OLIVIER MAUGANT

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXI.

Selon les lieux, les temps et de mystérieuses influences, telle maladie sporadique, qui ne s'était manifestée que par quelques cas isolés, se transforme en épidémie, et on la voit se répandre de proche en proche comme une irrésistible contagion. Le même virus se propage tour à tour ou ne se propage pas. Pourquoi? Il faut le demander au microbe, et le microbe ne nous dit pas ses secrets. Il en est de certaines affections morales comme des épidémies; les révolutionnaires le savent bien. Il suffit quelquefois d'une flammèche, d'une étincelle, pour embraser les foules; quelquefois aussi un incendie savamment préparé s'éteint de lui-même, comme si le feu refusait de mordre aux alimens les plus propres à irriter son colérique appétit. Durant plusieurs semaines, chaque soir en se mettant au lit, Aristide Laventie avait dit mélancoliquement au foulard rouge dont il coiffait sa puissante tête avant de la poser sur l'oreiller : « Mon bel ami, cela ne prend pas. » Un matin, l'œil pétillant, le front inondé d'une sueur de joie, il dit aux politiciens

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 1er et du 15 octobre et du 1er novembre.

qui étaient ses gardes de la manche : « Cette fois, mes enfans, nous sommes sauvés, cela prend. »

Si les démagogues n'avaient pas d'autre moyen d'agir sur les hommes que de raisonner froidement avec eux de leurs intérêts, il se ferait peu de révolutions, étant prouvé par l'expérience qu'elles ne profitent guère qu'aux entrepreneurs politiques qui les inspirent et les dirigent, et que les petits qui y travaillent en qualité de simples manœuvres, d'apprentis maçons, de gâcheurs de plâtre, y trouvent rarement leur compte. Mais il est faux que l'homme n'agisse que par intérêt; si féroce que soit son égoïsme, il y a au fond de son être quelque chose d'impersonnel que réjouit la justice et que l'injustice révolte. Seul entre tous les animaux, il est capable de se livrer avec ardeur à des entreprises qui ne lui servent à rien, mais qui, en flattant sa générosité, répandent un peu de gloire sur son obscure destinée. Il y avait parmi les ouvriers de Fornay nombre de naïfs qui apprirent avec émotion que M. Maresquel s'était permis d'attirer dans un guet-apens la chaste fiancée du plus habile de ses puddleurs. En vain les sceptiques leur alléguaient qu'il fallait beaucoup en rabattre, que la chasteté de Colette Vualin était sujette à caution. Cette héroïne avait pris le large, on ne savait ce qu'elle était devenue; sa subite disparition redoublait le mystère de l'aventure et autorisait toutes les légendes. Le peuple aime tant à croire! Ces naïfs, qui se plaignaient depuis longtemps que M. Maresquel les exploitait, étaient pourtant plus disposés à lasser leur malheur par la longueur de leur patience qu'à poursuivre à la pointe de l'épée le redressement de leurs griefs. Mais on leur persuada facilement qu'il y avait de la honte à travailler pour un homme qui ressuscitait le droit du seigneur, qu'il y allait de leur honneur de lui donner une leçon. On faisait une part à leur imagination dans l'entreprise à laquelle on les conviait, et ils se sentaient comme élevés au-dessus d'eux-mêmes par leurs nouvelles fonctions de justiciers.

Il n'en est pas moins vrai que la plupart des mineurs se demandaient ce que leur voulait cette Colette, ce qu'elle avait à voir dans leurs affaires. Ne savait-on pas depuis longtemps que M. Maresquel aimait à s'amuser et que les poulettes qu'il croquait étaient de celles qui désirent qu'on les croque? Tant pis pour leurs amoureux! Était-ce une raison pour que les ouvriers qui aimaient mieux travailler que bouder quittassent la mine par complaisance pour les boudeurs, au risque d'affamer leur ménagère et leurs enfans? On leur répondait que les mineurs étaient convenus de bouder si les laminoirs boudaient, et que depuis le jour où Saturnin Servoix s'était mis en grève, les trois quarts des métallurgistes réclamaient

leur ancien salaire. C'était comme un changement à vue. Quelques jours auparavant, on attendait « pour s'en mettre » que tout le monde s'en mît; le bruit s'étant répandu que tout le monde s'en mettait, on faisait comme tout le monde. Ceux qui résistaient étaient en butte aux tracasseries, aux objurgations, aux persécutions sourdes ou déclarées; en rentrant chez eux, ils rencontraient des yeux irrités qui les dévisageaient, et il s'élevait sur leurs talons des grondemens de menaces. La plupart cédaient; dans certaines circonstances, il faut être un héros pour avoir le courage de son opinion et de son bon sens. Quelques-uns qui s'étaient fait longtemps prier se distinguaient ensuite par leur violence, clabaudaient contre les rénitens, leur montraient le poing. Ce sont les minorités qui gouvernent le monde, et c'est pour cela que le monde a une histoire; si la vraie majorité gouvernait, il ne se passerait jamais rien.

Toutefois, malgré la pression qu'on exerçait sur eux, des centaines de rénitens s'obstinaient dans leur résistance, les uns par fierté d'humeur, d'autres par sollicitude pour la pâtée de leurs petits, d'autres encore alléchés par les bonnes grâces, par les vagues promesses de M. Maresquel, à qui le malheur enseignait l'art des séductions. En tête de ces obstinés figurait Timothée Servoix, qu'on traitait de père dénaturé parce qu'il refusait de courir la fortune de son fils. En quittant son four, Saturnin avait déserté aussi la maison paternelle pour élire domicile à Toulins. Son père lui avait fait dire à plusieurs reprises de venir le voir; Saturnin avait décliné cette invitation, se souciant peu de s'expliquer avec le vieux, et, en vérité, le vieux n'était pas commode. Il rembarrait les importuns qui l'assiégeaient de leurs supplications ou de leurs remontrances, il tenait tête à tous les assauts, comme un rocher de granit, tant de fois battu par les ras de marée qu'il a appris à mépriser les vagues et leur écume. Quand on lui parlait de Colette Vualin, il répondait qu'il plaignait « les imbéciles qui coupaient dans ces godans-là, » et n'ayant pas l'habitude de mâcher ses mots, il ajoutait que son fils devait s'estimer trop heureux « d'être débarrassé d'une garce. » Quand on lui transmettait quelque message d'Aristide Laventie, il répliquait qu'il agissait toujours à son idée et qu'il avait peu de goût pour les farceurs. Quand on lui demandait quelles obligations il avait à M. Maresquel pour lui témoigner tant d'attachement, il disait en haussant les épaules : « Ce n'est pas lui que j'aime, c'est mon puits. » Fidèle à ses amours austères, il descendait chaque jour travailler dans le fond, et on le laissait tranquille. Le respect qu'il inspirait marchait à côté de lui comme un gendarme et défendait de tout affront ses cheveux gris taillés en brosse.

La plupart des grévistes n'avaient ni regrets ni repentir. Ils

étaient satisfaits d'eux-mêmes; la virile résolution qu'ils avaient prise procurait à leur conscience un orgueilleux bien-être, et leur attitude, leur démarche, leurs airs de tête en témoignaient. Il leur semblait avoir fait quelque chose de glorieux dont il serait parlé, et ils se promenaient dans leur gloire comme des gens qui ont donné un grand exemple, comme des esclaves qui ont brisé leurs chaînes et que l'univers regarde. A l'exaltation de l'esprit, au contentement d'une fierté qui se redressait et s'étirait au soleil, ils joignaient des plaisirs plus candides. Il y a dans l'homme un enfant que les nouveautés enchantent et grisent, et ce sont des jours de fête que les premiers jours d'une grève. La rupture des habitudes, la flânerie remplaçant le dur et monotone labeur quotidien, de longues oisivetés d'autant plus douces qu'on a le droit de s'en faire un mérite et une vertu, les événemens imprévus qu'on attend, les nouvelles qui circulent, les discours qu'on avale, l'amusement des promesses, les absurdités qui paraissent vraisemblables, la fièvre des émotions, les chimères dont on se repaît, tout donne à la vie une figure de mardi gras, et l'on arrive à se persuader qu'en dépit du proverbe, le monde est si bien arrangé que l'homme s'y peut nourrir de l'air du temps, d'espérance et de musique. Les bons vivans couraient les cabarets et les buvettes, on en rencontrait aussi jouant au bouchon dans les grands chemins. Les ambitieux et les gobe-mouches se jetaient dans la politique à corps perdu. Les plus sages cultivaient leur jardin ou allaient chercher de l'ouvrage dans les champs. Ces derniers regrettaient un peu la mine, soupiraient tout bas après elle, le travail au grand jour leur paraissant à la fois plus pénible et plus vulgaire que l'autre.

Mais l'heureux des heureux, est-il nécessaire de le nommer? Non, jamais marin qui, longtemps retenu dans les mornes solitudes de l'océan par une désespérante accalmie, sent tout à coup la brise raîchir et entend frémir sa voile; jamais cultivateur, dont la sécheresse a tari les puits, et à qui un grondement de tonnerre annonce que les nuées vont s'ouvrir; jamais joueur qui, après une déplorable déveine, voit la chance tourner et conçoit l'audacieux espoir de faire sauter la banque, ne furent émus, saisis, transportés de plus d'allégresse qu'Aristide Laventie quand, après avoir douté de sa fortune, il put s'écrier, comme Siméon : « Je puis aller en paix, mes yeux ont vu mon salut. » Du même coup, son bonheur et son talent battirent leur plein. Du matin au soir, convaincu que l'homme vit de métaphysique autant que de soupe, il mêlait aux savantes discussions d'intérêt de pompeuses dissertations sur la souveraineté du peuple et sur les droits des travailleurs. Tour à tour impérieux ou insinuant, véhément ou onctueux, il avait tous

les tons, et son éloquence unissait aux frémissemens pathétiques du violon le velouté du hautbois et l'éclat de la trompette. Il se faisait tout à tous, il donnait du lait aux faibles, de la viande aux forts. Il échauffait les tièdes, il encourageait les timides, il prêchait la patience aux violens, répondait à tout le monde du succès, protestant sur son honneur, sur sa tête que la grève de Fornay ferait époque dans l'histoire, et assurément il entendait qu'elle fît époque dans sa vie en le désignant aux suffrages de quelque arrondissement de Paris dans une prochaine élection. C'est ainsi qu'il se multipliait, se prodiguait, promenant de lieu en lieu, de réunion en réunion, sa face épanouie d'apôtre gras, sa bonhomie câline, l'éclair de son regard, sa joie toujours essoufflée, toujours bruyante, toujours suante, si bien qu'étant partout à la fois, on pouvait croire qu'il y avait dix Laventie, dont chacun faisait l'ouvrage de dix hommes.

Toutefois, les plus beaux fruits ont leur ver qui les ronge, et il suffit de creuser le bonheur pour y trouver le chagrin. Il ne faut pas demander si Laventie avait fait fête à Saturnin Servoix, s'il avait tué plus d'un veau pour célébrer la résipiscence de l'enfant prodigue. Dès le premier soir, il l'avait fait monter sur l'estrade où il paradait, et, le présentant à l'assistance, lui administrant une fraternelle accolade, il l'avait pressé sur sa poitrine au bruit des acclamations et de frénétiques applaudissemens. Il le caressait, il le cajolait, et la sinistre aventure de ce juste lui fournissait des effets oratoires; il la racontait sans cesse comme Antoine agitait aux yeux des Romains la robe sanglante de César assassiné. Il en usait familièrement avec le puddleur, lui parlait sur un ton de bienveillante protection, l'appelait son cher ami, quelquefois son cher enfant; quelquefois aussi, il le traitait de héros, sans qu'on sût bien pourquoi, mais sans que personne s'en étonnât. On ne connaissait Saturnin que pour un habile ouvrier et pour un matamore du plaisir; mais la plupart des hommes croient découvrir une ressemblance de famille entre l'héroïsme et la débauche hardie.

Pendant quelque temps, Saturnin se tint coi. Il était comme hébété et par l'étonnement de son chagrin et par les copieuses libations où, durant deux fois vingt-quatre heures, il avait tenté de le noyer. D'ailleurs, quoique, après boire, il aimât à haranguer ses camarades, à les ébaubir par ses spéculations sociologiques, il n'avait pas l'habitude des assemblées, des tournois de la parole; ce marin d'eau douce n'osait affronter l'onde amère et ses houles. Il laissait discourir Laventie sans répondre à ses avances, sans paraître se soucier de ce qu'on pouvait dire ou penser de Saturnin Servoix. Enfermé dans son silence comme dans une forteresse,

farouche, hérissé, l'œil sombre, on l'eût pris pour une bête fauve qui a essuyé un désastre et qui, accroupie dans sa caverne, s'occupe à lécher ses blessures.

Il ne laissait pas de réfléchir, et ses réflexions n'étaient pas favorables à Laventie, qui, de jour en jour, lui imposait moins. A l'exemple du directeur de Fornay, il le trouvait un peu saltimbanque, le polichinelle lui gâtait le tribun. Il se lassa bientôt de son rôle modeste et muet, il lui déplaisait de n'être qu'une marionnette dont un autre manœuvrait les ficelles. Au surplus, il se rappelait avoir prononcé entre deux vins, devant la chambre du syndicat, un petit réquisitoire qui avait été bien accueilli. Il en vint à se dire que l'éloquence est un art moins compliqué qu'on ne croit, que le point était d'oser et de se lancer. Un soir, il se lança, et Laventie fut aussi surpris qu'un cornac dont l'éléphant s'aviserait tout à coup d'expliquer lui-même au public qu'il appartient à l'ordre des pachydermes, à la famille des proboscidiens, que ses pieds sont ongulés, qu'il se sert de ses défenses pour déraciner des arbres, de sa trompe pour terrasser ses ennemis, et qu'il n'aime pas beaucoup qu'on le réduise en domesticité. Après avoir ânonné quelques instans, l'orateur improvisé prit de l'assurance, trouva ses mots, enfila phrase après phrase, et la chute en était quelquefois heureuse. Ayant quelque lecture et une assez bonne mémoire, il se faisait en lui comme des remontées de souvenirs et de sentences apprises qu'il ne plaçait pas toujours à propos, mais qu'il débitait d'une voix haletante et saccadée dont l'émotion était contagieuse. L'éléphant avait sur le cornac l'avantage d'être sincère dans ses haines, et la colère est facilement éloquente. Bref, ce début réussit à merveille, l'apprenti fut acclamé comme un maître. Il se trouva même quelques enthousiastes qui eurent l'impudeur de prétendre que Saturnin Servoix parlait encore mieux que le tribun parisien, commis-voyageur en révolution. Ce discours revint aux oreilles de ce dernier, et il en conçut un cuisant chagrin.

Une fois qu'il eut parlé, Saturnin ne déparla plus. Chaque soir, se levant de sa chaise comme par ressort, il prononçait sa harangue devant une salle comble, et chaque soir, se sentant plus à l'aise, il devenait plus violent. Cet énergumène donnait à Laventie autant d'inquiétudes que de jalousie; ce n'était pas seulement un concurrent qui lui disputait les cœurs et les suffrages, c'était un embarras, un danger. Laventie entendait que la grève se terminât par un accommodement dont il aurait tout l'honneur, et il se faisait fort d'obtenir de la compagnie les concessions désirées; il savait que M. Maresquel comptait beaucoup d'ennemis dans son conseil d'administration, que si la grève se prolongeait, M. Cornu et ses aco-

lytes ne manqueraient pas une si bonne occasion de le déposer de ses pouvoirs. Il savait aussi que, pour être écouté, il fallait être raisonnable et ne pas demander la lune; son incommode protégé, devenu son rival, en demandait dix. Laventie prêchait l'union, la patience, l'esprit de légalité, Saturnin ne croyait qu'à la force. Laventie réclamait la destitution de M. Maresquel, Saturnin réclamait sa tête. Laventie voulait donner une leçon aux bourgeois, Saturnin voulait les supprimer. Laventie revendiquait « les destructions nécessaires; » Saturnin se proposait de tout détruire. L'un faisait des tirades sur la république scientifique; l'autre déclarait qu'il n'y a de gouvernement supportable que la pure et simple anarchie. L'un assurait que l'éloquence résout toutes les difficultés, que la raison finit toujours par avoir raison; l'autre affirmait qu'on n'arriverait à rien que par les moyens brutaux, et, quand il avait bu, il ne craignait pas d'avancer que les hommes de cœur se font justice à eux-mêmes et que la seule justice est le talion, qu'après avoir brûlé Fornay, il contraindrait la reine des blondes à lui remplacer sa Colette. A la vérité, il ne le disait pas à la tribune, s'étant fait une loi de ne pas boire avant de parler. Il n'en est pas moins certain qu'au sortir des séances où il s'était livré à toute la fougue de son génie, les quêteurs, agitant leurs plateaux d'étain, s'écriaient : « Pour la propagande! » et, baissant la voix, ajoutaient d'un ton sec : « Pour la dynamite! »

Laventie ne tarda pas à prendre dans une sainte horreur ce Saturnin qu'il avait tant fêté et qui se promenait à travers ses quilles. Il s'écriait : « Qui me délivrera de cet animal, de ce sagouin, de cette huître? » Il lui souhaitait des extinctions de voix; hélas! Laventie était quelquefois enroué, Saturnin ne l'était jamais. Le sage essaya de faire entendre raison à l'énergumène, de lui insinuer que ses violences maladroites discréditaient l'entreprise, compromettaient le succès. L'intraitable Saturnin le renvoya bien loin. Au bout de dix jours, on s'était brouillé; on éleva tribune contre tribune. Laventie tenait ses assises au Lion d'or, l'autre dans une salle de café-concert; elle était petite, on était obligé de refuser du monde. Laventie ne commandait plus à son dépit. Il traitait Saturnin de fou furieux, « de sous-tribun, qui n'était qu'un tribun saoûl; » quand il voulait garder quelques ménagemens, il le surnommait « un Saturninus qui ne prendrait jamais le Capitole. » De son côté, Saturnin parlait avec un souverain mépris « de la tisane à la réglisse que débitait ce marchand de coco, » et, ce qui était plus grave encore, il accusait publiquement Laventie de s'être vendu à l'opportunisme. Il est bien douloureux, quand on a passé des années à dire pis que pendre des opportunistes, d'être surpris soi-même en flagrant délit d'opportunité et de sens commun.

Cependant, M. Maresquel, qui avait reconquis par degrés toute la gaîté de son esprit, ne s'endormait pas. Pour répondre aux batteries de *l'Indépendant de Veyron*, qui avait ouvert contre lui un feu violent, il venait d'acheter une autre petite feuille, intitulée *l'Impartial*, et cette feuille lui servait à deux fins, il l'employait tour à tour à plaider sa cause auprès de ses actionnaires et de ses ouvriers. *L'Impartial* racontait aux premiers la vieille et instructive histoire des moutons sacrifiant leurs chiens pour avoir la paix avec les loups. Il leur représentait aussi qu'une industrie ne peut prospérer qu'à la condition de renouveler sans cesse ses méthodes comme son outillage, que tout usinier qui ne vise pas à diminuer ses frais généraux, ou qui a la superstition de la routine, se met hors d'état de lutter contre la concurrence étrangère. Lorsque toute l'Europe progresse, voulait-on faire de la France la Chine de l'Occident? En même temps, *l'Impartial* engageait les ouvriers à se tenir en garde contre les faux bruits, les diffamations, les manœuvres perfides par lesquelles on cherchait à surprendre leur bonne foi. On leur peignait le directeur de Fornay comme un homme dur et sans entrailles; pure calomnie! Un numéro tout entier du journal fut consacré à la description détaillée de l'orphelinat, « cette maison modèle, dirigée par une jeune femme qui avait renoncé au monde et à ses plaisirs pour se consacrer au soulagement des malheureux. » Le journaliste n'ajoutait pas que M. Maresquel passait sa vie à se plaindre que son orphelinat lui coûtât trop cher; il prétendait, au contraire, que cet homme de bien avait mis depuis longtemps à l'étude d'autres institutions philanthropiques et que ses plans, trop grandioses peut-être, témoignaient de sa tendre sollicitude pour les intérêts et le bien-être des classes souffrantes. Pourquoi fallait-il que la grève, cette grève fatale, l'eût traversé dans ses desseins généreux?

M. Maresquel comptait moins sur son journal pour rétablir sa situation que sur les divisions intestines de l'ennemi et sur la loi qui veut qu'après avoir mangé les tyrans, les démagogues s'entre-mangent. La brouille qui venait d'éclater entre le sous-tribun Saturninus et le marchand de coco le remplit de joie. Il comprit incontinent le profit qu'il en pouvait tirer, et tous ses vœux furent pour Saturnin. Il estimait qu'en général les trois quarts des grévistes ne le sont qu'à leur corps défendant, qu'ils subissent l'empire de quelques politiciens pour qui le travail est de tous les moyens de gagner sa vie le plus désagréable. Il en concluait que les violences sont la fin des grèves, qu'elles provoquent fatalement l'intervention du gendarme et même du soldat, que l'arrestation de quelques meneurs intimide les autres et rend aux poltrons le courage de s'affranchir d'une tyrannie dont ils commençaient à sentir la pesanteur.

Aussi considérait-il les violens comme ses alliés naturels et il leur venait en aide, les entretenait dans leur exaltation par des moyens occultes, par des émissaires choisis avec soin et grassement payés. Laventie eut bientôt les yeux ouverts sur ces menées; il engageait ses partisans à se méfier des agens secrets qui travaillaient à les détacher de leur chef et les poussaient aux résolutions dangereuses :

— Tenons-nous en garde contre les fous rusés et les mouchards, leur dit-il plus d'une fois.

M. Maresquel fut déçu dans son espérance, Laventie regagnait par degrés le terrain perdu, et on ne pouvait s'en étonner. C'était lui qui avait les fonds. Dès les premiers jours, un libéral donateur, qui n'était autre qu'Olivier, avait versé entre ses mains vingt-cinq mille francs, et une souscription ouverte par *le Vengeur du peuple* s'annonçait bien. La caisse s'emplissait lentement; mais, enfin, elle n'était pas vide, tandis que, dans le moulin d'en face, les eaux étaient basses, la roue tournait difficilement. Saturnin avait bientôt dévoré ses dernières économies. Il en était réduit à vivre sur le commun, aux frais de ses amis et féaux. L'homme qui reçoit ne peut lutter longtemps contre l'homme qui donne. Aussi bien, après un engouement passager, les choses s'étaient remises d'elles-mêmes à leur place, l'art avait repris l'avantage sur le grossier naturel; il n'y avait plus que les fanatiques et les sots qui fissent au plus consommé des violonistes l'injure de lui préférer un ménétrier de village. Saturnin débitait chaque soir le même discours, qu'il ne se lassait pas de refaire. Son éloquence souffrait de cette monotonie qui est inhérente à l'exagération; quand on parle toujours à pleins poumons, il est difficile de moduler sa voix. De même qu'il n'avait qu'une note, il n'avait qu'un geste. Debout devant une table en sapin, le col raide, tout d'une pièce, il fermait le poing, le levait jusqu'au ciel et le laissait retomber lourdement; la table craquait, et sous ce poing fermé qui s'abattait comme un marteau-pilon, le puddleur écrasait M. Maresquel, dix mille têtes de bourgeois, l'usine de Fornay, la gendarmerie, le gouvernement, la société tout entière. Tout l'univers y passait, il n'en restait pas miette.

Saturnin n'excellait que dans le genre farouche; Laventie variait continuellement sa cuisine, et quelquefois il remplaçait les invectives par les calembredaines. Les foules sont jeunes; elles mêlent volontiers quelque gaîté à l'assouvissement de leurs passions les plus sombres, elles aiment à s'amuser même quand elles se fâchent, et Laventie amusait de temps à autre son auditoire aux dépens de M. Maresquel. Après avoir lu d'un ton gausseur tel entrefilet de *l'Impartial,* il louait le journaliste de défendre contre

d'impudentes calomnies le directeur de Fornay, qui avait donné tant de preuves de sa vaillance et qu'on osait traiter « de mauvais coucheur. » Une autre fois, il le proclamait le plus égalitaire des hommes, alléguant que polisseuse ou princesse, ce grand démocrate mettait toutes les femmes sur le même pied et recrutait son sérail jusque dans le fond des mines : « Mes frères et mes amis, s'écria-t-il un jour, poussez trois hurrahs à l'anglaise en l'honneur de cet ogre qui s'ennuie dans son désert depuis que vous lui avez volé d'un seul coup toute sa provision de chair fraîche. » Ce n'était pas du sel attique, mais enfin Laventie s'entendait à égayer son monde, tandis que l'autre ne donnait à manger à ses auditeurs que son fiel et sa colère.

Enflé par ses succès imprévus, infatué de lui-même, Saturnin devenait de jour en jour moins abordable. Ce Masaniello, ce Jean de Leyde ne se connaissait plus. Il n'acceptait aucune remontrance, ne souffrait aucune contradiction, recevait d'un air bourru jusqu'aux hommages de ses flatteurs, comme un dieu agrée par bon procédé l'encens qu'on fait fumer sur ses autels et qu'il regarde comme son dû. Le rébarbatif puddleur rabrouait tout le monde; on eût dit qu'il avait chaussé les pantoufles de M. Maresquel. Plus il s'attirait d'ennemis par le sans-gêne et le débraillement de son orgueil, plus Laventie s'appliquait à accroître sa popularité par ses grâces, par ses procédés avenans, par ses manières engageantes et accortes. Il affectait de prendre au sérieux les conseils des sots, quitte à ne pas les suivre; il écoutait les requêtes les plus déraisonnables en se donnant l'air d'y découvrir un grain de raison, il supportait les importuns, il faisait bon visage aux fâcheux, que dans le secret de son cœur il envoyait au diable. Il avait pour principe que la première vertu du démagogue est de se laisser ronger par la vermine en lui laissant croire qu'elle lui fait honneur et plaisir.

La clique du puddleur ne se composait plus guère que de naïfs subjugués par ses rodomontades et de quelques sacripans qui espéraient le pousser à un mauvais coup, se promettant de se dérober si l'affaire tournait mal. Laventie avait rallié autour de lui tous les autres, particulièrement ceux qui désiraient qu'on s'accommodât et se souciaient peu d'avoir quelque chose à démêler avec les gendarmes. Contrairement au désir de M. Maresquel, le tribun parisien et ses adhérens représentaient de plus en plus la grande église, où l'on enseigne le véritable dogme orthodoxe; Saturnin passait pour un sectaire, et sa chapelle tendait à se dépeupler. Tous les gens sensés tombaient d'accord que Laventie disait la vraie messe, et il faut avouer que ce pontife bien nourri, vrai pourceau d'Épi-

cure, à la face réjouie, florissante, au ventre indulgent et débonnaire, était plus agréable à contempler que le bilieux hérétique au teint hâve, à l'œil triste ou sanglant, aux joues creuses et verdâtres. Après les avoir entendus l'un et l'autre, la grande majorité des grévistes était revenue à ses premières amours, et ils auraient pu dire s'ils avaient su l'italien : *Ecco il vero Pulcinella!*

XXII.

Olivier Maugant, qui logeait au Lion d'or dans une chambre attenante à celle de son ami Laventie, dont il était le commensal habituel, n'osait pas lui confesser qu'il avait un goût presque égal et pour la grande église et pour la chapelle, qu'il eût volontiers entendu les deux messes, qu'il les trouvait orthodoxes l'une et l'autre. La brouille qui était survenue l'avait affligé, consterné autant qu'elle avait réjoui M. Maresquel. Sans doute, son bon sens donnait raison à la savante politique de Laventie; mais un penchant secret l'entraînait vers Saturnin, en qui sa colère se reconnaissait et dont la figure ravagée lui semblait personnifier les fureurs d'un peuple opprimé. Aussi était-il indulgent pour les extravagances du sous-tribun, qu'il regardait comme des péchés véniels, et il se fût employé de grand cœur à ménager une réconciliation entre les deux rivaux; mais ce n'était pas une chose à tenter.

— Ne me parle plus de cette brute, lui avait dit un jour Laventie, et prends-y garde, mon fils, tu as un faible pour les fous; il faut soigner cela.

Peu auparavant, Olivier avait reçu un pli chargé et la lettre que voici :

« Mon cousin, je reçois à Genève, où les tristes circonstances que vous connaissez sans doute me retiendront quelques jours encore, des nouvelles qui m'étonnent et me chagrinent et dont je suis résolue à ne croire que la moitié. La conduite qu'on vous attribue est celle d'un fanatique ou d'un méchant, et vous n'êtes ni l'un ni l'autre. Je me suis défiée souvent de la véracité de certaine personne, mais jamais autant que dans ce cas-ci. Me feriez-vous l'amitié de m'expliquer en quelques mots ce qui s'est passé? Je vous en serais très reconnaissante.

« Aujourd'hui plus que jamais, il y a dans les environs de Fornay des femmes et des enfans qui souffrent. Vous recevrez avec cette lettre trois mille francs, que je vous envoie en vous priant de ne point les verser dans la caisse de M. Laventie, mais de vou-

loir bien les distribuer de la main à la main aux pauvres gens qui pâtissent des folies ou des calculs des autres. Personne ne saurait comme vous entrer dans mes intentions et faire de cette petite somme l'usage que j'en ferais moi-même. Je serais heureuse de donner davantage, mais je ne veux pas avoir l'air de venir en aide à la grève; M. Maresquel aurait le droit de me le reprocher. Il arrive quelquefois dans ce monde qu'on fait le mal en voulant faire le bien.

« Je pense retourner à Fornay vers la fin de cette semaine. Il me tarde de revoir mon orphelinat, où ma présence ne serait pas inutile si la situation venait à s'aggraver. Sœur Clotilde est une excellente personne qui prend facilement peur; ses lettres le prouvent. Je sens vivement le chagrin d'être obligée de choisir entre deux devoirs; délivrez-moi du moins, en me donnant de vos nouvelles, du tourment que me cause ma curiosité, qui n'est pas celle d'une indifférente. »

Olivier répondit aussitôt :

« Soyez sûre, ma cousine, que vos intentions seront scrupuleusement remplies; je m'y appliquerai du moins, et je vous remercie de votre confiance. Je ne sais ce qu'on a pu vous écrire; mais il n'y a dans la conduite que j'ai tenue rien que je puisse regretter. Si vous entendez par fanatisme la haine de l'injustice et de l'insolence, je suis un fanatique, je l'avoue, et j'en fais gloire. Si vous regardez les représailles les plus légitimes comme de noires et criminelles méchancetés, je suis un méchant, et je le suis sans remords. Mais que pensez-vous d'une femme que j'aimais, dont je me croyais aimé et qui, au lieu de me désabuser elle-même, charge de ce soin les personnes du monde dont j'ai le plus à me plaindre? Votre sœur et votre beau-frère se sont acquittés de leur mandat en conscience et avec joie. Au profond chagrin que vous étiez certaine de me causer vous avez voulu joindre l'humiliation; elle a été complète. Vous pouvez revenir à Fornay, où désormais vous respirerez plus à l'aise. Votre orphelinat vous sera d'autant plus cher que vous ne risquerez plus de m'y rencontrer. Quant à moi, le sentiment de ma rare bêtise m'est pénible. Je me suis laissé tromper deux fois; mais je crois bien que la seconde sera la dernière. »

A peine eut-il expédié sa lettre, il se mit en campagne pour exécuter les instructions de Mme Courlize. O faiblesse du cœur humain! Il était heureux d'avoir quelque chose à faire pour le service et par les ordres d'une femme qu'il se figurait ne plus aimer et qu'il croyait avoir sujet de haïr. Il lui semblait qu'elle l'accompagnait dans les maisons où il entrait pour y distribuer des secours; il disait :

— C'est Mme Courlize qui m'a chargé de vous remettre les vingt francs que voici.

Et il ne savait si ce nom, qu'il répétait cent fois par jour, lui était doux ou amer à prononcer. Ses tournées lui fournirent l'occasion de se mettre en rapport avec beaucoup de grévistes; il crut découvrir parmi eux quelques méchans qui n'étaient pas sincèrement fanatiques, de vrais fanatiques qui n'étaient pas nés méchans, mais qui commençaient à le devenir, et beaucoup de découragés, déjà las de leur effort, flottant entre le doute et l'espoir, occupés à se demander s'ils avaient tort ou raison d'acheter un succès incertain par des souffrances et des privations trop certaines. Il travaillait à raffermir ces courages ébranlés, à ranimer ces espérances défaillantes. Vivant, depuis quinze jours, avec des gens qui, du soir au matin, parlaient et gesticulaient, il avait pris, lui aussi, l'habitude de parler beaucoup et de gesticuler un peu. Mais sa loyauté d'esprit l'empêchait de donner des conjectures pour des certitudes, d'imposer par son ton décisif, de rendre des oracles, d'amuser les malheureux par des promesses qu'il craignait de ne pouvoir tenir. Ce brave garçon n'était ni du bois dont on fait les tribuns, ni de la race des médecins Tant-Mieux. Au contraire, il ressentait pour les malades qu'il soignait une si vive et si délicate sympathie qu'il leur prenait souvent leur mal. Il devenait plaintif auprès des plaignans, les gens sans courage le décourageaient. Il rentrait au Lion d'or attristé, assombri; mais, auprès d'Aristide Laventie, il recouvrait toute sa confiance, et quand il rencontrait Saturnin et ses acolytes, il croyait voir sa propre colère qui se promenait devant lui et se pavanait à la face du ciel.

Il reçut une seconde lettre, beaucoup plus longue que la première, et il s'en étonna, car il savait que d'habitude Mme Courlize était brève et rapide dans ses écritures. Voici ce qu'elle lui écrivait de Fornay, où elle était arrivée la veille :

« Mon cousin, vous n'êtes ni un méchant ni un fanatique, vous n'êtes qu'un égaré, et on peut raisonner avec vous. J'ai interrogé ma sœur, je l'ai mise sur la sellette. Elle m'a tout confessé en riant; elle m'a raconté comme une agréable plaisanterie l'indigne abus qu'elle a fait en mon absence de trois lignes que lui avait écrites à la hâte la directrice d'un orphelinat, qui recourait à l'entremise de cette belle dame pour obtenir qu'on raccommodât son fourneau de cuisine. C'est une inconsciente; dût-elle vivre cent ans, elle mourra sans s'être rien reproché. Mais, vous-même, êtes-vous sans reproche? Vous avez cédé à un entraînement de chagrin et de vengeance, et vous avez fait une vilaine action, ou du moins vous y avez trempé. Cela prouve que vous avez la conscience moins

délicate que je ne pensais; cela prouve aussi que vous m'aimez beaucoup, et me voilà bien embarrassée.

« Mais peut-on vous pardonner de vous être laissé prendre si facilement au piège que vous tendait une femme qui s'ennuie et à qui tout est bon pour se distraire? Vous avez donc cru de bonne foi que je vous trompais? Je n'ai jamais trompé personne; c'est un talent qui me manque. Ah! mon pauvre Olivier, que vous êtes défiant quand vous n'êtes pas crédule! Nous avions au Val-Fleuri un cygne dont la femelle était une mauvaise couveuse. On s'était amusé, un jour, paraît-il, à lui faire couver un œuf de corbeau; lorsqu'elle en vit sortir un vilain oiseau tout noir, tous ses œufs lui devinrent suspects. Vous lui ressemblez, mon cousin. Un corbeau est sorti jadis d'un œuf de cygne que vous aviez tendrement couvé; est-ce une raison pour ne plus voir partout que des oiseaux noirs et des visages de traîtres?

« Mon pauvre et cher garçon, je veux vous traiter comme un enfant malade et vous dire vos vérités bien doucement, bien tendrement. Je suis seule dans ma petite chambre, que vous connaissez. Le vent mène grand bruit et raconte des histoires qui ne sont pas gaies. Il se fait tard; sœur Clotilde est allée se coucher, personne ne viendra nous surprendre. Asseyez-vous et écoutez-moi... Savez-vous ce qui vous manque? Vous avez du cœur, beaucoup de cœur, et même vous en avez trop; mais vous n'avez ni discernement, ni raison, et quand la raison ne les garde pas, les meilleurs cœurs font les plus grosses sottises. Au rebours de la femelle de mon cygne, ils couvent indistinctement, avec une égale tendresse, tous les œufs qu'on leur apporte, et on en voit sortir tour à tour des cygnes et des corbeaux. Je vous le répète, Olivier, selon que votre imagination ou votre cœur vous mène, vous êtes ou beaucoup trop défiant ou beaucoup trop crédule. Vous vous défiez de votre cousine Béatrice et vous croyez à la sagesse, à la sincérité, au désintéressement, à la vertu de M. Aristide Laventie... Oh! voyez-vous, je le déteste, ce Laventie. Vous souvient-il que, dans ma petite jeunesse, je lui fourrai, un jour, une grenouille dans la main et que je fus cause qu'il tomba dans un fossé, le nez contre terre? Je recommencerais bien volontiers... Regardez-le donc une bonne fois dans les yeux, et vous viendrez me dire ce que vous y aurez vu.

« Êtes-vous encore là? M'écoutez-vous?.. Je continue. Quand on a eu des torts, on les répare. Vous prétendez que je suis trop gaie, je vous jure que, dans ce moment, je ne le suis pas du tout. Cette grève me fait horreur. Notre orphelinat est assiégé par des femmes de grévistes, qui se coulent en secret auprès de moi pour me conter

leurs peines et solliciter des secours. Le mari montre le poing, la femme tend la main. J'y mets ce que je peux, sans en rien dire à personne, et je me reproche tout à la fois de trop donner et de ne pas donner assez. Ce n'est point par des grèves, mais par des institutions de prévoyance qu'on peut améliorer le sort des ouvriers. Il faut pour cela que l'ouvrier consente à prévoir et que son patron soit un homme de bien, Mais sauriez-vous me dire quel heureux a fait cette grève, à l'exception de votre Laventie, dont le bonheur m'intéresse peu? Les souffrances prolongées finissent quelquefois par produire des crimes. Vous savez si j'aime le peuple, le vrai peuple, celui qui travaille et dont je respecte les vertus, bien plus difficiles, bien plus admirables que les nôtres. Son malheur est de se laisser abuser par les belles paroles des Laventie et d'entrer facilement en fureur quand les événemens le détrompent de ses espérances. Celui qui déchaîne les passions populaires ne sait pas ce qu'il fait et se prépare des repentirs. Nous étions gardés au Val-Fleuri par un gros terre-neuve avec qui nos parens nous défendaient de jouer et qu'on tenait toujours à l'attache. Un matin, je le détachai, et je voulus le contraindre à folâtrer avec moi; il me témoigna sa reconnaissance en me mordant au bras gauche; j'en porte encore la marque. Heureusement, il n'était pas enragé. Êtes-vous sûr que Saturnin Servoix ne le soit pas?

« Olivier, on m'affirme que votre dangereux ami se sert beaucoup de vous, qu'il exploite à son profit la considération dont vous jouissez. En vous voyant toujours ensemble, il est naturel de reporter sur lui une partie de l'estime qu'on a pour vous, et vous semblez approuver tout ce qu'il dit, autoriser tout ce qu'il fait. Le premier soin d'un intrigant est de se couvrir de l'amitié d'un honnête homme, qui devient sa caution, son répondant. Vous aidez à faire le mal sans le vouloir; je vous en supplie, éloignez-vous, trouvez un prétexte pour sortir de ce nid de guêpes. Je connais une femme qui se croirait tenue de vous en récompenser.

« Vous dites que vous m'aimez, Olivier; voici mon dernier mot: Il faut choisir entre votre Laventie et moi. »

S'il est un art d'écrire les lettres, il y a aussi un art de les lire, moins répandu qu'on ne pourrait le croire. Les uns s'en tiennent à ce qui est écrit et ne devinent rien; les autres se piquent de lire entre les lignes, se perdent dans de vaines imaginations et cherchant finesse à tout, se trompent aussi grossièrement que les premiers. La lettre de Mme Courlize produisit sur Olivier une impression si vive, le plongea dans un tel enchantement, que pendant plus d'une heure, ses projets et sa vengeance, la grève, les ouvriers, la sainte humanité, les opprimés et leurs tribuns, Laventie, Satur-

nin, il oublia tout. Il se savait aimé; cette délicieuse certitude inondait son cœur de joie, et peu s'en fallut qu'il ne courût à l'orphelinat, qu'il n'y pénétrât avec effraction. On aime à montrer son bonheur à celle qui le cause.

Il faillit ce soir-là au plus sacré de ses devoirs; il se dispensa d'assister à une réunion publique où Laventie devait parler. Prétextant une migraine, il s'enferma dans sa chambre pour répondre sur-le-champ à l'adorable lettre qui lui avait mis du baume dans le sang et l'avait subitement guéri de ses doutes, de ses ridicules soupçons, de ses injustes chagrins. Mais avant d'y répondre, il la relut et la relut encore, pesant et soupesant chaque mot, chaque virgule, et il arriva bientôt qu'il crut sortir d'un rêve, que cette adorable lettre lui parut froide, et qu'un peu plus tard, cette lettre froide lui sembla dure. « Elle a été écrite, pensa-t-il, à la seule fin de me détacher de Laventie; il n'y a là qu'un artifice, qu'une ruse de femme. » Tout à coup, une idée funeste lui traversa l'esprit: « Ne pourrait-il pas se faire qu'il y eût un teinturier, et que ce teinturier fût M. Maresquel lui-même, qui dans sa détresse recourt à tous les moyens? Oui, cette épître a été dictée par lui. » Plus il examina cette idée, plus il y trouva de vraisemblance; à force de couver son œuf de cygne, il en fit sortir un corbeau. Il se coucha là-dessus, ne dormit guère, et le lendemain, à la première heure, il prit la plume et écrivit :

« Je suis sensible, ma cousine, à l'obligeante sollicitude que vous témoignez pour l'enfant malade. Je crains que vous ne perdiez vos peines. Que peut-on faire d'un pauvre garçon qui n'a ni raison ni discernement, ni caractère, qui à la vérité, n'est ni fanatique ni méchant, mais qui ne peut manquer de devenir l'un et l'autre dans les mauvaises compagnies qu'il fréquente? Vous n'êtes que sévère pour moi, je vous trouve un peu dure pour mon ami. Le malheur est que je m'attache encore plus aux gens que j'aime quand on les dénigre. Cela ne m'empêche pas de vous remercier de votre lettre et des excellentes intentions qui vous l'ont inspirée; je la goûterais davantage si je pouvais être certain que personne ne vous a aidée à l'écrire. »

Il venait de fermer la sienne. Il se ravisa, déchira brusquement l'enveloppe et ajouta d'une main très agitée ce *post-scriptum :*

« Béatrice, il faut absolument que je vous voie. Où? Quand? C'est à vous d'en décider. »

Il ne reçut pas de réponse.

XXIII.

Une grève est une guerre où la victoire est aux plus patiens, à ceux qui savent ou qui peuvent attendre. De part et d'autre, à Fornay comme à Toulins, la patience commençait à manquer. Il importait à M. Maresquel de brusquer les choses, et il avait sujet d'appréhender que la lutte ne se prolongeât au-delà du terme qu'il avait imprudemment fixé. A l'égard des grévistes, leurs affaires allaient mal; les nécessités étaient grandes, les ressources étaient médiocres, insuffisantes, les munitions de guerre et de bouche s'épuisaient rapidement. Les plaignans, les découragés, chaque jour plus nombreux et moins réservés dans leurs doléances, semaient autour d'eux le mécontentement et l'inquiétude. Si ce troupeau n'avait été contenu par l'ascendant, par l'autorité de ses bergers, la débandade s'y fût mise. La souscription ouverte à grand bruit et en grande pompe par *le Vengeur du peuple* n'avait produit que de maigres résultats. Les feuilles rivales, sans oser la désapprouver ouvertement, lui faisaient une sourde opposition et tout le tort qu'elles pouvaient, ou par leur silence dédaigneux, ou par de perfides entrefilets. Les dons étaient rares, et Laventie ne tarissait pas en récriminations contre les menées, les méchantes cabales de ses bons amis les journalistes intransigeans, dont la jalousie travaillait à enrayer sa fortune naissante. « Ils me le revaudront, disait-il à Olivier; je leur garde un chien de leur chienne. »

Du même coup, il insinuait discrètement à cet ingénieur qui, après avoir versé vingt-cinq mille francs, venait d'en verser encore dix mille par des appoints successifs, que c'est un plaisir pour une âme bien née de sacrifier ses intérêts à ses convictions et qu'il ne ferait que son devoir en abandonnant à la grève le reste de son capital. Mais, quels que fussent ses mécomptes, Laventie continuait d'affecter une confiance absolue dans l'événement. Gardant pour lui ses chagrins, il portait dans les réunions de son comité et dans les assemblées publiques un front superbe, déjà couronné par la victoire. Les assertions hasardeuses, les affirmations rassurantes, les vaines promesses lui coûtaient peu. Quand il faisait son grand geste de semeur, répandant la graine dans les sillons, on voyait tomber de sa main droite largement ouverte une pluie d'espérances qui annonçait à la terre des moissons de bonheur, et tel gobe-mouches se demandait avec anxiété s'il y aurait dans sa grange assez de place pour les y loger. Laventie avait le don de se faire croire, parce qu'au moment où il parlait, il croyait à moitié ce qu'il

disait. L'art ne suffit pas, il faut y joindre une demi-bonne foi, une candeur intermittente.

Il avait cependant ses lassitudes. Un soir qu'il n'y avait pas de réunion et que le moulin à paroles chômait, le tribun fit défendre sa porte, et, ayant allumé son cigare, il s'allongea sur un sofa dépenaillé, qui lui semblait peu moelleux. La joue droite enfouie dans un coussin, il laissait vaguer du plancher au plafond ses grands yeux de lion au repos, qui conserve quelque majesté jusque dans ses poses les plus abandonnées. En face de lui, assis modestement sur une chaise de cannes, Olivier avait l'âme rêveuse. Il pensait à une réponse qu'il attendait soir et matin et qui n'arrivait pas; il regrettait sa lettre, il la biffait, la raturait, la refaisait dans sa tête.

— A quoi penses-tu, mon beau ténébreux? lui demanda Laventie, en faisant décrire à la fumée qui sortait de sa bouche un anneau d'une rondeur géométrique.

Olivier tressaillit:

— Je pense, répondit-il, que nos affaires n'ont pas l'air d'avancer beaucoup.

— Ah! vous voilà bien, vous autres! On vous demande un mois de patience, et avant que trois semaines soient écoulées, vous êtes au bout de vos forces et de vos nerfs. J'ai lu, mon fils, dans un vieux conte allemand qu'il y avait une fois trois imbéciles qui voyageaient dans le pays de Cocagne. Les oies rôties leur volaient tout droit au milieu du bec. Mais ils dirent: « Mon Dieu! que tout est mal arrangé! Il faudrait que les oies fussent beaucoup plus petites pour qu'elles pussent nous entrer dans la bouche. »

— Je ne comprends pas très bien, dit Olivier, la moralité de ton apologue.

— Elle est claire pourtant, et mon apologue est destiné à t'apprendre que tu as la bouche trop petite pour manger les oies. Mon fils, ce ne sont pas les occasions qui manquent aux hommes, ce sont les hommes qui manquent aux occasions.

— Je me résignerais à attendre, répondit tranquillement Olivier, si je ne songeais à tant de pauvres diables qui n'ont peut-être aujourd'hui rien à se mettre sous la dent, car on assure que les provisions de lard et de pommes de terre tirent à leur fin.

Le tribun se redressa à moitié.

— Par Jupiter, Magog et Buddha! s'écria-t-il, que deviendraient les intérêts généraux si l'on tenait compte des souffrances particulières? Là, ton raisonnement me fait pitié. Quel général, je te prie, consentirait à faire sonner le boute-selle s'il s'attendrissait d'avance sur tous les bras et les jambes que le canon va casser? La guerre est la guerre, on ne la fait pas sans recevoir des coups.

Morbleu! qu'ils se serrent le ventre, ceux dont tu parles. Eh! que diable, Aristide Laventie ne leur donne-t-il pas l'exemple de toutes les abstinences, de tous les sacrifices? T'imagines-tu par hasard que je m'amuse ici, que je n'aie pas la nostalgie du boulevard? Aurais-tu le front de prétendre que je marchande au peuple mes soins, mes sueurs? Il me semble à moi que je fais dans ce Toulins un métier d'enfer, au risque d'y laisser le peu d'embonpoint qui me reste, car je maigris, mon enfant. Oserais-tu soutenir que je ne maigris pas?

— Oh! je reconnais que tu ne t'épargnes point, reprit Olivier, mais tu n'as pas faim.

— C'est en quoi tu te trompes. On fait au Lion d'or une si triste cuisine qu'il ne m'est pas arrivé une seule fois de pouvoir manger à mon appétit. J'ai faim, mon bel ami. Cela doit se voir dans mes yeux.

Il les ouvrait tout grands, et Olivier se souvint que Mme Courlize l'avait engagé à les bien examiner et à lui dire ensuite ce qu'il y aurait vu. Il avait répondu à sa cousine qu'il s'attachait d'autant plus à ses amis qu'on les dénigrait avec plus d'acharnement. Il aurait pu lui répondre aussi que jamais nos illusions ne nous sont plus précieuses que quand nous sommes en danger de les perdre. Nous ne saurions avoir trop d'attentions pour ces chères malades; nous les regardons souffler, rien ne nous coûte pour prolonger leurs jours. Il y a un peu de notre sang dans leur sang, un peu de notre vie dans leur vie. Olivier détourna le propos en disant:

— Ainsi tu as toujours confiance dans le résultat final?

— Si j'ai confiance! Mais comment donc! plus que jamais. L'affaire est tout simplement superbe et nous tenons le loup par les oreilles... Bon Dieu! nous avons nos difficultés, nos ennuis. Crois-tu que M. Maresquel soit lui-même sur un lit de roses? J'ai, comme lui, mes émissaires; je sais ce qui se passe à Fornay comme si j'y étais, et je t'affirme que le pauvre homme ne sait où donner de la tête, que si son orgueil ne le retenait, il y a beau jour qu'il chercherait à négocier... Soyons fermes, soyons unis, soyons patiens; supportons gaîment nos souffrances, achetons la victoire par nos sacrifices.

Et, lorgnant Olivier du coin de l'œil, il ajouta :

— Périssent la ladrerie et les ladres! Il faut que chacun se mette à contribution, se saigne à blanc, que personne ne soit avare de ses petits écus, que ceux qui n'ont pas donné donnent, que ceux qui ont peu donné donnent beaucoup, que ceux qui ont donné beaucoup donnent davantage encore. La main à la poche, mes-

sieurs! Les grandes convictions ne lésinent pas, ne liardent pas. Que n'ai-je cent, deux cent, trois cent mille francs! Ils seraient demain dans la caisse.

Il n'en dit pas davantage, mais le regard qu'il attachait sur Olivier valait un long discours. Heureusement pour ce dernier, l'aubergiste du Lion d'or le sauva de son embarras en criant à travers la porte, fermée au verrou, qu'il y avait en bas un monsieur qui demandait à être reçu.

— Au diable! répondit Laventie, je ne reçois personne.

L'aubergiste s'éloigna, mais revint l'instant d'après annoncer que l'inconnu insistait, et il fit passer sous la porte une carte qui portait ces mots: « M. Mérian, chef de service des charbonnages de Fornay. » Le tribun avait ramassé la carte d'une main dédaigneuse; à peine y eut-il jeté les yeux, il la tendit à Olivier et s'écria en faisant une gambade :

— Quand je te disais que l'ennemi demande à traiter!

Aussitôt il épousseta sa vareuse, rajusta son nœud de cravate, qui s'était défait, jeta son cigare dans la cheminée, dégagea le verrou de son crampon, ouvrit la porte en disant: « Faites entrer. » Après quoi, il revint au milieu de la chambre et, fièrement campé sur ses deux jambes, les bras croisés sur la poitrine, le front haut et sourcilleux, il attendit.

M. Mérian se présenta de l'air modeste, empêché d'un ambassadeur qui craint d'être mal accueilli. Il y avait tant d'humilité dans sa contenance que Laventie se crut tenu de le rassurer par un geste débonnaire et protecteur, en même temps qu'il se disait: « Saint-Denis et Montjoie! ils sont bien bas! » Après avoir salué légèrement Olivier, qu'il connaissait, le chef de service fit un demi-tour à droite et s'inclina jusqu'à terre.

— C'est à M. Aristide Laventie que j'ai l'honneur de parler?

— A lui-même, répondit le tribun en lui offrant une chaise. Soyez le bienvenu, monsieur, poursuivit-il. Nous connaissons le droit des gens, et les ambassadeurs qu'on nous envoie ne pourront jamais se plaindre que nous les ayons maltraités. Asseyez-vous, je vous écoute.

M. Mérian s'engagea dans un long préambule, commença beaucoup de phrases qu'il ne réussit pas à terminer. Puis, surmontant par degrés son embarras, il annonça que, quoique bien convaincu de la justice de sa cause, M. Maresquel, vivement affecté des souffrances qu'entraînait la prolongation de la grève, serait heureux d'y mettre fin par un accord, que la transaction était le fond des affaires humaines, que le directeur de Fornay préférait un mauvais accommodement au meilleur des procès.

— Voilà bien du tortillage, repartit Laventie. Qu'avez-vous à nous proposer?

— Nous connaissons votre programme, reprit M. Mérian, et vous comprenez sans peine que nous ne pouvons l'accepter dans son entier. Mais nous nous flattons de l'espoir...

— Allez dire à M. Maresquel, répliqua l'autre d'une voix tonnante, que nous ne lui ferons aucune concession. Ah! messieurs, vous faites faute sur faute; non contens de molester, d'exploiter vos ouvriers, vous séduisez d'innocentes jeunes filles; vous en porterez la peine. Vous avez tiré le vin, buvez-le.

M. Mérian baissa l'oreille; puis, reprenant courage, il répondit que les accusés avaient le droit d'être entendus, que M. Maresquel désirait vivement s'entretenir quelques instans avec le président du comité de la grève.

— Triste retour des choses d'ici-bas! dit Laventie en ricanant. Il y a quelques semaines, j'ai vainement sollicité l'honneur de causer avec le directeur de Fornay; il m'a fait répondre que, si j'entrais dans son cabinet par la porte, j'en sortirais par la fenêtre. C'est lui qui est aujourd'hui le solliciteur. Qu'à cela ne tienne! Nous sommes des gens qui savent vivre. Dites-lui de ma part que, s'il se présente chez moi, c'est par la porte qu'il en sortira.

— Je vous remercie en son nom de votre obligeance, reprit M. Mérian; mais je ne lui conseillerai jamais de se présenter ici. Êtes-vous sûr qu'il pourrait traverser les rues de Toulins sans y être insulté et menacé? Nous savons que les grévistes qui obéissent à vos ordres s'abstiennent de toute violence; d'autres meneurs, qui vous disputent l'honneur de les conduire, sont moins délicats que vous et moins maîtres de leurs ressentimens.

— Voulez-vous parler de cette brute de Saturnin Servoix? dit étourdiment Laventie. Et se reprenant aussitôt : — Quand je l'appelle une brute, c'est un petit nom d'amitié que je lui donne. Le pauvre garçon est de la race des héros, et les héros ont quelquefois l'esprit un peu court. Le fait est que, si M. Maresquel venait à tomber sous sa patte, je ne répondrais de rien... Vous ne savez pas, messieurs, les services que je vous rends, les peines inouïes que je me donne pour contenir les énergumènes dont se compose la queue de mon parti. Si jamais je lâchais sur vous cette meute, vous verriez beau jeu.

— Croyez que M. Maresquel ne méconnaît point les obligations qu'il vous a, qu'il rend toute justice à votre modération...

— Relative, interrompit en riant Laventie.

— Assurément; mais dans ce monde le relatif a bien son prix. Encore un coup, monsieur, ne pourriez-vous accorder un rendez-vous à M. Maresquel ailleurs qu'ici?

— A quoi bon? répliqua-t-il. Que gagnerait-il à me voir?.. Ah! monsieur Mérian, si je m'avisais de transiger sur un seul point, il n'y aurait pas assez de pierres dans ce pays pour me lapider. Qu'il se soumette à son sort! La résignation et la philosophie adoucissent tous les malheurs. Au surplus, s'il a quelques propositions fermes à me faire, qu'il vous charge de me les apporter demain à trois heures dans la séance du comité. C'est tout ce que je peux faire pour lui être agréable.

A ces mots, il se leva et fit comprendre par un geste au chef de service que l'audience avait assez duré, qu'il le priait de se retirer.

— Nous les tenons, dit-il à Olivier, dès que M. Mérian fut sorti. Nous les tenons, ma vieille branche. Après s'être soumis, ton Maresquel aura l'amer chagrin de se démettre.

M. Mérian revint à l'heure dite. Il fut introduit dans le local où se réunissait le comité de la grève et admis aux honneurs de la séance. Les ouvriers qui composaient cette sorte de directoire alliaient dans une juste mesure le sentiment de l'importance de leur personnage à la déférence qu'ils devaient à leur chef, et tout à la fois ils étaient fiers et modestes. Religieux observateur des formes parlementaires, Laventie ne décidait rien sans consulter son conseil, et il persuadait à se partenaires qu'il se gouvernait par leurs avis quand il n'en faisait qu'à sa tête. M. Mérian commença par déclarer qu'en tout état de cause M. Maresquel était résolu à se démettre, que, cette irritante question personnelle, qui était le plus grand obstacle à un accord, se trouvant ainsi résolue d'avance, il ne restait plus qu'à discuter les autres, qu'avant de résigner ses fonctions, le directeur de Fornay se faisait un devoir d'obtenir pour la compagnie des conditions équitables, qu'il y allait de son honneur et qu'il comptait sur le bon vouloir des ouvriers, sur leur esprit de justice et de conciliation pour arriver à une entente. Le débat s'engagea et ne tarda pas à s'échauffer. Le chef de service argumentait avec douceur, mais avec entêtement; il était subtil, ergoteur. Accordant tout en principe, il reprenait dans le détail toutes ses concessions. Laventie finit par s'impatienter; il déclara qu'on battait l'eau et proposa de lever la séance.

M. Mérian le prit à part et lui dit: — Excusez-moi, monsieur; je suis enchaîné par mes instructions.

— Je n'ai garde de vous en vouloir. Vous êtes, monsieur Mérian, un excellent avocat; mais les avocasseries font perdre un temps précieux, et nous sommes fort ménagers du nôtre. Croyez-moi, allez-vous-en et ne revenez pas. Nous discuterions avec vous deux mois durant que nous ne serions pas plus avancés que le premier jour.

— Il est certain, répondit l'autre, qu'en une demi-heure d'en-

tretien tête à tête avec M. Maresquel, vous feriez beaucoup plus de besogne. Il m'a témoigné de nouveau son désir de causer avec vous soit ici, soit à Fornay.

— Pas ici, repartit vivement Laventie, et vous savez pourquoi. Vous m'avez fait hier l'honneur de me dire que M. Maresquel ne traverserait pas impunément les rues de Toulins. Il y fait trop chaud pour lui, il s'y brûlerait les pattes, et on s'en prendrait à nous. Je n'ai pas les mêmes raisons que vous de m'intéresser à sa sûreté, mais notre force est dans notre bon droit et dans la correction de notre conduite, et je n'entends pas qu'on nous fasse sortir de la légalité par des provocations... Bon Dieu ! s'il ne tenait qu'à moi, je lui ferais le plaisir d'aller le voir à Fornay, ce pauvre homme ! On ne refuse pas certaines petites douceurs aux condamnés à mort.

Puis, élevant la voix : — Mes amis, M. Maresquel, qui n'ose pas sortir de Fornay, serait bien aise d'y recevoir ma visite et de causer quelques instans avec moi. M'autorisez-vous à accepter sa gracieuse invitation, ou y voyez-vous quelque inconvénient ?

Il s'éleva à ce sujet un second débat encore plus bruyant, plus orageux que le premier. Tout le monde parlait à la fois, les uns disant oui, les autres non. Le président secoua violemment sa sonnette, et dès que le silence se fut rétabli, M. Mérian en profita pour assurer au comité que la proposition de M. Maresquel ne cachait aucune embûche.

— Messieurs, dit-il, ne nous faites pas l'injure de croire que si M. Laventie se présentait à Fornay, il pourrait y courir quelque danger. Au surplus, s'il vous faut un otage, disposez de moi.

— Ces messieurs vous répondront peut-être, lui repartit Laventie avec un sourire indulgent, que votre tête et la mienne n'ont pas exactement le même poids, que nos enjeux ne seraient point égaux. Mais du moment que vous semblez suspecter mon courage, je tiens à vous prouver que je ne m'effarouche pas facilement. Veuillez dire à M. Maresquel que demain, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, je me présenterai dans sa caverne.

Dès que M. Mérian se fut retiré : — Mes amis, reprit-il, vous savez que je ne m'engage jamais que sous la réserve expresse de votre approbation. Je ferai ce qu'il vous plaira; mais je vous avoue que je ne serais pas fâché de savoir ce que M. Maresquel a dans le ventre.

Cette métaphore fit une impression si vive sur le comité que les opposans renoncèrent l'un après l'autre à leurs objections, sauf Olivier, qui dit à son ami, quand il se retrouva seul avec lui :

— Tu as tort, Aristide; je t'assure que tu as tort.

— Tu crains pour ma vie, généreux jeune homme ?

— Non, mais je soupçonne M. Maresquel de te préparer un piège, de vouloir exercer sur toi quelque tentative de séduction.

A ces mots, la figure du tribun s'empourpra. Était-ce une rougeur de surprise, d'effarement ou d'indignation? S'étonnait-il qu'Olivier pût former une conjecture si étrange, concevoir une pensée si baroque, qui ne serait jamais venue à Laventie, ou éprouvait-il au contraire cette émotion qui nous saisit lorsqu'un indiscret se prend à dire tout haut quelque chose que nous nous disions tout bas? On s'émeut toujours quand on se sent deviné. Le fait est qu'il rougit jusqu'aux oreilles, après quoi il dit à Olivier :

— A ce compte, mon petit vieux, ce n'est pas pour ma vie, c'est pour mon innocence que tu trembles.

— A Dieu ne plaise! mais cette visite paraîtra suspecte à beaucoup de gens, et tes ennemis en tireront parti contre toi.

— Tu es l'homme de toutes les inquiétudes, de tous les scrupules et de toutes les peurs! riposta Laventie d'une voix aigre, et il ajouta : — J'ai dit que j'irais; j'irai.

Il avait dit qu'il irait, il alla. Le lendemain, à quatre heures sonnantes, il arrivait à Fornay. Il fit arrêter sa voiture devant la grille de l'usine, mit pied à terre, et après avoir demandé sa route au concierge, il s'avança d'un pas conquérant, sa canne de jonc à la main, le front haut, son chapeau rejeté sur le derrière de sa tête, le visage sévère, la démarche fringante, boutonné jusqu'au menton, ganté de frais et mâchonnant une fleur entre ses dents. Il eut bientôt la joie de voir se dérouler devant lui une longue enfilade de bâtimens, de hangars, d'ateliers, naguère tout bourdonnans d'une vie affairée et fiévreuse et subitement tombés en langueur. Il n'en sortait plus que des bruits intermittens, aussi lugubres que rares. La vaste cour pavée avait la mélancolie d'une ruche délaissée par ses abeilles. Il traversa cette solitude et ce silence qui étaient son ouvrage. Il avait dit à des milliers d'hommes : « Ne travaillez plus! » Ses conseils avaient été obéis comme des ordres. Cette pensée lui était douce, sa vanité d'artiste et de tribun s'y dilatait amoureusement.

Comme il approchait du pavillon du directeur, un vieil huissier, sur la poitrine duquel pendillait une chaîne d'argent, vint au-devant de lui, s'inclina respectueusement, lui fit gravir un large escalier de pierre, l'introduisit dans le cabinet de travail de M. Maresquel et, le priant d'attendre quelques instans, s'empressa d'aller prévenir son maître. Resté seul, Laventie, tenant son chapeau de sa main droite, arrondissant son bras gauche sur sa hanche, fouilla d'un œil méfiant les coins et les recoins de la grande pièce oblongue où il venait de pénétrer comme dans une forteresse prise d'assaut.

Le mobilier n'avait rien de fastueux : un secrétaire, un bureau, une table à écrire, sept ou huit fauteuils recouverts en faux cuir de Cordoue, quelques layettes encombrées de cartons, quelques rayons chargés de livres, des cartes, un plan de l'usine, c'était tout. A plusieurs reprises, il frappa du doigt contre la muraille, comme pour s'assurer qu'elle était épaisse, qu'elle ne sonnait pas creux. En face de la porte d'entrée, il y en avait une autre, plus petite; il l'entr'ouvrit et constata qu'elle donnait dans une chambre à coucher, où pour le moment il n'y avait personne. Cela fait, il enfla ses grosses joues, souffla bruyamment. Il avait l'air de se dire : Enfin, m'y voici ! Et son orgueil montait au Capitole. Cependant, comme dans le fond de l'âme, il était assez bon garçon, il lui parut que M. Maresquel était digne de quelque pitié. « Le pauvre homme! pensait-il. Certes, il doit lui en coûter. »

Le pauvre homme ne se fit pas attendre, et sûrement, il lui en coûta; il portait sur son visage la confusion de sa défaite. La foudre était tombée sur ce cèdre du Liban, qui abritait sous ses épais ombrages tout un peuple d'oiseaux et d'actionnaires. Il n'avait plus le verbe haut, ni le sourcil insolent. Ce n'était plus ni le chef d'empire, le maître dur, foulant les petits sous son talon, ni l'homme des plaisirs faciles et sans lendemain, le sultan qui n'avait que la peine de jeter le mouchoir et qui, joignant l'orgueil des oublis à l'ivresse des caprices, balayait de son cœur chaque matin ses amours d'une nuit.

Courbé sous le poids de son désastre, il traversa la chambre d'un pas incertain, le front bas. Il essaya pourtant de se faire une contenance et il dit avec un sourire pâle :

— Monsieur, vous voyez un vaincu; soyez généreux.

Attirant un fauteuil à lui, Laventie y installa sa corpulente personne, tambourina une diane sur son chapeau à haute forme, dont il avait coiffé l'un de ses genoux, et répondit :

— Inflexible sur les principes, indulgent à l'égard des hommes et incapable d'insulter au malheur, voilà mon caractère, et convenez, monsieur, qu'on n'attend pas tant de savoir-vivre et des sentimens si délicats d'un saltimbanque, d'un petit sauteur, d'un polichinelle limousin.

M. Maresquel l'arrêta aussitôt par un geste suppliant.

— Ah! de grâce, ne m'accablez pas; j'ai été assez puni de ma méprise et de mon mépris. Savez-vous, monsieur Laventie, que vous êtes un terrible homme? Vous n'avez pas seulement l'éloquence qui tour à tour transporte ou contient les multitudes, vous possédez tous les talens d'un chef de parti, le don de l'organisation, le génie de la politique. J'ai appris trop tard à mon dam qu'il n'est pas bon de se jouer à vous.

Les narines gonflées, Laventie humait cet encens. Le vague sourire qui errait sur ses lèvres signifiait : « Eh ! oui, notre petit Laventie n'est pas une bête. » La flatterie est la seule monnaie que nous acceptions d'où qu'elle nous vienne, sans la retourner.

— Monsieur Maresquel, répliqua-t-il, vous faites la part trop belle à mon éloquence et au peu de talent que je puis avoir. Si j'ai gagné mon procès, c'est que le bon droit a toujours le dernier mot et que vous vous étiez mis dans vos torts... jusque-là, voyez-vous.

Et il promenait sa main gauche à deux pouces au-dessus de sa tête. Si dures que fussent ses paroles, il y avait tant de bénignité dans son regard que M. Maresquel se sentit tout réconforté. Quittant son air d'accablement :

— Oui, je m'étais mis dans mes torts, mais je connais quelqu'un qui m'avait aidé à m'y mettre... Quel piège vous m'avez tendu ! que j'y suis sottement tombé ! et quel usage vous avez su faire de cette Colette ! En bonne foi, convenez que cette vierge immaculée, cette Jeanne d'Arc, n'est qu'une gourgandine.

— Monsieur, répondit sèchement Laventie, je suppose que nous ne nous sommes pas réunis pour discuter ensemble les vertus de Mlle Colette Vualin et les chances qu'elle pourrait avoir d'obtenir sa canonisation.

— Ah ! ne vous fâchez pas ou je suis un homme perdu. Je cherchais à me concilier l'indulgence de mon juge en lui témoignant la sincère admiration qu'il m'inspire, — car enfin mon sort est dans vos mains... Monsieur Laventie, vous êtes-vous assuré qu'il n'y avait pas de chausse-trape sous votre fauteuil ? Si elle venait à s'ouvrir, la grève y disparaîtrait avec vous.

— Je suis bien tranquille, repartit le tribun, sans se donner la peine de regarder sous son fauteuil. Si, pour votre malheur, je laissais ici un seul de mes cheveux, ce soir des torches vengeresses mettraient le feu aux quatre coins de Fornay. Ce serait une solution comme une autre, mais ce n'est pas celle que je préfère... Passons, arrivons au fait. Vous aviez quelque chose à me dire ?

— Assurément, et sans doute vous m'avez deviné.

— Je ne devine jamais, monsieur ; je n'ai pas l'habitude d'épargner aux gens l'embarras de s'expliquer.

— Allons, puisqu'il le faut, je m'explique. Je tenais à vous voir parce que j'avais à vous dire certaines choses que personne ne vous aurait dites aussi bien que moi... M. Mérian vous annonçait hier que j'avais accepté sans réserve le premier article de votre programme, que j'étais prêt à me démettre... Vous n'en avez rien cru.

— Je l'ai cru, monsieur Maresquel, et je regrette de m'être trompé, car c'est un article sur lequel nous ne transigerons jamais. Vous ne sauriez imaginer l'aversion, la haine,.. à quel point,

hommes, femmes, enfans, toute cette population... Mais je m'abstiendrai de toute parole trop dure, et je vous dirai seulement que vous ne vous faites pas une idée juste ni même approximative de l'impopularité dont vous jouissez.

— A qui la faute? Vous y êtes bien pour quelque chose. Voilà plus de trois semaines que chaque soir vous me décochez de si cruelles épigrammes, que vous tracez de moi des portraits si noirs...

— C'est le jeu de la guerre, interrompit Laventie en souriant. Puis, d'un air tout à fait grave et d'une voix creuse : — Que voulez-vous, mon cher monsieur? je vous peins tel que je vous vois. Depuis ma plus tendre jeunesse et j'oserai dire dès mon enfance, j'ai fait mon serment d'Annibal, j'ai juré de me vouer tout entier, corps et âme, à la défense des opprimés, de combattre sans relâche et sans merci la nouvelle féodalité, les hauts barons de la finance et de l'industrie, de revendiquer contre eux les droits impérissables de la sainte égalité, de la sainte fraternité...

M. Maresquel s'enhardit jusqu'à l'interrompre à son tour. Avec un accent de reproche :

— Ah! monsieur Laventie, me prenez-vous donc pour une réunion publique?

Et comme l'autre se récriait : — Vous êtes un homme de tant d'esprit! poursuivit-il sur un ton d'humilité câline. Avouez-moi entre quatre yeux que le peuple est un méchant animal et que les barons de l'industrie... Ah! monsieur Laventie, vous m'avez traité bien souvent de pourri. Eh! oui, je le suis un peu, j'en conviens. Mais convenez que vous-même, vous avez peine à concevoir le bonheur sans un peu de pourriture... Oh! si peu que rien, encore vous en faut-il un peu. Les fruits trop verts maillent sous la dent... Vous avez infiniment d'esprit, monsieur Laventie; convenez que dans le fond de l'âme vous êtes aussi radical que moi.

— Vous plaisantez fort agréablement, répliqua Laventie avec hauteur, et je m'en étonne, car il me semble que votre situation n'a rien de plaisant.

— Il n'est que trop vrai; mais à tort ou à raison, je me permets de compter sur vous. Après avoir été mon juge, vous serez mon sauveur. Vous m'avez fait dire par M. Mérian qu'une sage philosophie adoucit les malheurs. Hélas! je ne suis pas un sage et la philosophie ne me consolera jamais de rien. Je vous le confesse sans vergogne, j'ai toujours préféré à la consolation le bonheur, même avec un peu de pourriture, et charité bien ordonnée commençant par soi-même, je suis tout disposé à vous faire les plus larges concessions sur ce qui concerne les intérêts de la compagnie, mais je serais un maître cuistre ou le roi des naïfs si je faisais litière de mes petits intérêts personnels... Aidez-moi à conserver ma place et

je transige sur tout le reste. Vous voyez si je crains de me compromettre, si je manque de franchise, jusqu'où va ma confiance en votre discrétion.

— J'en suis flatté, monsieur, très flatté, et votre franchise est vraiment admirable. Mais à quoi peut-elle vous servir? Quand j'essaierais de vous tendre la perche, eh! bon Dieu! mon comité tout entier me conspuerait.

— Allons donc, monsieur Laventie! c'est vous qui plaisantez. J'ai toujours pensé que le métier d'un gouvernement est de gouverner, et je crois que nous ne nous en privons ni l'un ni l'autre. Mon conseil d'administration ne se compose guère que d'imbéciles; je leur fais faire à peu près tout ce que je veux. Vous êtes un bien autre homme que moi, et vous menez vos imbéciles à la baguette.

— C'est ce qui vous trompe, repartit Laventie. Il y a entre vos imbéciles et les miens cette importante différence que les miens sont ingouvernables.

Et il se souleva sur son fauteuil, comme s'il se disposait à partir.

— Que vous êtes pressé! s'écria M. Maresquel, en joignant les mains et penchant la tête avec une grâce toute féline. Accordez-moi quelques instans encore. N'êtes-vous pas bien ici?

— M. de Bismarck, répondit-il, disait un jour à M. Thiers: « Il est doux de se retrouver tête à tête avec la civilisation. » Vous attendez de moi le même compliment, monsieur Maresquel?

— Mais oui. Ne sommes-nous pas, vous et moi, des civilisés, des gens d'esprit, des hommes d'affaires? Comment n'aurions-nous pas, quoique ennemis jurés, quelque plaisir à causer l'un avec l'autre? On s'entend si bien entre hommes d'affaires!

— Je ne me fâche pas, mais je m'en vais, riposta Laventie.

Pourtant, il ne s'en alla pas. S'adossant à la cheminée, il déboutonna sa redingote, passa sa main gauche dans l'échancrure de son gilet, fourra sa main droite dans la poche de son pantalon. Il ne disait rien, mais il avait l'air de dire: J'attends et je ne vois rien venir.

— Quand je songe, reprit M. Maresquel, qu'un homme de votre taille, de votre envergure, est venu s'échouer à Toulins et qu'il y emploie tristement ses journées à raisonner avec des sots, à les persuader!..

— Dur métier, murmura Laventie, et il faut avouer qu'un joli petit despotisme a du bon.

— C'est mon opinion bien sincère. Voyez comme il nous est facile de nous entendre! Il est vrai que votre dur métier a ses douceurs. Eh! par exemple, vous avez la ressource d'échanger quelquefois vos pensées avec notre ami le petit Olivier Maugant.

— Ce n'est pas un aigle.

— Vous avez aussi la joie de vous chamailler avec l'illustre Saturnin.

— Saprelotte! quelle brute! s'écria Laventie, devant qui on ne pouvait prononcer ce nom sans le faire bondir.

— Une brute, quand il n'est pas un héros.

— C'est souvent la même chose, et le martyr, c'est moi.

— Oh! bien, mon cher monsieur, dit M. Maresquel, si vous êtes un martyr, j'ai quelque droit à passer pour un saint. Allons, calomniateur que vous êtes, péchés de la parole, péchés de la chair, mettons tout cela dans le même sac et signons bien vite notre petit contrat.

— Enfin! pensa Laventie, qui répondit en se raidissant : — De quel contrat voulez-vous parler, je vous prie?

— Ne m'avez-vous pas promis?..

— Je n'ai rien promis du tout.

— Mais oui, mais oui, monsieur Laventie, et comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, une fois sûr de rester en place, j'oblige mon conseil à transiger sur tous les points, et la grève est finie dans trois jours, et dans trois jours vous rentrez en triomphateur à Paris, où vous direz à vos amis les intransigeans, qui ne vous aiment guère : « Ce haut baron de l'industrie, ce terrible Maresquel, je l'ai amené à composition, je lui ai rogné les griffes et les dents, elles ne repousseront pas... »

A ces mots, posant ses deux coudes et son menton sur sa table à écrire, il regarda le tribun dans le blanc des yeux et lui dit :

— Voyons, monsieur Laventie, combien vous faut-il?

Laventie tressaillit et rougit comme la veille; mais, cette fois, ce n'était pas une rougeur d'étonnement. Il avait prévu le tour que prendrait l'entretien, la proposition qu'on lui ferait, et il avait eu le temps de préparer sa réponse. Il estimait qu'en politique il suffit d'être honnête homme, qu'on n'est pas tenu d'être une honnête fille, et il comprenait parmi les honnêtes filles les benêts, qui, dans la candeur de leur innocence, négligent leurs affaires en faisant celles de leur prochain et s'occupent de lui procurer du plaisir en oubliant de s'en procurer à eux-mêmes. Il avait beaucoup médité sur ces matières, il savait exactement où finit la vertu et où commence la bêtise. Il s'était dit : — « Je serais un drôle si, trahissant la confiance de mes grévistes, je m'arrangeais avec M. Maresquel à leurs dépens; mais je ne suis pas un drôle et je ne suis pas non plus un benêt. Du moment que j'obtiens pour eux tout ce qu'ils ont le droit de réclamer, le reste ne regarde que moi. J'ai dépensé à leur service beaucoup de temps et beaucoup de voix, il est juste qu'on m'indemnise de mes frais. Si l'homme de Fornay s'avisait de revenir sur ses concessions, j'en serais quitte pour lui rendre son

argent ou pour le verser dans la caisse de la grève, au nom d'un généreux inconnu. » Toutefois, la façon brusque et brutale dont M. Maresquel venait d'aborder la question lui parut inconvenante, et sa pudeur s'alarma. Il s'écria, rouge d'indignation :

— Monsieur, pour qui me prenez-vous? Croyez-vous donc que je sois de ces hommes qu'on achète?

— Pour qui je vous prends? Pour un homme d'infiniment d'esprit, s'empressa de répondre M. Maresquel, et quant à vous acheter, ah! le gros, le vilain mot! Quels que soient les honoraires qu'on lui paie, on n'achète pas son avocat, pas plus qu'on n'achète un directeur d'usine en lui allouant des appointemens. Il est vrai que ce cas-ci a quelque chose de tout particulier : le procureur-général qui avait requis contre moi veut bien se charger lui-même de ma défense. Cela se trouve fort bien; qui peut connaître mieux que lui le fort et le faible de ma cause?.. Eh! mon Dieu, je ne vous demande pas de vanter mes vertus, de vous porter garant de ma modestie ou de ma chasteté. Mais vous plaiderez les circonstances atténuantes, vous alléguerez à votre comité que vous m'avez vu, que vous avez été touché de ma contrition, que je ne suis pas si diable qu'on me fait, que le malheur m'a assoupli, que je suis disposé à racheter mes torts, à regagner par mes complaisances le cœur de mes ouvriers, qu'au demeurant, bourgeois pour bourgeois, je ne suis pas pire qu'un autre et que mon successeur ne vaudrait guère mieux que moi, qu'il pourrait même arriver que par miracle on perdît au change...

— Vous vantez mon éloquence, interrompit en riant Laventie. La vôtre vaut la mienne.

— A la condition que je l'appuie d'argumens sonnans... Cher monsieur, voulez-vous trente,.. quarante,.. cinquante mille francs?

Au premier de ces chiffres, Laventie détourna la tête en grimaçant, comme un homme qu'on insulte par des propositions dérisoires, indignes de lui; au second, il fit une moue dédaigneuse; au troisième, il remarqua avec quelle facilité l'enchère montait, et sa figure s'épanouit.

— Faites attention, mon cher monsieur Maresquel, reprit-il, que votre cause est détestable et votre dossier bien compromettant. Quel paquet de linge sale à laver! Votre blanchisseuse aura bien du mal...

— Que Dieu bénisse ma blanchisseuse! répliqua M. Maresquel; mais elle est âpre en affaires comme un procureur... Que dirait-elle de soixante mille francs?.. Faut-il aller jusqu'à soixante-quinze mille?

— J'ai du goût pour les chiffres ronds, dit Aristide en se décidant à franchir le saut. Mettons-en cent mille.

M. Maresquel se récria; la somme lui semblait forte. Il demanda un rabais jusqu'à ce que Laventie écœuré s'écria :

— Allons, monsieur, exécutez-vous en galant homme et ne portons pas dans les grandes affaires l'esprit des petites. Trêve de marchandage! Vous ne sauriez croire combien une discussion de ce genre me paraît nauséabonde, m'agace les nerfs... Cent mille francs, c'est mon chiffre et je m'y tiens.

Le menton dans la main, les yeux au plafond, M. Maresquel semblait hésitant, perplexe :

— Vraiment, vous ne m'avez pas trompé, monsieur, dit-il enfin ; vous êtes inflexible sur les principes; mais, en conscience, vous m'en demandez trop.

— A votre aise! dit Laventie d'un ton rogue. Les pourparlers sont rompus, nous allons reprendre les hostilités.

— Oh! j'en sens bien les conséquences... Accordez-moi vingt-quatre heures de réflexion.

— Pas une minute! répondit-il.

Et là-dessus, il s'achemina lentement vers la porte, dans l'espérance que M. Maresquel se raviserait et le retiendrait par le pan de sa redingote. Mais M. Maresquel ne se ravisa pas et se contenta de le reconduire jusque sur le palier. Là, il passa sa langue sur ses lèvres comme une fouine qui vient de saigner un poulet. Puis, s'inclinant jusqu'à terre :

— Monsieur Aristide Laventie, dit-il, ma pourriture salue la vôtre!

En traversant la cour de l'usine pour regagner sa calèche, le tribun avait l'air désenchanté, déconfit, et une sourde inquiétude lui travaillait le cerveau : « M'aurait-il joué un tour de sa façon? pensait-il. Ma foi! je ne serais pas trop surpris de lire demain dans *l'Impartial* de Veyron un compte-rendu de notre colloque. Peste! il s'agit de prendre les devans. Que peut son témoignage contre le mien?.. Ah! mon bon homme, tu veux la guerre, tu l'auras. »

A peine fut-il arrivé à Toulins, il dîna précipitamment et se rendit aussitôt à la réunion publique, qu'il avait convoquée pour huit heures.

XXIV.

Jamais l'affluence n'avait été si grande que ce soir-là; des grévistes qu'on ne voyait jamais au Lion d'or étaient accourus en hâte et occupaient les premières places, au vif déplaisir des habitués, qui durent s'accommoder des dernières. Une demi-heure avant l'ouverture de la séance, la salle était bondée de monde, et ce monde était bruyant, agité, houleux. Il y avait là des gens qui savaient des nouvelles et agitaient dans leur esprit des pensées qu'ils n'avaient

garde de dire tout haut, et les autres se demandaient : « A quoi pensent-ils? » Comme les grands seigneurs en voyage, les événemens envoient devant eux des courriers pour annoncer leur arrivée. On devine souvent à de mystérieux indices qu'il se passera quelque chose. Les becs de gaz eux-mêmes participaient à l'émotion générale. Par instans, ils jetaient de grandes flammes jaunes, et tout à coup ils pâlissaient, semblaient prêts à s'éteindre, comme offusqués par l'épaisse fumée que dégageaient les pipes.

Le comité fit son entrée par une petite porte de derrière et prit place sur l'estrade, autour d'une table ovale. Dans les premiers temps, les ouvriers qui le composaient avaient l'air gauche, emprunté, comme un homme affublé d'un habit qui n'est pas fait pour lui. Ils s'étaient bien vite formés ; quelques jours d'exercice leur avaient suffi pour acquérir l'entente et la pratique de leurs nouvelles fonctions, et ils s'en acquittaient avec tant de plaisir qu'ils désiraient que la grève fût éternelle, ayant pris en dédain tout autre genre de besogne. Il y a dans l'homme, à quelque classe qu'il appartienne, un goût naturel pour les bureaux; c'est un des caractères qui le distingue de toutes les variétés de la gent animale. L'un des vice-présidens, à qui Laventie cédait presque toujours le fauteuil dans les assemblées publiques, ressentait une si tendre affection pour sa sonnette qu'il l'eût portée volontiers tout le jour pendue à son cou. Si on lui avait demandé sa définition du paradis, il eût répondu que c'est un endroit où quelqu'un préside avec joie des gens ravis d'être présidés. Le malheur est que chacun voudrait avoir son tour, et ce n'est pas ainsi qu'il l'entendait.

Ce soir-là, il eut besoin de toute son autorité et il dut recourir fréquemment à sa sonnette pour calmer les cerveaux échauffés, pour avoir raison des conversations particulières, des propos amers ou piquans que s'adressaient des voisins qui ne s'aimaient pas et d'un brouhaha prêt à dégénérer en tumulte. Cependant, quand il eut annoncé que le citoyen Laventie, qui venait d'apparaître, apportait à l'assemblée des nouvelles et se proposait de lui faire d'intéressantes communications, le silence se rétablit par degrés dans tous les coins de la salle. Laventie se rendait facilement maître de ses émotions, de ses contrariétés. Quelque chagrin qu'il eût ressenti de sa déconvenue, jamais il n'avait semblé si sûr de lui-même et des autres. Après avoir échangé de fraternels sourires avec tous les membres du bureau, il traversa l'estrade en se dandinant, s'avança jusqu'à la barrière à balustre qui la terminait et dont il étreignit de sa main droite la tablette de bois. Puis, rejetant sa tête en arrière, la poitrine bombée, il parcourut du regard toute l'assistance, où il reconnut aussitôt avec moins d'étonnement que de plaisir de nombreuses barbes de boucs mêlées à ses brebis. Il en inféra

que les saturniens ne s'entendaient plus, que le parti du fou furieux s'affaiblissait de jour en jour par de nouvelles zizanies et de nouvelles défections, que, regrettant la houlette du vrai berger, les boucs rentraient l'un après l'autre au bercail.

Après avoir toussé et avalé une pastille pour s'éclaircir la voix, il commença en ces termes :

— Mes chers amis, notre cher et respecté président a dit vrai, je vous apporte des nouvelles. Je me propose de vous raconter un incident étrange, bizarre, qui vous prouvera qu'il faut s'attendre à tout dans ce monde et qu'il n'est rien, absolument rien dont un bourgeois ne soit capable... Oui, mes amis, c'est une chose bien étonnante que la tête d'un bourgeois. C'est un jardin dont la terre est particulièrement propice à la culture des plantes vénéneuses. Il y pousse des idées à la fois si répugnantes et si saugrenues qu'elles ne nous viendraient jamais à nous autres, candides ouvriers des mines ou des laminoirs, de la plume ou de la parole. Mais la surprise que je vais vous causer ne vous sera point désagréable. Vous verrez à quelles extrémités en est réduit votre ennemi, à quels expédiens il est obligé de recourir et combien j'ai raison de vous répéter sans cesse que votre union, votre admirable fermeté triompheront avant peu de tous les obstacles, de toutes les résistances, de tous les mauvais vouloirs, de toutes les obstinations. Soyons plus patiens que la patience bourgeoise, plus têtus que l'entêtement bourgeois, et la victoire nous est assurée.

Tout bruit avait cessé. Les regards étaient fixés sur l'orateur ; on l'écoutait bouche béante, on buvait ses paroles.

— Vous savez, mes amis, reprit-il, que l'homme de Fornay nous avait dépêché un ambassadeur pour nous témoigner son désir de s'entretenir avec moi et de me faire connaître les concessions qu'il était disposé à nous faire. Notre comité s'est partagé sur la question de savoir si je devais accepter cette invitation. Quelques-uns d'entre nous soupçonnaient un piège et craignaient que je ne sortisse pas vivant de la caverne du léopard. En vérité, votre tyran me ferait par trop d'honneur s'il affectait d'en vouloir à mes jours. Ce serait de sa part une insigne flatterie ; comment pourrait-il mieux me témoigner l'importance qu'il attache à ma médiocre personne ?.. Je vous l'ai dit souvent, il n'est point d'homme nécessaire, et, si je venais à disparaître, vous auriez bientôt fait de me remplacer.

Il s'attendait qu'on allait protester, mais on était curieux de ce qui allait venir, et, pour épargner le temps, personne ne protesta. Il fit comme si on protestait, et il poursuivit en s'animant :

— Non, mes amis, ne croyez pas que je vous sois nécessaire.

Vous savez qui étaient les Gracques, vous m'avez permis de vous parler quelquefois de ces grands ancêtres de la liberté. Quelqu'un dont je crains de gâter les paroles en vous les répétant a dit que, quand périt le dernier des Gracques sous les coups des patriciens, il lança avant d'expirer un peu de poussière vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs, et que de cette poussière naquit Marius, qui abattit à jamais l'insolence de l'aristocratie romaine. Eh bien! s'il m'arrivait malheur, je trouverais sans peine un Marius pour me venger. « Ah! disais-je à mes amis, que me parlez-vous de danger? En est-il un seul que nous refusions de braver, vous et moi? Notre cœur, notre vie sont au peuple; il a le droit de disposer de nous. » Mais je ne veux pas me faire plus brave que je ne suis, je ne croyais pas au danger, et j'avais raison de n'y pas croire, puisque me voilà... Eh! vraiment, je suis heureux d'être allé à Fornay, et j'aurais voulu vous y conduire tous. C'est un cimetière, c'est une terre des morts que Fornay. Dans ce monde si bruyant, si animé quand vous l'habitiez, c'est à peine si on rencontre çà et là quelques fantômes errant comme les âmes du purgatoire, et l'herbe commence à y pousser entre les pavés. Mais, de toutes les rares figures qu'on y peut rencontrer, la plus triste, la plus ravagée, la plus morne est sûrement celle de votre ancien patron. Ah! mes amis, soyez justes pour lui, il faut qu'il vous aime terriblement, cet homme, puisqu'il ne peut se passer de vous. Il vous regrette, il vous appelle, il est prêt à vous ouvrir ses bras. J'ai essayé vainement de le consoler; il m'a déclaré qu'il préfère le bonheur à la consolation, et que son bonheur serait de vous voir. « Rendez-les-moi! » s'est-il écrié en pleurant... Oui, il se fait quelquefois des miracles. Je le jure par tous les crocodiles d'Égypte, j'ai vu des larmes dans les yeux de M. Maresquel!

Comme un feu de file mal exécuté, quelques maigres applaudissemens se firent entendre çà et là, réprimés par des *chut!* impérieux. Laventie pensa que ses auditeurs lui en voulaient de tenir leur curiosité en suspens. Il ne se pressa pourtant pas de les satisfaire. Il réglait à son gré les allures de son éloquence et réservait pour la fin les temps de galop, les mouvemens hâtés et fiévreux. Il n'en était encore qu'à l'*adagio* de sa sonate, et, sans précipiter son débit, après s'être tamponné le front avec son mouchoir :

— Je l'ai donc vu, continua-t-il, cet homme terrible, qui ne l'est plus; j'ai causé pendant près d'une heure avec lui. Vous croyez le connaître, mes amis; vous ne le connaissez pas. Devinez, je vous prie, de quoi il s'est avisé... Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille... Mais non, ne cherchez pas, je vous défie de deviner... Nous vivons ensemble depuis plusieurs semaines. Il n'y a personne ici qui n'ait lu dans mon cœur, dans ce cœur qui ne bat

que pour le bonheur du peuple et pour la délivrance des opprimés. Il n'y a pas ici une main qui n'ait pressé cent fois la mienne, et vous savez si elle est loyale, la main que voici! Je ne crains pas de vous la montrer. Ce n'est pas une main de bourgeois, elle n'a jamais trempé dans de sales intrigues, dans les corruptions, dans les pourritures de ce monde. Et pourtant, M. Maresquel s'est avisé... Vraiment, j'ose à peine vous le dire, tant je rougis pour lui. On peut acheter beaucoup de choses; on peut acheter du pain, on peut acheter de la terre, et, paraît-il, on peut acheter aussi certains hommes, certaines consciences. Mes amis, M. Maresquel a cru que j'étais un de ces hommes, une de ces consciences qui se vendent et qui s'achètent. Oui, si inconcevable que cela vous semble, rien n'est plus vrai, M. Maresquel s'était mis en tête de m'acheter. Oh! rendons-lui justice, il s'est conduit en galant homme, il a daigné s'en remettre à moi, il m'a autorisé à faire moi-même mon prix... Oui, il m'a dit tout crûment : « Combien vous faut-il? Voulez-vous soixante mille francs? En voulez-vous quatre-vingt mille?.. » Eh bien! mes amis et mes frères, savez-vous ce que je lui ai répondu?

Avant qu'il pût continuer, une voix grêle et chevrotante, mais qui portait, cria du milieu de la salle :

— Vous lui avez répondu : « Monsieur Maresquel, ce n'est pas assez. »

A ces mots, la tempête qui couvait éclata. Les gens assis s'étaient levés brusquement, toutes les têtes se penchaient vers l'insolent qui avait proféré ce propos inouï, énorme, monstrueux; on l'interpellait, on se bousculait pour mieux le voir. Laventie avait bondi sous l'outrage.

— Je cède mon tour de parole à l'interrupteur, s'écria-t-il à pleins poumons. Qu'il monte sur cette estrade; je serai bien aise de contempler de près son visage de mouchard.

L'interrupteur quitta sa place, s'engagea dans un couloir, et, travaillant des coudes, se fraya péniblement un passage jusqu'à l'estrade. Malheureusement pour Laventie, c'était un ouvrier des laminoirs, nommé Constantin Grillet, qu'on pouvait considérer comme un dangereux fanatique, comme un cerveau brûlé, mais qui n'avait pas la figure d'un mouchard. Séide de Saturnin et ayant un goût prononcé pour les écritures, le sous-tribun l'avait récompensé de son zèle en le nommant son secrétaire. Ses manières étaient douces autant que ses opinions étaient violentes. A la fois très passionné et très flegmatique, les regards furibonds que lui jetait Laventie ne le troublèrent point. Il s'approcha de la balustrade, et sur le ton posé, monotone d'un notaire qui donne lecture

d'un acte de vente ou d'un contrat de mariage, il entama un long récit, qu'il eût mieux fait d'abréger.

Il résultait de ses explications que M. Maresquel avait averti Saturnin Servoix qu'il devait avoir dans la journée une conférence avec le citoyen Aristide Laventie. Du même coup, le tyran avait proposé au sous-tribun de lui déléguer deux hommes de confiance qu'il mettrait à même de tout entendre sans être vus. Saturnin avait accepté cette proposition et choisi pour ses mandataires Constantin Grillet et un mineur, nommé Longepied. Ils s'étaient rendus secrètement à Fornay, où M. Maresquel les avait fort bien reçus. Grillet entra à ce sujet dans d'oiseux détails qui ne faisaient rien à l'affaire. Il se crut tenu d'apprendre à l'assemblée qu'on leur avait offert un doigt de vin de Madère et un biscuit; que lui, Grillet, avait refusé d'y toucher, que Longepied avait mangé le biscuit et bu le vin sans penser à mal. Ces détails inutiles, qui faisaient longueur, agacèrent l'auditoire; il s'éleva quelques protestations, quelques clameurs. Mais Grillet ne se laissait jamais interloquer; il profita du premier moment de silence pour reprendre son récit et pour expliquer qu'il y avait à Fornay, dans une pièce attenante au cabinet du directeur, un grand placard pratiqué dans toute l'épaisseur de la muraille, qu'on les avait fait entrer dans ce placard, lui et Longepied; qu'à la vérité, ils n'y étaient pas à leur aise, Longepied surtout, qui avait une taille au-dessus de l'ordinaire; mais, qu'au travers d'une cloison très mince, ils avaient pu, selon la promesse de M. Maresquel, entendre tout ou presque tout sans être vus.

— Belle invention! s'écria le président, qui ne se contenait plus. Au fait, il y a ici quelqu'un qui pourra nous renseigner. Le citoyen Olivier Maugant a habité longtemps Fornay : qu'il veuille bien nous dire s'il a jamais vu ce fameux placard.

— Je l'ai vu, répondit d'une voix sourde Olivier, aussi sombre qu'une nuit sans lune, et qui semblait souffrir d'une migraine qui ne venait pas de l'estomac.

Certains souvenirs ne s'effacent jamais. Comment l'eût-il oublié, ce fameux placard où un soir, dans sa première jeunesse, ses yeux ou son imagination de lycéen avaient cru apercevoir une femme qui s'y était précipitamment blottie, en laissant traîner sur une table sa marmotte en tricot à côtes? A la vérité, cela ne prouvait pas que Constantin Grillet fût un témoin digne de créance. Mais les hommes sont à la merci de leurs impressions, quoique leurs impressions ne soient pas des preuves, et les trois mots que venait de prononcer Olivier parurent tomber de si haut, que l'auditoire en fut vivement affecté. Les saturniens exultaient, les laventistes étaient déconcertés et comme saisis de stupeur. L'intrépide et opiniâtre Grillet

continua sa déposition; il rapporta que Laventie, au cours de son entretien avec M. Maresquel, avait traité Saturnin de brute et qualifié d'imbéciles les membres du comité; qu'après cela, on avait débattu les clauses du contrat, que l'homme qui ne se vendait pas ayant demandé cent mille francs, l'homme qui voulait l'acheter avait tâché d'obtenir un rabais, qu'on ne s'était pas entendu, que le marché n'avait pu se conclure.

Interrompu par des rumeurs, Grillet invoqua le témoignage de Longepied, et tout le monde cria d'une seule voix : « Où est-il? » Aussi timide que Grillet était brave, Longepied aurait voulu s'éclipser, disparaître. Il rentrait sa tête dans ses épaules, se faisait tout petit, mais il avait deux mètres de haut, et il est difficile aux géans de se cacher. On s'empara du malheureux; le happant au collet, on l'obligea de se lever, on le poussa vers l'estrade, où il fit une triste figure. Effarouché par le bruit, honteux d'être regardé par toute une salle, il passait ses gros doigts dans son épaisse tignasse, se grattait la tête et le menton, et ce fut à grand'peine qu'il balbutia quelques mots que personne n'entendit. Les uns l'acclamaient, les autres le huaient, en disant : « Il a bu le vin! il a mangé les biscuits! » L'infortuné géant réussit enfin à s'évader par la porte de derrière et tira de long, maudissant le goût funeste qu'avait Grillet pour les détails oiseux ou compromettans.

Son attitude, sa confusion, ses pénibles bégaiemens avaient paru l'indice d'une conscience embarrassée, et les laventistes, atterrés un moment par la déclaration d'Olivier, redressaient la tête. Le tribun mit à profit ce retour de l'opinion. Assis à califourchon sur une chaise, ses deux coudes sur le dossier, sa tête dans ses mains, il avait écouté sans sourciller la déposition de Grillet; les justes qu'on outrage se réfugient dans le silence du mépris. S'élançant tout à coup vers la balustrade :

— Citoyens, s'écria-t-il, on ne dira pas que ces deux hommes s'entendent comme larrons en foire. L'un a bu toute honte, l'autre a des scrupules, des pudeurs qui le gênent. Voulez-vous connaître toute ma pensée? Si Longepied a mangé les biscuits, ce n'est pas lui qui a empoché l'argent. Voyons, Grillet, soyez sincère; apprenez-nous si c'est un bon métier que celui de témoin suborné par M. Maresquel... Vous vous récriez? Vous vous indignez? Et moi aussi, citoyens, je m'indigne de mes soupçons, tant il m'est dur de penser qu'il y a parmi nous un de ces hommes qui se vendent. Non, Grillet, vous n'êtes pas un imposteur, j'aime mieux croire que vous êtes le roi des nigauds et des benêts. Je veux vous sauver, je vous tends la perche... Quand vous m'avez interrompu, j'étais en train d'expliquer à cette assemblée que M. Maresquel avait voulu m'acheter et que je lui avais répondu : « Monsieur, mettez-y le prix; il me faut

au moins cent mille francs. » Enfermé dans son placard, le sieur Grillet entendait nos paroles à la rigueur, mais il ne pouvait voir nos visages. Il faut croire que le mien exprimait une aimable gaîté, car M. Maresquel, qui n'aime pas qu'on se moque de lui, m'a reparti sèchement : « Point d'affaires, monsieur ; je ne traite que dans les prix doux... » Supposons, Grillet, que vous et votre ami Longepied veniez me dire : « Monsieur Laventie, ne sommes-nous pas des hommes intelligens? » Je vous répondrais : « Mais comment donc, mes amis? Vous êtes trop modestes. Que parlez-vous d'intelligence? vous avez l'un et l'autre un génie rare et supérieur. » C'est une figure de rhétorique qui s'appelle l'ironie et qu'on emploie selon les cas pour remettre à leur place un sot ou un insolent, un Grillet ou un Maresquel. Les Maresquel la comprennent ; les Grillet, qu'ils soient dans une armoire ou ailleurs, ne la comprennent jamais.

Cette explication parut trop subtile, le tapage redoubla. Alors transporté d'une sainte fureur, l'œil en feu :

— Ah ! citoyens, reprit-il, comme vous vous entendez à faire la joie de vos ennemis ! Et quelle fête vous préparez à l'homme qui n'a ourdi toute cette trame que pour vous priver de mes humbles services ! Certes, il ne doit pas se faire d'illusions celui qui entreprend de travailler pour la rédemption du peuple, et, en venant ici, je puis le dire, j'étais prêt à vous sacrifier et mon repos et mes plus chers intérêts. Les fatigues, les lassitudes, les soucis dévorans, le fardeau des responsabilités, les nuits blanches succédant à la fièvre des journées, j'avais tout accepté d'avance, et d'avance aussi je me résignais aux brocards, aux injures, aux criailleries des fous, qui traitent vos vrais amis d'opportunistes et de révolutionnaires en chambre. Mais qu'il vînt un jour où je serais en butte à d'infâmes et ridicules calomnies, où j'aurais à défendre ma réputation, mon honneur contre des imbéciles ou des drôles, ah ! citoyens, je ne l'aurais jamais cru, et ce calice est trop amer pour moi. Boira qui voudra, je ne bois pas. Prenez ma vie, elle est à vous ; mais mon honneur m'appartient, et je n'admets pas que personne y touche !

Il s'espaça sur ce thème, et par intervalles il mêlait les attendrissemens aux indignations. La tête douloureusement penchée, les deux bras allongés et immobiles, on eût dit un martyr cloué sur sa croix. Mais l'assistance était devenue si houleuse que ses paroles n'arrivaient plus jusqu'au fond de la salle. Renonçant à terminer son discours, il rassembla tout ce qui lui restait de voix pour crier :

— Citoyens, sans votre confiance, je suis impuissant ou plutôt je ne suis plus rien. Si je l'ai perdue, dites-le-moi, et ce soir même, je vous le jure, je partirai pour Paris.

Cette menace n'eut pas l'effet décisif qu'il attendait. Les uns

applaudirent, les autres glapissaient ou hurlaient. Le parti des saturniens s'était grossi de quelques laventistes, qui trouvaient le cas un peu louche et réclamaient un supplément d'enquête. Il s'y joignait des grévistes repentans, qui, las de souffrir, à bout d'endurance, calculaient de combien de jours le départ de Laventie hâterait le dénoûment après lequel ils soupiraient. Les membres du comité, sentant la salle mal disposée, insistaient pour qu'on remît au lendemain la suite de la discussion et le vote. Laventie exigea que son sort fût réglé sans autre délai. Il fallut se conformer à son désir. A force d'agiter sa sonnette, le président obtint qu'on se calmât un peu, et il demanda que ceux des assistans qui voulaient protester contre des imputations calomnieuses et témoigner leur attachement au citoyen Laventie levassent la main.

L'épreuve sembla douteuse ; on procéda à la contre-épreuve, et il parut que ceux qui se défiaient du citoyen Laventie étaient presque aussi nombreux que ceux qui lui conservaient leur confiance. Le président voulait qu'on recommençât ; Laventie, outré de dépit, s'y opposa formellement. Aussi bien l'assemblée avait perdu tout sang-froid; on pouvait craindre que le conflit des opinions ne se tournât en bagarre. A la clarté inégale et vacillante des lampes de gaz, symbole des inconstances populaires, les deux camps s'interpellaient, se provoquaient, et les gourmades suivaient de près les injures. Les membres du comité, groupés autour du tribun, le suppliaient de revenir sur sa résolution. Il fut inflexible; l'écume aux lèvres, il se disait las de gouverner des brutes dignes d'avoir pour chefs les mouchards de M. Maresquel.

Pour mieux leur témoigner son mépris, il voulut sortir par la grande porte, et traversant toute la salle au milieu des rixes et des bousculades, il promenait à droite et à gauche ses yeux flamboyans, qui éclataient comme des pétards. A mesure qu'il avançait le long d'un couloir obstrué, sa hautaine attitude imposait aux plus violens, les faisait rentrer en eux-mêmes. On comprit qu'il venait de s'accomplir quelque chose de grave, d'irréparable. Amis ou ennemis, l'assemblée tout entière, oubliant ses bruyantes discordes, ressentit jusque dans les moelles le frisson de l'événement. Les innocens, les simples, qui ne savent jamais ce qu'ils font, en étaient aux regrets; nombre de saturniens semblaient étonnés, décontenancés, presque honteux. Grillet seul triomphait. Bravant les menaces, les invectives dont on l'assaillait, pâle d'émotion et de bonheur, il se gorgeait de sa gloire, insolent comme un bûcheron qui vient d'abattre un chêne et qui dit à sa cognée : « Bien travaillé, ma fille! » Il n'est pas de plus grande joie pour un petit homme que de se sentir la petite cause d'une grande catastrophe.

Quand il rentra précipitamment dans sa chambre pour y faire ses

paquets, Laventie se trouva nez à nez avec Olivier Maugant, qui, accablé de confusion, avait quitté l'assemblée avant le vote. Il y a de bonnes âmes qui prennent pour elles la honte des autres. Le tribun, jetant à son ami l'un de ces regards qu'on réserve aux faux frères, aux traîtres, aux Judas Ischariot, le saisit à la gorge et lui cria :

— Sacré animal, tu ne pouvais donc pas m'avertir qu'il y avait un placard?

Olivier se dégagea de cette violente étreinte et ne répondit mot. Debout dans l'embrasure d'une fenêtre, il se remit à penser à une lettre qu'une femme lui avait écrite et qui se terminait par ces mots : « Il faut choisir entre votre Laventie et moi. » C'était Laventie qu'il avait choisi! Pendant ce temps, l'homme à la forte poigne entassait pêle-mêle, dans une grande malle, ses chemises, ses flanelles et ses hardes. Ce qui ne put entrer, il l'abandonna à qui voulait le prendre. Dès que sa malle fut pleine et qu'un garçon d'hôtel l'eut chargée sur son épaule, il sortit en disant à Olivier sans le regarder :

— Je te prie de remarquer que je m'en vais sans te toucher la main.

— Je te prie de remarquer, reprit Olivier, que je ne te demande pas de me la toucher.

C'est un grand point que de bien s'en aller, et il n'est pas d'un homme ordinaire de savoir donner bon air à son malheur et la majesté d'une victoire à ses déroutes. Laventie était de ces hommes qui conservent leur fierté dans la mauvaise fortune et qui savent s'en aller. Plus de deux cents grévistes s'étaient portés aux abords de la station pour l'arrêter au passage, pour le conjurer de ne pas les abandonner. Leur démarche lui fut sensible. Quatre ouvriers de forte taille l'ayant soulevé dans leurs bras musculeux, il adressa à la foule une courte allocution dont tous les cœurs furent émus. Il déclara qu'il y avait des insultes qu'un honnête homme ne pouvait digérer, qu'il quittait la place à ses envieux, à ses ennemis, mais qu'il abjurait tout ressentiment, toute haine, et qu'il était plus résolu que jamais à se sacrifier pour la sainte cause et pour le bonheur du peuple.

— Votre grève me paraît bien malade, dit-il en finissant; elle se relèvera difficilement du coup que lui ont porté des insensés, devenus les complices volontaires ou inconsciens de la tyrannie bourgeoise. Non, je ne veux pas croire à leur crime; je ne crois qu'à leur imbécillité... Adieu, mes amis! Ayons foi dans l'avenir et dans l'occasion, et ajournons-nous à des temps meilleurs. Comptez sur moi comme je compte sur vous.

De longues acclamations lui répondirent, et dès qu'il fut descendu

de son tréteau improvisé, on s'empressa autour de lui, on lui serrait les mains. Une vieille femme, qui s'était jointe à la manifestation, se prit à pleurer. Dans son trouble, elle s'essuyait les yeux au parement de la manche du tribun, et elle s'écriait :

— Quel amour d'homme!.. Je ne veux pas qu'il s'en aille.

Une autre consolation lui était réservée. Une jeune miss anglaise, assez jolie, et que ses lunettes ne réussissaient pas à enlaidir, était venue l'attendre sur le quai de la gare. Cette aimable personne, d'opinions fort avancées, s'était établie à Toulins dès les premiers jours de la grève, et elle envoyait à son journal des rapports où elle exaltait l'éloquence et les vertus civiques d'Aristide Laventie. Elle lui exprima toute son indignation de la scandaleuse intrigue à laquelle il succombait, et, lui offrant un bouquet de verveines qu'elle avait cueillies pour lui et qu'elle le pria de vouloir bien conserver en souvenir d'une Anglaise qui aimait les grands hommes, elle le supplia de lui laisser en retour l'un de ses gants pour qu'elle le déposât dans un coffret où elle renfermait ses plus précieuses reliques. Il lui octroya gracieusement sa demande et lui dit :

— Ah! mademoiselle, que ne peut-on transformer en jeune miss chacun des habitans de ce pays! La question sociale serait bientôt résolue.

L'instant d'après, il montait en wagon, et, seul dans son compartiment, il employa le reste de la nuit à préparer, pour *le Vengeur du peuple*, un article où il taillait des croupières d'une égale longueur au fou furieux et à l'homme de Fornay. Toutefois, quelque rancune qu'il leur gardât, il en voulait encore plus à l'innocent Olivier, et, de temps à autre, comme rongé par une idée dont rien ne pouvait le distraire, il disait à demi-voix :

— Mille culots de pipes! se figure-t-on cette espèce d'imbécile qui n'a pas su me dire qu'il y avait un placard!

XXV.

Les prédictions de Laventie devaient s'accomplir. Comme un oiseau qui a du plomb dans l'aile et qui tournoie quelques instans avant de tomber, la grève, frappée de langueur, cherchait péniblement à se survivre ; mais elle avait reçu le coup mortel, ses heures étaient comptées. La débandade ne tarda pas à se mettre dans le troupeau privé de son chef. Il n'y avait plus personne qui sût commander et prévoir, personne qui fût capable de concilier les querelles, d'imposer aux jalousies, de maîtriser les impatiences, de relever les abattemens. Un homme et une discipline, voilà le secret de toutes les révolutions heureuses, et quand l'homme vient à dis-

paraître, c'en est fait de la discipline. La séance tumultueuse où s'était joué le sort du tribun avait laissé dans les âmes de funestes impressions, des fermens de discorde et d'aigreur. On se livrait aux récriminations, stérile plaisir des vaincus; on s'en prenait les uns aux autres; on s'entre-détestait plus encore qu'on ne haïssait l'ennemi commun. Plusieurs centaines de laventistes allèrent grossir le camp des saturniens, qui les reçurent à bras ouverts. Un plus grand nombre, quoi qu'il en coûtât à leur fierté, se disaient :

— C'est une affaire ratée; nous serions bien bêtes de nous entêter.

Ces chevaux échappés, dont l'orgueil se cabrait et ruait, sentaient la lassitude leur venir; ils regardaient, la tête tendue, du côté de Fornay et se prenaient à regretter leur licou. M. Maresquel leur avait fait dire qu'il ne traiterait jamais avec la grève, qu'il attendait la reprise générale du travail pour s'occuper à loisir de leurs griefs, qu'ils eussent à s'en remettre à sa paternelle bienveillance. Sur la foi de ces incertaines promesses, les laminoirs comme les puits se repeuplaient de jour en jour.

Saturnin avait eu un transport de joie triomphante en apprenant la défaite de l'opportuniste parisien. Débarrassé de son encombrant rival, il s'était flatté que tout le monde viendrait à lui. Il présumait trop de son talent, de son importance. Il se croyait un Laventie; il n'avait pas l'étoffe du rôle. Qui sème le vent récolte la tempête; ses philippiques, aussi furibondes que monotones, eurent de fâcheuses conséquences. Quelques-uns de ses suivans accablèrent d'outrages et de coups des ouvriers qui étaient rentrés dans les puits; peu s'en fallut qu'il n'y eût mort d'homme. M. Maresquel se frotta les mains : la gendarmerie se mêla de l'affaire, une instruction fut ouverte, on opéra quelques arrestations, et, de ce jour, le parti des grévistes à outrance, déjà fort réduit, diminua encore. La grève se mourait.

L'orgueilleux Saturnin ne renonçait pas à la partie; ce titan persistait à s'imaginer qu'il aurait raison de Jupiter, de sa foudre et de son Olympe. Cependant nombre de ses fidèles commençaient à clabauder contre lui. Les idoles et les exagérations ont la vie courte, et le malheur produit les zizanies, les fureurs intestines. Le parti des saturniens se divisa en groupes, lesquels se divisèrent en sous-groupes, qui se réduisirent bientôt en poussière. Les uns en voulaient au puddleur de son insupportable arrogance. D'autres prétendaient que le plus clair des collectes servait à l'entretenir, lui et ses satellites. D'autres encore le traitaient de matamore, qui braillait beaucoup et ne faisait rien. Quelques-uns ne le trouvaient pas assez violent. Dans l'intempérance de son zèle, le fanatique

Grillet, qui avait si mal à propos reproché à Longepied d'avoir bu le vin doux de M. Maresquel, retournait contre Saturnin toutes les invectives dont celui-ci avait lardé Laventie. Il l'accusait ouvertement d'opportunisme, et, lui rompant en visière, il se mit à la tête de ceux qu'il appelait les purs. Ce parti, qui n'était pas nombreux, se composa quelque temps d'un chef et de deux sous-chefs, qui voulurent, à leur tour, passer chefs, et il n'y eut plus, en fin de compte, qu'un grillettiste, qui était Grillet. Quelques jours plus tard, cet irascible petit homme disparaissait de la scène. S'étant pris de bec avec un gendarme, qu'il menaça « de lui brûler la gueule et de lui vider le ventre, » il fut arrêté, et sa mésaventure l'ayant rendu circonspect, on n'entendit plus parler du chef des purs.

Si indigne qu'il fût de remplacer un Laventie, Saturnin était un bien autre homme que Grillet, et en dépit des défections et des clabauderies, les naïfs subissaient son ascendant, s'obstinaient à croire en lui, à prendre au sérieux ses rodomontades, ses attitudes et ses gestes de tranche-montagne. Toutefois il était trop intelligent pour ne pas sentir que ses affaires allaient mal, que la défaite se tournait en déroute. Il devenait sombre, soucieux. Le matin, à son réveil, il se rappelait sa vie d'autrefois, son four à puddler, la considération qu'il s'était acquise par l'habileté de sa main et la vigueur de son poignet, ses fatigues, où son amour-propre trouvait à se satisfaire; il se souvenait aussi de ses équipées, de ses fureurs de plaisir, des guinguettes où il promenait son insouciante folie, du bruit que faisaient ses écus en dansant dans ses poches et des cheveux presque rouges de Colette Vualin. La société où l'avait jeté sa nouvelle destinée lui procurait moins d'agrément. Elle était fort mélangée; à la réserve de quelques fanatiques sincères, elle se composait de gens suspects, un peu tarés. L'honnête homme se sent attiré vers le travail même le plus dur; il a de la peine à le bouder longtemps. Tous les bons ouvriers reprenaient le chemin de Fornay. Il ne restait à la grève que sa lie et son écume; c'était le partage de Saturnin. Son plus grand chagrin était de vivre aux crochets d'autrui et qu'on pût dire qu'il était entretenu. Par fierté, ce beau garçon, grand coureur de franches lippées, qui ne s'était jamais rien refusé, se condamnait à la portion congrue, rognant chaque jour sa pitance, sauf à se rattraper de temps à autre sur la boisson.

Par intervalles, il songeait à partir clandestinement pour aller chercher quelque part du travail et une seconde Colette. Mais on ne se dérobe pas si facilement à sa gloire, à son ivresse, à la joie de se ceindre les reins d'une écharpe écarlate, au rôle de chef de parti pérorant, gesticulant, applaudi, acclamé. Plus d'une fois,

en voyant le puddleur traverser les rues de Toulins, escorté de son état-major, les badauds avaient dit : « C'est lui ; le voilà ! » Des reporters l'avaient interrogé sur les menus détails de sa vie, des photographes l'avaient prié de poser, et miss Rives, qui, tout en admirant beaucoup Laventie, ne faisait pas fi du sous-tribun, avait sollicité la faveur de croquer son portrait pour l'envoyer à un journal de Londres. A vrai dire, elle ne lui avait pas demandé ses gants, par la raison qu'il n'en portait pas. De si doux hommages étaient délicieux à son orgueil. Renoncer à ce nectar, à cette ambroisie, impossible ! Dans ses heures de dégrisement, lorsque l'un de ses *moi* disait à l'autre : « Partons-nous pour la Belgique ? » l'autre répondait : « Je ne peux pas. » La nuit, quand il avait bu, il lui semblait que ses affaires pouvaient encore se rétablir, que la grève n'était pas finie, qu'il se produirait quelque incident, et qu'au surplus, un malheur qui porte un panache à son chapeau ou une écharpe écarlate autour de sa taille est mille fois plus enviable qu'un bonheur obscur dont personne ne parle, et qui n'a jamais vu son portrait dans aucun journal illustré.

Si Coriolan fut profondément ému de recevoir dans son camp la visite inopinée de sa mère Véturie, Saturnin Servoix ne le fut pas moins un soir qu'attablé avec quelques-uns de ses fidèles, la soudaine apparition de son père l'interrompit dans son conciliabule. C'était le seul visage dont il eût peur, et il s'arrangeait pour ne jamais le rencontrer. Après avoir poussé la porte, le vieux s'arrêta un instant sur le seuil ; puis, redressant sa taille voûtée, sans regarder ni à droite ni à gauche, il marcha droit à son fils, qui laissa retomber son verre. Il lui semblait que le vieux avait au moins six pieds de haut, qu'il était aussi imposant qu'un empereur. Personne n'a plus de droits au respect qu'un vieil ouvrier, qui, ayant peiné, pâti toute sa vie, a fini par chérir sa souffrance et qui, travaillant pour un maître, n'en connaît pas d'autre que son devoir.

Timothée posa l'une de ses mains sur la grande table derrière laquelle son fils était assis, et il lui dit, en clignant des yeux :

— Saturnin, en voilà assez ! tu n'as déjà fait que trop de bêtises. Rien n'est plus fou qu'un fou qui s'entête. Plante-moi là tous ces gens et pars pour l'Amérique ; tu en reviendras avec un magot.

Quelque vénération qu'il eût pour son père, Saturnin fronça le sourcil. Il s'indignait d'être traité avec si peu de cérémonie en présence de ses séides, qui lui parlaient chapeau bas. Froissé dans son orgueil, il répondit d'un ton brusque :

— Je n'ai pas l'habitude de lâcher les gens ; je ne suis pas un lâcheur, moi ! Quand on a commencé à se battre pour la sainte cause, on se bat jusqu'au bout. Je ne partirai pas.

Quoiqu'il fût avare de ses paroles, le vieux, pour la première fois

de sa vie, fit un discours. Son cœur était plein, sa colère déborda. Il tira son mouchoir de sa poche, en fourra un coin entre ses dents, se moucha à grand bruit et s'écria :

— Tu es bête avec tes phrases ! En as-tu fait tous ces temps-ci jour de Dieu ! A quoi espères-tu arriver ? Il était plus fort que toi, ce farceur de Paris, et on lui a fait ravaler sa salive. Tu es un fou, te dis-je. Et tout cela pour cette Colette qu'on t'a prise ! Une fille qui te grugeait. Quel débarras ! J'en ai ri dans ma barbe. Si tu avais autant de bon sens que mon pinson, tu aurais laissé cette catin à M. Maresquel ; les deux auraient fait la paire... Mais monsieur s'imagine qu'il viendra à bout des bourgeois ! Les bœufs obéissent au bouvier, quoiqu'ils aient quelquefois plus d'esprit que lui. Est-ce que tu crois par hasard que je les aime, les bourgeois ? Ce que j'aime, c'est mon puits, parce qu'il n'y a de bon que le travail, et que le travail, vois-tu, c'est la fierté, et que ceux qui vivent sans travailler, quelque métier qu'ils fassent, ne sont que des mendians déguisés... Tiens, avec ta grande écharpe rouge, tu me fais l'effet d'un comédien. On t'a applaudi, on te sifflera. Ne te laisse donc pas monter la tête et pars pour l'Amérique. Je te paierai le voyage.

— Je ne partirai pas, répliqua Saturnin, blessé au vif. Un chef n'abandonne pas son armée.

— Quel chef ! répondit le vieux. Oui, quel chef et quelle armée !.. Je ne vois ici que des drôles.

Et il daigna promener ses yeux sur l'assistance, qui le regardait en ricanant.

Les figures devinrent menaçantes. Mais Saturnin dit : « Paix ! tenez-vous tranquilles. » Il ajouta :

— Va-t'en. Tu finirais par nous fâcher.

— Tu ne veux pas partir ?

— Non.

— Bon Dieu ! qu'on est bête de parler ! se dit Timothée à lui-même.

Et crachant à terre :

— Saturnin, je crache sur toi et je crache sur eux.

A ce mot, on se leva brusquement, on se rua sur lui. Saturnin bondit par-dessus la table, se jeta dans la mêlée et, brandissant une bouteille qu'il tenait à la main, il s'écria :

— Le premier qui touche au vieux est un homme mort.

Puis il lui dit tout bas :

— Que veux-tu ? il faut boire son bouillon.

Et, doucement, le poussant par les épaules, il le reconduisait jusqu'à la porte. Mais le vieux, avec un geste de mépris :

— Oh ! ne te dérange pas, mon grand capitaine ; je saurai bien m'en aller tout seul.

Il y avait à Toulins une âme encore plus tourmentée que celle de Saturnin Servoix. Enfermé tout le jour dans sa petite chambre du Lion d'or, l'œil morne et les lèvres blanches, Olivier Maugant méditait sur sa déplorable aventure. Il était aussi malheureux qu'un homme qui, se croyant architecte, s'est bâti de ses mains une maison et la voit s'écrouler sur sa tête. Au chagrin cuisant que lui causaient l'avortement de la grève et le triomphe de M. Maresquel se joignait pour consommer son infortune le douloureux souvenir de ce Laventie qu'il avait tant aimé, et qui était indigne de son amitié. Toujours porté aux exagérations, il considérait ce jovial épicurien comme le dernier des drôles. A qui se fier désormais? Il ne voyait partout que fourbe, duplicité, mensonge et pourriture; il avait décidé que, maigres ou gras, tous les apôtres sont des farceurs. L'homme le plus éloquent de la terre n'aurait pas réussi à lui faire comprendre que si tous les partis ont leurs Laventie, ils ont tous aussi leurs honnêtes gens et même leurs honnêtes filles.

Ce qui achevait de le consterner, c'était la désolante opiniâtreté de Saturnin, les violences de ses partisans, les arrestations qui en furent la suite. Il s'imputait à lui-même et les excès commis et les peines encourues par les coupables. Il se disait : « C'est ta faute; tu l'as voulu. » Quelque pénible que lui fût cette démarche, il rompit son vœu de réclusion pour aller trouver un matin le sous-tribun, à qui il s'efforça de faire entendre raison. Il lui représenta que les violences déshonorent une cause sans la sauver; il le conjura de renoncer à une partie désespérée, de se réserver pour des temps meilleurs, de rendre leur parole à ceux qui s'étaient engagés envers lui. Saturnin et ses amis le rembarrèrent brutalement; on lui reprocha sa liaison avec Laventie, on le traita de bourgeois, de vendu ; il fut honni, bafoué, conspué, et peu s'en fallut qu'on ne lui fît un mauvais parti.

Il rentra au Lion d'or le cœur mortellement blessé. Si sévère qu'il fût pour lui-même, il lui parut qu'il y avait de l'injustice dans son malheur. Il repassa avec amertume toute l'histoire de ses fautes, il balança le mal qu'il avait souffert avec celui qu'il avait fait, et il maudit la vie. Il déclara, en serrant les poings, qu'il n'y avait de vrai que l'indifférence, que désormais il n'épargnerait personne dans ses jugemens, qu'il bannirait de son cœur l'imbécile pitié, qu'il s'envelopperait dans un impassible pessimisme, comme dans un manteau dont l'épaisse fourrure empêcherait d'arriver jusqu'à lui les souffrances des autres. Il est certain que la destinée ne se pique pas d'être juste, qu'elle proportionne rarement les peines aux délits, que de grands crimes demeurent impunis, que des fautes vénielles entraînent quelquefois de fatales conséquences et que, dans ce monde, les choses importent moins que la manière dont on les

fait. Mais ce n'est pas une raison pour maudire la vie; soit qu'elle nous caresse, nous égratigne ou nous étrangle, elle n'est ni bonne ni méchante, elle est ce qu'elle est, et si elle était autrement, ce ne serait plus la vie.

Il forma un autre projet plus utile et plus sensé. Il se rappela qu'un grand philosophe avait dit que le seul moyen de rendre l'existence supportable est de cultiver son jardin. « Travaillons, peinons, se dit-il; le travail, c'est l'oubli. » Pendant son séjour à Spa, il s'était lié avec un Suédois, maître de forges, qui lui avait témoigné beaucoup de bienveillance et l'avait assuré que si jamais il lui prenait fantaisie de trouver un emploi dans l'exploitation des mines en Suède, il serait charmé de lui offrir ses bons offices. Olivier écrivit à son Suédois, il en reçut courrier par courrier une réponse encourageante, et il résolut de se mettre en route incontinent, tant il lui tardait de secouer de ses pieds la poussière et la boue de Fornay. Il jugea pourtant qu'au préalable il avait quelque chose à faire. Toutes les fois qu'il causait avec sa conscience, elle se présentait à lui sous des traits qu'il désespérait de pouvoir jamais oublier, même en travaillant jour et nuit sans désemparer; autant vaut dire qu'elle lui apparaissait avec des yeux aussi noirs que ses cheveux et avec un teint de brune semblable à la pulpe d'un beau fruit que le soleil a mordu. La veille de son départ, il dépêcha un garçon de l'hôtel à l'orphelinat, pour y remettre en mains propres à la directrice un billet qui ne contenait que ces mots :

« Ma cousine, nous ne nous reverrons plus. Je pars demain pour la Suède. Pardonnez-moi, je suis bien malheureux. »

Trois heures plus tard, entre chien et loup, après avoir fait ses malles, il venait de s'asseoir au coin de son feu, il y chauffait ses tristesses. C'était une froide et sombre journée du commencement d'octobre; le ciel était bas, couleur de boue; par instans, le brouillard s'égouttait en bruine. Il entendit frapper à sa porte. Il se leva, ouvrit et recula de trois pas, interdit, éperdu. C'était elle, qui arrivait tout courant, enveloppée jusqu'aux talons dans une grande mante de paysanne qu'elle avait empruntée pour se garantir de la pluie et dont elle avait rabattu le capuchon sur sa tête.

— Oui, c'est moi, dit-elle. Et qui serait-ce si ce n'était moi?.. Il faut être une bien bonne cousine pour venir voir son cousin par un temps pareil, et une femme d'un caractère très résolu pour oser s'introduire au mépris de toutes les convenances dans une chambre de garçon. Tant pis! je me risque. L'aubergiste du Lion d'or en pensera ce qu'il lui plaira. Quant à Georgine, nous n'avons pas à craindre qu'elle nous surprenne; elle est partie hier pour Biarritz. Dieu sait quand on la reverra!

Il ne trouvait rien à lui dire, et dans son trouble il ne songeait pas même à lui offrir une chaise. Sans attendre qu'il l'en priât, elle s'assit en face de lui, et elle le regardait de ses grands yeux qui n'avaient jamais été ni si grands ni si noirs.

— Le voilà donc, murmurait-elle entre ses dents, ce méchant garçon qui cause des chagrins à ceux qui l'aiment, ce jeune homme qui n'a ni jugement, ni raison, ni bon sens, qui rêve de se venger et à qui son triste pistolet éclate entre les doigts, cet être absurde qui répond à une lettre fort raisonnable par une lettre aussi sotte qu'insolente, qui préfère Laventie à sa cousine, et qui détache des chiens enragés, quitte à crier ensuite : Sauve qui peut!

— Vous êtes cruelle, dit-il avec amertume. Croyez-vous rien m'apprendre?

— Ah! bien, si le pécheur a des remords, s'il déplore ses erreurs, s'il est repentant, contrit, c'est autre chose et je change de ton... Cependant je désire qu'il sache à quels désagrémens il nous expose. Ce matin, sœur Clotilde a pensé mourir de frayeur. En entrant dans la chapelle, elle y a trouvé deux cartouches de dynamite, dont la mèche par bonheur s'était éteinte.

— Vous m'accablez, reprit-il, en se frappant le front de ses deux poings. Voulez-vous donc que je me brûle la cervelle?

— Tout au contraire, répondit Béatrice, je voulais prouver à votre pessimisme que les malheurs n'arrivent pas toujours, qu'ils restent quelquefois en chemin... C'est égal, plaignez-moi; grâce à vous, me voilà sur le pavé.

— Eh quoi! vous quittez Fornay? demanda-t-il avec un tressaillement de joie.

— Hélas! oui, bien à contre-cœur, je me vois forcée de quitter Fornay. Il y a de bonnes raisons pour cela. Premièrement, M. Maresquel est si triomphant, si heureux, que son bonheur m'est insupportable; secondement, je ne puis souffrir un homme qui fait des promesses à ses ouvriers et qui est résolu à ne pas les tenir; troisièmement, il prétend ne m'accorder les grosses et menues réparations que je lui demande qu'après être rentré dans tout l'argent que lui a coûté la grève; les orphelins, cela passe après tout. Ensuite, je m'aperçois que l'excès de son bonheur le dispose aux tendres expansions, et Georgine n'est pas là. Enfin, il m'a signifié qu'il ne me garderait chez lui que si je m'engageais à ne jamais vous revoir, et me voici. Ne suis-je pas une bonne cousine?

Il lui prit les deux mains, mais il n'osa pas les baiser.

— Merci! merci! balbutia-t-il. Je partirai le cœur plus léger: vous ne restez pas à Fornay.

— C'est une grande joie que je vous fais?

— Non, mais c'est un chagrin que vous m'ôtez.

— Là, sérieusement, vous étiez donc inquiet pour ma vertu? C'est d'un bon cousin... Le bon cousin, le voilà! La bonne cousine, la voici! Nous sommes parfaits l'un et l'autre... Mais que vais-je faire de ma triste personne? J'ai bien envie de mettre dans les journaux un avis ainsi conçu: « On est prié de procurer une occupation intéressante à une pauvre jeune femme, qui ne peut rester sans rien faire et qui aime mieux faire le bien que le mal... » Oh! rassurez-vous, je suis presque pourvue. *L'Impartial* avait publié mes louanges, et le bruit de ma gloire est arrivé, à dix lieues d'ici, jusqu'à un gros usinier qui s'est mis en tête de créer un orphelinat. Il m'a fait des ouvertures; c'est un autre homme que mon cher beau-frère, il s'engage à me laisser carte blanche... Mais j'y pense, si dans dix-huit mois, dans deux ans, l'un de ses ingénieurs venait à le quitter?.. Ah! mon cousin, ce serait gentil; nous recommencerions à voisiner comme à Fornay. Acceptez-vous?

— Non, répondit-il d'une voix sombre.

— Pourquoi?

— Parce que je hais les plaisirs qui sont des supplices et que je me suis promis de chercher à vous oublier.

— Bien vrai?.. Et la maison blanche! Vous y avez renoncé?

— Béatrice, dit-il avec un geste de colère, on ne m'ôtera jamais de l'esprit que vous êtes aussi coquette que votre sœur.

— Que voulez-vous, mon pauvre garçon? Comme le dit M. Maresquel, c'est le sang des Valtreux. Il faut nous prendre comme nous sommes; la meilleure des deux ne vaut rien... Mais pourquoi rejeter si vite ma proposition? Donnez-vous le temps de réfléchir.

— Assez! s'écria-t-il; ne me tourmentez plus... Je commence à regretter que vous soyez venue.

Il n'en put dire davantage. Après tant d'épreuves qu'il venait de traverser, la femme qu'il aimait se moquait de lui. C'en était trop, et il sentit sa poitrine se gonfler de sanglots, qu'il refoulait de son mieux. Il avait juré que désormais il aurait le cœur et les yeux secs, qu'il tarirait en lui la source des pleurs. Cachant son visage dans ses mains, il se disait: « Non, je ne veux pas pleurer, je ne veux pas qu'elle me voie pleurer. » Pourtant, lorsqu'il releva la tête, quatre grosses larmes roulaient lentement le long de ses joues creusées et pâlies par la souffrance. Elle les vit couler et en fut profondément émue; mais elle n'en marqua rien. Apparemment, quoiqu'elle aimât mieux faire le bien que le mal, elle était vindicative et elle avait des représailles à exercer sur l'être absurde qui avait refusé de lui sacrifier Laventie; il lui convenait sans doute de se

montrer féroce jusqu'au bout. Les femmes les plus compatissantes ont leurs férocités.

— Vous avez raison de vouloir oublier une vilaine créature qui vous fait pleurer, reprit-elle sur un ton d'impitoyable enjouement. Croyez cependant, mon cousin, que j'ai pour vous quelque amitié, que je m'intéresse sincèrement à votre bonheur. Nous allons nous quitter pour longtemps, pour toujours peut-être, et avant de vous dire adieu, je désire connaître vos projets, savoir ce que vous allez faire en Suède.

Il fit un grand effort sur lui-même. Aussi brave que le petit Spartiate qui se laissait déchirer par son renard sans se plaindre, sans s'émouvoir, sans sourciller, il imposa silence à son pauvre cœur dont la blessure saignait et criait, et quoiqu'on vît encore sur ses joues des traces de larmes mal séchées, froidement, d'un air presque dégagé, cet apprenti stoïcien raconta ses projets, son Suédois, les offres de services qu'il en avait reçues, le parti qu'il avait pris de s'expatrier, d'aller chercher en Suède tout le bonheur qu'on peut trouver au fond d'une mine, toutes les joies que peuvent procurer l'indifférence et l'oubli.

Elle parut approuver ses résolutions : — Je crois vraiment, mon cousin, que vous ne pourriez mieux faire, lui dit-elle. Vous voulez travailler ; c'est bien, c'est un bon point que je vous marque. Triste race que les inutiles ! D'autre part, après ce qui s'est passé, vous auriez de la peine à trouver de l'occupation dans ce pays. Vous vous êtes un peu compromis ; un ingénieur qui fait cause commune avec des grévistes, qui parade sur les tréteaux côte à côte avec un Laventie, ne se recommande pas beaucoup aux directeurs d'usines. Bah ! il faut être indulgent pour la jeunesse. Vous avez jeté votre gourme ; quand vous reviendrez de là-bas, vous serez un homme, et le temps aura passé l'éponge sur vos méfaits. Partez bien vite pour votre Suède, vous y serez à bonne école. Il me semble qu'on doit acquérir dans ces contrées du Nord d'excellentes qualités, le jugement, la réflexion, l'esprit de conduite, tout ce qui manquait jusqu'aujourd'hui à certain jeune homme de ma connaissance.

Elle ajouta d'un ton plus grave et en scandant ses mots :

— Toutefois, n'allez pas prendre des engagemens à trop long terme... C'est en France que je veux vivre, c'est à des orphelins français que je veux servir de mère... Ah ! voyez-vous, je me sens Française jusqu'au bout des ongles, et je ne consentirai jamais à m'expatrier.

Il l'écoutait avec une attention stupide, cherchant à comprendre et ne comprenant pas. Elle lui cria tout à coup :

— Olivier, vous ne voyez donc rien ?

A ces mots, elle se leva, ouvrit brusquement sa mante et il s'aperçut qu'elle était en grand deuil. Il eût poussé un cri de joie si elle n'avait eu soin de lui fermer la bouche de ses deux mains, en lui disant :

— Chut ! pas un mot. Il y a des joies qui portent malheur.

Cette fois, il n'y eut pas de pudeur qui pût le retenir, il pleura tout de bon. Il s'était jeté à ses genoux; accroupi devant elle, il baisait le bas de sa robe noire. Par instans, il essayait de parler; elle l'en empêchait. Elle lui disait : « Silence ! point de paroles indiscrètes ! Les grands bonheurs ne disent rien. » Et comme il se cramponnait à sa mante, en la suppliant de ne pas partir encore, elle le repoussa doucement et, demi-souriante, demi-fâchée, du ton que peut avoir une mère qui gronde son enfant de se pendre après sa jupe, elle lui ordonna de se relever. Au moment où elle sortait, il la rappela pour lui demander quand elle quitterait Fornay.

— Toujours défiant ! fit-elle; je vois bien que toute votre vie il y aura quelque chose qui gâtera vos bonheurs... Je ne quitterai Fornay ni demain ni après demain; je ne m'en irai que le jour où tout sera rentré dans l'ordre, le jour où Saturnin Servoix ne nous donnera plus de ses nouvelles, le jour où sœur Clotilde pourra se livrer à ses paisibles dévotions sans être exposée à mettre le pied sur une cartouche... Si cela vous déplaît, si cela vous dérange, ne vous en prenez qu'à vous, semeur imprudent qui maudissez la moisson !

Dès qu'elle eut fini son prône, elle partit. Mais quoiqu'elle l'eût prié de ne pas la suivre, il s'obstina à la reconduire jusqu'au bout d'un corridor aussi long que tortueux et fort mal éclairé. Il fut récompensé de sa désobéissance. A l'endroit le plus sombre de ce sombre corridor, un bras qui sortait d'une mante s'enlaça autour de son cou, une voix douce gazouilla à son oreille :

— Ah ! mon pauvre boiteux, je t'aime bien, va !

Aussitôt, il sentit deux lèvres chaudes, presque brûlantes, qui se collaient sur les siennes. Avant qu'il fût revenu de son saisissement, Béatrice avait atteint la rampe de l'escalier, qu'elle descendit d'un pas rapide et léger. Elle s'arrêta au bas pour échanger quelques menus propos avec l'aubergiste du Lion d'or. Olivier ne la voyait plus, mais il entendait monter jusqu'à lui son chant d'oiseau.

Il voulut la revoir, la manger des yeux une fois encore; c'était une question de mort ou de vie. Pour gagner la rue et sa voiture, elle devait traverser une cour pavée, sur laquelle donnait une fenêtre dormante, où l'on avait ménagé un vasistas. Cette cour n'était pas gaie, et la nuit qui s'avançait ajoutait à sa mélancolie. La bruine s'était changée en pluie d'orage, qui crépitait sur les tuiles, emplis-

sait les gouttières et se dégorgeait bruyamment par les tuyaux de descente. Olivier avait poussé vivement le vasistas, il y avait passé sa tête, et il attendait. En face de lui, se dressait un grand mur de briques, fort dégradé, que traversait une longue lézarde en guingois. A gauche, s'ouvrait une remise, où un homme armé d'une lanterne cherchait quelque chose parmi les tombereaux et les harnais. A droite, il y avait un hangar, précédé d'un auvent, à l'entrée duquel une vieille femme assise achevait en hâte de carder le crin d'un matelas. Plus loin, le long d'un palis, quelques maigres dahlias, trop tardifs dans leur floraison, laissaient pendre tristement leurs têtes déshonorées, noircies, comme fricassées par les premiers froids.

Enfin Béatrice parut. L'aubergiste, fort empressé, l'escortait, l'abritant sous un vaste parapluie rouge. Elle s'arrêta une seconde pour relever ses jupes, qu'elle rassembla dans sa main gauche, puis elle s'avança bravement sans choisir ses pas. Olivier entendit le claquement de ses socques sur le pavé et dans les flaques, après quoi, pour la seconde fois, elle disparut. Mais quoiqu'il ne la vît plus, il la voyait encore, et il lui sembla que cette triste cour qu'elle venait de traverser n'était plus la même, qu'il s'y était passé quelque chose, un événement, une fête, que les dahlias frits par la gelée se redressant sur leurs tiges, balançaient gaîment leurs fleurs ressuscitées, d'un rouge ponceau comme le parapluie de l'aubergiste, que la lézarde du mur de briques était une grande bouche qui riait, que le terreau détrempé de la plate-bande exhalait une odeur exquise, que l'homme à la lanterne avait trouvé tout à coup le trésor qu'il cherchait, que la pluie froide qui ruisselait était une pluie de joie, — et dans son délire, il fut sur le point de crier à la vieille cardeuse qu'elle eût à quitter aussitôt son travail pour tendre son tablier et y recevoir sa part de ce bonheur qui tombait du ciel à grosses gouttes.

XXVI.

Béatrice reprochait justement à son cousin qu'il aimait à gâter ses joies. Qui croirait qu'après de telles délices, qu'après une telle ivresse, il employa toute sa soirée à se ronger d'inquiétude et de chagrin? A la vérité, on l'y aida. Il était descendu au comptoir pour régler sa note. L'aubergiste, qui avait rarement logé sous son toit un pensionnaire d'humeur si facile, si commode, si généreuse, voulut boire à son heureux voyage et surtout à son heureux retour. Il déboucha à cet effet une bouteille de moët, plus ou moins authentique, et Olivier ne put se dispenser de lui faire raison, bien

que les vins mousseux lui portassent sur les nerfs et qu'il eût le champagne triste. Mais ce qui l'attrista encore plus, ce fut la conversation de son hôte, lequel crut apparemment se rendre agréable en lui rapportant tous les bruits sinistres qui couraient, « comme quoi Saturnin Servoix avait juré de faire un coup et comme quoi il fallait tout attendre de ce fou furieux, qui était un vrai scélérat. »

L'aubergiste du Lion d'or s'était fait depuis longtemps sa théorie sur les grèves. Il y en avait, selon lui, deux espèces très différentes, l'une qu'il aimait, l'autre qu'il n'aimait pas du tout. Celle qui lui plaisait était la grève aimable, joviale, enjouée, la grève bon enfant, qui fait beaucoup de tapage sans penser à mal, la grève qui déclame, pérore, chante, rit, la grève qui a la fraîcheur d'un commencement, la beauté d'une espérance et qui enrichit les cabaretiers. En revanche, il n'avait aucun goût pour la grève sombre, furieuse, hérissée, hurlante, pour celle qui a l'œil sanglant comme une bête acculée faisant tête aux chasseurs, pour celle qui médite des noirceurs, des attentats, qui rêve de régénérer les sociétés par la guillotine ou la dynamite et qui, pâle de faim, mangerait volontiers de toutes ses dents un bourgeois, sa femelle et ses petits. La grève bon enfant, c'était Aristide Laventie ; la vilaine grève, c'était Saturnin Servoix, et l'aubergiste du Lion d'or avait conçu pour Saturnin autant d'horreur qu'il ressentait de tendre admiration pour Laventie, dont il pleurait encore le départ.

— Quel homme charmant ! quel homme délicieux ! disait-il à Olivier. Il nous en faudrait trois ou quatre comme celui-là, et tout irait bien. Mais l'autre, quel sacripant ! Il a juré de faire un coup, soyez certain qu'il le fera. C'est sûrement lui qui a fait jeter dans la chapelle de Fornay des cartouches de dynamite. Si nous avions un gouvernement, il serait déjà arrêté et pendu ; mais nous ne sommes pas gouvernés, et une de ces nuits, orphelins, sœurs, directrice, l'orphelinat sautera tout entier avec tout ce qu'il y a dedans. Vous m'entendez, c'est moi qui vous le dis.

Olivier ne rentra dans sa chambre que pour y broyer du noir jusque passé minuit. Les funestes prophéties de l'aubergiste ne s'accordaient que trop et avec les vraisemblances et avec son propre pessimisme. « Je suis voué au malheur, pensait-il. A peine parti, j'apprendrai quelque sinistre nouvelle. » Il résolut d'ajourner son départ, de faire une seconde tentative auprès de Saturnin, d'aller lui dire : « C'est de moi surtout que vous avez à vous plaindre. Faites-vous justice, vidons notre querelle entre nous, et laissez les innocens tranquilles. » Il ne s'endormit que fort tard, et, pendant qu'il dormait, il se produisit un tragique événement.

Il pleuvait à verse; un vent furieux secouait, tordait les arbres; c'était un orage sans tonnerre. Les uns après les autres, on vit déboucher par groupes, dans un champ voisin du puits Sainte-Lucie, des hommes armés, qui de pioches et d'épieux, qui de haches ou de pistolets. Ils étaient chaussés de grandes bottes de puisatiers, et ils avançaient péniblement, ayant de la boue jusqu'aux aisselles. Quand ils furent rassemblés, ils étaient près de deux cents. Il y avait parmi eux, comme il arrive toujours, quelques honnêtes gens qui pensaient bien faire, des fanatiques persuadés que le malheur autorise tout, des matamores à qui on reprochait leurs fanfaronnades et qui tenaient à prouver que leur courage était à la hauteur de toutes les entreprises, des poltrons qui étaient venus parce qu'ils n'avaient pas osé ne pas venir. Il y avait aussi de faux ouvriers, quelques-uns de ces visages suspects qu'on n'aperçoit jamais ni dans les mines ni dans les laminoirs, des hommes d'aventure, de rapine qui se taillent audacieusement leur part dans toutes les curées. Ces derniers ricanaient, se frottaient les mains en disant : « L'affaire marche, les fers sont au feu ! » car c'était bien d'une affaire qu'il s'agissait pour eux, et ils comptaient qu'elle serait bonne. Les poltrons avaient bu force rasades, force tournées pour se donner du cœur, les honnêtes gens pour étouffer ce qui leur restait de scrupules; les fanatiques n'avaient pas bu, la colère leur tenait lieu d'ivresse; quant aux hommes-loups, ils ne boivent jamais que lorsque l'affaire est faite. Cette troupe, moitié avinée, moitié à jeun, n'était qu'une bande dont le chef, ceint d'une écharpe couleur de sang, était un ambitieux aux abois. Il avait regardé son crime en face, et il ne l'avait pas trouvé beau; mais il avait juré de faire un coup, il le faisait.

On avait conçu le projet de s'emparer du puits Sainte-Lucie, d'y détruire les pompes et la machine soufflante. Les meneurs, formant cercle autour de leur général, tenaient conseil; le troupeau attendait impatiemment qu'on lui donnât des ordres, et la pluie tombait toujours. Longepied, qu'on avait envoyé en reconnaissance, arriva tout courant et dit :

— Nous sommes vendus! le puits est gardé par les gendarmes.

On vociféra, on sacra et quelques-uns murmurèrent :

— C'est une affaire manquée.

Mais Saturnin répondit :

— Quand je devrais aller seul, j'irai.

Comme il se mettait en marche, Longepied l'arrêta par sa manche en lui disant :

— Ton père y est.

Et Saturnin crut voir se détacher sur le ciel la longue silhouette

du vieux, qui aimait son puits et qui le gardait pour empêcher qu'on ne lui fît du mal. Se retrouver en présence de son père! se colleter avec son père! Saturnin avait tous les courages, sauf celui-là, et il revint sur ses pas. Alors quelqu'un cria :

— A bas la prêtraille! Allons saccager la chapelle!

Cette proposition fut acclamée par les fanatiques, qui pensaient qu'on détruit une idée en détruisant des symboles et qu'on peut tuer un dieu à coups de pioches et de haches. Elle sourit aux hommes de rapine, aux hommes-loups, qui, trompés par de vaines légendes, se représentaient un sanctuaire plein de trésors, tout reluisant de joyaux et d'argent, orné de tentures magnifiques, de tableaux de prix et d'ostensoirs de vermeil. Les moutons enragés approuvaient aussi, mais par un autre motif; il leur parut que décidément il pleuvait trop et qu'une chapelle est un endroit où l'on ne reçoit pas la pluie. Saturnin trouvait l'idée déplorable; c'était aux machines qu'il en avait. Malgré ses efforts pour la retenir, la troupe avait déjà pris sa course. Il se dit :

— Puisque je suis leur chef, il faut bien que je les suive.

Et il les suivit.

On atteignit le mur de clôture, on y ouvrit une brèche, on passa. L'avant-garde éclairait le chemin avec des flambeaux de résine. On traversa le parc en file indienne. Le vent faisait rage, et les grands chênes se ployaient tour à tour ou se redressaient avec de funèbres craquemens, que personne n'entendait, la passion n'entend que son propre bruit. On déboucha bientôt dans la cour de l'orphelinat, on enfonça les portes de la chapelle, et, à la clarté rougeâtre des torches, elle découvrit aux envahisseurs sa nudité et sa honte. Cette millionnaire qu'on s'apprêtait à détrousser n'était qu'une gueuse qui demandait l'aumône. Les voleurs se sentirent volés, leur colère s'alluma.

Tout à coup apparut sur le seuil de la sacristie une femme à moitié vêtue, les cheveux en désordre; ce grand hourvari, mêlé au fracas de l'orage, l'avait fait sortir de son lit, elle accourait pour savoir ce qui se passait. En apercevant ces faces sinistres et farouches, ces torches, ces haches, ces poignards, ces pistolets, elle crut faire un mauvais rêve, demeura interdite. Mais elle avait le secret d'apprivoiser et les hommes et les bêtes. Se remettant de sa stupeur, elle s'avança, le sourire aux lèvres, et elle dit d'une voix qui ne tremblait pas :

— Mes amis, que venez-vous faire? Vous n'êtes sûrement pas des brigands, et d'ailleurs que pourriez-vous nous prendre? Si vous avez des ennemis, ne les cherchez point dans cette maison. Il n'y a ici que des femmes qui n'ont rien à voir dans vos querelles. Nous

élevons des enfans qui ont perdu leur père ou leur mère, nous les habillons, nous les nourrissons, nous leur apprenons à lire, à écrire, à compter, pour en faire un jour de bons ouvriers. Nous en avons grand soin, je vous assure. Chez nous, c'est le bon Dieu qui est le plus mal servi; il ne s'en plaint pas, mais il n'aime guère qu'on entre ainsi chez lui avec si peu de cérémonie. Retirez-vous, je vous en conjure.

— Quelle harangueuse! cria quelqu'un de la bande. Assez causé, petite mère.

— Va-t'en peigner, dit un autre, tes cheveux noirs qui te tombent sur les yeux et te font ressembler à une bohémienne.

— C'est égal, dit un troisième, je me paierais bien une particulière comme celle-là.

Alors elle se fâcha, et d'une voix sévère :

— Vous n'êtes pas des ouvriers, ceux que je connais sont polis.

Elle voulut commencer un nouveau discours, mais personne ne l'écoutait, et les mots lui restaient au gosier. Saturnin la regardait en silence, suspendu entre deux désirs. Enfin il prit son parti, tira brusquement un pistolet de sa ceinture, ajusta cette bourgeoise et fit feu. En ce moment, Olivier qui avait assisté de loin à cette scène, se précipita dans la chapelle, où la première chose qu'il vit fut un faux ouvrier juché sur une montagne de décombres et charbonnant sur la muraille cette inscription : « Bourgeois, laissez passer la justice du peuple! » Un peu plus loin, il aperçut une femme au visage livide, les yeux fermés, dont la tête reposait sur les genoux de Longepied, qui la défendait contre les curiosités indiscrètes et lui disait de ce ton patelin qu'ont les nourrices en consolant leurs nourrissons:

— Réveillez-vous, ma petite dame. Votre blessure n'est pas grand'chose, il n'en est pas sorti trois gouttes de sang. On ne voulait pas vous faire du mal.

— Rappelle-toi, lui dit Saturnin, que si elle en revient, elle est à moi.

Au même instant, la morte rouvrit les yeux et montrant du doigt Olivier, elle lui cria :

— C'est toi qui m'as tuée!

A ces mots, la chapelle disparut, et Olivier s'avisa qu'il était debout en chemise au milieu de sa chambre, le front trempé de sueur, le cœur glacé d'épouvante. Vraiment peu s'en fallut qu'il ne courût à toutes jambes jusqu'à Fornay, tel qu'il était, pour s'assurer que son rêve était bien un rêve, que Saturnin Servoix n'avait pas tué cette bourgeoise. Il n'en fut tout à fait sûr que trois heures plus tard, quand l'aubergiste du Lion d'or lui dit d'un air réjoui :

— Bonne nouvelle, monsieur Maugant! Ce scélérat de Saturnin

Servoix a levé le pied. Son père lui avait offert de l'argent pour s'en aller en Amérique; il avait refusé, il a accepté, le voilà parti sans tambour ni trompette. Croiriez-vous qu'il y avait des gens assez bêtes pour avoir peur de ce matamore comme d'un loup-garou? Quant à moi, j'ai toujours pensé qu'il ferait le plongeon. Ne vous le disais-je pas, hier encore?

— L'aubergiste du Lion d'or a la mémoire bien courte, pensa Olivier; mais Béatrice, qui a toujours raison, ne se trompait pas en me disant qu'il y a des malheurs qui restent en chemin. C'est une justice, paraît-il, qu'il faut rendre à la vie.

Il se mit en route dans l'après-midi. A quelques pas de la gare, il se croisa avec un homme très carré d'épaules, qui se donnait le plaisir de conduire lui-même son tilbury dans les rues de Toulins, où il n'aurait pu paraître quelques semaines auparavant sans se faire écharper. Les passans s'inclinaient respectueusement devant lui; la lâcheté humaine a toujours adoré le succès. Il salua Olivier avec une grâce pleine d'ironie, et Olivier lui rendit son salut, en se disant :

— O le pauvre homme qui se croit heureux!

Après les cruelles émotions qu'il avait ressenties, il avait grand besoin de sommeil; il dormit huit heures pleines dans son wagon. A peine se fut-il réveillé, il songea à tous les incidens néfastes qui pouvaient surgir et l'empêcher d'épouser la femme brune qu'il aimait. Mais il ne se sentait plus fatalement voué au malheur. Quoiqu'il se fût trompé de chemin, quoiqu'il eût frappé à plus d'une fausse porte, il avait fini par arriver; il en concluait que, malgré les misères, les désordres de ce monde, la vie nous aide quelquefois à réparer nos fautes. Ce pessimiste repentant, qui se défiait encore de son avenir, ne laissait pas de trouver son sort mille fois préférable à celui de Candide, qui cultivait son jardin pour se consoler de la laideur de Cunégonde et d'avoir perdu ses moutons du pays d'Eldorado. Il se souvint d'avoir lu qu'un vieux paysan à qui on demandait quelle idée il se faisait du bonheur, répondit : « C'est une cheminée d'auberge où flambe un grand feu qui pétille, pendant que sur le chemin un violon passe en jouant. » Il n'est que de s'entendre. Le feu qui pétille et qui réchauffe le cœur et la vie, c'est quelqu'un ou quelque chose qu'on aime; le violon qui passe sur le chemin, c'est l'espérance.

VICTOR CHERBULIEZ.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA FRANCE ET L'ITALIE

I.

1866-1870.

L'Italie a été, depuis le commencement de ce siècle, l'objet de nos sympathies les plus ardentes. Nos poètes l'ont chantée, nos historiens ont glorifié son passé; nos orateurs et nos publicistes ont pris en main la cause de son indépendance, et tous nos gouvernemens, l'un après l'autre, depuis le premier empire, lui ont donné des marques efficaces de leur assistance.

Elle est aujourd'hui l'objet des plus amères critiques, on la rend responsable de nos malheurs, on lui reproche son ingratitude, on lui prête les sentimens les plus perfides. La France, comme bien souvent, a passé d'un extrême à l'autre; elle a cédé, sous le coup de ses dures épreuves, à de légitimes passions. Ses ressentimens eussent été moins amers, peut-être, si, plus réfléchie et mieux instruite, elle avait pu se rendre compte de l'enchaînement des circonstances qui ont amené l'Italie, dans une heure périlleuse pour nos destinées, à ne tenir compte que de ses intérêts (1).

(1) Ma carrière, à deux reprises, m'a conduit en Italie. J'étais premier secrétaire de notre légation à Turin, en 1864, au moment où le siège du gouvernement allait être transféré à Florence pour satisfaire à la convention du 15 septembre : l'influence de la France dans la péninsule était alors prépondérante. Je suis retourné en Italie,

I.

Avant 1866, tous les hommes politiques italiens affirmaient et poursuivaient loyalement l'alliance française. Ils mettaient toute leur habileté à nous témoigner une franchise et une soumission à toute épreuve. On avait beau les inciter et les représenter comme des instrumens dociles et pusillanimes de notre politique, ils n'en continuaient pas moins à réclamer nos conseils, à protester de leur inaltérable dévoûment. Leur œuvre était inachevée, ils comprenaient qu'elle dépendait du bon vouloir et de l'assistance de la France. C'était le temps où le comte Arese et le marquis de Pepoli passaient et repassaient sans cesse les Alpes pour solliciter notre appui, stimuler nos ardeurs, et arracher à l'ami et au parent des concessions que le souverain aurait dû refuser. On admirait alors la sagesse de l'empereur, la grandeur de ses conceptions. On parlait de reconnaissance, d'alliance éternelle. Le prince Napoléon, fidèle à la pensée qui avait présidé à son mariage, se constituait au sénat l'ardent défenseur de la cause italienne; il démontrait, dans d'éloquens discours, que l'unité de l'Italie, avec Rome pour capitale, assurerait la grandeur de la France. Il affirmait, sans se préoccuper de la divergence de leurs intérêts sur le littoral de la Méditerranée, que les deux peuples, soudés par la solidarité du suffrage universel et du principe des nationalités, resteraient à jamais unis. Il estimait que, pour réformer la carte de 1815 dans l'intérêt de la France, il fallait l'émancipation de l'Italie, et que ses escadres, unies à la marine française, feraient contrepoids à la puissance navale de l'Angleterre. Il racontait aussi qu'en 1814 des patriotes italiens, inspirés par Rossi, s'adressèrent à Napoléon, enchaîné à l'île d'Elbe par la coalition européenne; ils lui demandèrent de se mettre à leur tête, de chasser l'Autrichien et de reconstituer l'Italie. L'offre parut aller au cœur de Napoléon : « J'ai été grand sur le trône de France, par les armes, disait-il, mais mon règne a été plutôt celui d'un conquérant. A Rome, ce sera une autre gloire, aussi éclatante que la première, mais plus durable, plus utile. Je ferai des peuples épars de l'Italie une seule nation. Je créerai des routes et des canaux, j'ouvrirai de vastes débouchés aux industries renaissantes; je ferai de Naples, de Venise et de la Spezzia de grands chantiers, de Rome un port de mer. Dans vingt ans, l'Italie sera une des plus

au mois de décembre 1870, pour répondre à l'appel de la délégation de Tours, au moment où le parlement italien venait de proclamer Rome capitale de l'Italie : la convention du 15 septembre était déchirée, l'empire s'était écroulé et Paris était assiégé!

puissantes nations de l'Europe. Après avoir été César en France, je serai Camille à Rome. L'étranger cessera de fouler de son pied le Capitole et n'y retournera plus; Rome égalera Paris, en conservant ses souvenirs. »

« Ce n'était peut-être qu'un rêve, » disait le prince Napoléon en citant les paroles du captif de l'île d'Elbe; mais ce rêve, porté à la tribune française, projetait une lumière étrange sur les tendances intimes du grand empereur. Il semblait que Napoléon ne s'était servi de la France que pour assouvir ses passions de conquérant, que ses secrètes préférences étaient pour l'Italie et que, si les événemens l'eussent permis, il eût consacré tout son génie à lui rendre la splendeur de l'empire romain. N'était-il pas Italien d'origine? L'ancienne France n'existait pas pour lui, il ne tenait compte ni des lois ni des nécessités de son histoire. Les premiers élans de son cœur s'étaient reportés sur l'Italie; les Français, à ses yeux, étaient alors des oppresseurs, il conspirait avec Paoli contre leur domination.

Napoléon III s'était assimilé les idées napoléoniennes. Affilié, comme son oncle, aux sociétés secrètes, il avait, en 1831, dans ses années d'adolescence, conspiré contre le pape et l'Autriche, poursuivi la résurrection de l'Italie. Arrivé au pouvoir, il fit des rêves de sa jeunesse le pivot de sa politique. Il obéissait à la logique de son système en faisant, comme le chef de sa famille, litière du passé. Peu lui importaient les causes qui avaient présidé au développement de la monarchie française. Ses idées rétrospectives ne s'étendaient pas au-delà de la révolution de 1789. Il voulait, en rupture avec nos vieilles traditions, opposer à la Sainte-Alliance l'union des races latines.

L'unité de l'Italie devait être une protestation permanente, une démonstration vivante contre l'ancien droit. Il espérait affermir sa dynastie en établissant en Europe un droit nouveau formulé en deux principes : le suffrage universel et le droit des nationalités (1).

(1) Le principe des nationalités, que la France a affirmé pour la première fois, lors de la guerre d'Amérique, répondait aux aspirations généreuses du caractère français. Il fut pendant de longues années, on ne saurait le méconnaître, un élément de force et d'expansion pour notre politique, paralysée depuis 1815 par la sainte alliance. Le gouvernement de Louis-Philippe, si contesté à ses débuts par les chancelleries étrangères, sut en tirer un grand parti au profit de sa consolidation. Mais il s'en servit avec mesure et discernement, juste assez pour impressionner les cours du Nord et leur donner à réfléchir, sans les provoquer. Le gouvernement de l'empereur s'était trouvé à son avénement en face des mêmes difficultés, et il n'est pas étonnant qu'il ait cherché à se servir, au profit de son influence naissante, du mouvement national que la révolution de 1848 avait soulevé sur le continent et particulièrement en Autriche. Mais au lieu de le contenir et de le diriger, il le précipita, sous l'influence d'idées

Toutefois ce serait méconnaître ses desseins que de les réduire à une question dynastique ou d'engouement pour la cause italienne. Ils étaient inspirés par des considérations d'un ordre plus élevé, qui permettent de justifier, dans une certaine mesure, le concours si ardent parfois qu'ont prêté quelques-uns de nos ministres à une création qui a été l'objet de sympathies les plus vives, comme aussi des critiques les plus amères.

L'Italie conçue à Plombières devait être un contrepoids dans la péninsule à l'action de l'Autriche, que l'empereur, en souvenir des luttes passées, considérait comme l'ennemie séculaire de la France, l'âme de toutes les coalitions. Il confondait la maison de Lorraine avec la maison de Habsbourg. Cette méprise, il n'était pas seul à la commettre : on peut dire qu'elle a été une des causes primordiales de la guerre de 1870.

En signant le traité de Plombières, l'empereur croyait satisfaire aux vœux de l'opinion prédominante en France. Il le signa avec l'intention formelle de n'en pas dépasser les limites, convaincu qu'en se prêtant à la création de l'Italie septentrionale, il assurait à son pays une alliée fidèle et reconnaissante, toujours disposée à l'assister militairement et diplomatiquement. Il songeait à Napoléon Ier, oubliant M. de Cavour et la révolution.

Le comte de Cavour, est-il besoin de le dire, ne signa le pacte qu'avec l'arrière-pensée, légitime au point de vue italien, de le faire avorter à la première occasion, soit par les moyens révolutionnaires, soit par l'alliance qu'il méditait déjà (1), et qui devait assurer un jour le couronnement de son œuvre. « Je comptais faire

préconçues. Il n'eut pas conscience de sa situation en Europe après la guerre de Crimée et de l'action que sa politique autoritaire lui donnait sur les gouvernemens. Il se refusa à comprendre le rôle qui lui incombait. Les vieilles alliances étaient rompues, et l'Europe profondément divisée cherchait une voie nouvelle. Une diplomatie prévoyante, avisée, se serait insensiblement dégagée d'une solidarité étroite, compromettante, avec les aspirations unitaires et révolutionnaires. L'axe de la politique européenne s'étant déplacé à notre profit, notre ligne de conduite semblait toute tracée. Nous n'avions qu'à nous substituer, en quelque sorte, au cabinet de Pétersbourg, dont l'influence était prépondérante depuis 1815, rassurer les dynasties, nous constituer leur protecteur, sans pour cela rompre entièrement avec les idées libérales et nous aliéner les sympathies des peuples. C'est la politique que poursuit M. de Bismarck depuis 1871, avec une persévérance qui ne s'est pas démentie et qu'il formulait déjà dans une de ses circulaires du mois de mars 1871.

(1) En 1860, dans sa réponse à la note du baron de Schleinitz, qui protestait en termes ambigus, bien qu'acerbes, contre les menées révolutionnaires du Piémont, M. de Cavour, loin de céder à de légitimes susceptibilités, exprimait l'opinion que, si les Italiens en étaient déjà à considérer la Prusse comme une alliée naturelle, les Prussiens ne tarderaient pas à partager à l'égard de l'Italie les mêmes sentimens. Il allait plus loin, avec l'intuition qui caractérise les grands politiques, il semblait prévoir que, l'œuvre italienne achevée, la France pourrait bien faire un retour sur elle-

l'Italie par le Nord, disait-il au lendemain de Villafranca, je suis forcé maintenant de la faire par le Midi. »

Dans les combinaisons de l'empereur, le rôle de l'Italie s'expliquait naturellement. Elle devenait l'auxiliaire obligée de notre politique et devait, dans les questions continentales, dans les conférences ou sur les champs de bataille, nous servir d'appoint décisif suivant les circonstances, soit contre l'Autriche, soit contre l'Allemagne, voire même contre l'Angleterre. Mais ces combinaisons ne pouvaient se justifier qu'à une condition, c'est que l'empereur resterait puissant, incontesté, au dehors comme à l'intérieur et qu'il serait assez résolu à ne permettre à l'Italie aucune infidélité à notre alliance, avec la Prusse moins qu'avec toute autre puissance. L'infidélité malheureusement ne tarda pas à se produire; elle ne fut pas clandestine, elle se consomma portes ouvertes, avec notre plein assentiment; et l'Italie, au lieu d'être pour nous, comme le croyait Napoléon III, un élément de force et de sécurité, devint pour la France, sous de funestes influences, faute de prévoyance et de volonté, un sujet d'inquiétude et d'affaiblissement.

Mais en 1864 rien n'était définitivement compromis; la politique des grandes agglomérations ne l'avait pas encore emporté sur la politique de Richelieu. La Prusse, en manifestant, après Solférino, des velléités d'intervention, nous avait rendu, sans le vouloir, un signalé service; elle nous avait arrêtés dans une voie funeste, en nous obligeant à signer, en face du quadrilatère, une paix précipitée (1). Nous restions maîtres des événemens, nous tenions toujours l'Italie par l'Autriche, et l'Autriche par l'Italie; et la Prusse elle-même, en révélant ses arrière-pensées par une manœuvre intempestive, était vouée à l'impuissance. Les problèmes posés en Europe restaient en suspens; l'empereur pouvait en hâter ou en retarder la solution à son heure, fort des expériences que lui laissait une campagne improvisée. Sans doute il n'exerçait plus en Europe l'ascendant moral que lui avait valu le congrès de Paris. Il avait soulevé trop de questions, heurté trop d'intérêts pour n'être pas discuté. Toutefois, malgré ses erreurs, il n'en demeurait pas moins le dispensateur de la paix et de la guerre. Aucun coup de canon ne pouvait se tirer sans son consentement. L'Autriche, la Prusse et l'Italie briguaient son concours et spéculaient sur ses défaillances. Elles savaient qu'elles ne pouvaient rien sans son agrément. Cette situation d'arbitre ne laissait pas que d'être enviable, elle permet-

même, s'apercevoir qu'elle avait sacrifié à de faux dieux les conditions de sa sécurité et de sa grandeur et qu'alors,« *la Prusse et l'Italie seraient nécessairement amenées à défendre en commun leurs principes et leur indépendance, quel que fût le côté d'où surgiraient les dangers et les complications.* »

(1) *La Politique française en 1866.*

tait à l'empereur d'intervenir comme le Neptune de Virgile pour dicter ses conditions. Tout nous commandait de ne pas la compromettre et de ne pas laisser les événemens s'engager sans nous être prémunis, contre la transformation du centre de l'Europe, par les plus solennelles garanties. Rien ne pressait d'ailleurs. L'Italie pouvait attendre, elle était constituée; l'empereur avait mis en mouvement tous les ressorts de sa diplomatie pour la faire reconnaître successivement par toutes les puissances. Il lui avait permis de violer la paix de Zurich, d'envahir les Marches et les Romagnes, de déposséder le roi de Naples, le grand-duc de Toscane, le duc de Parme et le duc de Modène. Jamais le rêve d'un peuple ne s'était réalisé avec une telle promptitude.

Il est vrai que les promesses contenues dans l'imprudente proclamation de 1859 étaient restées en souffrance. L'Italie n'était pas libre jusqu'à l'Adriatique, et la question romaine, léguée par M. de Cavour, n'était pas résolue. Mais qu'importait à la France? Elle trouvait qu'en sacrifiant 50,000 hommes et 400 millions, elle avait assez fait pour la cause italienne; elle commençait à comprendre que c'était un métier ingrat de dépenser ses forces vives à constituer des nationalités. L'Italie n'en continuait pas moins à harceler l'empereur de ses plaintes, elle faisait appel à sa magnanimité. Si elle n'allait pas jusqu'à lui demander de déclarer la guerre à l'Autriche et de lui arracher la Vénétie, elle le suppliait de sortir de la Péninsule, d'évacuer les états pontificaux. Au dire de sa diplomatie, cette concession devait tout concilier; elle donnerait au gouvernement une autorité nouvelle et lui permettrait de sauvegarder la papauté. L'empereur, sans consulter et même sans prévenir sa légation à Turin (1), se prêta à la convention du 15 septembre.

C'était un expédient, qui, loin d'apaiser la question romaine, devait provoquer entre la France et l'Italie de regrettables déchiremens. La

(1) Si M. Drouyn de Lhuys, avant d'engager la France, avait jugé utile de se faire renseigner par son ministre à Florence sur l'état des esprits dans la péninsule, il eût appris que le tableau que lui faisait la diplomatie italienne des exigences de l'opinion était pour le moins exagéré, qu'on ne se passionnait à ce moment ni pour Rome, ni pour Venise, mais que le ministère en était réduit à des expédiens et qu'il cherchait à raviver les passions nationales pour conjurer ses embarras financiers et administratifs. La légation de France à Turin ne fut informée du résultat des négociations que M. de Pepoli poursuivait secrètement à Paris, que le jour même où *l'Opinione* apprenait au Piémont, de la façon la plus cruelle, par un simple entrefilet, qu'il était dépossédé de la capitale. L'irritation se reporta comme de raison contre la France. On prétendit que l'empereur, en souvenir des sifflets qui l'avaient accueilli à Turin, à son retour de la campagne de 1859, avait exigé la translation dans un sentiment de vengeance. Ce ne fut qu'un mois après la signature du traité que M. Drouyn de Lhuys fit connaître à M. de Malaret et à M. de Sartiges, dans une dépêche antidatée du 12 octobre, les stipulations intervenues entre le gouvernement impérial et le cabinet de Turin.

convention consacrait le principe de la non-intervention, elle nous délivrait momentanément d'un ennui, elle nous permettait de retirer nos troupes, mais elle ne servit en réalité qu'à raviver les passions nationales et à encourager le parti révolutionnaire (1). Personne, en Italie, n'accepta Florence comme capitale définitive; ce n'était qu'une étape, disait-on, qui devait plus vite et plus sûrement mener à Rome.

II.

Déjà l'Italie nous marquait de l'humeur; la reconnaissance semblait lui peser. Elle cherchait de l'espace pour faire souche à part; notre ombre la gênait, l'étouffait.

Nunc altæ frondes et rami matris opacant,
Crescentique adimunt fœtus uruntque ferentem.

L'empereur commençait à comprendre qu'il n'était pas aisé de se consacrer à la délivrance des peuples sans porter atteinte à leurs susceptibilités et sans se trouver tôt ou tard en opposition avec leurs intérêts. Il devait s'en apercevoir chaque jour davantage. L'Italie officielle — celle que *l'on voyait*, — restait correcte, démonstrative; le langage de M. Nigra ne variait pas. Il affirmait l'alliance, il se portait garant des sentimens de son gouvernement et de son roi. Mais l'Italie secrète — celle *qu'on ne voyait pas* (2) — s'agitait, impatiente de secouer notre protectorat. Les révolutionnaires ne tenaient aucun compte des sacrifices que la France avait faits à leur cause, ils feignaient de les ignorer. Ils s'imaginaient qu'ils devaient l'unité à leurs seuls efforts; ils disaient que l'Italie s'était acquittée largement en nous abandonnant Nice et la Savoie. Ces tendances n'échappaient pas à l'empereur; il s'en affligeait. Il se sentait pris dans un engrenage; il avait hâte de s'y soustraire; sa parole était engagée, il cherchait par tous les moyens à la dégager. La délivrance de Venise avait pris chez lui le caractère d'une idée fixe, il la voulait à tout prix. Il croyait que le seul moyen d'asseoir l'Italie, de la délivrer des menées révolutionnaires

(1) La convention eut un douloureux retentissement à la cour pontificale; on ne se méprit pas sur sa portée ni sur les arrière pensées qui l'avaient inspirée. Le pape y répondit par l'encyclique du 8 décembre : elle faisait l'apologie de l'ancien régime. Loin de rapprocher les deux puissances que l'empereur s'était donné la mission de réconcilier, elle faisait éclater une irrémédiable dissidence. La convention livrait en réalité Rome aux Italiens, car si elle leur interdisait toute entreprise violente contre le saint-siège, elle consacrait le principe de la non-intervention et autorisait l'Italie à poursuivre la conciliation de ses intérêts nationaux avec ceux du pape, sur la base de la séparation de l'église et de l'état.

(2) M. Auguste Brachet, *l'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas.*

et en même temps de sauver la papauté, c'était d'obtenir l'abandon de Venise. Il avait tenté maintes négociations pour décider l'Autriche à une cession à l'amiable soit par voie de rachat, soit par voie d'échange. Mais ses efforts n'ayant rencontré que des refus obstinés et parfois déplaisans, et la France ne se souciant pas de recommencer la guerre pour un but aussi contestable au point de vue de nos intérêts, il ne restait plus dès lors qu'un moyen de vaincre une résistance aussi obstinée : c'était de procéder par voie de contrainte. L'alliance de la Prusse et de l'Italie s'imposait en quelque sorte à sa politique (1).

L'empereur était d'ailleurs, au commencement de 1866, avide de complications. Il s'arrêtait à des conceptions qui lui ouvraient des perspectives nouvelles et le flattaient de l'espérance d'un retour de fortune. Sa politique, à cette heure avancée du règne, avait subi une série de mécomptes. Ses rapports avec la Russie et l'Angleterre étaient altérés ; nos relations avec les États-Unis n'étaient rien moins qu'amicales ; l'expédition du Mexique avait mal tourné. Elle permettait à l'opposition de battre la politique impériale en brèche. Le gouvernement en était réduit à chercher des dérivatifs au dehors. Toutes ses espérances étaient fondées alors sur un conflit entre l'Autriche et la Prusse. C'est pour le faire éclater qu'il concéda à M. de Bismarck, sans s'assurer aucune compensation, « l'alliance sans laquelle on ne pouvait rien et avec laquelle on pouvait tout. » Aussi le ministre prussien disait-il en revenant de Biarritz : « Si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

L'empereur voulait l'alliance et la conseillait formellement. Ce point d'histoire, accablant pour la politique impériale, a été révélé par M. Nigra dans le rapport qu'il a adressé au prince de Carignan.

Le traité fut signé le 8 avril. Il était fatidique ; il portait en germe : l'empire d'Allemagne, l'unité italienne, la suppression du pouvoir temporel, la chute de la dynastie impériale, le démembrement de la France et la commune.

L'empereur eut cependant, dans ces jours décisifs pour sa fortune et celle de la France, comme une vision de l'abîme vers lequel il marchait à pas précipités, entraînant à sa suite les destinées de son pays. Un instant, il essaya de retourner sur ses pas et de défaire l'alliance. Il redoubla d'efforts à Vienne. Il obtint de l'Autriche que, si elle sortait victorieuse de la lutte, elle abandonnerait la Vénétie en échange de la Silésie. Mais le gouvernement italien ne se souciait pas de sacrifier les bénéfices certains qu'il attendait du traité de Berlin à une cession conditionnelle de la Vénétie fondée sur les

(1) *La Politique française en* 1866. — L'alliance de la Prusse et de l'Italie.

victoires éventuelles de l'Autriche. Il préférait la guerre qui se présentait à l'Italie dans des conditions exceptionnelles, avec le concours d'une grande puissance militaire et avec une garantie de premier ordre, certain qu'en cas de revers la France ne permettrait pas à l'Autriche de revenir sur les conséquences de la campagne de 1859. Que risquait l'Italie? Victorieuse ou vaincue, Venise ne pouvait plus lui échapper. Tous les risques étaient pour la France, qui s'en rapportait aux événemens, pour savoir au juste si elle aurait lieu de se féliciter du contre-coup de la guerre ou de le regretter (1). Le général de La Marmora démontra à l'empereur qu'il n'était plus en mesure de rompre l'alliance avec la Prusse et de dénoncer le traité. « L'empereur n'oubliera pas, écrivait-il à son ambassadeur à Paris pour colorer son refus, qu'il nous a conseillé le traité. » Ce refus causa à la cour des Tuileries une pénible impression; c'était le premier symptôme d'émancipation.

Il était évident que les beaux jours de Plombières étaient passés. Arrivée au rang de grande puissance, alliée à la Prusse, l'Italie ne consultait plus que son intérêt, son honneur et sa dignité. Elle pesa cruellement sur nos destinées au lendemain de Sadowa. Elle paralysa notre action et nous fit perdre tous les avantages que l'empereur attendait des événemens qu'il avait laissés s'accomplir si imprudemment.

Dans les pages que j'ai consacrées à la politique française en 1866, j'ai raconté le drame qui se déroula au palais de Saint-Cloud dans les heures de patriotiques angoisses qui suivirent Sadowa. J'ai fait le tableau de l'émoi qui régnait à la cour, des luttes violentes, passionnées, engagées entre l'influence autrichienne et l'influence italienne autour d'un souverain perplexe, déconcerté. L'empereur, malade, accablé, ne savait plus à quoi se reprendre; il passait d'une résolution à une autre. Il demandait conseil à tout le monde, il interrogeait anxieusement ses généraux, il supputait les ressources militaires dont il pourrait disposer pour sortir avec honneur de l'impasse où il se sentait acculé, et, au bout de ses calculs, il voyait apparaître des catastrophes. Toutes ses prévisions étaient déçues, toutes ses combinaisons s'étaient écroulées. Ce qui l'affectait le plus, c'était l'attitude de l'Italie. Il ne s'expliquait pas que Victor-Emmanuel, toujours si empressé à déférer à ses conseils, persistât avec humeur, malgré ses instances, à poursuivre les hostilités et à le paralyser dans ses démarches. Il avait envoyé le prince Napoléon à Florence, certain qu'il serait écouté, et le prince, qui en toutes circonstances s'était porté garant des sentimens de l'Italie, était revenu déçu, éconduit.

(1) *La Politique française en* 1866.

« Recevoir la Vénétie en cadeau de la France est humiliant pour nous, et tout le monde dira que nous avons trahi la Prusse, » télégraphiait le général de la Marmora à M. Nigra. « Tâchez, ajoutait-il, de nous épargner la dure alternative d'une humiliation ou *de nous brouiller avec la France.* »

L'Italie était faite : le rêve que depuis Dante des générations de patriotes avaient caressé en vain, se trouvait, en un tour de main, accompli comme par enchantement, tandis que l'œuvre élevée laborieusement, dans le cours de plusieurs siècles, par nos grands politiques et nos grands capitaines, était compromise, menacée. La France sortait des événemens amoindrie, son territoire restait intact, mais elle était atteinte dans son prestige; elle avait imprudemment attaché à ses flancs deux puissances militaires jalouses, ambitieuses et réalistes. « Un pays peut être diminué tout en restant le même, lorsque de nouvelles forces s'accumulent autour de lui, » écrivait à l'empereur un ministre clairvoyant.

Ni la Prusse ni l'Italie ne savaient gré à l'empereur de l'élan qu'il leur avait laissé prendre, sous de funestes influences. Enhardies par le spectacle de ses défaillances morales et de son impuissance militaire, elles devaient poursuivre leurs desseins froidement, implacablement. Le rêve était fini : la politique impériale, comme un vaisseau désemparé, sans boussole, allait, avant de sombrer, se débattre dans une longue et douloureuse agonie, serrée de près, poussée à bout par ses adversaires sans pouvoir se soustraire aux embûches sans cesse renaissantes qui se dressaient devant elle. « L'empire révolutionnaire périra sur l'écueil italien, » avait dit le vieux prince de Metternich en 1858, lorsqu'il vit Napoléon III s'engager avec M. de Cavour. Ces prévisions semblaient se justifier. L'Italie, au lieu de nous servir d'appui sur les champs de bataille et dans les conférences, ne prenait plus le mot d'ordre à Paris; elle cherchait son point d'appui à Berlin. Il lui restait une dernière étape à franchir pour arriver au plein couronnement de son unité, et elle savait que l'empereur, le voudrait-il, ne pourrait pas, sans provoquer l'indignation de la France, lui ouvrir les portes de Rome. Le cabinet de Florence n'en soulevait pas moins la question romaine, sans se préoccuper des embarras que ses revendications causeraient à un allié qui, disait-on, ne régnait en France que pour faire le bonheur de l'Italie. L'empereur essaya de réconcilier la révolution avec la papauté; mieux eût valu ne pas les mettre aux prises. Toujours enclin aux illusions, il provoqua une conférence ; elle devait substituer aux garanties que la convention du 15 septembre assurait au gouvernement pontifical celles de toutes les puissances catholiques. Il s'imaginait, dans sa méconnaissance des intérêts européens, qu'on répondrait avec empressement à son appel et

qu'on s'appliquerait à le dégager des difficultés italiennes. Il suffit du mauvais vouloir de la Prusse pour faire avorter ses espérances. M. de Bismarck ne se souciait pas de lui tendre la perche, il avait intérêt à détourner son attention de l'Allemagne et à le laisser aux prises avec le pape, qui lui reprochait de l'avoir livré aux Italiens, et avec le cabinet de Florence, qui s'irritait des obstacles qu'il opposait à ses revendications nationales. Le ministre prussien prévoyait un règlement de comptes avec le cabinet des Tuileries, qui, après avoir laissé échapper l'occasion, réclamait le Luxembourg comme prix d'une neutralité périmée. La question romaine était un atout dans ses mains; il n'entendait pas s'en dessaisir; elle devait lui permettre d'entretenir les passions italiennes et empêcher tout retour à l'alliance de 1859.

III.

Au mois d'avril 1867, l'inquiétude gagnait l'Europe, la guerre paraissait imminente. L'Angleterre et l'Autriche faisaient des efforts désespérés pour déjouer les sinistres projets des états-majors prussiens. L'Italie seule semblait se désintéresser des événemens. Elle se disait l'amie de tout le monde; elle se dérobait, en invoquant à Berlin les souvenirs de 1859, et ceux de 1866 à Paris. Elle soutenait qu'il lui était difficile de s'engager soit d'un côté, soit de l'autre, car si, avec l'aide de la France, elle avait commencé sa délivrance, c'était avec le concours de la Prusse qu'elle l'avait achevée.

« J'ai pu constater chez les membres du cabinet une sympathie que je crois réelle, écrivait le baron de Malaret à la date du 21 avril 1867, mais cette sympathie est visiblement contenue par le désir de ne pas se compromettre. Tout en reconnaissant la modération de nos prétentions et en blâmant l'ambition excessive de la Prusse, on répète volontiers qu'en cas de conflit, les intérêts de l'Italie ne se trouveraient pas directement menacés. Il n'est pas besoin d'une grande clairvoyance pour comprendre que le gouvernement italien, laissé à ses propres inspirations, ne songe pas à nous témoigner ses sympathies autrement que par des vœux. »

Cette attitude ambiguë, égoïste, des hommes d'état italiens, à un moment périlleux pour la France, aurait dû donner à réfléchir. Mais l'empereur n'en tirait aucune moralité; sa foi en était si peu ébranlée que, pour assurer à l'Italie la consécration de grande puissance (1) et la sanction implicite des faits accomplis dans la pénin-

(1) « Le conseil amphictyonique de l'Europe, jusqu'à présent composé des représentans de cinq puissances, va s'augmenter d'une sixième, dont la voix nous sera natu

sule, il ne négligeait aucune démarche pour obtenir sa participation à la conférence de Londres, alors que M. de Bismarck y mettait infiniment peu de bonne grâce. Il persistait à tenir l'alliance italienne pour certaine dans toutes les éventualités. Il puisait sa confiance dans les lettres qu'il échangeait avec le roi Victor-Emmanuel, dans les affirmations passionnées du prince Napoléon et dans les protestations de M. Nigra et de M. Vimercati, son secret intermédiaire. Il oubliait que le roi Victor-Emmanuel, tout populaire, tout loyal qu'il pût être, était un souverain constitutionnel, et qu'au jour des épreuves, il aurait, avant de se souvenir de ses promesses écrites ou verbales, à compter avec son ministère et son parlement. Il le lui avait fait comprendre déjà bien péniblement le 4 juillet 1866, au lendemain de Sadowa, il devait le lui faire sentir plus cruellement encore, au mois de juillet 1870 (1).

Loin de nous assister, à l'heure où la Prusse ne cherchait qu'un prétexte pour se jeter sur la France, le gouvernement italien méditait, sous l'inspiration d'un agent secret de M. de Bismarck (2), l'envahissement des états pontificaux. « Garibaldi, écrivait M. de Malaret à la date du 23 avril, se proposerait de prendre le commandement d'une expédition qui, organisée à Gênes, irait débarquer sur le littoral romain, tandis qu'à la première nouvelle d'un mouvement insurrectionnel à Rome, des bandes d'émigrés se tiendraient prêtes à franchir la frontière méridionale. Il n'est pas douteux que le parti révolutionnaire redouble d'efforts, qu'il compte profiter des événemens pour provoquer un conflit avec le gouvernement pontifical à l'insu ou de connivence avec le gouvernement italien. »

IV.

La question romaine, depuis l'expédition de 1859, n'avait pas cessé d'être pour la France une source d'embarras et de déceptions. Elle provoquait contre sa politique tout à la fois les ressentimens des catholiques et le courroux des révolutionnaires. Elle fut

rellement contraire. Nous sommes trop voisins de l'Italie, nous avons trop de ressemblance avec elle, nous lui avons rendu de trop grands services pour qu'elle nous aime. L'ingratitude en politique est le premier des droits et des devoirs. En politique, nos ennemis sont nos voisins; cet axiome est aussi sûr que pas un de Machiavel. » (Proudhon, *la Fédération et l'Unité en Italie.*)

(1) L'affaire du Luxembourg.

(2) C'était M. Bernardi, que notre politique devait retrouver en Espagne mêlé aux intrigues de la candidature Hohenzollern : « Je dînais avec M. Bernardi et quelques hommes politiques, m'a raconté le premier secrétaire de la légation d'Autriche à Madrid, lorsque l'un d'eux vint à préconiser la candidature Hohenzollern; un coup de pied parti de dessous la table m'atteignit aussitôt. La botte de M. Bernardi s'était trompée d'adresse; elle me révéla le secret de l'agent prussien et de ses complices. »

la pierre d'achoppement de l'alliance offensive et défensive que Napoléon III demandait à l'Italie. Réconcilier deux élémens irréconciliables était une tâche ingrate. L'empereur n'en persista pas moins à l'entreprendre et à la poursuivre obstinément. Il cherchait encore à Metz, à la veille de ses défaites, dans le traité que lui apportait le comte Vimercati, à mettre d'accord ses devoirs envers la papauté avec les exigences italiennes.

Vainement l'empereur essaya d'arrêter le mouvement qu'il avait provoqué; il était dans la nature des choses qu'il se précipitât de lui-même. Il prêchait la patience et la modération à l'Italie; il lui laissait entrevoir une solution conforme à ses désirs. Il inspirait des livres et des brochures à sensation; il dictait des instructions à nos ambassadeurs pour démontrer à la cour pontificale la nécessité de se réconcilier avec les idées modernes, de faire la part du feu et de s'accommoder avec les aspirations nationales. Déjà, en 1859, il avait recommandé au pape d'abandonner la Romagne et les Légations pour sauver le *reste;* il en était arrivé à devoir l'engager à sacrifier le *reste* pour sauver Rome. Il avait poursuivi aussi le projet d'une confédération italienne, présidée par le pape. C'était l'idée qu'il caressait déjà à Plombières. Rien n'y faisait. Pie IX opposait à nos représentations une inflexibilité calme et sereine. « Une transaction est impossible, disait le cardinal Antonelli, entre le saint-siège et ceux qui l'ont dépouillé. Il ne dépend pas plus du souverain pontife qu'il n'est au pouvoir du sacré collège de céder la moindre parcelle du territoire de l'église. Le pape, avant son exaltation, comme les cardinaux lors de leur nomination, s'engagent à ne rien céder du territoire pontifical. Le saint-père ne fera donc aucune concession, et ses successeurs, de siècle en siècle, ne seront pas plus libres d'en faire. »

L'empereur, en face de ces réponses péremptoires, invariables, trahissait, dans ses manifestations officielles, ses inquiétudes et son découragement.

« Mes efforts, disait-il, sont venus jusqu'à présent se briser contre des résistances de toute sorte, en présence de deux partis opposés, absolus dans leurs convictions, sourds aux conseils inspirés par le seul désir du bien. Le saint-siège a cependant intérêt à une réconciliation, car s'il a parmi les catholiques des partisans zélés, il a contre lui tout ce qui est libéral en Europe. Il passe pour être, en politique, le représentant des préjugés de l'ancien régime et, aux yeux de l'Italie, pour être l'ennemi de son indépendance. » — « Rome, répondaient à cela les défenseurs du pouvoir temporel, n'est ni aux Romains ni aux Italiens; elle est un fidéicommis appartenant à toute la catholicité. Le congrès de Vienne a d'ailleurs reconnu et sanctionné la souveraineté temporelle du pape en lui

restituant les provinces dont le premier empire l'avait spolié (1). — « Il n'y a que deux solutions, répliquait le prince Napoléon à la tribune du sénat, l'unité de l'Italie avec Rome pour capitale, ou l'intervention armée avec ses désastres. » Il disait, citant les pontificats de Grégoire VII, de Boniface IX et de Jules II, que toutes les pages de l'histoire attestaient les maux causés par la puissance temporelle. Il démontrait que la religion et la sainteté du culte n'exigeaient pas que le chef de l'église fût souverain, que les papes, n'ayant acquis leur pouvoir que par des moyens temporels, pouvaient le perdre de la même manière. Il rappelait le traité de Tolentino, que le pape avait signé malgré son serment. Il s'attaquait à la papauté avec des fragmens de dépêches tirées des correspondances du duc de Chaulnes, du cardinal de Bernis, du marquis de Cadore, de M. de Laval, du baron de Damas. Il invoquait les jugemens de Napoléon Ier, les appréciations de Chateaubriand (2) et les discours de Lamartine (3) pour faire ressortir les abus du régime pontifical, pour montrer que les prêtres avaient été institués pour la prière et non pour dominer, pour bénir et non pour maudire, et que la dignité du premier pontife était incompatible avec le titre de souverain. « Ce que je demande, disait le prince Napoléon en descendant de la tribune, c'est que le gouvernement de l'empereur fasse entendre sa voix et se décide. J'ai pleine confiance que la solution ne saurait être autre sous Napoléon III que sous Napoléon Ier, que le spirituel sera dégagé du pouvoir temporel, et que l'ombre et le génie du grand empereur inspireront son successeur. »

Ces paroles véhémentes, partiales, n'étaient pas de nature à faciliter la tâche au gouvernement impérial. Elles irritaient à juste titre la cour pontificale et les catholiques de tous les pays; elles attisaient les passions italiennes; elles encourageaient le parti révolutionnaire.

V.

L'émotion fut vive en France, dans les derniers jours de 1867, lorsqu'on apprit que Garibaldi marchait sur Rome avec ses volontaires. La convention du 15 septembre était violée; l'Italie avait méconnu ses devoirs, elle n'avait pas surveillé ses frontières : le pape était menacé. L'opinion s'indignait; on demandait où s'arrêterait la condescendance impériale. L'ingratitude de l'Italie, qui ne

(1) Le congrès de Vienne rendit au pape les duchés de Camerino, de Ponte-Corvo et de Bénévent, les marches d'Ancone, Macerata et Fermo, les légations de Ravenne, Bologne et Ferrare.

(2) Chateaubriand, *Études historiques*.

(3) Lamartine, discours à la chambre des députés, 1847.

tenait plus compte de nos plus légitimes susceptibilités, irritait les esprits les plus calmes. L'empereur ne savait que décider. Les partisans de l'alliance italienne le suppliaient de ne pas intervenir, de laisser le pape s'arranger avec les Italiens. Ils affirmaient, pour mieux impressionner le souverain, que la Prusse spéculait sur nos dissentimens avec notre ancien allié, qu'elle n'attendait qu'un prétexte pour prendre sa revanche de l'affaire du Luxembourg et franchir le Rhin.

Ils exagéraient à plaisir : M. de Bismarck avait bien d'autres soucis. Il lui plaisait sans doute de nous voir aux prises avec les passions italiennes, mais il ne pouvait lui convenir de s'associer à la révolution contre la papauté. Il avait à ménager les sujets catholiques du roi de Prusse ; il lui importait surtout, après les décevantes expériences qu'il avait faites en Allemagne, lors de l'affaire du Luxembourg, de hâter le vote des traités d'alliance, et de ne pas les compromettre en s'aliénant les députés catholiques qui siégeaient dans les chambres wurtembergeoises et bavaroises. L'intervention prussienne n'était donc pas à redouter ; M. de Moustier en était convaincu, il était fixé par ses correspondances d'Allemagne.

Le ministre des affaires étrangères et le ministre de la guerre étaient d'accord. Ils trouvaient que l'intérêt français devait passer avant l'intérêt italien. « Si l'Italie, disaient-ils, viole la convention du 15 septembre et permet à la révolution de pénétrer sur le territoire pontifical, par des frontières volontairement mal gardées, le devoir de la France est de la faire respecter et de ne pas laisser protester sa signature à la honte de l'Europe. »

Les intrigues s'agitaient autour du souverain ; elles avaient beau jeu, l'Italie était son point vulnérable. Les deux ministres offrirent leur démission. Ils ne voulaient pas, après toutes les défaillances de la politique impériale depuis le mois de juillet 1866, s'associer à un nouvel acte de faiblesse. Les résolutions viriles l'emportèrent dans les conseils des Tuileries. Le maréchal Niel était prêt ; il procéda avec une rapidité foudroyante. Il semblait, après la défaite des garibaldiens, que la haine présiderait désormais aux relations de l'Italie avec la France, et ce fut Mentana qui devint le point de départ de leur rapprochement. L'Europe fut vivement impressionnée par l'énergie et la promptitude de la répression. On admira notre armement, l'organisation et le rapide embarquement du corps expéditionnaire. Notre prestige, si profondément atteint depuis Sadowa, se releva subitement, on comprit que la France n'était pas encore descendue au rang de seconde puissance, qu'elle était résolue à faire respecter ses droits et sa dignité. L'Allemagne s'émut, l'Autriche, la Bavière et le Wurtemberg reprirent confiance dans l'avenir, M. de Bismarck réfléchit, et l'Italie, qui parfois avait abusé de nos sympa-

thies, apprit à compter avec nous. Il y eut cependant des mots malheureux, dont le souvenir ne s'est pas effacé. « Les chassepots ont fait merveille, » du général de Failly, et le « Jamais l'Italie n'entrera à Rome, » de M. Rouher, ont encore aujourd'hui le don d'exaspérer les révolutionnaires au-delà des Alpes.

M. Nigra rendit de réels services; il s'appliqua à cicatriser les blessures qu'à notre corps défendant nous avions faites à l'amour-propre italien. Nous avions dans la péninsule des amis nombreux, sincères, dévoués; ils ne se méprirent pas sur nos intentions; ils consacrèrent leur talent, leur autorité, à réconcilier les deux pays. Le général de la Marmora, M. Minghetti, M. Peruzzi, le marquis Alfieri, M. Visconti Venosta, le général Menabrea, M. Sella, M. Lanza, M. Bonghi, et tant d'autres, étaient des hommes d'élite; ils avaient, sous l'inspiration du comte de Cavour, présidé aux destinées de l'Italie, l'alliance était leur œuvre, ils n'oublièrent pas ce qu'ils lui devaient. Ils firent preuve, en ces jours douloureux pour leur patriotisme, de sang-froid et de prévoyance. Ils avaient sans doute, comme tous les politiques italiens, étudié Machiavel, mais ils ne gardaient de son enseignement que les préceptes qui ne sont pas réprouvés par la conscience moderne.

VI.

L'Europe, après les années troublées de 1866 et de 1867, reprenait confiance; elle croyait à l'efficacité du principe d'arbitrage proclamé par le congrès de Paris; elle avait foi dans l'intervention des puissances; la conférence de Londres ne venait-elle pas de conjurer une guerre imminente? Et cependant on armait de toutes parts : Berlin donnait l'exemple, et tout le monde l'imitait, non dans une pensée agressive, mais pour se garer contre toutes les éventualités. On se méfiait de M. de Bismarck : le problème germanique sorti de la question italienne n'était pas résolu, l'Allemagne n'était qu'ébauchée, on savait que la Prusse tenait à franchir le Mein et que son roi, fort de ses armées triomphantes, convoitait la couronne impériale. Il était évident pour les esprits sagaces que le ministre prussien ne resterait pas à mi-chemin et que, pour achever son œuvre, il ne se laisserait arrêter par aucun obstacle. L'empereur, en lui imposant à Nickolsbourg la ligne du Mein, croyait s'être prémuni contre la transformation allemande : il s'adonnait au rêve des trois tronçons; mais la ligne du Mein, loin d'entraver l'unité, ne devait servir qu'à la précipiter.

La Prusse, grisée de ses triomphes, pleine de confiance dans ses

hommes de guerre et dans l'armement qui lui avait valu la victoire, ne cachait plus ses desseins. Le langage de M. de Bismarck devenait chaque jour plus hautain; il n'était plus possible de se complaire dans les illusions. La question de prépondérance était posée, implacablement, entre la France et la Prusse, la guerre seule pouvait la résoudre.

L'empereur s'aperçut tardivement qu'il avait, suivant l'expression de M. Rouher, trop saigné l'Autriche; il s'appliqua, après l'avoir abattue, à l'assister, à la relever. Il reporta le pivot de sa politique à Vienne. La mort tragique de l'empereur Maximilien lui servit de prétexte pour conférer à Salzbourg avec l'empereur François-Joseph. On échangea des vues, on ébaucha avec M. de Beust les bases d'une entente éventuelle, on prévoyait à la fois un conflit en Allemagne, et des complications en Orient; mais on évita de préciser. Le protocole qui sortit de ces entretiens était vague, ambigu, il n'engageait à rien. « Nous étions à Salzbourg, m'a dit un jour M. de Beust, comme des *gentlemen-riders* en face d'un fossé; c'était à qui ne le franchirait pas. »

L'Autriche ne se souciait pas de s'engager avec la France seule; elle voulait que l'Italie entrât dans l'alliance; elle tenait à être garantie contre les revendications des irrédentistes. L'empereur présida à la réconciliation de la cour de Vienne avec la cour de Florence. Si l'empereur François-Joseph avait peine à se consoler de la perte de sa grande situation en Allemagne, il se résignait vaillamment au sacrifice de la Lombardie et de la Vénétie. Il ne lui en coûta pas de tendre la main à la maison de Savoie, qui, plus heureuse que la sienne, s'agrandissait de tout ce qu'il perdait. Il échangea des notes avec le cabinet de Florence; les deux gouvernemens se promettaient de ne rien entreprendre sans se prévenir.

La France inquiète, isolée, trouvait deux puissances prêtes à se concerter avec elle sur les éventualités menaçantes de l'avenir. Il aurait fallu saisir au vol les dispositions qu'elles nous manifestaient et s'assurer leur assistance, fût-ce au prix de grands sacrifices, par d'inviolables traités. Mais l'empereur n'était pas seulement fataliste, il était flegmatique, il remettait tout au lendemain; il lui répugnait de s'engager, il lui plaisait de laisser une porte entrebâillée à la fortune. Il préférait les sentiers tortueux aux chemins battus. Déjà ses regards se reportaient vers Berlin. Il se laissait distraire de l'Autriche et de l'Italie par l'appât de la Belgique. M. de Bismarck, anxieux du rapprochement qu'il voyait s'opérer entre les trois puissances, reprenait son vieux jeu : il protestait à Paris de ses intentions pacifiques; il déplorait les incidens fâcheux qui avaient, contre son gré, compromis la cession du Luxembourg; il

reconnaissait la nécessité de nous donner des compensations, il se faisait fort de nous les assurer. C'est ce qu'il a appelé depuis des négociations dilatoires (1).

Le prince Napoléon, dans la brochure qu'il a publiée sur les alliances de l'empire, a passé sous silence ces pourparlers équivoques. Il ne savait pas tout. Cependant le temps d'arrêt que subirent alors nos négociations avec le cabinet de Vienne et la cour de Florence, et l'étrange nomination de M. de La Guéronnière à Bruxelles, auraient dû éveiller son attention.

Ce fut l'Italie qui reprit les négociations; elle était impatiente de compléter son œuvre. Rome était le prix de son alliance.

« Il serait difficile, a dit le prince Napoléon (1), de préciser le jour et les termes des premières ouvertures. Ce ne furent d'abord que des conversations fortuites, des lettres intimes traitant de beaucoup de sujets. L'empereur et le roi d'Italie échangeaient leurs vues sur un traité défensif pouvant devenir offensif. Ces négociations, commencées en 1868, se prolongèrent jusqu'au mois de juin 1869. Les souverains avaient souvent recours à des intermédiaires. M. Rouher était le conseiller de l'empereur, M. de La Valette son confident. Le président du conseil en Italie, le général Menabrea, n'intervint que lorsque les négociations furent déjà avancées. M. de Beust savait tout; il était tenu au courant par M. de Metternich, qui agissait moins comme ambassadeur que comme familier des Tuileries. On échangea beaucoup de notes et de lettres particulières. J'étais souvent, mais d'une façon irrégulière, le dépositaire de ces confidences.

« Lorsque les négociations prirent corps dans un projet de traité, elles passèrent, bien qu'à titre officieux, du cabinet des souverains dans les chancelleries. L'Italie étant une monarchie constitutionnelle, il fallut de nécessité s'en expliquer avec les ministres. Ce changement de terrain accéléra les résolutions. Les souverains

(1) Il y a toujours dans les affirmations les plus hardies de M. de Bismarck un fond de vérité. Il était autorisé à dire, dans son accablante circulaire du mois de juillet 1870, malgré nos démentis, que, même après les déboires de l'affaire du Luxembourg, l'empereur ne renonçait pas à la Belgique et qu'il ne restait pas insensible à ses offres. Mais le chancelier allemand dénaturait les faits en reportant à 1868 le projet de traité que M. Benedetti avait laissé entre ses mains au mois d'août 1866. Il lui importait de bien démontrer à l'Angleterre qu'au prix de la Belgique, il n'eût dépendu que de lui, jusqu'à la dernière heure, de conjurer la guerre. Je crois avoir rétabli les faits dans mon étude sur *la Politique française en 1866*, avec les dépêches du général Govone et les papiers de Cerçay. Il n'y eut, de 1868 à 1869, que des pourparlers fugitifs qui n'ont laissé aucune trace écrite. M. Benedetti, notre ambassadeur à Berlin, n'y fut point mêlé.

(2) *Les Alliances de l'empire en* 1869 *et* 1870, par le prince Napoléon Bonaparte (Jérôme).

n'avaient parlé de Rome que fugitivement, de peur de ne pas s'entendre. Ils sentaient que c'était le point délicat qui pourrait tout compromettre. Ils évitaient de traiter la question à fond, ils se bornaient à de vagues assurances et se berçaient de l'espoir d'amener le pape à un arrangement. L'empereur se tenait pour engagé avec Pie IX, mais il se flattait qu'après sa mort il trouverait moyen de tout concilier avec son successeur (1). Cette manière d'agir était conforme aux traditions italiennes et au caractère de l'empereur, toujours hésitant dès qu'il s'agissait du pape.

« Lorsque les ministres intervinrent, ils demandèrent formellement, comme contre-partie de l'assistance effective qu'ils nous promettaient, le règlement de la question romaine sur la base de l'évacuation des états pontificaux. Le traité devait réaliser une triple alliance entre la France, l'Italie et l'Autriche.

« M. de Beust se montrait hostile au pouvoir temporel, il excitait l'Italie dans ses exigences sur Rome. Il s'inspirait sans doute des sentimens anticléricaux du parlement autrichien.

« On finit par aboutir, en juin 1869, à une rédaction en peu d'articles; le projet stipulait une alliance défensive de nature à pouvoir se transformer aisément en une alliance offensive. L'Italie, appuyée par l'Autriche, demandait formellement le retour à la convention du 15 septembre 1864. Nos troupes devaient être rappelées, nous prenions l'engagement de ne revenir à Rome sous aucun prétexte, tandis que l'Italie se réservait la possibilité de l'occuper. C'est sur ce dernier point que les pourparlers échouèrent; une communication officieuse du marquis de La Valette informa le gouvernement italien qu'il ne serait pas donné suite au traité, que les négociations étaient suspendues, que la France cependant se réservait de les reprendre quand elle apprécierait qu'elles auraient plus de chance d'aboutir. »

Cependant les trois souverains continuèrent à échanger des lettres et à se promettre une assistance réciproque, sans rien préciser toutefois. Ces lettres ne servirent qu'à entretenir les illusions de l'empereur. Il s'en exagéra l'importance, il les considéra comme l'équivalent d'un traité; il laissa passer l'occasion pour régler avec le cabinet de Florence la question romaine, l'insurmontable obstacle à la triple alliance.

« Puisse Votre Majesté ne pas regretter un jour les trois cent mille baïonnettes que je lui apportais! » dit le général Mena-

(1) « Napoléon III était bien persuadé que tôt ou tard l'Italie arriverait à Rome. Il ne le cachait pas, mais il ne voulait assumer aucune responsabilité, il lui répugnait de passer pour complice. Son irrésolution tenait à ses difficultés intérieures, à l'influence de ses entours et peut-être aussi aux engagemens qu'il croyait avoir pris avec Pie IX. » (*La Vita e il Regno di Vittorio Emanuele.*)

brea à l'empereur en 1869, lors de la mission qu'il était allé remplir à Vichy, pour le déterminer à faire à l'alliance offensive et défensive qu'il lui offrait le sacrifice du territoire pontifical, sauf Rome et ses environs immédiats. Le général Menabrea ne s'est jamais consolé de l'insuccès de sa mission. « Il est bien malheureux, me disait-il à Florence, en 1871, que l'alliance ne se soit pas conclue, parce que, le premier devoir de deux alliés étant de contrôler réciproquement leurs effectifs et leurs ressources militaires, nous eussions démontré à l'empereur qu'il n'était pas en état de faire la guerre. »

On comprend que l'empereur, tant qu'il ignorait l'évolution qui s'opérait insensiblement dans la politique religieuse de l'Autriche, ait refusé à l'Italie le droit de pénétrer sur le territoire pontifical. Il avait les mains liées par la convention secrète du 12 juin 1866 : il s'était engagé à imposer à l'Italie, en lui accordant la Vénétie, le maintien de la souveraineté temporelle du pape et l'inviolabilité du territoire soumis encore à son autorité. Il avait ouvert à l'Italie les portes de Venise pour lui fermer les portes de Rome, il s'était dégagé de la proclamation de 1859 pour se lier par le traité du 12 juin 1866 (1). Mais du moment que l'Autriche rompait avec ses traditions catholiques et que M. de Beust allait jusqu'à encourager les revendications italiennes, l'empereur reprenait dans la question romaine toute sa liberté. Les refus qu'il opposait au cabinet de Florence changeaient de caractère ; ils n'étaient plus inspirés par des obligations contractuelles. L'empereur subordonnait aux scrupules de sa conscience, et plus encore peut-être aux passions de ses entours, la raison d'état, qui lui commandait impérieusement, après tant de fautes commises, de prémunir son pays, par de solides alliances, contre la politique agressive de la Prusse.

VII.

Vers la fin de 1869, la France présentait un inquiétant spectacle ; l'esprit frondeur gagnait de proche en proche. Les partis hostiles, contenus et voués au silence tant que l'empereur était prépondérant à l'étranger, relevaient la tête ; ils s'autorisaient des fautes indéniables du Mexique et de Sadowa pour s'attaquer au gouvernement personnel et stigmatiser les origines de l'empire. Partout se révélaient des symptômes troublans : il semblait que les jours du règne fussent comptés. L'Allemagne spéculait sur nos défaillances, elle armait sans relâche, elle révélait des arrière-pensées menaçantes. L'empereur, après avoir été l'arbitre de la paix, était voué à l'im-

(1) *La Politique française en* 1866. Voir le texte du traité, page 169.

puissance. Il ne lui était plus donné de relever son autorité à l'intérieur par le prestige de sa politique au dehors. Il ne lui restait de ses chimères passées que le sentiment d'amères déceptions. Dans sa détresse, il crut sauver la dynastie en appelant tardivement le pays au partage du pouvoir et de la responsabilité. Il transforma son gouvernement. Le ministère Ollivier affirma la paix et la liberté; le pays reprit confiance, les partis, un instant, désarmèrent. Il ne pouvait plus être question d'alliances; l'empereur abandonnait à son cabinet, qui paraissait vouloir se désintéresser de l'Europe, la direction des affaires étrangères. Il n'était plus en situation, après les modifications que le plébiscite avait introduites dans la constitution de 1852, de traiter sans l'assentiment de ses ministres (1).

Interrogé par le roi Victor-Emmanuel sur ses desseins, l'empereur se borna à lui conseiller la patience. Il ne prévoyait aucun conflit et il espérait que son gouvernement rallierait la Prusse à l'idée d'une réduction des charges militaires; il se flattait que tous les gouvernemens pourraient désormais se consacrer aux travaux de la paix. L'Italie se résigna, non sans regrets, à faire des économies; la politique qui l'emportait à Paris l'atteignait dans ses espérances; elle ajournait indéfiniment la solution de la question romaine.

Le comte Daru poursuivit le désarmement; il donna l'exemple en réduisant le contingent de dix mille hommes, sans s'arrêter aux objections que lord Clarendon avait rencontrées à Berlin. Il espérait impressionner M. de Bismarck et le convaincre de la sincérité de nos intentions pacifiques. C'était se méprendre sur sa politique. La Prusse était résolue à ne pas réduire ses effectifs tant que son ambition ne serait pas satisfaite. Pour faire triompher la paix, il aurait fallu dire à l'Allemagne qu'on la laissait maîtresse de ses destinées. C'était l'unique moyen de la désarmer, de déjouer les calculs du ministre prussien, de le rejeter dans ses embarras intérieurs et de le mettre aux prises avec le particularisme et le libéralisme germaniques. Mais affirmer la paix et faire défense à la Prusse de franchir la ligne du Mein, c'était jouer son jeu et lui fournir des prétextes pour raviver les passions nationales et les retourner contre la France.

La direction des événemens nous échappait, nous n'étions plus comme autrefois les dispensateurs de la paix et de la guerre. Le cabinet de Berlin nous le faisait sentir amèrement, le roi Guillaume répondait au Reichstag à nos protestations pacifiques par des dis-

(1) Il dut même, sur les observations du comte Daru, qui était jaloux de ses prérogatives, renoncer à communiquer directement avec le général Fleury, son ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

cours provoquans. La transformation menaçante qui se faisait à nos portes nous ramenait malgré nous aux préoccupations du dehors. Les pourparlers entre Vienne et Paris, un instant suspendus, furent repris. L'archiduc Albert, le vainqueur de Custozza, vint à Paris; il fut accueilli à la cour des Tuileries à bras ouverts, il était en Autriche le chef du parti de la revanche. Il avait pour mission de s'enquérir de notre situation militaire et de discuter un plan de campagne combiné. Il fut frappé de la brillante et martiale attitude de l'armée, il ne s'aperçut pas des vices de son organisation. Il fut prodigue d'éloges : c'était rendre un mauvais service à des généraux présomptueux. La présence de l'archiduc à Paris, et ses entretiens avec les chefs de l'armée, confirmaient les assurances que nous donnait journellement l'ambassadeur de François-Joseph, sur le concours éventuel de son gouvernement. Le prince de Metternich aimait la France, il était le confident des Tuileries. Sans s'inspirer des sentimens de son père, qui, dans ses Mémoires d'outre-tombe, nous a révélé de noirs desseins (1), il ne contribua pas moins dans une certaine mesure, et sans le vouloir, assurément, à précipiter les destinées du second empire. Partisan résolu de l'alliance française, et personnellement fort dévoué à l'empereur et à l'impératrice, il entretint la cour des Tuileries, si portée aux illusions, dans de décevantes espérances (2). Il exagérait, dit-on, au gré de ses propres désirs, inconsciemment, les instructions de son ministre, qui, lui-même ne substituait que trop volontiers le rêve à la réalité. M. de Beust voulait l'alliance en toute sincérité, elle était son espoir, la base de sa politique. Il savait qu'il ne pouvait rien sans la France. C'est avec son appui qu'il comptait rendre à l'Autriche sa supré-

(1) Le prince de Metternich s'est fait gloire dans ses Mémoires d'avoir prévu la chute de Napoléon Ier dès son avènement et de l'avoir poursuivie sans relâche par les moyens les plus ténébreux. M. Thiers, dans le récit si dramatique qu'il a fait de l'entrevue de Dresde, affirme que Napoléon, frappé de démence, avait repoussé les conditions avantageuses que lui offrait l'Autriche. Le prince de Metternich a renversé cette légende; il prétend n'être allé à Dresde que pour entretenir l'empereur dans des illusions et permettre à l'armée autrichienne de se compléter et d'opérer sa jonction avec les armées alliées.

(2) Je fis observer un jour, à l'époque de la guerre de Crimée, au comte de Hatzfeld, le ministre de Prusse à Paris, que son langage était bien pessimiste, qu'il ne reflétait qu'imparfaitement les tendances de sa cour, qu'elles étaient plus sympathiques aux puissances occidentales qu'il ne l'affirmait dans ses entretiens avec M. Drouyn de Lhuys. « Le devoir d'un diplomate, me répondit-il, est de ne pas tenir au gouvernement auprès duquel il est accrédité un langage qui ne serait pas de tous points justifié par l'événement. Si la Prusse devait s'associer à la France et à l'Angleterre, je serais le premier à m'en féliciter. Mais, connaissant l'esprit de ma cour et les passions qui s'agitent à Berlin, je crois mieux servir les intérêts des deux pays en tempérant les illusions auxquelles on cède si volontiers à Paris. »

matie en Allemagne, la soustraire à l'action dissolvante et envahissante de la Prusse, la fortifier en Pologne et dans les Balkans contre la Russie. Les douloureuses épreuves de 1866 avaient rapproché les deux pays; ils avaient à se prémunir contre un ennemi commun; leur sécurité commandait de conjurer ou du moins de ralentir la transformation de l'Allemagne.

Le chancelier d'Autriche craignait que bientôt « il n'y eût plus d'Europe; » il connaissait les desseins de son adversaire; il espérait les déjouer avec l'aide de la France et de l'Italie. Mais il se méprit sur notre puissance militaire; il méconnut la force agressive de la Prusse, il ne soupçonna pas le rôle réservé par M. de Bismarck à la Russie. Il permit à Napoléon III, si accessible aux rêves, de croire que l'Autriche serait forcément à ses côtés le jour où la France se trouverait en face de la Prusse. Il est vrai que le comte de Beust, en affirmant l'alliance, en toute occasion, ne pouvait pas prévoir que la guerre éclaterait de la sorte, avec un tel emportement, sur une question de procédés, sur un incident, et que le gouvernement français se jetterait dans une formidable aventure sans pressentir, sans consulter ses alliés naturels, mêlés si étroitement depuis deux ans aux combinaisons de sa politique. C'était exposer l'Autriche et l'Italie à de cruels embarras, c'était rompre toute solidarité avec elles, les autoriser à ne plus tenir compte que de leur propre sécurité. Dans les pourparlers engagés entre Paris, Vienne et Florence depuis 1868, jamais il n'avait été question de provoquer des complications. Il s'agissait uniquement de se mettre en mesure de brider l'ambition du cabinet de Berlin et de faire respecter le traité de Prague le jour où il plairait à la Prusse d'étendre violemment sa domination au-delà du Mein. « J'ai fait deux guerres malheureuses, disait l'empereur François-Joseph au général Lebrun au mois de juin 1870, je n'en ferais pas une troisième à moins d'un intérêt suprême. Il faudrait que l'indépendance de la Bavière et du Wurtemberg fût menacée pour me décider à demander à mon peuple de nouveaux sacrifices; il me serait difficile de ne pas m'associer à la France le jour où elle rappellerait la Prusse au respect du traité de Prague. »

Dans les plans de campagne combinés qu'étudiaient, en prévision de cette éventualité, les deux états-majors, l'armée française devait prendre l'offensive, pénétrer dans le midi de l'Allemagne et opérer sa jonction avec l'armée autrichienne en Franconie, dans les environs de Nuremberg. Mais l'Autriche demandait à être prévenue en temps utile, elle avait besoin de quarante-deux jours pour sa mobilisation. Elle s'engageait néanmoins à masser, dès le début de la campagne, 40,000 hommes à Pilna, sur les frontières de la Saxe,

et 40,000 à Olmütz, sur les frontières de la Silésie. L'Italie, dont la mobilisation n'était guère plus rapide, devait tenir le midi de l'Allemagne en respect, et, aussitôt ses forces concentrées, jeter 40,000 hommes en Bavière. Dans ces conditions, tout étant prévu et concerté à l'avance, la guerre n'avait plus rien qui pût inquiéter la France. La participation de l'Autriche et de l'Italie imposait forcément la neutralité au Wurtemberg et à la Bavière, et peut-être même la coopération active.

L'incident espagnol renversa toutes ces combinaisons. Le gouvernement de l'empereur, au lieu de se concerter préalablement avec les cabinets de Vienne et de Florence, dès qu'il fut informé des menées secrètes de la Prusse en Espagne, céda aux passions militaires et aux entraînemens irréfléchis de l'opinion. M. de Beust, l'histoire ne saurait le méconnaître, ne négligea aucun effort pour arrêter le gouvernement français. Il proposa sa médiation de compte à demi avec le cabinet de Florence; il suggéra même l'idée aventureuse de laisser embarquer le prince de Hohenzollern et de le faire arrêter en pleine mer par une escadre française. Il nous supplia de nous contenter de la renonciation, qu'il considérait comme un succès inespéré pour notre politique; il protesta, dès le début, contre l'interprétation que M. de Gramont se plaisait à donner à ses engagemens; il affirmait qu'il n'était pas tenu, sur notre simple réquisition, de procéder à des démonstrations militaires sur la frontière de la Bohême et de la Silésie. Mais il était dit que le gouvernement impérial resterait sourd à toutes les exhortations. La situation de l'Autriche allait devenir périlleuse. Elle s'exposait, suivant les résolutions qu'elle prendrait, et suivant le résultat de la guerre, soit aux ressentimens de la Prusse, secrètement alliée à la Russie, soit à ceux de la France. Elle avait à compter aussi avec ses difficultés intérieures, le mauvais vouloir des Hongrois et de ses populations allemandes. M. de Beust en était réduit à carguer ses voiles et à flairer le vent. Au fond, ses vœux étaient pour nous, il ne se dissimulait pas que nos défaites enlèveraient à l'Autriche toutes ses chances de relèvement et l'assujettiraient à jamais à la Prusse. Mais le spectacle qu'offrait Paris, à ce moment, ne lui permettait pas de croire à nos succès. La confusion qui présidait à nos préparatifs, le désarroi qui régnait dans nos sphères gouvernementales, la révolution qui déjà s'affirmait dans les rues, l'affaissement de l'empereur, les illusions du duc de Gramont, la confiance et les rivalités des généraux, tout indiquait que les hommes qui présidaient aux destinées de la France la conduisaient à sa perte.

G. Rothan.

LES

INDUSTRIES D'ART

Enquête sur la situation des ouvriers et des industries d'art. Rapport de M. Antonin Proust, député, ancien ministre des arts, 1884.

Toute œuvre produite par le travail de l'homme comporte l'intervention de l'art. Prenez l'objet le plus vulgaire : la correction de la forme, la disposition des couleurs, les justes proportions des détails et l'harmonie de l'ensemble peuvent faire de cet objet une œuvre artistique. C'est ainsi que, d'une manière générale, l'art est appliqué à l'industrie et que le sentiment du beau se manifeste dans la création des produits qui ne sont destinés qu'à être utiles. Plus une société avance en civilisation, plus on observe que le sentiment du beau s'y propage et s'y exprime par la perfection croissante du travail matériel. Au moyen des poteries et des plus modestes ustensiles trouvés dans les ruines des différens âges, les archéologues, comparant les formes, le dessin et la couleur, découvrent et notent les progrès des sociétés disparues. L'art n'est point seulement, à toute période d'une civilisation, le coopérateur de l'industrie; lorsque les sociétés s'enrichissent et que par la richesse elles ont le besoin et le goût du luxe, c'est l'industrie qui se met au service de l'art en lui livrant ses procédés et ses forces. Il arrive alors que l'industrie est appliquée aux conceptions de l'art et que, dans une portion de ses œuvres, elle vise à réaliser le beau plutôt

que l'utile. Bref, l'art et l'industrie sont inséparables. De plus en plus les deux élémens se confondent, de telle sorte que la question d'art prend une place chaque jour plus grande dans l'étude des problèmes économiques qui se rattachent à la question de travail. Désormais les progrès de l'industrie sont intimement liés aux progrès des beaux-arts, et, au milieu de l'universelle concurrence, la supériorité artistique procure aux pays qui la possèdent autant de profit que d'honneur.

Cette supériorité a longtemps appartenu sans conteste à la France; elle lui appartient encore, mais elle commence à lui être vivement disputée par de nombreux et habiles rivaux. Lors des expositions universelles, la comparaison établie entre les productions des différens pays d'Europe a montré que la suprématie française tendrait à décliner. En même temps, les statistiques commerciales attestent que, pour un certain nombre des produits où l'art et le goût dominent, les exportations de la France sont moins actives, et même que les industries étrangères sont en mesure de nous faire concurrence sur nos marchés. Faut-il conclure de ces observations que l'industrie française s'est arrêtée dans le progrès et que l'industrie étrangère, marchant plus vite, s'est rapprochée d'elle? Doit-on s'en prendre aux méthodes d'enseignement et d'apprentissage, aux conditions économiques du travail, à l'organisation des ateliers, au taux des salaires, au prix de revient des produits? Chacune de ces causes différentes doit avoir sa part d'action sur le résultat; mais quelle est cette part? Voilà ce qu'il convient de rechercher et de déterminer pour l'étude des moyens propres à maintenir l'industrie française au premier rang.

L'enquête a été faite. Le gouvernement vient de publier les procès-verbaux d'une commission qui avait été instituée en 1881 par le ministère des arts pour examiner « la situation des ouvriers et des industries d'art. » Le ministère des arts a peu duré, mais la commission lui a survécu, et elle a pleinement justifié la pensée de l'ancien ministre, M. Antonin Proust, devenu son rapporteur. En dehors de l'élément parlementaire, la commission comptait parmi ses membres les personnes les plus compétentes, elle n'a entendu que des témoignages très autorisés qui pouvaient l'éclairer sur l'objet précis de son enquête, elle a su écarter la déclamation politique et sociale qui fausse et gâte d'ordinaire les enquêtes où les ouvriers sont en cause; elle a produit ainsi une œuvre utile, qui intéresse tout à la fois l'art pur et l'art appliqué à l'industrie. De ce travail à peu près complet se dégage une série de faits, de renseignemens et de conseils qui méritent de fixer l'attention du gouvernement, des chefs d'industrie et des ouvriers.

I.

Où commence l'industrie d'art? Quelle est la limite qui la sépare de l'industrie ordinaire? Cette limite est difficile à déterminer. S'il y a des produits qui, par le prix élevé de la matière dont il sont formés, par l'ornementation qui est leur attribut nécessaire, par leur usage exclusivement réservé aux classes riches, appartiennent sans aucun doute à la catégorie des produits d'art, il en est d'autres, et en grand nombre, qui, destinés à la consommation générale, reçoivent du travail les divers degrés de la perfection et se haussent insensiblement à la dignité de l'œuvre artistique. L'ameublement, la porcelaine et la faïence, la verrerie, les éventails, etc., sont dans ce cas. La commission d'enquête a même entendu un fabricant de chaussures. Il semble donc à peu près impossible de tracer, sur la grande carte de l'industrie, les frontières du domaine artistique, surtout quand il s'agit de l'industrie française, et la commission était autorisée à élargir, comme elle l'a fait, le champ de son étude. On sait, d'ailleurs, que la plupart des usines qui sont le plus renommées pour les produits de luxe fabriquent en même temps les articles similaires destinés à la consommation courante, de telle sorte que les deux branches d'industrie sont connexes et que les destinées de l'une influent directement sur les progrès de l'autre. Dans ces usines, ce sont les bénéfices obtenus par la grande fabrication qui permettent d'affronter les risques et les dépenses de la production d'art, dont le débit est nécessairement moins sûr et plus restreint. Par conséquent, la commission a dû plus d'une fois porter ses investigations sur l'ensemble de l'industrie.

Les industries d'art sont plus exposées que les autres branches de travail au contre-coup des crises politiques et financières. Comme leurs produits plus coûteux s'adressent aux classes riches ou aisées, la vente se ralentit dès que la sécurité et la fortune du pays sont atteintes. D'un autre côté, elles exigent en général une moindre avance de capitaux, elles occupent moins d'ouvriers, et ces ouvriers, recevant des salaires élevés, peuvent se garer plus facilement contre les effets du chômage; enfin, lorsque le marché national leur fait momentanément défaut, elles ont la ressource de l'exportation vers les pays où la crise ne sévit pas. Toutefois, pour que cette ressource si profitable leur soit conservée, il importe qu'elles se maintiennent au premier rang pour l'exécution du travail et qu'elles soient en mesure de lutter, quant aux prix de vente, contre la concurrence qu'elles doivent rencontrer sur les marchés étrangers.

D'après les dépositions recueillies par la commission d'enquête

dans le cours de 1882 et pendant le premier semestre de 1883, la situation générale des industries d'art était, à cette période, sauf quelques exceptions, considérée comme favorable. Les hôtels, ou même les simples habitations, qui datent de ces dernières années, présentent un plus grand luxe d'ornementation et de sculptures; il en est de même pour les décorations intérieures; les mobiliers sont beaucoup plus riches qu'autrefois; le goût pour les objets d'art, ou pour ce qui en a l'apparence, s'est répandu dans toutes les classes. Combien de bourgeois prétendent aujourd'hui faire montre d'une collection, voire même d'un musée! Faut-il ajouter, selon le témoignage d'un fabricant d'éventails, que la coquetterie des femmes ne connaît point d'obstacles lorsqu'il s'agit de se procurer des objets recommandés par l'élégance et destinés à la parure? Tout cela explique l'accroissement de clientèle qui a fait la prospérité et qui soutient le travail des industries d'art. Aussi, le péril ne vient-il pas d'un ralentissement de la consommation; il viendrait plutôt de la concurrence étrangère, et c'est à ce point de vue qu'il convient d'étudier les conditions économiques de la fabrication.

L'exposition universelle de Londres en 1851 paraît avoir été le point de départ de la concurrence. Pour la première fois se trouvaient réunis et rapprochés dans la même enceinte les produits du monde entier. La comparaison fut un triomphe pour la France, mais à la fois un enseignement pour les autres pays. La supériorité de la France pour les produits artistiques était si éclatante que les gouvernemens et les industriels étrangers s'en émurent. Pourquoi la France était-elle ainsi au premier rang, devançant de si loin l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, etc.? Par quel privilège, au moyen de quel secret avait-elle atteint et conservait-elle cette suprématie incontestée? Si profitables que puissent être les succès obtenus dans les travaux de la grande industrie, l'amour-propre national apprécie davantage l'honneur des succès obtenus dans les arts, comme dans les lettres et dans les sciences, et il supporte difficilement de n'en point avoir sa part. Aussi, dès la clôture de l'exposition de Londres, alors que la France remportait ses médailles et ses lauriers, les divers gouvernemens se mirent à l'œuvre pour relever le niveau des études artistiques appliquées à l'industrie; ils fondèrent des écoles et des musées, ils organisèrent des expositions locales, où l'imitation des produits français était appelée à tenir une grande place. L'Angleterre particulièrement fit des efforts considérables afin de nationaliser en quelque sorte les industries d'art, pour lesquelles ses envieux, tout en exaltant sa puissance mécanique, lui refusaient le don de l'invention et le goût; elle créa le musée de Kensington, où, prodigue de ses

millions, elle a successivement accumulé les plus nombreux et les plus beaux modèles de l'industrie artistique. Lors des expositions universelles qui ont suivi l'exposition de 1851, les jurys purent constater que, si la France ne perdait point son rang, les autres nations avaient fait d'immenses progrès et que, partout, à notre exemple, les produits s'étaient perfectionnés au point de rivaliser avec les nôtres. Il est certain qu'aujourd'hui le travail artistique n'a pour ainsi dire plus de frontières, et que l'ancienne couronne de la France paraît s'être effeuillée dans toutes les régions du monde industriel.

Faut-il donc regretter, au point de vue de nos intérêts, qu'il y ait eu des expositions universelles et attribuer à ces concours la diminution ou la perte des avantages que nous possédions sur les autres pays? C'est ce qu'ont affirmé ou insinué quelques-uns des industriels entendus par la commission d'enquête! — Les expositions universelles ont contribué, pour les industries d'art comme pour toutes les industries, au progrès général, au perfectionnement de la main-d'œuvre, à l'épuration du goût; en outre, par la vulgarisation des produits usités chez les divers peuples, par la révélation des différens procédés de travail, elles ont grandement aidé à l'avancement de la société humaine. En présence d'un tel résultat, il n'y a pas à tenir compte des protestations égoïstes de quelques intérêts particuliers. Ce n'est point seulement contre les expositions universelles que ces intérêts auraient à protester. Depuis 1851, le globe a été sillonné de chemins de fer et de lignes de paquebots; les communications et les échanges entre les peuples se sont multipliés à l'infini. Il n'était vraiment plus besoin d'ouvrir des expositions soit à Londres, soit à Paris, soit à Vienne pour que nos concurrens étrangers eussent la facilité d'emprunter nos modèles et de recueillir nos leçons. Il leur suffisait de venir à Paris, de visiter nos musées et nos écoles, de s'arrêter devant nos magasins, de payer leur entrée à l'exposition des arts décoratifs pour apprendre en quelques jours où en sont nos industries d'art. Paris est une exposition permanente ouverte à tous les concurrens. Il est donc injuste de faire le procès aux expositions universelles. Celles-ci ont, au contraire, rendu à notre industrie un double service. En premier lieu, elles ont propagé dans le monde entier le goût et le besoin des produits artistiques, elles ont augmenté partout le nombre des consommateurs de ces produits; et elles devaient ainsi être favorables à l'industrie française plus qu'à toute autre, puisque l'industrie française excelle dans ce genre de production. En second lieu, elles ont placé directement sous les yeux de nos industriels et de nos artistes les produits des différentes contrées; elles leur ont fourni des modèles qu'ils

pouvaient s'approprier facilement et elles leur ont fait connaître d'une manière précise les types qui sont préférés dans chacun des pays où ils sont intéressés à vendre ce qu'ils fabriquent. Cet enseignement, qui est réciproque, démontre l'utilité des expositions universelles, surtout pour la France, où les chefs d'industries, moins actifs ou moins curieux, et en tous cas moins avisés que leurs confrères d'Angleterre, d'Allemagne et d'Amérique, n'aiment point à passer la frontière.

Au surplus, les étrangers n'attendent pas que les expositions leur offrent l'occasion facile d'emprunter nos dessins et nos modèles. Un grand nombre des industriels qui ont été appelés devant la commission se sont plaints en termes très vifs des manœuvres à l'aide desquelles leurs concurrens étrangers se procurent les formes et les dessins inventés en France, les copient en toute hâte et viennent apporter sur notre marché les produits dont la conception nous appartient. Ces manœuvres sont, en effet, pratiquées partout à l'encontre de tous les pays. C'est un emprunt, ou, si l'on veut, un pillage réciproque dans lequel perd le plus celui qui a le plus à donner, et la France est évidemment dans ce cas pour les industries d'art. Il existait bien quelques traités conclus avec les principaux états pour la protection des brevets et des marques de fabrique; mais ces traités demeuraient peu efficaces, à cause des frais et de l'aléa des procès que les industriels lésés devaient engager à l'étranger contre les contrefacteurs. Il faut espérer que la convention internationale du 20 mars 1883, à laquelle ont adhéré la plupart des gouvernemens, garantira mieux désormais la propriété industrielle; mais, si parfaite qu'on la suppose, elle ne saurait empêcher absolument l'imitation d'une forme ou d'un dessin. Quelle que soit l'extension donnée au régime des brevets et des marques de fabrique, quelque respect que la législation internationale veuille accorder à ce genre de propriété, il y aura toujours place pour l'imitation intelligente, qui se distingue de la contrefaçon, et pour l'inspiration qui ne se confond pas avec le plagiat. Si nos artistes conservent leur supériorité, les étrangers continueront à imiter leurs œuvres ou à s'en inspirer. Nous aurons l'honneur de subir jusqu'à un certain point le *Sic vos non vobis*. A quoi bon s'épuiser en récriminations inutiles? Puisque nous avons la conception et le goût, qui sont en quelque sorte les matières premières des industries d'art, pourquoi n'aurions-nous pas en même temps l'habileté et l'économie de la fabrication? Pourquoi, artistes supérieurs, ne serions-nous pas également supérieurs pour le travail industriel? Pourquoi, lorsqu'il s'agit de la vente, laisserions-nous à la copie l'avantage sur l'original? C'est ici qu'apparaît la question de la concurrence,

telle qu'il importe de l'examiner dans les conditions présentes de nos industries d'art comparées avec les industries similaires de l'étranger. L'enquête doit s'appliquer aux patrons comme aux ouvriers.

La personnalité du patron joue nécessairement un grand rôle dans la production si variée et si délicate des objets de goût et de luxe. Le savoir professionnel du patron, c'est-à-dire sa valeur artistique, jointe à la connaissance parfaite des procédés de fabrication, est la première condition du succès. Le sentiment supérieur de l'art, l'originalité et la fécondité dans la conception, l'étude des styles anciens ou modernes et leur application intelligente à l'œuvre qu'il s'agit de créer, le talent de l'exécution pour un travail qui ne supporte pas la médiocrité, tout cela est nécessaire. La commission d'enquête a entendu quelques-uns de ces patrons qui représentent dignement nos industries d'art. Ce sont des industriels émérites et des artistes habiles. On voit par leurs dépositions au prix de quels efforts ils ont su maintenir la supériorité de leurs ateliers et à quel degré s'exerce leur action personnelle sur le travail des artistes et des ouvriers qu'ils emploient. Malheureusement, cette race de patrons devient rare; elle ne se continue pas, et il est à craindre que les nouvelles couches ne remplacent pas avec avantage celles qui disparaissent. L'enquête a relevé les divers motifs qui justifient cette appréhension. D'une part, les ateliers n'ont plus qu'une existence précaire; au lieu de se transmettre comme autrefois de père en fils ou dans la même famille, ils se ferment à la mort ou à la retraite de leur chef, ou ils passent sous la direction de patrons nouveaux qui n'ont point toujours le même intérêt à conserver les traditions auxquelles ces ateliers ont dû leur renommée. Sur quatre cents fabriques lyonnaises, il n'y a pas plus de vingt à trente maisons qui comptent plus de deux générations d'existence. Cette instabilité, qui résulte de nos lois successorales et de l'état des mœurs, est très préjudiciable pour l'industrie. En second lieu, l'intervention des procédés mécaniques a pour conséquence de supprimer ou du moins de diminuer, pour un grand nombre d'objets, le mérite artistique de la production, de telle sorte que la plupart des nouveaux patrons n'ont plus besoin d'avoir et ne possèdent plus effectivement la compétence spéciale qui s'imposait à leurs devanciers, et l'industrie artistique n'est pour eux que l'art de faire fortune avec la vapeur, et à la vapeur, si la chance leur est favorable. Enfin, tous les patrons ont à compter avec les difficultés, chaque jour plus grandes, qu'ils éprouvent dans leurs relations avec les ouvriers; ils se plaignent des grèves, des prétentions excessives de la main-d'œuvre, du régime de l'apprentissage; quelques-uns, les meilleurs, se découragent et renoncent à la lutte. Tels sont, en résumé,

pour ce qui concerne les patrons, les principales indications fournies par l'enquête. En France, le patronat décline en qualité plus qu'il ne progresse, tandis qu'en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, il serait plutôt en voie de s'améliorer.

Quant aux artistes industriels et aux ouvriers, les résultats généraux de l'enquête ne sont pas moins dignes d'attention. Les artistes français qui créent les modèles, inventent les dessins et disposent les couleurs, ces coopérateurs considérés à juste titre comme formant le grand état-major des industries d'art, gardent leur supériorité. Lorsque l'étranger ne peut pas nous les prendre par un embauchage intelligent, il s'empare de leurs œuvres, dont nous n'avons que la première édition. De même, les ouvriers d'élite, dont le travail, très rapproché de l'art pur, ne peut pas être suppléé par la machine, demeurent tout à fait hors de pair. Quelques-uns émigrent, attirés à l'étranger par une rémunération plus élevée ; mais le plus souvent ils nous reviennent vite, s'apercevant que leur goût et leur habileté de main perdraient à être longtemps dépaysés. A la suite des artistes et des ouvriers d'élite, se groupent les différentes catégories d'ouvriers qui travaillent pour les industries d'art et qui sont aussi nombreuses que variées. C'est là que réside la force de la production ; c'est avec cette armée que la France doit lutter contre ses concurrens. Or il paraîtrait, d'après l'enquête, que, dans un certain nombre d'industries, les ouvriers d'aujourd'hui ne valent point leurs devanciers ; ils seraient moins instruits, moins attachés à leur travail, bien que les salaires aient presque doublé depuis vingt ans. Ce témoignage défavorable ne vient pas seulement des patrons ; il est confirmé par l'étude impartiale des faits et des chiffres. La main-d'œuvre, en France, subit une sorte de crise morale dont nous n'avons pas à rechercher ici les causes, et dont il suffit de constater les regrettables effets. Si, pendant ce temps, les ouvriers étrangers deviennent plus instruits et plus habiles, s'ils peuvent se contenter de moindres salaires, il est évident que la concurrence tournera contre nous et que la France perdra insensiblement l'avance qui lui reste encore. Voilà le péril qu'il faut voir et combattre. Aussi, après cet aperçu général de la condition des patrons et des ouvriers, convient-il d'aborder, par le détail, les principales questions qui ont été soumises à la commission d'enquête.

II.

La première question est celle de l'apprentissage. Cette école primaire de l'ouvrier devient de plus en plus déserte. Les corpora-

tions de l'ancien régime assuraient, par la formation d'apprentis sérieusement instruits et surveillés, le recrutement des ateliers. La suppression des corporations a détruit cette garantie, que les lois réglementaires n'ont point remplacée. Dans un grand nombre d'ateliers, les patrons et les ouvriers, au lieu d'instruire les apprentis, les réduisent au rôle de domestiques. Malgré les prescriptions de la loi, secondées par la surveillance des sociétés de patronage, cet abus subsiste, et il ne pourra jamais être complètement empêché. Il doit être moindre pourtant dans les industries d'art, les patrons étant très intéressés à organiser une pépinière de bons ouvriers, préparés de bonne heure aux travaux délicats de la production artistique. Partout, en effet, où les chefs d'industrie ont pu former librement des écoles d'apprentis, ils se sont empressés de le faire. Mais cette liberté leur est rarement laissée; à Paris, elle leur manque presque absolument. Cela tient à deux causes. Dès qu'un apprenti se croit en mesure de gagner un salaire, sa famille oublie trop souvent les clauses du contrat qui l'engage à l'égard du patron; il sort, à demi instruit, de son premier atelier, et le patron ne tient pas à l'y ramener par les voies toujours douteuses d'une action en justice. Quand il a subi plusieurs aventures de ce genre, le chef d'industrie renonce tout à fait à recevoir des apprentis. En outre, il y a des ateliers où les ouvriers interdisent au patron, sous peine de grève, d'avoir des apprentis au-delà d'un nombre déterminé et très restreint, ces adjoints pouvant leur faire concurrence et arrêter la hausse du prix de la main-d'œuvre. Les corporations de l'ancien temps étaient à cet égard moins exclusives que ne le sont les syndicats de notre démocratie. Un grand industriel, entendu par la commission, a déclaré que ses ouvriers ne lui permettaient pas d'entretenir plus de deux apprentis! Et ce fait n'est pas isolé. La conséquence, c'est que l'apprentissage n'existe pour ainsi dire plus dans un certain nombre d'industries. Que l'on ajoute à cette lacune les difficultés que la nouvelle loi sur le travail des enfans dans les manufactures, loi nécessaire d'ailleurs, apporte à l'emploi et à la formation des jeunes ouvriers, on se rendra aisément compte de la situation défavorable qui est faite à l'ensemble de nos industries d'art, en concurrence avec l'industrie étrangère, qui ne rencontre pas, au même degré, les obstacles résultant soit de la tyrannie des ouvriers, soit des prescriptions légales.

Ainsi s'explique en partie le nombre toujours croissant d'ouvriers étrangers qui viennent travailler à Paris. Ne pouvant plus compter sur le recrutement normal que fournissait l'apprentissage, les patrons sont obligés de se pourvoir autrement et ailleurs; ils embauchent des Allemands, des Belges, des Suisses, des Italiens,

attirés soit par l'élévation du salaire, soit par le désir de s'instruire dans nos ateliers. Un fabricant a déclaré que les deux tiers de ses ouvriers sont étrangers. Un autre a fait connaître que, n'obtenant pas des ouvriers parisiens un travail actif et régulier (ce qu'il attribue au taux du salaire, qui permet à l'ouvrier de ne paraître à l'atelier que trois ou quatre fois par semaine), il a dû transporter son établissement en Picardie. L'enquête a recueilli maintes déclarations de ce genre. Ce n'est évidemment point pour faire tort aux ouvriers français, leurs compatriotes, que ces patrons acceptent la main-d'œuvre étrangère, car, à tous leurs ouvriers, sans distinction de nationalité, ils paient les mêmes salaires, à la journée comme aux pièces. Ils emploient les étrangers, non-seulement parce que ceux-ci sont plus assidus et peuvent, pour certains travaux, devenir aussi habiles, mais encore et surtout parce que les ouvriers français, qui ont déclaré la guerre à l'apprentissage, ne se renouvellent plus en nombre suffisant. C'est ainsi que les manœuvres imprudentes des grévistes ont produit, pour les industries d'art, cette affluence toujours croissante d'ouvriers étrangers, qui viennent prendre les places laissées vides par les nôtres.

A la concurrence des ouvriers étrangers s'ajoute celle des femmes. Parmi les industries d'art, il en est un certain nombre pour lesquelles le travail des femmes est tout indiqué : telles sont la broderie, la fabrication des fleurs artificielles, l'ornementation des éventails, etc. Les divers articles qui exigent du goût et de l'élégance sont naturellement de leur ressort, et les ateliers parisiens leur ouvrent d'abondantes sources de travail. Il ne serait point désirable que le domaine féminin s'étendît outre mesure. Les moralistes disent avec raison que la place de la femme est au foyer plutôt qu'à l'atelier, et les économistes ajoutent que la bonne ménagère gagne plus en réalité que l'ouvrière salariée. Il y aura toujours cependant un grand nombre de femmes obligées de travailler moyennant salaire, et certaines catégories ne pourront être employées que dans des ateliers. Le seul point qui importe à l'organisation rationnelle du travail et qui doive préoccuper les ouvriers, c'est que la main-d'œuvre des femmes n'entreprenne pas sur le champ plus vaste où se sont exercées jusqu'ici les forces et les aptitudes des hommes. Or on observe que plus nous allons, plus le travail des femmes est en hausse. Les ouvrières supplantent les ouvriers partout où cela peut se faire, et, outre qu'elles se contentent d'un salaire moindre, elles sont plus exactes et plus assidues. On sait comment elles ont pris pied dans l'industrie typographique. Les grèves des ouvriers typographes ont mis en lumière un détail nouveau du mérite des femmes. Celles-ci lèvent la lettre avec

une agilité de main qui égale la dextérité des ouvriers les plus habiles; ce sont les femmes qui ont composé, à l'imprimerie Firmin-Didot, la grande collection des classiques grecs. — Que les ouvriers y prennent garde. Les femmes commencent à tenir une grande place dans le travail manuel, et cet empiétement, que l'on ne saurait qualifier d'usurpation, se manifeste principalement dans les industries artistiques, où la supériorité de la main-d'œuvre consiste dans le goût et dans la finesse de l'exécution.

Il paraît certain, d'après l'enquête, que l'emploi des ouvriers étrangers et des femmes est très souvent imposé aux patrons par l'impossibilité de recruter et de retenir en nombre suffisant les ouvriers dont ils auraient besoin. La question des salaires n'a pas été, comme on le prétend, la cause unique, ni même la cause déterminante de cette répartition de la main-d'œuvre, mais elle y a nécessairement contribué, car les industries d'art sont soumises, comme les industries les plus vulgaires, aux conditions générales qui règlent le prix de revient des produits, et elles ont à compter avec le taux des salaires. Il est donc intéressant de consulter sur ce point les indications fournies par l'enquête. La hausse des salaires est constatée dans toutes les branches d'industrie; il ne faut donc pas s'étonner qu'elle se soit produite d'une manière très sensible dans les industries d'art, qui emploient des ouvriers d'élite. Les salaires de 10, 12 et même 20 francs par jour ne sont pas rares dans les ateliers de sculpture, de céramique, de verrerie, d'ébénisterie. D'après les dépositions des patrons, l'augmentation, depuis vingt ans, serait de près du double. Il est vrai que ces salaires élevés sont exposés à de fréquentes interruptions, la vente des produits artistiques étant elle-même fort irrégulière. La commission n'avait point d'ailleurs à décider si la rémunération de la main-d'œuvre est exagérée, comme le disent les patrons, ou insuffisante, comme le déclarent les ouvriers. Cette question ne peut se régler que par la liberté absolue laissée aux deux parties intéressées, les ouvriers et les patrons ayant respectivement le droit d'évaluer, à leurs risques et périls, le prix de la main-d'œuvre. Mais ce qui mérite au plus haut degré l'attention des uns et des autres, c'est la comparaison des salaires français avec les salaires payés à l'étranger, car la concurrence étrangère n'affecte pas moins le travail des ouvriers que le capital des patrons. Or il a été constaté que, dans la plupart des pays, notamment en Allemagne, en Suisse et en Belgique, le taux des salaires pour l'industrie artistique est très inférieur à ce qu'il est en France; d'où il suit que le même produit, fabriqué en France et en Allemagne, par exemple, comporte, du fait de la main-d'œuvre, des prix de revient très dif-

férens. Le produit français est plus coûteux, à ce point que le produit similaire allemand peut se présenter sur nos marchés, malgré la distance et les frais de transport, malgré les droits de douane, à un prix de vente égal ou même inférieur.

La modération des salaires, jointe à l'emploi des machines, procure ainsi un avantage très sérieux à nos concurrens étrangers pour un grand nombre de produits dont ceux-ci nous empruntent l'idée et le modèle. S'il est facile d'expliquer et de justifier le renchérissement de la main-d'œuvre en France, et surtout à Paris, où les conditions de la vie sont devenues si coûteuses, il est également permis de faire observer qu'une part de cette augmentation considérable des salaires peut être attribuée à des causes moins naturelles, à la fréquence des grèves, à la pression des syndicats, à des exigences abusives qui sacrifient l'avenir au présent. Quoi qu'il en soit, les conséquences de cet état de choses sont très périlleuses pour le travail national, et elles menacent les industries d'art aussi bien que les autres. Les comparaisons établies devant la commission d'enquête sont décisives. L'écart qui existait déjà entre l'industrie française et l'industrie étrangère, quant aux frais de production, s'est augmenté depuis 1870, particulièrement pour ce qui concerne la main-d'œuvre. Les salaires ont haussé partout, mais nulle part ils n'ont été portés aussi haut que dans les ateliers français. Il faudrait s'en féliciter si ce mouvement correspondait à un accroissement simultané de la production et de la vente; mais il n'en est pas ainsi. Avec un prix de revient plus élevé, nos produits, à qualité égale, se vendent plus cher et, par conséquent, ils se vendent en moins grande quantité, refoulés des marchés étrangers et poursuivis jusque sur les marchés français par une concurrence qui est de plus en plus active. Voilà le fait incontestable. Ce péril, auquel échappent encore quelques industries privilégiées, compromet dès à présent la plupart des ateliers parisiens. Il n'est pas nécessaire de reproduire ici les chiffres ni les réflexions qui abondent, sur ce point, dans les procès-verbaux de l'enquête. Sauf de très rares exceptions, les industriels appelés devant la commission se sont accordés à déclarer que, non-seulement les étrangers nous serrent de près pour le mérite artistique, mais encore qu'ils nous devancent pour le progrès de la fabrication mécanique et qu'ils obtiennent, par l'économie de la main-d'œuvre, des prix de revient contre lesquels il nous devient difficile de lutter. Le chiffre de nos exportations diminue d'année en année, et c'est l'Allemagne, où l'industrie artistique et décorative n'existait pour ainsi dire pas il y a vingt-cinq ans, c'est l'Allemagne qui est devenue notre adversaire la plus redoutable.

Obligée de se défendre contre le renchérissement de la production, l'industrie française se voit en outre condamnée à lutter, à l'étranger, contre les tarifs de douanes. Le grand marché américain, qui était autrefois si largement ouvert, est aujourd'hui fermé par des taxes de 40 à 50 pour 100. Les États-Unis semblent vouloir appliquer aux produits, comme à la politique de l'Europe, la doctrine de Monroe. C'est une triple question d'amour-propre, de protection du travail national et de fiscalité. Si l'Angletere, fidèle aux principes du libre échange, continue à recevoir presque en franchise la plupart de nos produits d'art, elle est parvenue à diminuer l'importance de nos ventes sur son marché soit en fabriquant elle-même ce que nous lui fournissions naguère, soit en accordant aux produits allemands une préférence justifiée par un mérite presque égal et par l'avantage du bas prix. Quant à l'Allemagne, dégagée des obligations que lui créaient les traités de commerce et demeurée maîtresse de ses tarifs, elle a usé de cette liberté pour relever les droits de douane, et comme les produits artistiques, considérés comme articles de luxe, se prêtent plus que tous autres à l'application des taxes fiscales, elle a établi sur nos produits des tarifs plus ou moins élevés qui opèrent en même temps comme instrumens de protection. De même en Suisse, en Italie, en Espagne. Les gouvernemens obérés battent monnaie avec la douane et se font de plus en plus protectionnistes pour le salut du budget. De là un grave dommage pour l'industrie française, combattue tout à la fois par la concurrence intérieure et par les tarifs étrangers.

En pénétrant plus avant dans les détails, on observerait d'après l'enquête l'influence que la forme du gouvernement et certains actes de la politique peuvent exercer sur divers groupes d'industrie. En l'état monarchique, la cour et l'aristocratie entretiennent et propagent le goût du luxe, elles donnent le ton et l'exemple, elles favorisent ainsi la consommation des produits qui relèvent de l'art et du faste. Une république, si athénienne qu'on la suppose, sera toujours à cet égard fort dépourvue. Ce n'est point qu'elle manque de courtisans, mais elle manque de cour, c'est-à-dire du marché où s'étalent avec le plus de succès les articles de luxe. La république n'en vaut ni plus ni moins pour cela, et il est permis à ses partisans de ne point regretter cette lacune. On s'explique seulement qu'au point de vue de leur intérêt spécial quelques industries soient disposées à porter le deuil de la monarchie. Voici, par exemple, les fabricans de broderies, de dentelles, etc. Ils rappellent que le grand Colbert, après avoir fait venir de Venise les premiers ouvriers en dentelles, n'aurait point réussi à naturaliser cette industrie en France si les dames de la cour ne l'avaient pas prise sous

leur patronage, en se parant, à l'exemple de la reine, des produits imités en France. De là date la fortune du point d'Alençon. Il paraît que la république lui a fait tort. En revanche, la cour de Vienne et la cour de Rome s'appliquent aujourd'hui à restaurer le règne de la dentelle, au profit des fabriques de la Bohême et de Venise. « C'est sous l'influence de la haute société, nous dit-on, que l'on est arrivé à relever dans ces deux pays cette industrie, qui avait complètement disparu. » Évidemment, si la dentelle était condamnée à avoir une opinion politique, elle voterait pour la monarchie, de concert avec les broderies et les rubans. — Les sculpteurs en bois ou en ivoire et les fabricans de vitraux ne sont pas moins sensibles aux incidens de la politique. L'industrie des crucifix est devenue beaucoup moins active. Pour nous servir d'une expression employée dans l'enquête, l'article est démodé. Il a été enlevé des écoles et relégué dans les magasins du mobilier scolaire hors de service; il est à peine toléré dans les tribunaux. C'est une industrie d'art qui se trouve pour l'heure fortement touchée. Quant aux vitraux, qui ont été jusqu'ici employés en majeure partie à la décoration des édifices religieux, les fabricans français sont avisés que « ce débouché se fermera plus ou moins, tôt ou tard. « C'est ce que leur a prédit un honorable membre de la commission, leur demandant d'ailleurs, avec une louable sollicitude, s'ils n'auraient pas en perspective une autre application de leur art. Il y a bien les vitraux d'appartemens, les vitraux civils ou, si l'on veut, laïques, et, comme l'a fait observer un autre membre de la commission, il existe plus d'appartemens que d'églises. Mais il ne paraît pas que l'industrie des vitraux artistiques ait avantage à cette transformation. Elle sera victime de la guerre au cléricalisme, et, lors même que par un juste retour des choses d'ici-bas et surtout des choses de la politique, ce qui est aujourd'hui proscrit et « démodé » redeviendrait bientôt d'usage et de mode, le coup porté n'en sera pas moins rude pour l'une des plus importantes industries d'art, où nous possédons des fabricans et des artistes de premier ordre. Pendant ce temps, les Anglais, les Belges, les Allemands, les Américains perfectionnent leur travail, et ils arriveront à faire mieux que nous.

Ce chapitre encore inédit de l'histoire de la « laïcisation » ne saurait, d'ailleurs, nous arrêter plus longtemps. Il ne s'agit là que d'une question, sinon secondaire, du moins limitée à un petit nombre d'industries. Ce qui est plus important, ce qui intéresse l'ensemble des industries d'art, c'est l'unanime protestation contre les dispositions du projet de loi militaire qui suppriment à peu près toute exemption et toute réduction du service de trois ans. Les jeunes gens, à peine sortis de l'école professionnelle ou de l'apprentissage,

oublient ce qu'ils ont appris et ils perdent à tout jamais les qualités nécessaires pour l'exécution des travaux artistiques. Plusieurs déposans ont très énergiquement exprimé leur opinion sur ce point. « Depuis trente ans que je suis à Baccarat, a dit le directeur de cette grande usine, jamais je n'ai vu un jeune homme, après l'interruption occasionnée par le service militaire, devenir un ouvrier distingué. » Interrogé sur l'influence que produit le service militaire sur les élèves de l'école des arts décoratifs, le directeur de cette école, M. Louvrier de Lajolais, a répondu : « Il les tue net. » Et l'honorable directeur a ajouté : « En enlevant ainsi tous les ans la crème des jeunes gens de vingt ans qui n'ont pas terminé leur éducation, on arrivera à un résultat effroyable pour le pays ; c'est l'abaissement fatal des têtes de colonne dans l'industrie. Il faut absolument y songer dans la nouvelle loi militaire. » Les sénateurs et les députés qui faisaient partie de la commission, auront à se souvenir de ces déclarations répétées. Selon le témoignage des personnes expérimentées et compétentes, c'est une question de vie ou de mort pour nos industries d'art. Il conviendra certainement d'examiner dans quelle mesure il sera possible de concilier l'intérêt industriel avec les exigences militaires, afin d'assurer le recrutement des ouvriers d'élite qui ont leur rang marqué dans l'armée du travail. Pour ces ouvriers, peu nombreux d'ailleurs, les réductions ou les dispenses de service seraient aussi justifiées que pour les autres catégories de jeunes soldats auxquelles le projet de loi accorde des conditions exceptionnelles.

L'élévation des frais de transport a été plus d'une fois signalée, dans le cours de l'enquête, comme un obstacle sérieux au progrès de l'industrie. Pour la plupart des produits artistiques, représentant une grande valeur sous un faible volume, le coût du transport peut sembler négligeable ; mais il en est d'autres, tels que la céramique et la verrerie, qui emploient la houille et des matières pondéreuses et dont les produits sont également de nature encombrante : pour ces industries, les frais de transport exercent une influence réelle sur le prix de revient et sur le prix de vente. De même, la carrosserie de luxe se plaint vivement du tarif appliqué aux voitures par les compagnies de chemins de fer, et elle y voit une cause de ralentissement dans la consommation intérieure et dans l'exportation. Ces critiques méritent assurément d'être examinées avec attention. Telle industrie, établie depuis longtemps dans une région où elle possède une partie de ses matières premières, sa main-d'œuvre organisée, ses traditions de travail, sa renommée, peut se trouver gravement affectée par la question des frais de transport. Il n'est point désirable qu'elle se déplace : ce serait la ruine, non seu-

lement d'usines considérables, mais encore de la population nombreuse qui est attachée aux destinées de ces usines. Une revision intelligente et opportune des tarifs de transport suffit, dans bien des cas, pour maintenir l'activité industrielle des régions qui sont menacées ou pour étendre les rayons d'approvisionnement et de vente. C'est à cela que s'appliquent les compagnies de chemins de fer en matière de tarifs; elles y ont le plus grand intérêt; leur premier souci doit être de conserver et d'augmenter les élémens du trafic, en procédant à des dégrèvemens dans la mesure de ce qui est possible, selon les besoins des régions ou des industries qui forment leur clientèle. Rappelons, à cette occasion, que le système du tarif strictement kilométrique, du tarif dit égalitaire, ne se prêterait pas à ces dégrévemens; c'est au moyen des tarifs spéciaux que le résultat peut être atteint, sous le contrôle de l'autorité administrative.

Enfin, la concurrence qui nous est faite par les pays étrangers a déterminé plusieurs industriels à réclamer devant la commission le relèvement de nos droits de douane, soit à titre de protection, soit à titre de représailles. Les fabricans de produits artistiques désirent être protégés tout comme les autres, ils veulent avoir leur part du tarif, et ils estiment que la France doit employer contre ses concurrens les armes dont ceux-ci se servent contre elle. Tant que par la supériorité incontestée de leurs produits et par la modicité de leurs frais de main-d'œuvre, ils demeuraient les maîtres sur notre marché, ils ne songeaient pas à solliciter la protection douanière; ils étaient libre-échangistes. Aujourd'hui que la situation paraît s'être modifiée, ils deviennent facilement protectionnistes. Telle est la logique naturelle des intérêts particuliers. Voici un maître verrier qui, en 1860, était « libre-échangiste forcené, » et qui maintenant demande pardon à Dieu et aux hommes, et à la commission, de s'être laissé un moment séduire par la fatale doctrine. Et pourquoi? Avant 1860, les verres à gaz se vendaient couramment en France de 9 fr. 50 à 10 francs le cent; aujourd'hui les Allemands nous le vendent 4 fr. 50 à 4 fr. 75. Un autre verre, dit le verre prussien, coûtait 12 francs le cent; les Allemands nous le livrent aujourd'hui à 3 fr. 50 et 4 francs, rendu en France, tous frais de transport et tous droits payés. Et il paraît que la concurrence nous prépare d'autre méfaits du même genre dans l'industrie du verre. Voici encore un fabricant de cadres et d'ornemens en bois sculpté. Il déclare que les Allemands nous envoient des baguettes parfaitement travaillées, dont le prix est inférieur de 50 pour 100 à celui des baguettes fabriquées à Paris. Évidemment, si les verriers et les fabricans de baguettes, et bien

d'autres, étaient protégés à la frontière contre leurs concurrens étrangers par un droit de 50 pour 100, — pourquoi pas la prohibition? — leur situation et celle de leurs ouvriers s'en trouveraient bien. Mais conviendrait-il au consommateur français, et serait-il d'intérêt général et national, que les produits fussent payés en France le double de ce qu'ils valent en Allemagne, en Autriche, en Angleterre, partout? La protection accordée à quelques-uns coûterait à tous beaucoup trop cher. Au surplus, ce n'est point avec le secours des tarifs de douane que les principales industries artistiques peuvent se soutenir et prospérer. Il vaut mieux chercher ailleurs le stimulant pour leur progrès et le remède à leur défaillance. La commission ne s'est point arrêtée à l'examen de cette question de la protection et du libre-échange; elle a jugé avec raison que les produits artistiques ne se cotent pas à la douane, que l'œuvre d'art échappe à l'action d'un tarif et que, dans les luttes de la concurrence internationale, l'honneur, sinon toujours le profit, appartiendra au pays qui saura le mieux développer en lui-même ou s'approprier les qualités supérieures, appliquées au génie de l'invention, à la pureté du goût et à la perfection du travail. La question du prix de vente, si importante qu'elle soit, ne vient ici qu'au second rang.

Or l'enquête démontre une fois de plus, par le témoignage de tous les déposans, même de ceux qui s'expriment en termes découragés sur l'avenir de leur industrie, l'enquête démontre que, sous le rapport de l'invention, du goût et de la perfection du travail, la France possède encore les meilleurs élémens, c'est-à-dire les artistes et les ouvriers les plus habiles. Il est bien vrai que, dans son application à l'industrie, l'art français a conquis le monde. Cet hommage nous est rendu par les étrangers qui nous imitent et nous copient. L'art et le goût sont, en quelque sorte, des produits du terroir français, et ils ne se transplantent pas en s'expatriant. L'ouvrier étranger qui est venu s'instruire à Paris ne conserve pas, au-delà de la frontière, le sentiment ni le tour de main acquis dans nos ateliers. L'ouvrier français qui a été attiré à l'étranger perd en peu de temps l'originalité et l'inspiration. Sur ce point, l'enquête a constaté nombre de faits observés dans les différentes industries. « Le goût de nos artistes et ouvriers français, dit un fabricant d'éventails, est une chose inconsistante, fluide, qui s'acquiert par approches et qui semble sortir des pavés... » Le goût des ouvrières n'est pas moins inné. « Nous sommes ici, dit un autre fabricant, dans un milieu intelligent. Nous faisons venir souvent des femmes qui n'ont jamais fait le métier, nous les scrutons; c'est une question de tact de la part du fabricant que de savoir si

telle ou telle femme pourra devenir rapidement une éventailliste. » Il faut reconnaître que l'industrie des éventails est vraiment privilégiée, si les ouvriers habiles lui sortent de dessous terre et si les bonnes ouvrières se recrutent au toucher. Ne prenons, dans ces deux dépositions, que le témoignage, un peu exagéré peut-être, du talent naturel, de la faculté d'assimilation qui distingue l'ouvrier français, et qui se rencontre dans tous les ateliers de l'industrie artistique. Aucun autre avantage ne vaut ce premier élément de production. Quand on le possède à la plus haute puissance, on est armé pour vaincre les concurrens. Il ne s'agit plus que d'entretenir ce goût supérieur, de l'elever sans cesse vers la perfection, de renforcer les cadres et les rangs des ouvriers d'élite, dont l'intelligence est si bien disposée à recevoir et à féconder l'enseignement qui lui sera donné. Aussi est-ce dans ce sens que la commission d'enquête a particulièrement dirigé ses études. Tout en constatant les faits industriels, c'est-à-dire les progrès du travail mécanique, les conditions de la main-d'œuvre, le taux des salaires, la concurrence de l'étranger, c'est à la question de l'enseignement qu'elle a cru devoir accorder le plus d'attention. Elle a recueilli sur ce point des informations nombreuses ainsi que des avis très variés, et elle a présenté, par l'organe de son rapporteur, M. Antonin Proust, des propositions dignes d'examen.

II.

Cette question de l'enseignement à l'usage des artistes, des contremaîtres et des ouvriers n'est pas aussi simple qu'elle le paraît au premier abord. On peut en juger par les avis contradictoires qui ont été exprimés devant la commission. Le dessin est, de l'aveu de tous, la base de l'enseignement. Le dessin, a dit M. Duruy, est « l'écriture de l'industrie. » Faut-il donc l'enseigner, comme la lecture et l'écriture, dans toutes les écoles primaires? C'est ce qu'ont demandé plusieurs déposans. D'autres ont émis le vœu qu'un atelier d'art industriel, comme un atelier de travail manuel, soit annexé à un grand nombre d'écoles, afin que les enfans et les jeunes gens destinés à devenir ouvriers reçoivent à la fois l'enseignement théorique et l'instruction pratique. Quelques-uns se contenteraient d'une organisation plus étendue de l'enseignement professionnel, au moyen d'écoles spéciales destinées à former les ouvriers d'art, soit pour chaque branche d'industrie, soit pour les groupes d'industrie qui comportent les mêmes procédés de travail. Il en est enfin qui n'admettent l'enseignement que par l'atelier et dans l'atelier, considérant que l'apprentissage amélioré et garanti serait préférable aux écoles

techniques, générales ou spéciales, dont la création est proposée. Tous les avis s'accordent pour réclamer des perfectionnemens, presque une réforme, dans les pratiques de l'enseignement; ils diffèrent quant à l'adoption des procédés qui conduiraient le plus sûrement au but. Cette différence s'explique par la diversité même des sentimens, des besoins et des intérêts au nom desquels les avis ont été exprimés.

Les directeurs et les professeurs des écoles existantes où l'art décoratif est enseigné d'une manière générale se préoccupent avant tout de créer un enseignement d'ordre supérieur, exigeant plusieurs années d'études assidues, au terme desquelles l'élève serait capable d'appliquer son savoir à toutes les formes de l'industrie artistique. Ils se plaignent de ne pouvoir conserver assez longtemps les jeunes gens admis à leurs cours, parce que ces élèves, pressés de recevoir une rémunération ou un salaire, se contentent d'une demi-instruction qui leur procure un emploi immédiat; c'est ce qui s'observe également pour l'apprentissage. Un autre sujet de plainte, et tout contraire, c'est que les meilleurs élèves, trop confians dans leurs succès, abandonnent souvent la carrière de l'art industriel et profitent de l'accès qui leur est trop facilement ouvert à l'École des beaux-arts pour devenir peintres, sculpteurs, graveurs, etc., manquant ainsi la destination plus modeste, mais plus certaine et plus utile, vers laquelle ont été dirigées leurs premières études. Les renseignemens fournis à la commission d'enquête par M. Louvrier de Lajolais, directeur de l'École des arts décoratifs, sont très complets sur ces différens points. L'école voit passer chaque année sur ses bancs plus de deux mille élèves; mais le quart à peine de ces élèves suit avec une régularité continue les cours de l'enseignement, qui dure en moyenne trois années. Or, d'après M. de Lajolais, il faudrait cinq ou six ans pour faire un dessinateur ou un modeleur utilisable pour l'industrie. Dans ces conditions, les écoles supérieures, consacrées spécialement à l'art décoratif, ne pourront jamais être bien nombreuses. Elles n'ont de raison d'être, et elles ne recruteront un effectif suffisant d'élèves qu'à Paris et dans quelques grandes villes, où se forment naturellement les états-majors de l'industrie régionale. En donnant une part plus grande à l'enseignement du dessin dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, ainsi que le demande le rapport de la commission, cet enseignement, qui est le point de départ, se propagera par les écoles primaires, destinées à alimenter les écoles supérieures comme les écoles spéciales ou professionnelles, en faveur desquelles la plupart des chefs d'industrie sollicitent les encouragemens et les subventions des villes ou de l'état.

Parmi les écoles professionnelles, les unes confinent à l'usine ou à l'atelier et lui appartiennent; les autres sont organisées soit par les syndicats et les comités de patronage pour les différentes professions, soit par l'état, soit par les conseils municipaux ou par les chambres de commerce dans les grandes villes, et même dans certaines villes d'importance secondaire, qui tiennent à conserver leur réputation depuis longtemps acquise pour une industrie spéciale, comme Limoges pour la céramique, Besançon pour l'horlogerie, Aubusson pour la tapisserie, etc. Cette variété de combinaisons répond, comme nous l'avons dit, à la diversité des besoins et des intérêts; chacun de ces modes d'enseignement a ses avantages comme ses inconvéniens ou ses lacunes. Il n'est point nécessaire d'imaginer de systèmes nouveaux; il suffirait d'améliorer et de compléter les modes actuels.

L'installation de l'école à proximité de l'usine ou de l'atelier se recommande à tous les titres. Le patron, qui en supporte la dépense et qui compte y recruter ses meilleurs ouvriers, est doublement intéressé à son succès. Quelques chefs d'industrie ont même essayé de joindre l'internat à l'école, afin d'obtenir l'assiduité aux cours et de préserver des tentations extérieures le moral des jeunes ouvriers. Ce serait la forme la plus élevée et la plus parfaite de l'apprentissage; mais le problème ainsi étendu sera très difficile à résoudre. L'école professionnelle sans internat n'est elle-même praticable que dans une mesure assez restreinte. Il faut que l'établissement auquel elle se rattache soit considérable et que le patron possède de grandes ressources. Ces deux conditions sont nécessaires pour assurer l'avenir des élèves, qui doivent avoir la certitude de trouver, au sortir de l'école, l'atelier ouvert et une place avantageuse dans cet atelier. Par conséquent, s'il convient d'applaudir aux dispositions prises par plusieurs chefs d'industrie pour organiser des écoles professionnelles privées, on doit reconnaître que ce mode d'enseignement demeurera toujours à l'état d'exception.

L'instruction professionnelle des ouvriers d'art sera donc mieux servie ou, du moins, plus généralement répandue au moyen des écoles organisées par l'autorité publique ou par les groupes corporatifs. Mais les industriels entendus par la commission d'enquête sont loin de s'accorder sur le programme de l'enseignement. Les uns veulent que chaque industrie ait son école, les autres admettent que la même école forme des ouvriers et des artistes destinés à exercer différentes industries. Les premiers font observer que l'on ne peut composer un dessin sans connaître à fond la fabrication du tissu auquel il s'applique. Ils déclarent qu'un ouvrier sculpteur doit connaître parfaitement la fibre du bois ou le grain

de la pierre qu'il est chargé de fouiller; ils énumèrent les notions multiples et spéciales que chaque genre de travail exige de l'ouvrier, notions qu'un enseignement général et superficiel ne pourrait donner. — Mais alors, répondent les seconds, c'est aboutir à l'impossible. Comment fractionner à ce point l'enseignement? Où trouver les ressources pour créer autant d'écoles professionnelles qu'il y a d'industries différentes? Ne vaut-il pas mieux organiser l'enseignement par groupes d'industries similaires, de telle sorte que l'élève ne soit point rivé à un genre unique de travail, qu'il puisse se mouvoir dans un cercle plus étendu, et qu'il soit capable, par exemple, d'être tour à tour, suivant son intérêt ou selon les besoins du marché, tapissier ou ébéniste? — Y pensez-vous! s'écrie un maître tapissier. Il n'y a pas le moindre rapport entre un tapissier et un ébéniste. Un bon ébéniste ne fera pas un bon tapissier. C'est l'eau et le feu. Et même, dans la tapisserie, que de nuances, combien de différences! Il y a tapissier et tapissier. Je suis un classique; le plus distingué de mes confrères est un romantique. Nos ouvriers, c'est-à-dire nos artistes, doivent être d'espèce toute différente. Avec l'enseignement banal, avec l'école commune, notre industrie serait perdue. Le classique et le romantique s'énerveraient dans la bâtardise. — Ces protestations quasi éloquentes montrent ce qu'il peut entrer de fanatisme dans la pratique de certains arts industriels. La tapisserie veut être autonome. L'ébénisterie n'a sans doute pas une moindre ambition. Comment les mettre d'accord? Comment réunir dans la même école, devant les mêmes modèles, ces artistes ennemis? Chacun prêche pour son art, chacun veut son école; les bonnes raisons ne manquent pas pour cette division, pour cette distinction de l'enseignement; mais, quand on arrive à l'exécution, à la pratique, cet éparpillement des forces et des ressources enseignantes devient le plus souvent impossible. Il faut s'en tenir, cela est évident, à un certain nombre d'écoles professionnelles qui, par l'enseignement commun du dessin et de l'ornementation, préparent les ouvriers à l'exercice des professions où le sentiment de l'art, le goût, l'habileté de main sont nécessaires. Nous possédons un certain nombre de ces écoles. On espère que les syndicats de patrons et d'ouvriers, constitués en vertu de la nouvelle loi, s'empresseront de les multiplier. C'est peut-être une illusion. En tous cas, la plupart des déposans ont demandé à la commission d'enquête que l'état et les villes fassent de plus grands sacrifices pour doter l'enseignement professionnel. C'est le budget, et toujours le budget, qui est appelé au secours de l'industrie artistique. Des écoles et des millions!

Plusieurs membres de la commission, en réponse à ces demandes,

ont fait observer avec raison que l'état ne peut pas tout entreprendre et qu'il appartient aux industriels, isolés ou groupés, de supporter les charges d'un enseignement dont les résultats leur profitent. Il importe en effet, à tous les points de vue, d'étendre le rôle de l'initiative privée et d'obliger les intéressés à faire eux-mêmes leurs affaires. Les recours à l'état et au budget sont, en France, beaucoup trop fréquens. Il faut toutefois reconnaître qu'en cette matière spéciale l'intervention de l'état est nécessaire. On peut la contenir dans les justes limites, mais il est impossible de la supprimer. Elle se justifie par le caractère général et collectif des institutions à fonder et des mesures à prendre dans l'intérêt d'un grand nombre d'industries. Il ne s'agit pas seulement d'ouvrir des écoles, d'entretenir des professeurs et d'attirer des élèves pour tel travail déterminé; à cette tâche les efforts individuels ou corporatifs suffiraient peut-être. Le but est plus haut : sans s'ériger en professeur, l'état a, en quelque sorte, charge d'art, c'est-à-dire qu'il doit et qu'il peut mettre à la portée de la nation tout entière les enseignemens et les modèles à l'aide desquels l'art se transmet et le goût s'épure. L'éducation du public est la première condition du progrès artistique et du progrès industriel. Si indépendant que soit celui qui crée, il puise ses idées et ses inspirations dans l'air ambiant, dans le milieu où il vit et où il voit. Le goût public exerce sur la production une influence certaine. Conserver et répandre dans un pays les règles et la tradition du goût, c'est, à coup sûr, une œuvre nationale, et la collectivité, représentée par l'état ou par la commune, est seule en mesure d'y pourvoir par la fondation et l'entretien des musées et d'autres établissemens artistiques où les foules ont facilement accès. Combien d'industriels se plaignent de fabriquer des produits qu'ils jugent eux-mêmes inférieurs et informes! Ils y sont condamnés par le mauvais goût du public qui est leur client. Quelques-uns avouent que l'ignorance vaniteuse de certains acheteurs les encourage à confondre, dans un travail d'art, les styles, les formes et les couleurs, si même ils ne sont pas tentés de livrer du neuf pour du vieux et la contrefaçon grossière pour l'original! Toutes les couches du public ont besoin d'être instruites, l'enseignement doit être général; le goût public, épuré, redressé, est une richesse en même temps qu'un titre d'honneur. Les dépenses faites par la nation en vue de cette instruction générale sont des dépenses fécondes.

C'est ainsi que la plupart des pays européens ont procédé quand, à la suite de l'exposition universelle de 1851, ils ont résolu d'engager la lutte contre la France pour les industries d'art. M. Antonin Proust a énuméré dans son rapport les musées et les collections

qui ont été organisées pour former le goût public en même temps que pour instruire les artistes et les ouvriers. L'Angleterre, qui est la terre classique de l'initiative privée, a créé le musée de Kensington et elle possède une administration spéciale (*Art-Department*) qui a dans ses attributions tout ce qui concerne l'enseignement du dessin. Le budget annuel dont cette administration dispose s'élève à 6 millions. En Allemagne furent successivement organisés le musée d'art industriel, à Nuremberg; le musée national bavarois, à Munich; le musée des arts décoratifs, à Berlin; des musées et des écoles spéciales à Dusseldorf et à Francfort, sans compter les établissemens fondés dans les principaux centres industriels par des associations qui reçoivent de l'état ou des villes de larges subventions. En Autriche, le musée d'art et d'industrie, ouvert à Vienne depuis 1863, est justement renommé. Le musée d'art industriel créé à Moscou en 1863 et l'Institut technologique de Saint-Pétersbourg ont donné une vive impulsion aux progrès des manufactures de la Russie. Quelques-uns des établissemens qui viennent d'être cités ont dû leur création à l'initiative de sociétés particulières. L'état les a ensuite adoptés et faits siens, à raison de leur caractère d'utilité nationale et des dépenses que devait entraîner une extension jugée nécessaire. Mêmes efforts, mêmes sacrifices se rencontrent dans les autres pays, en Suisse, en Belgique, en Suède, etc. Aux États-Unis, la munificence de quelques citoyens a pu suppléer l'action directe de l'état; celui-ci n'est cependant pas demeuré indifférent, et l'on sait avec quelle énergie les Américains du Nord s'appliquent aujourd'hui à produire les articles de luxe et d'art qu'ils demandaient à l'Europe. Devant ces exemples multipliés et concordans, il est impossible de méconnaître le devoir des gouvernemens et des budgets, le rôle qui leur appartient, l'intervention qui leur est imposée, afin de propager les saines notions du goût et de les rendre populaires par l'enseignement que répandent les musées d'art industriel libéralement dotés. Aussi convient-il d'accueillir le vœu émis à cet égard par la commission d'enquête, proposant d'allouer une dotation spéciale qu'elle évalue à 5 millions « pour la création d'écoles et musées d'art industriel et pour encouragemens à donner aux écoles et musées créés par l'initiative privée. » Ne serait-ce qu'au point de vue de la concurrence, le pays doit supporter les dépenses nécessaires pour conserver, en matière de goût et d'art, la supériorité qui lui est si ardemment disputée.

La commission s'est montrée plus réservée au sujet des écoles professionnelles. En présence des avis différens qu'elle a recueillis, elle s'est bornée à demander qu'une impulsion plus grande soit

donnée à l'enseignement du dessin dans les écoles normales et primaires, et que les écoles manuelles d'apprentissage participent plus largement aux subventions de la caisse des écoles. Ces propositions évitent d'engager le budget de l'état. « L'impulsion » pour l'enseignement populaire du dessin ne sera pas dispendieuse si l'on se tient dans la mesure que l'intérêt exige et que le bon sens indique. Il suffira de perfectionner les méthodes en complétant l'organisation des cours de dessin dans les villes et dans les régions industrielles où cette étude est le plus utile. L'enseignement donné par l'état ne doit se composer que des principes généraux, dont l'application est ensuite réservée aux écoles spéciales qui forment les artistes et les ouvriers pour les différentes professions. Ces écoles professionnelles existent en assez grand nombre. L'état pourra sans trop de sacrifices subventionner convenablement les écoles nouvelles que les villes et les groupes corporatifs jugeront à propos de fonder.

Enfin, désireuse d'assurer l'unité de direction et des programmes d'enseignement, la commission a recommandé la constitution d'un conseil supérieur et d'une inspection unique pour toutes les écoles d'art. L'organisation du conseil supérieur sera facile; celle de l'inspection unique le sera moins, parce que, les écoles étant réparties entre le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts et le ministère du commerce, le contrôle exercé au nom et pour le compte de deux administrations distinctes risquerait d'être affaibli dans son autorité et dans son action. Quoi qu'il en soit, à défaut du ministère spécial des arts, il est à souhaiter que les deux ministères s'accordent pour donner satisfaction au vœu de la commission d'enquête et de son président.

Les travaux de la commission et le rapport de M. Antonin Proust provoqueront sur d'autres points, notamment sur les méthodes d'enseignement, des réflexions et peut-être une controverse qui profiteront au développement et aux progrès de nos industries artistiques. Il faudrait, pour l'étude de ces questions, qui touchent aux plus hautes théories de l'art, une compétence qui me fait défaut. Je préfère terminer cette analyse par une observation générale qui se rapporte à l'ensemble de notre industrie et qui intéresse particulièrement les industries d'art.

La concurrence est aujourd'hui universelle, c'est-à-dire que, dans tous les pays civilisés, les mérites de la production tendent à se niveler pour satisfaire également aux exigences de la consommation générale et aux besoins du luxe. Dans cette lutte effrénée de la concurrence, la prééminence du savoir, la supériorité du goût, la couronne de l'art ne suffisent plus pour assurer la victoire. Alors

même que l'on s'est placé aux sommets de l'art, du goût et de la science, il faut tenir compte du prix de revient, et ce prix de revient ne résulte pas seulement des conditions artistiques ni des circonstances économiques; il se compose, pour une forte part, des qualités morales, nous oserons dire de la vertu du patron et de la vertu de l'ouvrier. Vainement vous ouvrirez des musées et vous multiplierez les écoles; vainement vous créerez des cours supérieurs, secondaires et primaires pour l'enseignement national du dessin, avec les meilleures méthodes, avec les maîtres les plus habiles; vainement vous sèmerez par tout le territoire, pour les différentes industries, des écoles professionnelles. Ces musées et ces écoles de tout ordre demeureront stériles si les ouvriers ne les fréquentent pas, s'ils n'y apportent pas l'assiduité et l'ardeur nécessaires, s'ils ne conspirent pas avec l'état et avec les patrons au succès de l'industrie française. Vainement encore obtiendrez-vous des ouvriers comme des patrons l'empressement à s'instruire s'ils ont les uns ou les autres, et à plus forte raison tous les deux, d'excessives prétentions à la rémunération et au salaire, s'ils se créent des habitudes d'existence qui exagèrent les besoins du bien-être. Ils seront vaincus, malgré leur science et leur goût, ils seront inévitablement vaincus par les concurrens plus modestes, plus ordonnés, plus laborieux, qui auront l'ambition moins prompte et se contenteront de moindres salaires. C'est la loi de la concurrence. Or les procès-verbaux de la commission d'enquête constatent que trop souvent, à Paris même, les ouvriers français dédaignent les moyens d'instruction qui sont à leur portée et que les ouvriers étrangers sont relativement plus assidus dans nos écoles. Ils constatent également que l'élévation croissante des salaires coïncide avec un certain abaissement du savoir professionnel et avec la production d'une moindre quantité de travail. S'il fallait en croire quelques industriels, la hausse du prix de revient ne tarderait pas à nous fermer tous les marchés; les industries artistiques finiraient, comme les autres, par y succomber.

Les mœurs déclinent. Voilà certes le symptôme le plus grave, qui nous est, non pas révélé, mais confirmé par l'enquête sur la situation des industries et des ouvriers d'art : voilà le sérieux péril qui menace ces industries et ces ouvriers. Attendons, pour être complètement éclairés sur les conditions du travail en France, la fin de la grande enquête qui se poursuit devant la chambre des députés. C'est la question la plus considérable de notre temps.

C. Lavollée.

LA

DERNIÈRE CRISE POLITIQUE

EN NORVÈGE

Jusqu'à ces dernières années, la Norvège n'avait pas coutume d'occuper le monde de sa politique intérieure. Le récent conflit qui vient de se terminer par la victoire de l'opposition a excité quelque curiosité en Europe : le bruit qu'il a fait a surpris les Norvégiens eux-mêmes, peu habitués à voir le public étranger s'instruire de leurs affaires particulières. Cette attention était pourtant justifiée. Dans tout le Nord scandinave, les gouvernemens sont aux prises avec des difficultés qui ne font que s'accroître. Ce qui vient de se passer en Norvège n'est peut-être qu'un épisode d'une crise qui se prolongera. Il n'est pas sans intérêt d'en étudier le détail et d'en rechercher l'origine.

I.

Si le conflit est d'hier, les causes en remontent loin. Il était en germe dans la constitution, qui n'avait rien fait pour maintenir l'harmonie entre les pouvoirs publics. Il s'annonçait depuis longtemps déjà par la formation d'un parti d'opposition toujours grossissant, recruté, comme dans les autres pays scandinaves, parmi la classe la plus nombreuse, celle des paysans petits propriétaires. Enfin ce parti a eu la fortune de trouver un chef qui, par sa politique habile et patiente, a su discipliner la majorité, la convertir à son système et tirer avantage de tous les points faibles de la constitution pour forcer le gouvernement dans ses derniers retranchemens.

La constitution norvégienne, qui est aujourd'hui une des plus anciennes de l'Europe, a été rédigée dans le trouble des événemens de 1814, qui eurent pour résultat de séparer la Norvège du Danemark, avec lequel elle vivait depuis 1660 sous le régime d'un gouvernement absolu. Lorsque le traité de Kiel, du 14 janvier 1814, céda la Norvège à la Suède, l'armée suédoise était sur la route de Paris. Le traité ne put être mis à exécution sur-le-champ, et les Norvégiens purent croire un instant qu'ils allaient conquérir leur indépendance. Le prince Christian-Frédéric, héritier présomptif du trône de Danemark et lieutenant du roi en Norvège, se fit proclamer régent et convoqua une assemblée constituante qui se réunit à Eidsvold le 10 avril. Le 16 mai, elle adoptait définitivement le texte de la constitution, après cinq semaines de débats. Le 17, elle présentait solennellement ce texte au prince régent et le proclamait roi. Peu après, les Suédois entraient en Norvège. Le nouveau roi signait, le 14 août, la convention de Moss, par laquelle il abdiquait la couronne et s'engageait à convoquer la diète extraordinairement pour négocier avec le roi de Suède. La diète s'ouvrit, en effet, le 7 octobre. Les commissaires suédois proposèrent un projet de constitution rédigé par le ministère suédois : la diète ne voulut pas même le discuter, et le roi de Suède, qui avait promis, à Moss, de ne changer la constitution que d'accord avec la diète, dut se résigner à conserver le texte du 16 mai, en y apportant seulement les modifications nécessitées par l'union personnelle avec la Suède. Ce fut une victoire pour le parti national : ce fut peut-être un malheur pour la Norvège.

Cette constitution, dont le texte revisé porte la date du 4 novembre 1814, est une des plus imparfaites qu'on puisse concevoir. Il y avait en Norvège, en 1814, au sortir d'une longue période de gouvernement absolu, peu d'hommes capables de comprendre et d'organiser un gouvernement constitutionnel. Parmi les projets qui furent soumis à l'assemblée d'Eidsvold, le mieux rédigé, celui qui s'imposait comme base de discussion, était un projet présenté par un Danois, Jean Gunder Adler, et un Norvégien, Christian Magnus Falsen. Les rédacteurs avaient pris principalement pour modèle les constitutions françaises de 1791 et de l'an III, celle de la république batave de 1798, la constitution espagnole de 1812 et celle des États-Unis de 1787. Les auteurs s'étaient étroitement attachés à la théorie des trois pouvoirs et avaient, en conséquence, exclu le système parlementaire. Les membres du conseil d'état (ministres) devaient être pris hors des chambres et n'avaient pas entrée aux séances. La représentation nationale était divisée en deux chambres, mais avec cette particularité que les élections devaient se faire pour une seule assemblée ou *storthing*, qui, à chaque session, c'est-à-dire

tous les trois ans, élisait dans son sein un tiers des membres de la chambre haute ou *lagthing*, le reste des députés formant la chambre basse ou *odelsthing*. Toutes les résolutions du storthing étaient soumises à la sanction du roi, mais le roi n'avait qu'un *veto* suspensif et point le droit de dissolution. Le droit électoral était en général attaché à la propriété foncière, mais sous la condition d'un minimum de valeur d'environ 5,000 francs dans les campagnes, et, dans les villes, sous la condition de l'exercice d'une industrie. Ce projet avait déjà des défauts assez saillans : l'assemblée lui fit subir les modifications les moins heureuses. Le système des deux chambres fut vivement combattu dans la discussion et ne triompha qu'à une majorité de deux voix. Il fallut faire des concessions à la minorité. Le lagthing cessa d'être une chambre permanente : il dut se renouveler intégralement tous les trois ans, avec le storthing lui-même, qui devait, après chaque nouvelle élection, désigner un tiers de ses membres pour y siéger. Chose plus grave : la division en deux chambres n'était plus exigée que pour le vote des questions législatives proprement dites. Pour toutes les autres, l'assemblée laissa à décider au prochain storthing la manière de les traiter, et, comme le système de la chambre unique s'est trouvé en faveur au storthing, il en est résulté que les questions de finances, de politique intérieure, et toutes celles qui ne sont pas proprement législatives ont été portées à l'assemblée générale. La division en deux chambres est donc plus apparente que réelle. Le gouvernement est placé en face d'une chambre unique qu'il ne peut pas dissoudre et dont les pouvoirs sont plus étendus peut-être que ceux d'aucune représentation. Pour n'en citer qu'un exemple, qui est remarquable, le storthing a le droit de reviser les appointemens et les pensions des fonctionnaires. On est d'accord pour reconnaître que les appointemens sont fixés une fois pour toutes pour chaque fonction et que le droit de revision ne peut pas s'exercer à chaque nomination nouvelle; mais les pensions sont personnelles, et le storthing n'étant lié, en ce qui les concerne, par aucune loi ni aucun précédent, les fixe à sa guise. On comprend qu'il soit tenté d'abuser de ce droit en privant de pension les fonctionnaires qui lui déplaisent, et effectivement il succombe à la tentation. M. Stang, ministre d'état, en a fait l'expérience en 1882.

Ce n'est pas tout. L'assemblée d'Eidsvold fit encore au projet d'Adler et Falsen une correction qui a eu de graves conséquences : elle élargit le droit de suffrage. Elle n'alla pourtant pas jusqu'à établir le suffrage universel, comme le proposait son comité de constitution, mais, en maintenant la condition de propriété foncière pour l'électorat, elle supprima, dans les campagnes, le minimum de valeur que portait le projet. Il suffit, pour être électeur,

d'être propriétaire d'une terre *cadastrée*, ou même de l'avoir affermée pour plus de cinq ans par un bail d'une nature particulière, très répandu en Norvège, qu'on appelle *bygsel* et dont le trait principal consiste en ce que le prix de ferme est payé d'avance. On pensait que cette rédaction écarterait tous les propriétaires qui n'ont pas d'exploitation agricole à proprement parler, qui ne vivent pas de la terre. La suite a montré combien on s'était trompé. En 1814, on ne cadastrait que les terres ayant quelque valeur; depuis, des lois nouvelles, et spécialement une loi du 6 juin 1863, ont décidé qu'on cadastrerait jusqu'aux plus petites parcelles. Il est devenu facile d'être électeur à bon marché, et on en a profité.

Par une contradiction singulière, tandis que l'assemblée abolissait le minimum dans les campagnes, elle le maintenait dans les villes. Le droit de suffrage n'y était accordé qu'aux fonctionnaires ou aux bourgeois propriétaires d'un immeuble valant au moins 300 *rixdaler* (environ 800 francs). On avait proposé de faire une dernière classe d'électeurs composée des capacitaires, mais l'amendement fut repoussé. Il faut dire qu'en 1814 les capacitaires étaient fort peu nombreux et se rangeaient presque tous dans les catégories précédentes.

Enfin, au lieu de remettre la revision ou la modification de la constitution à une assemblée constituante spécialement nommée à cet effet, comme faisait le projet Adler et Falsen, la constitution se bornait à exiger que les modifications fussent votées aux deux tiers des voix et qu'il y eût une élection entre la proposition et le vote.

Telle était cette constitution de 1814, qui avait le tort irrémédiable de placer le gouvernement en face d'une assemblée unique, nommée à un suffrage presque universel et armée des pouvoirs les plus étendus, sans lui permettre de négocier avec cette assemblée par l'organe d'un ministère pris dans son sein et sans lui laisser d'autre moyen de défense que le refus de sanction, et encore en des termes qui ont soulevé, nous allons le voir, d'inextricables discussions. Il est à peine croyable qu'une œuvre aussi imparfaite ait trouvé des admirateurs et que, pendant un demi-siècle, elle ait été, par toute l'Europe, prisée comme un chef-d'œuvre et citée comme un modèle.

Les premières années de l'histoire constitutionnelle de la Norvège, il faut le dire, prêtaient à l'illusion. Le pays se relevait lentement de la détresse où la guerre l'avait jeté. Tous les partis semblaient d'accord pour ne pas toucher à l'arche sainte de la constitution née avec l'indépendance, dont elle semblait la garantie la plus assurée. Les vices ne s'en étaient pas encore révélés. L'inexpérience même des hommes qui la mettaient en pratique, — disons aussi leur loyauté et leur bonne foi, — permettaient de passer sur

bien des imperfections et de corriger dans l'application les fautes des rédacteurs.

Pourtant, dès les premiers jours, les partis s'étaient dessinés, et même des luttes passionnées avaient commencé à s'engager. Il n'y a jamais eu que deux partis en Norvège : celui des paysans et celui des fonctionnaires. C'est là un phénomène commun à ce pays et au Danemark, et aussi, mais avec des différences sensibles, à la Suède. On a parfois exprimé cette situation politique et sociale, particulière aux pays scandinaves, en disant que, dans ces pays, à l'encontre de ce qui se passe généralement, le parti conservateur se recrute dans les villes, tandis que le parti radical est représenté par la population des campagnes. Cette formule, comme toutes les formules, n'est vraie qu'en partie. L'anomalie est plus apparente que réelle. Pour s'en rendre compte, il faut noter qu'en Norvège l'aristocratie a complètement disparu depuis longtemps : — lorsque les familles nobles ont été mises en demeure, par une loi de 1821, de produire leurs titres, il ne s'en est présenté que seize, dont quatorze seulement avaient des titres suffisamment établis. D'autre part, les grandes villes, avec leur population ouvrière et remuante, n'existent pas, ou sont de date toute récente : Christiania, qui a aujourd'hui 100,000 habitans, n'en avait que 10,000 en 1814. Si l'on ajoute que la propriété foncière est extrêmement divisée, surtout dans l'Ouest, et si l'on tient compte de la défiance et de l'aversion naturelle des paysans pour l'administration, toujours associée dans leur esprit à l'idée d'un impôt à payer, on comprendra que la population se soit naturellement divisée en deux classes : les classes éclairées, représentées à peu près exclusivement par les fonctionnaires, et les paysans petits propriétaires (*Gaardbruger*). Le régime sous lequel le pays avait longtemps vécu contribuait à marquer cette scission : pendant plus d'un siècle, l'administration avait été en grande partie composée de Danois étrangers au pays. La constitution même, — comme d'ailleurs l'ensemble de la législation, — tendait à distinguer et à séparer les habitans des villes d'avec les gens des campagnes. Collèges électoraux spéciaux, privilèges particuliers, droit électoral, droit civil même, tout était différent. Dans de pareilles conditions, les partis politiques étaient déterminés d'avance. A vrai dire, sauf quelque variété de formes, ils ne sont guère dissemblables de ceux qui se partagent ailleurs le corps électoral et les assemblées politiques. Dans quel pays la minorité intelligente ne se trouve-t-elle pas aux prises avec le nombre ?

Au début, toutefois, les paysans ne sentirent pas leur force. Ils n'avaient ni programme arrêté, ni organisation, ni chef. Ils étaient en minorité au storthing, où ils étaient représentés par de riches

propriétaires, fort éloignés de jouer le rôle de révolutionnaires et de chefs de parti. Il fallut vingt ans aux habitans des campagnes pour comprendre qu'avec quelque discipline électorale ils pouvaient être les maîtres. Les élections de 1833 renversèrent brusquement les proportions des partis : quarante-cinq sièges au lieu de vingt appartenaient aux paysans. Ils avaient la majorité, et en même temps ils trouvaient un chef dans la personne d'un nouveau député qui venait d'être élu par le district de Stavanger, Ole Gabriel Ueland.

Né le 28 octobre 1799, Ueland était depuis l'âge de dix-huit ans instituteur dans une école ambulante. Il quitta son école pour entrer au storthing. C'était un homme d'une instruction rudimentaire et sans talens oratoires. Il avait affaire à forte partie : les membres de la minorité avaient une expérience, une influence personnelle et une science des affaires bien autres que les obscurs députés des campagnes. Malgré toutes ces difficultés, il sut prendre la direction de l'opposition et grouper autour de lui les hommes de la majorité en leur désignant l'ennemi à combattre. L'ennemi, c'était le fonctionnaire. Ueland avait pour mots d'ordre la destruction de la bureaucratie et l'économie dans les dépenses publiques, ce qui, en bon norvégien, signifiait que le gouvernement devait appartenir à la majorité, et que l'administration devait passer aux mains du parti qui avait triomphé dans la lutte électorale. Mais Ueland ne voyait pas distinctement les conséquences pratiques de ses doctrines, ni surtout le moyen d'assurer la victoire définitive. Il pensait pouvoir arriver à tout avec la constitution, dont il était un des défenseurs les plus convaincus. Il n'était pas de taille à monter à l'assaut du pouvoir, mais il sut créer et organiser l'armée qui, sous un autre chef, était destinée à vaincre.

Quelles étaient exactement les aspirations de ce parti des paysans, les objets précis de ses revendications? C'est ce qu'il est difficile de dire. Ce n'était point l'esprit libéral qui l'animait, et encore moins l'esprit de réforme : les lois qui ont aboli l'exclusion des juifs, élargi la tolérance religieuse, ont passé contre ses votes; la refonte du code pénal en 1842, et tous les monumens législatifs qui signalent cette période, sont dus aux légistes de profession, aux membres du « parti des fonctionnaires, » et spécialement au plus illustre d'entre eux, Antoine-Martin Schweigaard. Les visées des paysans étaient beaucoup plus étroites. Dépourvus de tout sens pour les grands intérêts du pays, et ne retenant de la politique que ce qui les touchait de près, ils demandaient la réduction du budget et la destruction des fonctionnaires, parce que le budget se traduit en impôts et que les fonctionnaires vivent du produit de l'impôt prélevé sur le propriétaire. Leurs théories ne s'élevaient pas beaucoup

plus haut, mais leurs passions étaient violentes; il ne devait pas être difficile à des ambitieux d'utiliser ces passions pour leur imposer un programme qui n'était pas le leur et auquel ils n'auraient pas songé d'eux-mêmes.

Des prédications populaires de tendances très diverses, dont les débuts remontent à la veille de 1848, contribuèrent à agiter violemment les esprits et semblèrent donner un aliment aux aspirations un peu vagues des *Gaardbruger*. Ce furent d'abord les doctrines socialistes. Le socialisme ne trouvait pas en Norvège un terrain bien préparé : les masses ouvrières où il recrute ses armées faisaient à peu près complètement défaut. Pourtant les points de la doctrine qui étaient relatifs au partage des terres trouvèrent de l'écho. Une certaine agitation fut entretenue en 1850 et 1851, à la faveur de la crise commerciale, par deux jeunes gens, Thrane et Abildgaard. Il y eut à Christiania une assemblée de socialistes, qui demandèrent en vain à être entendus à la barre du storthing. Le gouvernement dut se décider à la dissoudre. Quelques arrestations et un déploiement de forces militaires en eurent aisément raison. Un mouvement analogue, mais d'une tout autre gravité, s'était produit dès 1845 sous la direction d'un député de l'extrême gauche, Sören Jaabæk. Le socialisme était une doctrine étrangère, qui ne pouvait prendre racine en Norvège. Le « jaabækianisme » était essentiellement norvégien. Jaabæk avait déclaré la guerre à outrance à toutes les classes éclairées, à tous les gens des villes, à tout ce qui « savait le latin. » Les fonctionnaires, les grands propriétaires, les industriels, les commerçans, étaient tous enveloppés par lui dans la même aversion. Il s'attaquait même à la royauté et ne s'en cachait pas. Ce fut lui qui inaugura le système des refus de crédits et des refus de pensions, qui devint plus tard une des armes de guerre favorites de la majorité. Ce fut lui aussi qui sut le premier se servir de la presse à bon marché. Son journal populaire (*Folketidende*), fondé en 1865, ne tarda pas à pénétrer dans toutes les campagnes, où son influence fut bientôt sans rivale.

Outre ces prédications directes, les esprits étaient encore travaillés par les efforts de gens d'ailleurs bien intentionnés et croyant poursuivre un but plus national que politique. On sait le développement qu'a pris en Norvège l'instruction primaire. Il a été rendu compte, dans cette revue même (1), de l'institution, toute spéciale au Danemark et à la Norvège, des hautes écoles populaires (*Folkhöjskoler*) dont l'idée était due au célèbre Grundtvig. L'institution

(1) *Une Secte religieuse et politique au Danemark : Grundtvig et ses Doctrines*, par M. G. Cogordan, 1er février 1876.

a trouvé chez les Norvégiens une faveur incroyable. La jalousie naturelle que portait le paysan aux classes éclairées, séparées de lui par la supériorité de leur instruction, fut peut-être pour beaucoup dans ce succès. Le malheur est que l'instruction donnée dans ces écoles était toute superficielle. Conformément aux théories de Grundtvig, on s'y attachait principalement à *éveiller* l'esprit. Le terme est vague, et l'enseignement se ressentait de la théorie. Les études classiques étaient tenues en abomination. Il n'était question que de traditions norvégiennes, d'ancienne langue norrène. On songea même sérieusement à faire la guerre à la langue danoise, — la langue des classes éclairées, — et à lui substituer un dialecte populaire. L'intention des fondateurs de ces écoles était honnête et patriotique, parfois un peu naïve; mais le résultat fut déplorable. Il en sortit des générations de *politiciens*, remplis de préjugés et de systèmes, exaltés par un patriotisme mal entendu, croyant tout savoir parce que leur esprit avait été *éveillé*, et grossissant par instinct plus que par réflexion les rangs de l'opposition, qui comptaient bien des nuances d'opinion diverses, mais réunies par une passion commune : la haine du « fonctionnaire. »

C'est dans les momens difficiles qu'on éprouve la valeur des constitutions. Les embarras croissans que commençait à susciter l'attitude de l'opposition n'allaient pas tarder à faire éclater à tous les yeux les défauts de l'œuvre de 1814. Celui qui saurait en tirer parti pouvait faire tourner l'agitation en révolution. Il se trouva un homme pour le voir dont cette manœuvre a fait la fortune : ce fut M. Jean Sverdrup.

II.

C'est au storthing de 1851 que M. Sverdrup débuta dans la vie politique comme député de Laurvig. Il avait alors trente-cinq ans. Son éducation, très supérieure à celle des hommes de son parti, son éloquence naturelle, la ténacité particulière de son caractère, le mirent vite en évidence. Pourtant il eut la sagesse d'attendre son heure, et longtemps il tint à se placer sous le patronage d'Ueland, qui était alors le chef indiscuté de l'opposition. Mais, dès le premier jour, il avait compris qu'Ueland et les siens n'avaient pas de plan de campagne, qu'il leur en fallait un et que la lutte devait être engagée sur le terrain constitutionnel. Il choisit son arme de combat et il la choisit bien, car elle devait lui assurer la victoire définitive : c'était la question de la participation des ministres aux débats du storthing.

Les inconvéniens du système de séparation absolue des pouvoirs appliqué par les constituans de 1814 étaient tellement palpables

que, dès la première session, on les avait sentis. Plus d'une fois, au cours des discussions, on avait eu lieu de regretter l'absence des membres du gouvernement. Faute de pouvoir prendre part aux débats, le ministère en était réduit à user largement du refus de sanction. Aussi M. Falsen lui-même, l'auteur de la constitution, avait proposé, dès 1821, un premier projet tendant à l'admission des conseillers d'état aux séances et aux délibérations du storthing. On ne songeait alors qu'à rendre plus facile la collaboration des pouvoirs publics : on se défendait même de vouloir introduire le régime parlementaire. Néanmoins la proposition fut repoussée et les nombreuses propositions qui se succédèrent en ce sens à presque toutes les sessions échouèrent constamment. Chose remarquable, et qui montre combien la question était alors mal comprise de tous les côtés : c'était le gouvernement qui proposait cette modification de la constitution, et c'était le parti des paysans, Ueland en tête, qui s'y opposait énergiquement, sous prétexte qu'une pareille innovation accroîtrait outre mesure l'influence du pouvoir royal et mettrait le storthing à sa discrétion.

M. Sverdrup se crut obligé de voter avec Ueland quand la question se présenta aux sessions de 1854 et de 1857. Il motivait son vote en expliquant que « la portée du projet n'était pas encore clairement aperçue. » Mais il comprenait qu'on faisait fausse route. Introduire les ministres aux séances du storthing, ce n'était pas mettre le storthing à la discrétion du roi, c'était, tout au contraire, placer le gouvernement sous la dépendance de l'assemblée. Le régime proposé n'était même pas le gouvernement parlementaire. Ce n'est pas par un simple amendement qu'on peut songer à introduire ce système de gouvernement dans une constitution fondée sur d'autres principes. Il suppose avant tout un ministère pris au sein des chambres, composé des chefs de la majorité, possédant à la fois la confiance du chef de gouvernement et l'influence que lui assure la situation personnelle de ses membres dans le parlement, et assurant ainsi la bonne entente entre les pouvoirs publics. Mais quand les ministres ne sont pas députés, lorsqu'ils sont même écartés de la députation par une loi d'incompatibilité, s'ils entrent au parlement, c'est pour se soumettre à un contrôle de tous les jours, s'entendre questionner, blâmer, reprendre et bientôt recevoir des ordres. Le ministère ne dépend plus du roi que de nom : le pouvoir royal n'est qu'un rouage inutile que l'on conserve par tradition.

Lorsque la question revint sur le tapis, au storthing de 1859-1860, M. Sverdrup, qui venait d'être élu par le district *rural* d'Akershus, se sépara pour la première fois d'Ueland et de son parti, vota pour le projet du gouvernement et fit à ce propos une déclaration qui eut un très grand retentissement. Il ne cachait rien

de ses projets ni de son système. « La séparation des pouvoirs, disait-il, est une phrase creuse (*en vrövl*). Le pouvoir doit être un, et il faut qu'il se concentre tout entier dans la salle du storthing. » Depuis le jour où M. Sverdrup a formulé ce programme, il en a poursuivi la réalisation sans relâche, avec une conviction qui n'admet pas de contradicteurs et une obstination qui brise les obstacles.

Pourtant il ne fut pas suivi tout d'abord. Le projet, présenté de nouveau à chaque saison par le gouvernement ou par l'initiative parlementaire, essuya une série d'échecs; le nombre des opposans alla même en augmentant et, en 1866, le projet ne put réunir la majorité simple: 45 voix seulement furent favorables contre 55. Pourtant les partisans du gouvernement commençaient à ouvrir les yeux. C'était encore la droite qui, poussant l'équité et la bonne foi jusqu'à l'imprudence, avait, par l'organe de Schweigaard, proposé et fait voter en 1859 une répartition plus proportionnelle des députés, laquelle eut pour effet de porter le nombre des représentans des campagnes de 67 à 74 et de réduire celui des députés des villes de 50 à 43. Mais, lorsque la majorité rurale, ainsi renforcée, vint à réclamer une réforme plus radicale consistant à rendre annuelles les sessions qui étaient alors triennales, la minorité combattit la proposition et le gouvernement refusa longtemps sa sanction. Il se décida pourtant à la donner en 1869, malgré les pressentimens et les craintes exprimés par les chefs de la droite, Schweigaard et Aschehoug. Quand le premier storthing annuel ouvrit ses séances, en 1871, et choisit M. Sverdrup pour son président, deux hommes considérables venaient de disparaître de la scène politique : Schweigaard et Ueland avaient assisté pour la dernière fois au storthing en 1869. M. Sverdrup se trouvait débarrassé du même coup d'un illustre adversaire et d'un patronage gênant. Il avait le champ libre.

Dès 1872, il ouvrit les hostilités en déposant lui-même la proposition qui était destinée à faire tant de bruit. Elle portait que les ministres auraient accès aux séances du storthing et de chacune des deux chambres; qu'ils prendraient part aux délibérations, mais non aux votes, sous réserve du droit du storthing ou de chaque chambre de tenir des séances secrètes. La discussion fut ardente. Les rôles, cette fois, étaient renversés. La majorité appuyait le projet, qui était combatu par la droite. Pour la première fois, il triompha: 80 voix contre 29 se prononcèrent en sa faveur.

Quelques jours après, le gouvernement fit savoir qu'il refusait sa sanction. Le mécontentement fut très vif dans le sein du storthing. Les difficultés que fit le gouvernement d'autoriser quelques jours de prolongation de la session réglementaire portèrent le mécontentement au comble. Le 15 mai, après quatre séances orageuses,

dont la dernière se prolongea fort avant dans la nuit, une adresse de défiance fut votée à 65 voix contre 47.

Le ministère, à la tête duquel se trouvait alors M. Stang, était dans une situation difficile. Il ne pouvait guère répudier en principe une proposition dont le gouvernement avait lui-même tant de fois pris l'initiative. Mais il sentait que l'opposition avait entrepris de le vaincre avec ses propres armes. Il crut tout concilier en posant des conditions. Lorsque le storthing, en 1874, renouvela son vote de 1872, avec un léger changement de rédaction rendu nécessaire par un remaniement, survenu dans l'intervalle, dans l'organisation du conseil d'état, le gouvernement fit savoir qu'il était prêt à accorder sa sanction si on lui concédait les quatre points suivans : — le droit de dissolution ; — l'extension à quatre mois de la durée des sessions, pourvu que l'indemnité journalière des députés ne pût jamais dépasser au total 1,440 *kroner* (environ 2,000 francs); — la détermination d'un chiffre de 6,000 *kroner* (8,400 francs) pour les pensions des ministres ; — la faculté pour le roi de renvoyer à la prochaine session la sanction des résolutions du storthing. Le gouvernement présenta effectivement un projet contenant ces quatre conditions, qui fut rejeté à l'unanimité en 1877.

Le gouvernement demandait trop ou trop peu. S'il était résolu à n'accepter un gouvernement parlementaire que dans des conditions acceptables, il fallait demander la revision de la constitution. Les réformes qu'il réclamait étaient bonnes en elles-mêmes ; mais elles ne pouvaient pas suffire à contre-balancer l'énorme prépondérance que le storthing allait s'attribuer. Le droit de dissolution lui-même était illusoire : les tendances du corps électoral étaient trop connues pour qu'il fût permis de rien espérer d'un appel aux électeurs. L'exemple du Danemark, où le folkething est dissous à peu près tous les ans depuis qu'il existe, était bien fait pour démontrer l'inanité de ce moyen de défense. Si pourtant le gouvernement se contentait de conditions aussi modestes, mieux valait n'en formuler aucune. C'était s'exposer sans profit à un échec et diminuer les chances de conciliation.

La résolution votée en 1874 fut votée de nouveau en 1877 ; puis enfin, après deux jours de discussion, par 93 voix contre 20, le 17 mars 1880. Le 29 mai, le roi refusa encore sa sanction.

C'est alors que M. Sverdrup prit un parti extrême. La constitution de 1814 contient un article 79, relatif au *veto* suspensif du roi, qui porte que, quand le storthing a renouvelé par trois fois, et toujours à trois ans de distance, la même résolution dans des termes identiques, cette résolution prend force de loi sans que la sanction royale soit nécessaire. M. Sverdrup s'empara de cet article. La

résolution qui venait de subir un refus de sanction était dans les conditions voulues. Elle avait été votée trois fois, sans changemens, en 1874, 1877 et 1880. M. Sverdrup proposa au storthing de déclarer qu'en vertu de ce vote réitéré, la résolution avait force de loi constitutionnelle pour le royaume de Norvège. Les débats mémorables qui s'engagèrent sur la question durèrent trois jours et six séances. Le 9 juin, à onze heures du soir, la proposition était adoptée par 74 voix contre 40.

La décision du 9 juin était un événement grave et gros de conséquences. Commençons par dire que la question qu'elle tranchait est des plus controversées et la solution des plus contestables. Si le roi n'a qu'un *veto* suspensif à l'égard des lois, en est-il de même des dispositions constitutionnelles? Le storthing peut-il, sous la seule condition d'y mettre quelque patience, se passer de l'assentiment royal pour changer la constitution? Nous nous garderons d'entrer ici dans les discussions passionnées qu'a soulevées cette célèbre question du *veto*. On a écrit des bibliothèques sur la matière, depuis quatre ans, en Norvège et hors de Norvège. Le texte de la constitution a reçu des commentaires à perte de vue. La constitution laisse assurément autant à désirer comme rédaction que comme contenu : pourtant le texte, sainement entendu, n'offre pas de grandes obscurités, et ce n'est que par un abus d'interprétation qu'on a pu y trouver l'attribution au storthing d'un droit aussi exorbitant. Mais, toute question de texte à part, le bon sens suffit à faire comprendre qu'une constitution monarchique ne saurait être modifiée du seul fait d'une assemblée. Quelque limité que soit le pouvoir du roi, il est de l'essence de ce pouvoir que la constitution ne puisse être faite ni défaite que de son assentiment. Un des pouvoirs publics ne saurait, de sa seule autorité, élargir ses attributions aux dépens de l'autre. Les partisans de M. Sverdrup soutiennent, il est vrai, que le storthing représente le peuple souverain et que l'autorité royale n'est respectable que tant qu'elle agit de concert avec la volonté nationale. Après cela, ils se défendent de viser à la république. Leurs intentions sont droites, nous nous garderons d'en douter, mais leurs théories sont franchement républicaines.

Elles vont même plus loin encore. La Norvège, on le sait, est unie à la Suède par un lien très faible. C'est une union purement *personnelle :* les deux nations n'ont de commun que le roi. S'il vient à être reçu en principe qu'en Norvège la constitution peut changer sans que le roi soit consulté, si la puissance royale y est annihilée, que devient l'union? Le parti vainqueur a beau repousser comme une calomnie la pensée de se séparer de la Suède, il y

tend par la force des choses. Il prêche l'union des deux peuples; mais, sans la garantie effective d'un roi en possession de ses prérogatives, que peut-elle être qu'une union morale et de sympathie?

Si les membres de la majorité refusaient de reconnaître toutes les conséquences de la décision du 9 juin, ils en avaient eux-mêmes déclaré la portée immédiate. « Ce que sera le résultat des conflits actuels entre les pouvoirs publics, disait M. Sverdrup à la séance de l'odelsthing du 10 avril 1883, je l'ignore; mais ce que je sais bien, c'est que la solution définitive, quelle qu'elle soit, qui donnera à notre pays la paix, la concorde et l'union de toutes les forces, portera l'empreinte de la décision du 9 juin, qu'elle sera son enfant, qu'elle remontera, comme à sa source, à l'idée, à la volonté, à l'énergie d'où est sortie cette décision qui fera vivre de sa vie tous les temps à venir. »

Le 9 juin, en effet, la gauche avait pris position d'irréconciliable. Toute transaction devenait impossible. Le gouvernement était réduit à la soumission ou à la démission. Le mot a été traduit en norvégien, et il a fait fortune.

III.

Le vote du 9 juin avait déterminé la retraite de M. Stang. M. Christian-Auguste Selmer, ministre depuis 1874, le remplaça à la tête du ministère.

Le roi fit connaître, le 19 juin, qu'il refusait de promulguer la décision du storthing. Reconnaître cette décision équivalait à abdiquer. On pouvait transiger sur la question du ministère; on ne le pouvait plus sur la question du *veto*. Le parti qui avait engagé la lutte s'en autorisa pour qualifier le ministère Selmer de ministère de combat.

Pour se couvrir et se justifier, le ministère fit une démarche qui fait honneur à sa conscience. Il demanda une consultation à la faculté de droit de Christiania. Cette consultation, délibérée par toute la faculté, et longuement motivée, lui fut délivrée le 23 mars 1881. Elle était signée des professeurs Brandt, Aschehoug, Aubert, Ingstad, Getz et Hertzberg, jurisconsultes d'un mérite éminent, dont les travaux sont connus et appréciés dans toute l'Europe. Ils concluaient sans hésiter au *veto* absolu du roi, non-seulement en matière constitutionnelle, mais dans toutes les matières qui ne sont pas proprement législatives et pour lesquelles n'existe pas la garantie de la division du storthing en deux chambres. Seul, M. Brandt crut devoir faire ses réserves sur les argumens de texte, mais au fond il se rallia à ses collègues sur la solution du point en litige.

Si cette dissertation scientifique levait les scrupules du gouver-

nement, quel effet pouvait-elle produire sur les hommes politiques qui avaient voté la décision du 9 juin? Discuter un point de droit contre un parti qui montait à l'assaut du pouvoir et qui déjà croyait le tenir était peine perdue. Le storthing ne sut même pas gré au ministère de sa délicatesse et lui répondit en préparant la mise en accusation de tous les ministres devant la haute cour.

La mise en accusation des ministres est prévue par la constitution de 1814, et on peut dire que les dispositions qui règlent ce point dépassent en imprévoyance les plus fâcheux des articles que nous avons déjà signalés. Les ministres peuvent être accusés par l'odelsthing et jugés par une haute cour (*Rigsret*) composée des membres du lagthing réunis à ceux de la cour suprême. Or la cour suprême ne compte que neuf membres. Le lagthing comprend le tiers des membres du storthing. Même réduit par les récusations, c'est encore le lagthing qui domine nécessairement dans la cour. Il est dangereux, en général, de confier à des hommes politiques le jugement des procès politiques; les chambres hautes constituées en cours de justice ne rendent pas toujours bonne justice; mais quand la chambre haute est nommée, comme le lagthing norvégien, par l'assemblée issue des élections et dans son sein, toute garantie est sacrifiée. Par une imitation maladroite des constitutions étrangères, les constituans de 1814 avaient confié le jugement aux accusateurs. Cette erreur, comme les autres, était restée longtemps inoffensive : depuis 1845, aucun ministre n'avait été traduit devant la haute cour. Pour la première fois, elle allait avoir à juger tout un ministère.

L'odelsthing ne se pressa pas de formuler l'accusation, et il avait ses raisons. On n'était pas sûr de la majorité à la haute cour. Suivant l'usage traditionnel, le lagthing avait été composé en 1880 d'hommes de toutes les fractions de l'assemblée. Les membres de la droite, réunis à ceux de la cour suprême, pouvaient balancer les ennemis du ministère. On attendit en conséquence les élections nouvelles. Provisoirement, et par précaution, on supprima, l'occasion s'en étant présentée, deux sièges de conseillers à la cour suprême, qui s'en trouva fort empêchée pour l'expédition des affaires.

Cependant le conflit s'accentuait. Le storthing entrait résolument dans la voie des refus de crédits et des refus de pensions. Ses prétentions croissaient avec ses succès. Il entreprit de nommer une commission pour l'examen des questions militaires, destinée à siéger en permanence dans l'intervalle de sessions. Il vota, en 1882, des crédits de 20,000 et de 10,000 *kroner* pour des sociétés d'armement populaire et de gymnastique, qui déguisaient mal l'organisation d'une force armée. Il prétendit aussi, en 1882, nommer directement deux des membres de l'administration centrale des

chemins de fer. Il vota pour la seconde fois une loi portant que les administrateurs de district seraient nommés sur une liste de présentation dressée par les conseils locaux. Le gouvernement ne crut pas pouvoir consentir à ces empiétemens multipliés sur ses attributions constitutionnelles. Les refus de sanction succédèrent aux refus de sanction. La crise était arrivée à l'état aigu quand eurent lieu les élections de 1883.

Ces élections furent un triomphe pour l'opposition. Jamais la majorité n'avait été si nombreuse ni si compacte. Elle procéda sur-le-champ à l'exécution du programme tracé d'avance. Le lagthing fut composé exclusivement de gens « sûrs. » Puis, après une discussion qui dura du 6 au 23 avril, le ministère tout entier fut décrété d'accusation. Le 9 mai, l'acte d'accusation était rédigé. Les griefs qu'il relevait étaient le refus de sanction à la décision du 17 mars 1880 sur la question du conseil d'état, le refus d'exécution de la décision du 9 juin, et le refus de sanction aux deux décisions de 1882 relatives à la nomination des administrateurs des chemins de fer et aux subventions à la société d'armement national. Un comité fut nommé pour soutenir l'accusation. Par une dernière précaution, on avait divisé les instances. Au lieu de renvoyer les onze ministres ensemble devant la haute cour, on décida d'instruire séparément le procès de chacun. On en donna divers prétextes, mais la raison déterminante était la crainte que la constitution ne fût interprétée de manière à étendre le droit de récusation, si plusieurs accusés étaient traduits en même temps devant la cour. Le storthing laissait pourtant le comité libre de réunir les instances s'il le jugeait à propos. Comme on devait s'y attendre, le comité fit savoir, le 23 juin, qu'il n'userait pas de cette faculté.

Les débats s'ouvrirent le 7 août par le procès de M. Selmer. L'accusation était soutenue par M. Dahl, avocat à la cour suprême, assisté de MM. Bentsen et Blehr, procureurs à la même cour. Le ministre était défendu par un des premiers avocats de Christiania, M. Bergh, avocat à la cour suprême, qui était assisté de deux de ses confrères, MM. Heyerdahl et Heffermehl.

L'exercice du droit de récusation souleva une première difficulté. L'accusé pouvait récuser un tiers des membres de la cour. Or ils étaient au nombre de trente-huit. La défense prétendait en récuser treize pour que le droit fût exercé dans toute sa plénitude. Ces conclusions furent repoussées : la cour ne voulut admettre que douze récusations péremptoires. Mais un débat bien plus grave s'engagea sur les récusations motivées. La défense refusait d'accepter pour juges tous ceux des membres de la cour qui avaient pris part à la décision du 9 juin 1880. Comment leur impartialité n'aurait-elle pas été suspecte? Les ministres étaient accusés pour

n'avoir pas exécuté la décision du 9 juin. Quelle justice pouvaient-ils attendre de ceux-mêmes qui l'avaient rendue? Mais la défense ne faisait-elle pas le procès à la constitution? En composant la haute cour d'hommes politiques, les constituans de 1814 avaient dû prévoir que les juges auraient, par la force des choses, même par devoir professionnel, leur opinion faite et publiée sur la question en litige. Quoi qu'il en soit, après un mois et plus de plaidoiries, les conclusions de la défense furent rejetées le 17 septembre, et on passa outre au jugement du fond.

La discussion sur le fond s'ouvrit le 3 octobre et donna lieu à des développemens à perte de vue. Sauf une quinzaine d'interruption à Noël, la cour tint sans désemparer quatre heures d'audience tous les jours pendant cinq mois. Le compte-rendu *in extenso*, qui a été publié jour par jour, comprend, pour cette partie seulement du procès, près de trois mille pages in-4°. On comprendra que nous reculions devant l'analyse d'un pareil document, qui est un véritable traité de droit constitutionnel. Le point de droit, la question du *veto*, fut de nouveau examiné sous toutes ses faces. Mais de plus le procès soulevait des questions nouvelles. La défense fit ressortir que l'accusation se contredisait, puisqu'on reprochait aux ministres d'avoir conseillé le refus de sanction à la résolution du 17 mars 1880, et en même temps de n'avoir pas reconnu que cette résolution pouvait se passer de sanction pour être exécutoire. Quel que fût au surplus le parti que l'on dût prendre sur la question du *veto*, le ministère était-il *coupable*, avait-il encouru une peine pour avoir adopté une interprétation du texte constitutionnel conforme à tous les précédens, suivie par les commentateurs, enseignée par les jurisconsultes, qui avait au moins pour elle de graves et fortes raisons? Si on laissait le terrain du droit pour se placer sur celui de la politique, s'il s'agissait seulement d'apprécier la conduite des ministres et de la condamner comme contraire aux intérêts du pays, les refus de sanction ne pouvaient pas tomber sous ce contrôle. Le gouvernement ne doit compte à personne de l'exercice de son droit de *veto*, précisément parce que ce droit lui est donné pour empêcher l'effet des résolutions qu'il juge dangereuses. Il est de l'essence de ce droit de s'exercer discrétionnairement. Si le gouvernement devait en rendre compte, il n'aurait plus le dernier mot, et par suite il n'aurait plus de *veto*. Enfin, était-ce vraiment contrarier les intérêts du pays que de se refuser à une innovation si contestable, que le storthing lui-même s'y était opposé pendant cinquante ans, et d'y avoir mis quelques conditions, encore très insuffisantes, pour assurer la sincérité du régime parlementaire?

Le 18 février 1884, jour de la clôture des débats, M. Selmer prit lui-même la parole. Il se défendit énergiquement en quelques

mots d'avoir inauguré une politique de combat, et protesta de ses constans et patriotiques efforts pour ramener l'entente et la concorde entre tous les pouvoirs publics.

L'argumentation de la défense avait été si serrée et la plaidoirie si éloquente qu'on put se demander un instant ce que serait l'arrêt. Ce fut une condamnation. Le 27 février, M. Selmer était condamné à la destitution et aux frais du procès, y compris les honoraires des avocats de l'accusation fixés à 15,000 *kroner* (21,000 francs.)

Les autres ministres étaient jugés d'avance. Pourtant, lorsque les débats s'engagèrent sur le second procès, celui de M. Kjerulf, l'avocat de la défense, M. Bergh, proposa de nouveau la récusation de plusieurs des membres de la cour, mais par un nouveau moyen. Depuis les élections de 1883, il s'était fondé au sein du storthing un « groupe de gauche » dont les délibérations avaient été tenues secrètes, mais dont le but et les tendances n'étaient un mystère pour personne. Ce groupe s'était proposé pour programme de maintenir et de faire triompher le principe de la résolution du 9 juin et d'utiliser à cet effet « l'arme acérée de la haute cour. » Il avait préparé et dirigé dans cet esprit le choix des membres du lagthing, pour composer une haute cour « sûre. » Les hommes qui avaient ainsi, ouvertement, fait de la cour un instrument politique et une machine de guerre pouvaient-ils siéger comme juges dans cette même cour? Ce n'étaient plus seulement les hommes politiques qu'on récusait, c'étaient des hommes de parti qui avaient condamné les accusés avant de les entendre. Il était malaisé de repousser directement ces conclusions, mais on les éluda. Les procès-verbaux des réunions du groupe n'étaient pas publics; on ne les connaissait que par les indiscrétions des journaux. La défense demandait à la cour d'en ordonner l'apport et sollicitait en outre chaque membre de la cour, individuellement, de déclarer sa participation aux décisions du groupe. La cour se contenta « d'inviter » l'avocat du ministre à produire les procès-verbaux en question. Comme on pouvait le prévoir, le groupe répondit à la demande de communication de M. Bergh par un refus.

Le 13 mars, M. Bergh prit texte de ce refus pour une sortie véhémente. Comment les membres de la cour comprenaient-ils leurs devoirs de juges s'ils refusaient de fournir des éclaircissemens sur un point aussi capital, et que devenait leur autorité s'ils ne savaient pas en exiger? « Quand un tribunal en est venu là, s'écria-t-il en terminant, il n'y a plus de place pour la défense. Le rôle de la défense devient impossible, car ce n'est plus une défense contre une accusation, c'est une défense contre des juges... Il ne me reste, comme défenseur, qu'à protester au nom de l'équité contre une pareille façon d'administrer la justice. Le ministre accusé, ici pré-

sent, partage ce sentiment; il m'a déchargé, moi et mes collègues, du mandat qu'il nous avait confié. Je quitte donc cette barre. Je le fais d'autant plus volontiers que l'accusation et la poursuite, cette poursuite exercée au mépris de toutes les formes du droit, dont mon client a été l'objet, prendra pour tout le monde son vrai caractère, quand la barre sera livrée, comme elle va l'être, à l'accusation seule. » Sur quoi M. Kjerulf et son avocat quittèrent la salle.

Les autres instances se réduisirent à un enregistrement. MM. Vogt, Holmboe, Helliesen, Jensen, Munthe et Bachke furent condamnés à la destitution. MM. Johansen, Schweigaard et Hertzberg, qui n'étaient accusés que sur les deux derniers chefs, et n'avaient eu aucune part au refus de sanction des décisions de 1880, furent simplement condamnés à 8,000 *kroner* d'amende (11,200 fr.).

IV.

Qu'allait faire le roi? Exécuter l'arrêt, c'était se soumettre. Refuser l'exécution, c'était un coup d'état. Le roi prit le parti de considérer comme démissionnaires ceux des ministres qui avaient été condamnés à la destitution, et de composer un ministère avec les trois autres, MM. Schweigaard, Hertzberg et Johansen, auxquels furent adjoints des hommes d'opinion modérée et conciliatrice, entre autres, deux professeurs de l'Université, signataires de la consultation de 1881, MM. Aubert et E. Hertzberg.

Le nouveau ministère comprit que la partie était perdue. Il essaya de céder en sauvant les apparences. Il laissa entendre que le gouvernement pourrait se soumettre sur la question du conseil d'état et sur les autres questions litigieuses, si le droit de sanction absolu était sauvegardé. On pouvait trouver une forme de transaction qui permettrait tout au moins de réserver la difficulté, de ne pas accepter expressément le principe de la décision du 9 juin. Mais l'heure des compromis était passée. La décision du 9 juin tenait plus à cœur que tout le reste au parti victorieux. C'était sa conquête. Il datait de cette décision un nouvel ordre politique sur lequel il ne voulait plus revenir. Il en exigeait l'exécution pure et simple. Il prétendait plus encore. Sa victoire n'aurait pas été complète s'il n'en avait pas recueilli tous les fruits. Il jugeait l'heure venue où le pouvoir devait tomber entre ses mains. Un ministère de droite ne pouvait trouver grâce à ses yeux.

Ce fut en vain que le nouveau ministère fit preuve d'esprit de conciliation en arrêtant les poursuites intentées contre le grand poète et romancier Björnstjerne Björnson, qui dans ses dernières années s'est mêlé activement aux luttes politiques. Le storthing déclara la guerre aux ministres et la mena énergiquement. L'arme

ordinaire de l'opposition, le refus de crédits, fut employée sur une large échelle. M. Sverdrup déclara ouvertement, le 26 avril, à propos de la discussion du budget de la marine, que tous les budgets seraient désormais réduits au strict indispensable et que les propositions de réduction qui venaient d'être présentées pouvaient être considérées comme un programme : « Il est de toute évidence que le nouveau ministère ne peut pas gouverner avec cette assemblée. S'il veut s'y soumettre, comme la constitution et la nécessité l'y forcent, on pourra chercher à composer un ministère en état de collaborer avec nous. Le ministère actuel ne le peut pas. Telle est à mes yeux la quintessence de la proposition et de tout ce débat; cela signifie que, dès à présent et jusqu'à la clôture de la session, tous les budgets seront soumis à un contrôle minutieux, et qu'il ne sera accordé de crédits que le nécessaire pour les besoins absolus du pays, son développement matériel et sa culture intellectuelle. »

Un député, M. Konow, imagina un autre procédé. L'article 75 de la constitution autorise le storthing à demander des explications à tous les membres de l'administration. Depuis 1814, cet article était resté lettre morte. On trouva un prétexte pour en user contre les ministres. Le bruit courait que, le jour où la haute cour avait rendu son arrêt dans le procès Selmer, le gouvernement avait fait des préparatifs militaires. Le storthing en prit occasion pour citer devant lui M. Dahl, ministre de la guerre, et lui demander des explications. Il comparut en séance, et des questions lui furent posées par le président. Comme ses réponses ne furent pas jugées satisfaisantes, le storthing cita le major-général Munthe, qui s'excusa sur sa santé et répondit par lettre. Le but avoué de cette enquête était de traduire de nouveau devant la haute cour MM. Schweigaard, Johansen et Hertzberg, sous l'inculpation d'une tentative de coup d'état, et de les faire condamner à la détention dans une forteresse. On annonçait d'ailleurs l'intention d'user et d'abuser de l'article 75 pour tenir les ministres sur la sellette, en attendant une nouvelle accusation du ministère entier devant la haute cour, ce qui n'était qu'une affaire de temps.

Dès la fin de mai, on sentait que les jours du ministère étaient comptés. Le roi, qui avait quitté Christiania après la crise du mois d'avril, y revint le 5 juin, décidé à entrer en négociations avec les chefs de l'opposition. Diverses combinaisons furent proposées. Enfin le 23 juin, le roi fit appeler M. Sverdrup; le 26, le nouveau ministère était constitué. M. Sverdrup était ministre d'état en Norvège, c'est-à-dire premier ministre. Ses collègues étaient tous des hommes de la gauche. Le jour même, ils donnèrent leur démission de membres du storthing. La Norvège avait son « grand ministère. »

Ce n'était pas un simple changement de politique : c'était une

capitulation. Le roi avait « été à Canossa. » Il se soumit à toutes les conditions des vainqueurs. Pourtant on ménagea les formes. Les ministres entrèrent au storthing, mais seulement après que le storthing eut voté, sous une nouvelle rédaction, une proposition qui reçut immédiatement la sanction royale. Pour satisfaire à la constitution qui exige que la présentation et le vote des modifications constitutionnelles soient séparés par une élection, il ne fut pas difficile de trouver parmi les nombreuses propositions des années précédentes un texte qui remplît les conditions requises. La société de l'armement national reçut les allocations que le storthing avait votées, mais après le vote d'un nouveau crédit également sanctionné par le roi. Enfin les administrateurs désignés par le storthing entrèrent à la commission des chemins de fer, mais en vertu d'une nomination royale. La question du *veto* et des droits du storthing avait disparu, ou plutôt elle était ajournée. L'objet du conflit semblait s'évanouir. C'était bien sur ces bases que le ministère Schweigaard avait essayé de transiger sans y parvenir. Tant il est vrai que les questions de personnes tiennent toujours le premier rang dans les conflits politiques! Toutefois, le roi ne dut pas se borner à accepter M. Sverdrup et ses collègues : il dut subir leur programme. La sanction royale fut donnée à deux résolutions qui tenaient à cœur au storthing et qui étaient sur le point de faire naître de nouveaux conflits. L'une d'elles est celle qui décide que les administrateurs de district (*lensmænd*) seront nommés sur une liste de présentation dressée par les conseils locaux. C'est mettre l'administration aux mains des corps électifs; les ministères précédens avaient considéré cette loi non seulement comme fatale, mais comme inconstitutionnelle, parce que l'administration appartient au roi seul d'après la constitution. Le storthing l'avait votée trois fois, et il était à craindre qu'elle ne donnât lieu à un nouveau vote dans les termes de celui du 9 juin. L'autre loi est une extension du suffrage. Seront désormais électeurs tous ceux qui ont un revenu de 800 *kroner* (1,120 fr.) dans les villes et de 500 *kroner* (700 fr.) à la campagne; le nombre des électeurs sera ainsi accru de 50 à 60 pour 100, et cet accroissement profitera surtout aux ouvriers des villes. C'est le suffrage universel ou peu s'en faut. M. Sverdrup ne rencontre plus de résistance. Il annonce des réformes dont il dresse la liste. Il est à l'œuvre. On saura bientôt si le parti radical est capable de gouverner, et quel avenir il prépare à la Norvège.

V.

Le conflit est terminé. Mais il serait bien téméraire de supposer que les difficultés sont aplanies. Le régime créé par la constitution

de 1814 a cessé d'exister. La politique norvégienne est entrée dans une voie nouvelle pleine de périls et d'obscurités.

Chose bizarre! si le conflit s'est envenimé, si le storthing a engagé contre le gouvernement la lutte de vingt-cinq ans que nous venons de retracer, c'est faute d'un mécanisme de gouvernement permettant et assurant l'entente et la bonne harmonie entre les pouvoirs publics; tout le monde le sentait et le disait; et pourtant l'objet du conflit, l'innovation repoussée par le gouvernement, était précisément l'établissement de relations directes et journalières entre le storthing et le ministère. Mais il ne faut pas s'y tromper : le régime que l'opposition voulait inaugurer et qu'elle a réussi à introduire n'a que l'apparence du gouvernement parlementaire. Quand le gouvernement est en face d'une assemblée unique sans droit de dissolution, sans pouvoir choisir des députés pour ministres, rendre les ministres responsables, c'est le mettre à la discrétion de l'assemblée. Ce qu'on appelle le « régime parlementaire » a perdu, ces jours derniers, beaucoup de son crédit. C'est que l'idée en a été altérée. Le tort a été de transformer en règle de droit ce qui ne devrait être qu'un principe de conduite et de sage politique. Là où les ministres sont tenus de déférer aux injonctions de la majorité du parlement, il n'y a pas de régime parlementaire, mais un régime conventionnel. C'est bien ce que voulait M. Sverdrup. La souveraineté du peuple norvégien, représenté par le storthing, est le dogme du parti révolutionnaire, dont il est le chef. La résistance du gouvernement était donc justifiée. Peut-être aurait-il pu montrer plus de dextérité dans les négociations : mais il voyait le danger, et il n'encourt aucun reproche d'avoir cherché à l'éviter.

Si le but était révolutionnaire, les moyens employés ne l'étaient pas moins. Quel que soit le sentiment où l'on se range sur la question de la participation des ministres aux débats du storthing, il est difficile de ne pas reconnaître que la négation du *veto* royal en matière constitutionnelle était un véritable coup d'état. Surtout l'accusation et la condamnation des ministres trouveront malaisément des approbateurs parmi les esprits impartiaux. La constitution, il est vrai, invitait à ce procédé, car elle avait organisé la responsabilité pénale des ministres au lieu de la responsabilité politique. Mais le storthing en a fait un étrange abus. En réalité, les ministres ont été condamnés par leurs adversaires pour avoir été d'un avis opposé au leur.

Quel sera le résultat du nouvel état de choses? L'avenir l'apprendra. Dès maintenant, ce qu'on peut reconnaître avec certitude, c'est que l'autorité royale est considérablement amoindrie. Les adresses et les protestations multipliées de fidélité et de reconnaissance que

le roi a reçues de la part de la gauche ne doivent pas faire illusion. Le langage du même parti avant la victoire ne laisse pas douter que ses sentimens n'eussent été tout autres si le roi n'avait pas cédé. On crie : « Vive le roi ! » mais c'est à condition qu'il se soumette.

Si la constitution a reçu une profonde atteinte, l'union avec la Suède n'est-elle pas compromise? Le relâchement ou la rupture de l'union pourraient avoir les conséquences les plus graves. L'opinion publique s'en préoccupe en Suède et non sans raison. Les pays scandinaves sont faibles, et ce ne sera pas trop de la réunion de toutes leurs forces pour maintenir leur indépendance. Isolés, ils peuvent être la proie de la première grande puissance qui voudra les prendre. La Norvège est de tous la plus exposée et la moins en état de se défendre. Ses ports qui ne gèlent jamais, ses fjords qui sont des rades remarquables, sa ceinture d'îles en feraient, dans des mains puissantes, un arsenal maritime de premier ordre. Quelle résistance ce petit pays de 1,800,000 habitans, presque tous répandus sur la côte, pourait-il opposer à l'envahisseur? Les vainqueurs de la lutte politique se refusent énergiquement à accepter cette conséquence. Il est à souhaiter que les événemens ne l'imposent pas. Les dissensions intérieures faisant tomber le Nord scandinave sous la dépendance ou la domination étrangère, ce serait assurément un des résultats les plus fâcheux qui fussent jamais sortis des révolutions.

La France ne s'est jamais désintéressée de ce qui se passe dans le Nord. Si la Suède est son ancienne alliée, les Danois et les Norvégiens sont les seuls peuples de l'Europe qui n'aient jamais combattu contre les armées françaises. Ils ont souvent, et malheureusement pour eux, partagé notre fortune, et leur histoire intérieure présente avec la nôtre plus d'un trait de ressemblance. Comme la France, le Danemark et la Norvège ont eu deux siècles de régime absolu, sous des rois qui s'inspiraient des principes du gouvernement de Versailles. Ils ont passé sans transition, comme la France, au gouvernement constitutionnel dans les conditions périlleuses d'un état social égalitaire et démocratique et du suffrage universel ou presque universel. Ils souffrent des mêmes maux que nous, et leur exemple peut nous servir de leçon peut-être plus directe que les événemens qui ont pour théâtre de grands pays, bien plus éloignés de la France par leurs institutions et leur histoire. La crise actuelle est une expérience dont nous aurons peut-être à profiter. Les événemens de Norvège nous apprendront, dans un avenir prochain, ce qu'il advient des gouvernemens qui capitulent.

PIERRE DARESTE.

LES

POPULATIONS RURALES

DE LA FRANCE

II[1].

LES POPULATIONS RURALES DE LA BRETAGNE. — CHANGEMENS OPÉRÉS DANS LA CONDITION ÉCONOMIQUE DEPUIS CINQUANTE ANS.

I. — PROGRÈS GÉNÉRAUX.

Les changemens qui ont eu lieu dans la condition économique des populations rurales de la Bretagne depuis un demi-siècle ont une importance particulière, mais si on veut se faire une idée plus complète de l'état matériel de ces populations par comparaison avec le passé, il faut remonter au XVIIIe siècle. Or, si rapproché que soit de nous le moment qui précède 1789, les jugemens qu'on porte sur l'état de la province semblent différer parfois jusqu'à la contradiction. La Bretagne est le plus pauvre des pays, à en croire Arthur Young, qui ne fait exception que pour quelques terres privilégiées. « La triste Sologne, écrit-il, toute désolée qu'elle est, est supérieure à la Bretagne. » — « La plupart des rendemens sont pitoyables, la moitié de la province est abandonnée ! » — Notre contem-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

porain M. Léonce de Lavergne proteste contre ce jugement dans son livre sur *les Assemblées provinciales,* où il reproche au voyageur anglais de « s'être trompé sur la richesse de la province » et d'avoir « fait une énumération effrayante des droits féodaux qu'avaient à supporter les paysans de cette province... Ces droits ne devaient pas être si lourds, puisque le peuple des campagnes a si mal reçu la révolution. » On aime à être de l'avis de M. de Lavergne, juge si éclairé du passé et du présent; pourtant son opinion ne nous paraît pas ici s'appuyer sur des motifs suffisans. Elle repose sur une sorte de malentendu. Il parle de la Bretagne en général comme d'une province riche, et il a raison si l'on voit la part qu'elle payait dans les impôts généraux et l'étendue de son commerce maritime; Arthur Young parle exclusivement de l'agriculture, et ses observations sévères, surtout pour la Basse-Bretagne, ne sauraient être taxées d'inexactitude. Quant aux droits féodaux, moins étendus que dans certaines provinces, lourds pourtant comme l'attestent les plaintes antérieures à la révolution et les cahiers mêmes des états généraux, on ne saurait alléguer comme une preuve du peu de mécontentement qu'ils excitaient le mauvais accueil fait à la révolution, car cet accueil fut en général d'abord favorable, et les campagnes, ainsi que j'en ai déjà fait la remarque, ne se tournèrent contre elle qu'après les mesures qui lui donnèrent un caractère antireligieux. Il suffit d'ailleurs d'un peu de mémoire pour se souvenir que les paysans bretons s'étaient plus d'une fois insurgés contre la noblesse féodale. Le pacte proposé par eux et qui porte le nom de Charte des paysans au XVIIe siècle peut être regardé comme un des spécimens les plus curieux et les plus hardis des revendications des droits de la classe rurale avant 1789.

M. de Lavergne allègue aussi comme preuve de prospérité que la Bretagne était une des provinces les plus peuplées de la France. Le fait en lui-même est vrai, et nous le trouvons confirmé par des auteurs accrédités, notamment par Necker. Moheau, qui le constate également, attribue ce développement de population à la situation privilégiée des pays fertiles situés sur la côte et à une circonstance toute spéciale : l'abondance du poisson. Mais le même développement se retrouve dans les parties pauvres de l'intérieur. C'est qu'en effet le développement de la population n'est pas un signe infaillible de richesse. L'Irlande ne l'a que trop bien prouvé. Avoir des enfans est dès longtemps, pour la Bretagne, une question de principe. Quand la plupart des provinces accusent la dépopulation, par exemple au moment où les intendans écrivent leurs mémoires, la Bretagne fait exception. Tout ce qu'on pourra dire, c'est que l'accroissement est devenu plus sensible encore avec le progrès agricole.

Dans ces limites, nous n'hésiterons pas à invoquer cet accroisse-

ment à l'appui des progrès économiques réalisés par la Bretagne rurale, mais nous nous garderons de conclure qu'elle est la plus avancée des provinces françaises parce qu'il n'y en a pas qui offre une densité numérique supérieure ; en effet, elle présente, en face des autres départemens français, dont la moyenne de densité est de 68 ou 69 habitans par kilomètre carré, des chiffres atteignant un maximum tel que 92 pour les Côtes-du-Nord, 99 pour le Finistère, moindre, quoique aussi très élevé, pour les autres départemens bretons. On doit encore aujourd'hui faire la part aux traditions prolifiques du pays, mais on peut mettre en ligne de compte dans un accroissement aussi continu une augmentation de l'aisance qui, quoique imparfaite à bien des égards, est néanmoins très réelle. Le chiffre total de la population bretonne était, selon Necker, de 2,276,000 en 1784 ; en prenant ce chiffre pour base, et le comparant avec les résultats actuels, on constate un accroissement d'environ 740,000 habitans ; il ressort même à environ 810,000, si on adopte pour terme de comparaison le relevé officiel de 1881. On peut en tous cas regarder comme établi que la population bretonne a augmenté dans une proportion qui se rapproche assez d'un tiers depuis le commencement du siècle. C'est un résultat qui n'est pas à dédaigner au point de vue particulier de nos recherches, si on se rend compte de la proportion relativement si considérable de l'élément agricole en Bretagne. Mais, pour être sûr qu'il répond à une augmentation du bien-être, il faudra que la production animale et végétale ait suivi un développement supérieur encore à celui de la production humaine, et que des facilités accrues dans les moyens d'existence témoignent de la réalité de l'amélioration.

C'est ce qui ressort de l'examen comparé des faits en prenant pour point de départ soit la fin du dernier siècle, soit la période du demi-siècle qui vient de s'écouler. Sans doute on doit regretter que les seuls documens statistiques auxquels on puisse attribuer un caractère suffisant d'exactitude et de précision manquent trop avant 1789 ne soient pas à l'abri de toute critique dans la première partie de notre siècle. Ce qu'on en possède n'est pas inutile pourtant, et la notoriété de certains faits va plus d'une fois jusqu'à la certitude. Nous ne craignons pas d'exagérer en affirmant que le gros bétail ; source d'alimentation et de revenu, a doublé ou triplé. Une statistique récente portait à 1,770,000 le nombre des têtes de gros bétail, c'est une proportion supérieure au reste de la France et même à l'Angleterre à égalité de superficie. La race chevaline s'est non seulement accrue énormément, mais elle s'est beaucoup perfectionnée. Elle comptait pour peu au dernier siècle, à l'exception d'un petit nombre de points où l'élève du cheval avait reçu des encouragemens de l'état. On peut consulter les documens où il est question de

la race chevaline. La Bretagne n'est pas même nommée après le Limousin, célèbre pour ses chevaux de selle, après l'Auvergne, le Poitou, le Morvan, après la Normandie, qui vient en tête avec le Limousin, après la Franche-Comté et le Boulonnais, qui fournissaient de bons chevaux de trait. L'agronome anglais que je citais tout à l'heure s'égaie fort aux dépens de la petite race indigène et ne revient pas de l'admiration qu'inspire sa jument anglaise, dont il fait très peu de cas. Le cheval est aujourd'hui une des spécialités de la Bretagne qui fait une grande place aux concours hippiques dans toutes ses fêtes agricoles. Elle en tire un revenu dont l'agriculteur profite. Pour l'accroissement des terres arables, on peut prendre pour terme de comparaison la consciencieuse enquête sur la Bretagne due à MM. Villermé et Benoiston de Châteauneuf, qui répond à la période de quarante ou cinquante années en arrière du moment actuel. De 1840 à 1880, elles ont augmenté de 407,495 hectares. La quantité des landes, portée par Ogée dans son *Dictionnaire géographique de la Bretagne* à 42 pour 100 du territoire, en occupait plus du quart en 1840. Cette étendue s'est réduite à une proportion sensiblement moindre par la culture de 63,000 hectares de landes faite en quarante ans. Le sarrasin, cette plante alimentaire de l'ancienne Bretagne, qui conserve une part si considérable dans la nouvelle, a partout fait place au blé dans une mesure très considérable; il domine dans la Haute-Bretagne, au point d'avoir fait de cette région un grenier d'abondance, et, jusqu'à l'époque toute récente de l'importation américaine, un grand centre d'exportation. Sans doute la campagne bretonne ne consomme pas tout ce qu'elle produit, une partie notable est enlevée par le reste de la France ou par l'étranger, sous forme de viande, de lait, de beurre, d'œufs, de légumes, de blé encore dans une certaine proportion, mais ce n'est pas sans un retour avantageux de l'argent ou d'autres produits qui reviennent aux campagnes. Une partie considérable aussi de ces denrées alimentaires est consommée sur place, comme le beurre, dont l'usage est général en Bretagne, même dans les fermes médiocrement aisées. L'accroissement du nombre des porcs profite presque exclusivement à l'alimentation indigène, à laquelle contribuent les légumes secs, peu abondans il y a cent ans, et la pomme de terre, acquisition relativement récente.

On n'a pas toujours lieu d'admirer beaucoup en Bretagne l'outillage agricole; mais, outre qu'il est satisfaisant dans un certain nombre de régions, il faut se reporter au point de départ. Ainsi par exemple, en 1840, on en était presque partout à la charrue au soc disposé en cône, se terminant en une longue pointe aiguë qui perçait le sol au lieu de le couper; le versoir, fait d'une planche, posée droit sur la hauteur, sans inclinaison comme sans

écart suffisant, ne savait ni renverser la terre ni la ranger convenablement. A cet instrument défectueux qui rendait tous les mouvemens difficiles et qui exigeait beaucoup trop de bras pour le conduire et de chevaux pour le tirer, on opposait déjà l'araire Dombasle. La fabrication des instrumens agricoles commençait, mais à peine, à se répandre dans la province. Entreprise en grand près de Rennes par M. Bodin à la ferme des Trois-Croix, elle expédiait des instrumens aratoires dans les parties les plus avancées de la province et frayait la voie à d'autres entreprises analogues, jusqu'à ce que la fabrication, pour satisfaire à des besoins plus étendus, fut faite aussi par des forgerons de campagne. Les paysans étaient hostiles aux machines agricoles, comme ailleurs les ouvriers aux machines industrielles. A Pont-l'Abbé, le premier instrument de fer s'étant rompu sur le domaine de M. du Chatellier, ce fut une joie pour la routine. La première machine à battre à vapeur introduite dans les Côtes-du-Nord fut détruite par les paysans. L'intérêt seul devait forcer les derniers retranchemens de cette obstination routinière. L'élévation des fermages obligea l'exploitant à recourir aux méthodes les plus économiques. Les conseils et les exemples donnés par les fermes-écoles, l'initiative de quelques grands propriétaires aidèrent à propager un mouvement ralenti toutefois pour nombre de propriétaires pauvres par la nécessité d'user l'ancien matériel. La population rurale apprit peu à peu à connaître, outre les différentes sortes de charrues, les herses qu'on appelle herses Valcourt, les rouleaux de granit, l'extirpateur, le scarificateur, la fouilleuse, les semoirs, les ventilateurs et cette machine à battre qui fonctionne à peu près partout aujourd'hui. On doit signaler aussi le terrain conquis par l'assolement alterne. Il y a une quarantaine d'années, ce mode d'exploitation, qui supprime la jachère par une succession habile de cultures diverses, était repoussé par la vieille habitude bretonne de semer plusieurs années successivement du sarrasin, du froment, de l'orge ou de l'avoine, et de laisser ensuite la terre en friche pendant trois, quatre, cinq ans et même plus encore. On estimait l'étendue de terrain ainsi mise en jachère, chaque année, dans toute la Bretagne, au tiers de celle des terres arables, c'est-à-dire, à la date de 1840, à 429,000 hectares sur 1,252,000. Les paysans comprirent enfin que c'était, non une vaine théorie, mais l'expérience qui démontrait que, pour obtenir de nouveaux produits, il suffisait d'entremêler, parmi les récoltes de grains, quelqu'autre plante, le navet, la betterave, mieux encore, le trèfle, qui donne un fourrage abondant. On abusait de l'écobuage, et, en fait d'engrais, on n'utilisait guère que quelques bancs de marne et la chaux qui s'offrait dans certaines localités, comme aux environs de Dinan ou de Rennes; on employait habituellement les herbes des

landes, les bruyères et les genêts foulés par le pied des hommes et des animaux et par la roue des voitures. Il faut pourtant faire exception jusqu'à un certain point pour les cultivateurs des côtes. Dès longtemps, ils savaient mettre à profit le sable marin, la tangue, le goëmon, et c'est à ces engrais naturels qu'ils devaient en grande partie la supériorité de leurs terres. On peut considérer comme des faits nouveaux l'emploi fréquent de la chaux, celui du plâtre, du noir animal, du guano et des différens engrais commerciaux. Les dunes mêmes, mises en culture dans diverses parties du littoral, ont fourni à l'amendement des terres l'élément calcaire dont le défaut se fait sentir d'une manière si préjudiciable au sol de la Bretagne.

Il faut mettre au rang des perfectionnemens les plus importans les voies de communication, si rares au dernier siècle. Elles n'existaient guère que sous forme de grandes routes en 1840. A peine commençaient à se faire sentir alors les effets de la loi sur les chemins vicinaux, digne pendant de la loi de 1833 sur l'instruction primaire. Cette province, si particulièrement dépourvue de routes, compte aujourd'hui, tant en chemins de fer qu'en voies de terre et d'eau, 35,000 kilomètres de voies de communication réparties entre les cinq départemens. On a plus fait en quarante ans qu'on n'avait fait en quinze siècles.

Ces progrès ne peuvent être complètement appréciés, quelles qu'en soient les lacunes et les ombres, — qu'il y aura lieu de signaler et de mesurer, — qu'en entrant dans des particularités sur les conditions de propriété, de salaire, de régime de vie qui trouveront plus loin leur place. Nous nous bornerons à indiquer dans cet aperçu des témoignages généraux sur les misères de l'ancien état. On doit pourtant se montrer très réservé dans la citation de ce genre de documens, qu'on invoque souvent mal à propos en leur accordant une portée définitive qu'ils sont loin de présenter toujours. Ils ne sauraient s'appliquer exactement à toutes les époques qu'on réunit confusément sous le nom d'ancien régime. Prenez tel tableau de la Bretagne au XIVe siècle, avant les guerres anglaises, par exemple celui qu'en a tracé M. Siméon Luce dans son livre sur Bertrand du Guesclin ; il en ressort certaines idées de richesse et d'aisance pour les campagnes qui ne seront plus de mise de longtemps dans les périodes suivantes. Nous aurions aussi quelques distinctions de ce genre à établir pour le XVIIe et le XVIIIe siècles. C'est dans un de ces momens de souffrance aiguë que Mme de Sévigné écrivait de Bretagne : « Je ne vois que des gens qui me doivent de l'argent et qui n'ont pas de pain, qui couchent sur la paille et qui pleurent. » (9 juin 1680.) C'était d'ailleurs la situation de toutes les années de disette, qui ne laissaient pas d'être fréquentes, et de celles qui se ressentaient des maux de la guerre. Les régions

de l'intérieur, en particulier, vivaient dans un dénûment trop habituel. Necker signalait encore, en 1784, la misère comme étant « très grande » en Bretagne. Dire qu'elle n'existe plus dans des proportions étendues serait malheureusement contraire à des faits trop avérés. Mais la diminution se montre dans la transformation totale de nombreux villages et dans l'accession à la propriété d'une très grande quantité d'individus. On ne constate plus aujourd'hui les résultats affligeans que nous trouvons consignés, il y a quarante ans, dans les procès-verbaux des délibérations du conseil général des Côtes-du-Nord, où l'on voit que, dans telle commune, il y avait 600 mendians sur 8,000 habitans. A Vitré, sur 8,000 habitans, on en comptait environ 6,000 qui avaient à peine quelques moyens d'existence. « Il faut avoir vu un tel dénûment, écrivait M. Villermé à la même date, pour s'en faire une idée; il faut avoir pénétré dans la demeure d'un pauvre paysan breton, dans sa chaumière délabrée, dont le toit s'abaisse jusqu'à terre, dont l'intérieur est noirci par la fumée continuelle des bruyères et des ajoncs desséchés, seul aliment de son foyer. C'est dans cette misérable hutte, où le jour ne pénètre que par la porte et s'éteint dès qu'elle est fermée, qu'il habite, lui et sa famille demi-nue, n'ayant pour tout meuble qu'une mauvaise table, un banc, un chaudron et quelques ustensiles de ménage en bois et en terre; pour lit qu'une espèce de boîte, où il couche sans draps sur un matelas où la bale d'avoine a remplacé la laine, tandis qu'à l'autre coin de ce triste réduit rumine, sur un peu de fumier, la vache maigre et chétive (heureux encore s'il en a une), qui nourrit de son lait ses enfans et lui-même. » Dirons-nous que nous n'avons jamais eu de pareils spectacles sous les yeux? La Bretagne les montre encore plus d'une fois, mais beaucoup moins fréquemment, et, en outre, l'expérience nous a convaincu qu'on ne doit pas toujours proportionner en Bretagne le degré de la misère à l'état défectueux du logement.

La condition de la propriété rurale et des exploitans du sol, celle du fermage, encore si remarquable sur certains points par des particularités qui remontent au moyen âge, enfin le salaire et la vie matérielle des travailleurs agricoles, tel est le cercle que nous allons parcourir.

II. — L'ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ ET LES PAYSANS-CULTIVATEURS.

Nous devons faire une classe à part de ceux qui possèdent le sol et qui en tirent parti soit par l'agriculture, soit par l'exploitation des autres richesses qu'il livre aux efforts du capital et du travail, et qui fournissent à des populations entières leurs moyens d'existence.

Les propriétaires fonciers et les cultivateurs forment de beaucoup la catégorie la plus étendue. Leur nombre s'est fort accru depuis 1789 avec la petite propriété, laquelle d'ailleurs, ainsi qu'on l'a remarqué bien des fois pour d'autres provinces, ne date pas seulement de cette époque; elle a seulement reçu un plus grand développement d'abord par la vente des biens nationaux, ensuite par les effets de la loi successorale. En outre, la petite propriété, quoiqu'elle fût assez répandue en Bretagne, y était contenue par un système d'amodiation particulier, le domaine congéable, qui donnait satisfaction au besoin de posséder chez les paysans en assurant à un certain nombre d'entre eux une sorte de copropriété du sol. Nous verrons où en est arrivé ce degré de division des terres, qui multiplie le nombre des détenteurs du sol par un accroissement qui ne s'est pas arrêté depuis cinquante ans, et nous indiquerons le prix des terres et leurs variations, selon l'étendue des domaines dans les diverses régions. Mais on ne doit pas l'oublier : c'est de la condition des populations qu'il s'agit dans cette étude, et la statistique territoriale et agricole ne doit nous occuper que dans la mesure où elle l'intéresse. C'est dans la même mesure que nous dirons à l'occasion quelques mots du théâtre où se déploie l'activité des habitans.

En parlant des populations rurales de la Basse-Bretagne, il faut toujours avoir présente la distinction entre les côtes et l'intérieur des terres, distinction qui n'est pas seulement marquée par le caractère maritime du littoral et par la prédominance de l'industrie de la pêche, mais par une supériorité habituellement considérable de fertilité. Les différences de climat et les circonstances particulières du sol en plus d'un cas créent pour la côte une richesse exceptionnelle de la végétation et une élévation en général plus grande de la valeur des terres, de même qu'on y trouve un mouvement d'idées plus vif et un développement d'affaires beaucoup plus étendu. Le Finistère n'est pas seul à bénéficier de ces avantages, mais ils y sont très sensibles, et ce qu'on en peut dire à ce point de vue s'applique aussi à bien des égards aux deux autres départemens bas-bretons. Le sol et ceux qui le cultivent y profitent de ce climat essentiellement tempéré à qui l'on a donné, en l'étendant même au-delà, le nom de « climat armoricain. » Le froid qui dépasse rarement 8 degrés, la gelée presque inconnue dans les parties qui avoisinent l'océan, les sources d'eau chaude, l'influence du Gulf-Stream, qui se fait sentir sur les parties qui forment la côte, caractérisent le climat de cette région. La culture maraîchère, grâce à des avantages exceptionnels, y fait la fortune de certaines contrées, et la propriété à de nombreux jardins de rapport joint aussi des jardins d'agrément. Les plantes arborescentes et les fleurs

du Midi se développent avec une abondance et une vigueur merveilleuses, ne demandant au propriétaire presque d'autre soin spécial que d'abriter ces productions délicates contre la tempête et contre la morsure du vent d'ouest et de nord-ouest qui souffle habituellement en Bretagne. De là, sur le littoral, un contraste pittoresque. A quelques pas d'une plage rude et sauvage, qui n'offre que des rochers dénudés, et un aspect de ciel et de mer qui rappelle les tristesses et les violences du Nord, vous voyez tout à coup s'épanouir la végétation du Midi : les figuiers gigantesques, les lauriers et les grenadiers, les myrtes et les camélias croissant en pleine terre jusque dans les mois d'hiver réputés les plus rigoureux. A mesure qu'on s'éloigne du littoral, la campagne, montueuse ou plate, rentre dans les conditions ordinaires et prend son caractère purement breton. La vie se resserre à tous les points de vue. Ici, et fréquemment, s'étale la lande stérile et monotone, là s'étendent les plaines fertiles, mais qui ne sentent plus l'effet de ces puissantes influences de l'océan qui créaient de véritables prodiges. Ce sont seulement de nombreux cours d'eau, des prairies naturelles d'une agréable fraîcheur, presque partout un mélange que vous ne rencontrerez peut-être nulle part à ce degré d'attristante sécheresse et de riante fertilité, mélange qui se traduit tour à tour par la misère et par l'aisance, et dont le prix de vente et de location des terres est la manifestation économique. Ce n'est pas assurément qu'en Bretagne, et en particulier dans le Finistère, le pittoresque et la fécondité aillent toujours ensemble. Trop fréquemment même, c'est le contraire. Mais la relation, qui paraît assez naturelle, entre la nudité du pays et le dénûment de ceux qui l'habitent n'est souvent que trop visible. On peut en juger lorsque, dans le nord de la Cornouaille, on suit les longues routes blanches et raboteuses qui montent aux flancs des monts Arrées, où de bruns et maigres troupeaux broutent une herbe rare. Alors le regard se perd dans des océans d'ajoncs et de genêts, qui de temps en temps laissent apercevoir une chaumière isolée, un îlot de verdure qui se détache au milieu de l'aridité environnante. — Mais c'est par milliers qu'il faudrait citer de pareils exemples.

Que d'ailleurs l'aspect du pays charme ou contriste le regard, peu importe; partout la puissance productive, et plus encore la valeur vénale des terres, ont augmenté. On pouvait vanter, il y a un siècle déjà, avec le voyageur Cambry, les agrémens d'une des plus aimables parties de la Bretagne, le pays de Quimperlé, mais la terre y avait relativement peu de prix. Depuis que ce délégué du gouvernement révolutionnaire parcourait le Finistère, dont il nous a laissé une description parfois curieuse, mais trop incomplète et fort emphatique, la valeur des terres, dans l'arrondissement de Quim-

perlé, a doublé ou triplé. Un certain nombre de ventes à l'amiable la portaient naguère à 2,344 francs pour la prairie ; à 1,664 francs pour la terre labourable, et pour celle de la lande (la plus élevée après Morlaix), à 710 francs ; le prix de la location était, pour les terres labourables, de 47 fr. 50 ; pour la prairie, de 55 francs ; pour la lande, de 12 fr. 50. L'arrondissement de Quimper est un de ceux qui ont vu le plus s'accroître leurs ressources agricoles. Ce « canton de la Basse-Bretagne, » comme disait notre fabuliste, a conservé longtemps sa réputation de pays arriéré, où les charretiers n'étaient pas les seuls à rester dans l'ornière embourbée. Cette opinion qu'on en a est peu justifiée. Quimper n'a pas laissé de manifester des opinions « avancées, » au temps de la révolution surtout, malgré le faible développement industriel et commercial de cette contrée presque exclusivement agricole. La Cornouaille (dont cette ville est le principal centre) offre à un degré remarquable ces inégalités dans la fertilité qui établissent les mêmes contrastes dans le sort des populations. Suivez la ligne de cette « ceinture dorée » qui signifie partout abondance et qui se prolonge au-delà du Finistère, la terre acquiert une valeur qui se fait sentir encore à 5 ou 6 kilomètres de la mer ; elle se vend ou se vendait naguère 2,400 francs l'hectare avec un revenu d'environ 100 francs. — Plus loin, dans l'intérieur de la bonne partie de l'arrondissement, la terre labourable de première catégorie se vend ou se vendait environ 1,500 francs l'hectare, mais on voit des maxima bien plus élevés. Dans la région mitoyenne accidentée, assez boisée, pourvue d'excellentes sources, domine la culture pastorale ; on y élève un nombreux bétail qui forme la plus grande partie du revenu des fermes ; les blés, avec l'assolement triennal, n'y figurent guère plus que comme l'accessoire. — Enfin la zone plus élevée de la partie montagneuse présente beaucoup de landes incultes et de maigres forêts, désavantages heureusement encore compensés par l'élève du bétail, qui y forme la principale ressource. Au-dessous de la première catégorie des terres, les prix fléchissent sensiblement, et nous voyons celles de la seconde classe se louer environ 40 francs, celles de la troisième, au taux de 20 francs, chiffre qui donne assez l'idée de leur peu de fécondité, mais ces terres sont recherchées pour les ajoncs que l'on cultive en Bretagne et auxquels chaque cultivateur a l'habitude de faire une part. — Quant à l'étendue des domaines, la moyenne propriété tient une place considérable sur le territoire de Quimper, où elle est représentée au maximum par une étendue de 30 hectares ; les quatre cinquièmes des propriétaires n'en ont pas au-delà de 8 à 10.

Je ne sais si on peut trouver nulle part ailleurs à la fois plus de landes et de meilleures terres que dans l'arrondissement de Mor-

laix. Dans cette région, que le port commercial de cette ville a beaucoup contribué à développer, s'étendent les plaines du Léonais, dès longtemps célèbres par leur fertilité; elles dépendaient des évêques-comtes de Léon, lesquels auraient mérité de servir de modèles au clergé possesseur de biens territoriaux pour leur sage administration. C'est dans le territoire de Morlaix que se trouve Roscoff, centre de la culture maraîchère. Le goëmon a fait de ce rocher aride une terre fertile sans en changer beaucoup le sévère aspect, bien qu'aujourd'hui les voyageurs viennent chercher dans cette station de bains de mer un doux climat et le voisinage d'admirables plages comme celle de Santec. L'artichaut et le chou-fleur ont remplacé le commerce de contrebande qui se faisait autrefois en permanence par des corsaires. Ces produits végétaux, déjà fameux dans les pays environnans au dernier siècle, se sont développés depuis lors de manière à satisfaire aux besoins d'une clientèle qui s'étend à des contrées éloignées. Roscoff encadre ces précieux trésors, qui de beaucoup forment le meilleur de son revenu, dans de petits murs de pierre sèche, mieux faits pour les préserver de l'atteinte des hommes ou du bétail que pour plaire aux yeux des voyageurs en villégiature. Mais le Roscovite est un calculateur positif. La mer, qui fait pour l'étranger l'attrait unique de ces plages, ne l'intéresse guère lui-même que par le varech qu'elle lui apporte et comme un intermédiaire qui lui permet de transporter ses produits en Angleterre ou dans quelques autres contrées septentrionales. Le Roscovite n'est pas marin, il est agriculteur et commerçant. Il n'a pas attendu les chemins de fer pour se mettre en rapport avec Paris. Longtemps ces petits cultivateurs furent en Bretagne les seuls paysans qui eussent vu la grande ville. Ils s'y rendaient chaque année, tantôt en charrette, tantôt en diligence. Leur costume les désignait sur les routes ou sur les marchés intermédiaires, où ils étaient réunis par petites bandes. On les reconnaissait à l'habit de serge blanche sur lequel se dessinait une large ceinture de laine rouge, au grand gilet vert à manches bleu de ciel, qui leur serrait étroitement la taille. Ils allaient ainsi devant eux, tantôt s'arrêtant à mi-route, tantôt poussant jusqu'à la capitale avec leur charrette et faisant dans cet équipage leurs cent cinquante lieues à petites journées. C'est, dit-on, vers 1830 qu'un paysan accomplit, pour la première fois, ce tour de force. La colonie roscovite s'installait près des Halles, où elle était connue autant que ses primeurs. De tels séjours ouvraient assurément l'esprit à ces cultivateurs placés à l'extrémité du Finistère et éveillaient leurs idées au point de vue commercial. Ces longues absences étaient-elles aussi profitables à leurs habitudes morales et à leur bourse? Quoi qu'il en soit, les ménagères de Roscoff paraissent peu regret-

ter ces déplacemens rendus inutiles aujourd'hui par les voies ferrées. Nul paysan n'est plus laborieux que le cultivateur de Roscoff, et aucune ferme n'a meilleure apparence que la sienne. C'est avec un soin infini qu'il *nettoie* sa terre. C'est une propreté de tous les jours, tandis que la sienne n'est souvent qu'une propreté du dimanche. Les habitudes de régularité se sont pourtant un peu dérangées, nous assurait-on, dans ce pays, qu'à une première visite, il y a une vingtaine d'années, nous avions trouvé encore à peu près exempt du reproche qu'on adresse aujourd'hui à ces cultivateurs d'abuser, à l'occasion des marchés et à propos de ventes de bétail et de terre, des copieux repas à l'auberge, accompagnés de libations abondantes où la femme elle-même est de la partie. Elle en est aussi le dimanche, où plus d'une reste à la ville, qu'elle quittait naguère après vêpres, s'attable et prend part au jeu. Ce n'est là qu'une minorité. L'excellente ménagère modeste, active, tempérante que nous avons vue à l'œuvre dans la ferme forme la grande majorité encore, et elle la formera toujours, on doit l'espérer.

Les terres comprises dans les arrondissemens de Brest et de Châteaulin, l'un et l'autre remarquables par les spectacles grandioses ou gracieux qu'ils déroulent si souvent, présentent, avec les mêmes diversités, des inégalités non moindres de valeur. La propriété est très divisée dans l'arrondissement de Brest. La petite en occupe les deux sixièmes avec la moyenne, laissant l'autre sixième à la grande, qui n'est pas d'ailleurs la mieux cultivée. On y rencontre de nombreux domaines de 10 à 25 hectares, plus encore qui n'en ont que 2 ou 3. Les cas de morcellement vraiment excessifs sont fréquens : seule la culture maraîchère s'en accommode. Elle est très développée dans cette région. Le petit territoire de Plougastel-Daoulas produit chaque année pour un demi-million de francs de fraises. Rien de moins rare d'ailleurs que les terres se vendant 2,000 ou 2,400 francs l'hectare. Celles de Châteaulin sont loin d'atteindre habituellement au même taux; pourtant il y a eu dans cet arrondissement de sérieux efforts faits, et on y signale de remarquables progrès dus en grande partie aux exemples donnés par les frères de Pompéry. C'est là surtout le point de départ qu'il faut avoir en vue. Une propriété doublée et triplée de valeur en quarante ans avec un accroissement du produit brut qui frappe les yeux, ce n'est pas un résultat de médiocre importance, dût-on avoir encore à constater une infériorité qui tient ici aux choses plus qu'aux hommes.

On a pu dire avec raison que le Morbihan est, parmi les cinq départemens formés par l'ancienne province, le plus breton de tous par la persistance des traditions et l'aspect du pays. Les landes semblent former un cadre à ses monumens mégalithiques. L'archéo-

logie y prime l'agriculture, si bien qu'on est porté parfois à oublier les habitans pour les lieux, les intérêts du moment pour les souvenirs antiques. Mais si on ressent cette impression devant les longs alignemens de menhirs et de dolmens qui semblent posés là, on ne sait depuis quand, par la main de géans, si la pensée est tentée de s'arrêter anxieuse en face de ces pierres colossales aux dessins mystérieusement symboliques qui ne diront peut-être jamais leur dernier mot aux Champollions de l'archéologie celtique, le présent reprend ses droits là aussi, et les problèmes d'avenir le disputent à l'irritante curiosité qui s'attache aux énigmes désespérantes du plus lointain passé. C'est de la même façon que les sites sévères et historiques d'Auray et de Quiberon reportent un instant nos souvenirs sur les drames de l'époque révolutionnaire; mais les paisibles préoccupations des intérêts ruraux, à la vue des moissons qui croissent sur ces champs consacrés par l'histoire, nous invitent à chercher la vie sur cette poussière des morts. Le Morbihan présente un intérêt économique et par les avantages qu'il possède et par ceux qui lui manquent. Une côte bordée de rochers, des gorges profondes, étroites, souvent marécageuses, un sol généralement granitique ou schisteux, presque partout léger, naturellement maigre, une vaste superficie occupée par les landes, — et souvent, à bien peu de distance, des régions d'une admirable fertilité, — telle est cette presqu'île morbihannaise, qui laisse encore à l'agronomie bien des problèmes à résoudre. Les seuls qui paraissent résolus d'une manière complètement satisfaisante sont ceux où la nature a mis surtout sa collaboration et n'a laissé à l'homme d'autre rôle que de profiter de ses avances. C'est le cas des heureuses régions qui avoisinent le golfe du Morbihan. Aux beaux jours d'été, lorsqu'un soleil éclatant brille dans un ciel ordinairement gris et brumeux, le ciel breton pour tout dire, les chênes-liège, les figuiers et toute une flore qui semble ici dépaysée, peuvent produire l'illusion du Midi. La presqu'île de Rhuys, dans la rude et sèche région de Vannes, est faite pour satisfaire l'agriculteur autant que le paysagiste qui contemple ses bords baignés par la mer, quelquefois bleue et douce comme la Méditerranée. C'est dans l'île de Rhuys que, vers le milieu du VIe siècle, saint Gildas le Sage, « le saint Jérôme de la Bretagne, » comme disent les hagiographes, vint fonder la communauté que devait gouverner un jour Abélard. C'est dans l'île de Rhuys qu'est Sarzeau, qui produit le meilleur blé de Bretagne, et à qui échut la gloire toute différente d'avoir vu naître un des plus français de nos prosateurs, l'auteur de *Gil Blas*. On trouvait naguère à Sarzeau des forêts d'une grande antiquité. La propriété rurale s'en est emparée pour les planter en vignes, qui jouissent d'une estime relative et donnent un assez bon revenu. La

culture fructueuse et récente de la pomme de terre, la grosse et la petite culture maraîchère ont contribué aussi à donner à ces terres très divisées un prix exceptionnel et rendu l'aisance plus générale par ses développemens pour ainsi dire incessans. Toute la partie méridionale, îles et plages, du Morbihan, rivalisent avec cette fertilité dont le meilleur modèle est peut être présenté par Belle-Ile-en-Mer, située dans l'arrondissement de Lorient, exploitée par une tranquille et laborieuse population qui s'étonne de voir au milieu de ce pacifique tableau d'une existence exclusivement agricole des images guerrières comme les restes du château-fort élevé par le surintendant Fouquet, et les fortifications qui y ont été construites après la guerre. On distingue à Belle-Ile-en-Mer, au milieu d'une énorme quantité de petites cultures, quelques vastes domaines. Celui de Bruté, le plus connu de tous, est exploité par M. Trochu, le frère du général, et reçoit des visiteurs de tous les pays.

En revanche, on est trop souvent frappé dans l'intérieur du Morbihan de l'état peu avancé de la culture, au point qu'on l'a comparée à la culture arabe. Elle reste fidèle à la coutume de l'assolement triennal sur presque tous les points encore. Il y a pourtant assez de bonnes terres pour qu'une culture bien entendue pût doubler le revenu, au dire des juges les plus compétens, et comme l'atteste l'expérience dans les territoires où des efforts d'amélioration ont été tentés. Dans des cantons tels que ceux de Hennebont, de Pluvigner, de Ploërmel, de Pontivy, de Josselin, etc., les propriétaires ont fait ce qui a lieu partout où la culture donne des bénéfices ; ils ont fait alterner régulièrement les céréales avec les racines et les fourrages artificiels; et le succès a répondu à ces emplois de la culture améliorante. Des progrès sérieux ont été accomplis pourtant : étonnans pour l'élève du cheval, réels aussi pour l'outillage et pour les divers modes de culture. Nul doute que ces améliorations n'aient contribué à l'enchérissement des terres depuis cinquante ans. Nous n'oserions pourtant les y faire figurer à part égale avec le goût qui a fait rechercher la terre, le perfectionnement, même incomplet, des routes, et l'accroissement du débouché. On a vu sur le territoire si pauvre de Questembert les landes quadrupler de prix et se vendre 450 francs à l'hectare. — La grande propriété ne manque pas dans le Morbihan, où l'on rencontre en assez grand nombre des domaines de 100 à 150 hectares. A-t-elle réalisé des perfectionnemens plus grands que la petite qui y domine? C'est fort douteux. D'abord, comme dans le reste de la Bretagne, elle perd un peu sa nature en se morcelant pour la location. On cite les grands propriétaires qui conservent la totalité de leur domaine pour l'exploiter, l'affermer, ou créer des améliorations importantes. Ceux-là résident ou passent du moins une partie de l'année sur leurs terres.

On peut regretter de voir les moyens propriétaires, si nombreux, se dégoûter de la culture et donner leurs terres à ferme aussitôt qu'ils le peuvent. Le plus fertile des arrondissemens du Morbihan, celui de Lorient, en fournit de fréquens exemples. Un cultivateur y passe presque pour riche quand il a économisé un revenu de 5,000 francs qui lui permet de se reposer. On ne doit pas croire pourtant que, ni dans cet arrondissement, ni dans le département en général, il n'y ait un certain nombre de familles possédant une vraie richesse. D'après un tableau dressé par un grand propriétaire qui veut bien nous le communiquer, on y compterait une trentaine de familles ayant 50,000 francs de rente ou davantage; trente environ, qui posséderaient de 50,000 à 30,000; trente encore qui auraient de 30,000 à 15,000 francs, et on en trouverait quatre-vingt-dix ayant de 7,000 à 8,000 francs. Mais cela n'est que de médiocre conséquence pour l'avancement de la propriété rurale, si, comme on nous l'assure aussi, ceux qui ont de 20 ou 30,000 à 50,000 francs de revenu, en tirent la plus grande partie d'une autre origine que la possession du sol dans le pays même, et ont des propriétés ailleurs ou des fonds placés en valeurs mobilières. Il faudrait pouvoir connaître la part de capital qui revient au sol dans le département même, et c'est ce qu'il est difficile de savoir.

Les Côtes-du-Nord se placent au-dessus du Morbihan. On y sent plus de mouvement, plus déjà de cette impulsion qui tient au commerce. Celui qui se faisait de la pêche de la morue à Terre-Neuve n'a pas été étranger à un certain développement agricole. La « ceinture dorée » y a plus d'étendue que dans la presqu'île morbihannaise; on peut, en réalité, l'étendre même à toutes les régions où il est permis à l'engrais calcaire d'arriver. La présence du sable marin se fait sentir jusqu'à 50 kilomètres dans les terres. Tout tend, dans ces régions agricoles, à se procurer ce précieux moyen de fertilisation. On voit des femmes, par milliers, courbées sur les plages, à marée basse, ramasser sans relâche le goëmon, la tangue. Des bras nombreux sont occupés à recueillir les sables calcaires de Saint-Juvat et d'autres communes voisines de la Rance. La propriété rurale a recours aussi aux calcaires de la Mayenne. C'est par là qu'elle a pu attaquer les vastes étendues de terres vagues et de landes qui, dans certaines régions, comprenaient plus du tiers des terres et ne servaient qu'au pacage des troupeaux. Au moyen des chaux, des noirs de raffinerie et des phosphates, ces terres, inutiles auparavant, se sont transformées en terres de produit. Si la fertilité n'est pas encore très grande, c'est qu'elle ne peut être trop souvent entretenue que par des engrais de ferme, toujours insuffisans, et que le cultivateur ne peut employer indéfiniment ses gains à l'achat d'engrais commerciaux très coûteux

et dont les frais de transport augmentent encore la valeur. Nous avons pu constater, toujours un peu avant que la crise agricole eût produit tous ses effets sur la baisse des prix, souvent du cinquième ou du quart, que les bonnes terres, dans les Côtes-du-Nord, se vendent de 3,000 à 5,000 francs l'hectare et se louent de 90 à 150. Viennent ensuite des prix de location de 50 à 80 francs l'hectare, et des prix de vente de 2,400 à 1,600. Dans le fond des campagnes, les terres ne se louent plus que de 50 à 30 francs, et ne se vendent que de 1,600 à 1,000 francs l'hectare.

La grande division de la propriété, dans les Côtes-du-Nord, est produite par plusieurs causes. On remarque, sur la côte, que le matelot recherche avec une véritable passion le lopin de terre où il pourra bâtir une maisonnette, s'établir avec les siens. Ce petit coin, qui lui donnera, avec une occupation pour ses bras, un complément de subsistance et quelque apparence de propriété rurale, il l'entrevoit comme un Éden tandis qu'il navigue. Mais lui surtout se lasse des rêves réalisés. S'il en est qui s'en tiennent à cette tranquille existence, d'autres ne l'adoptent que pour un temps. On voit souvent les premiers, une fois fixés sur le sol, compléter leur instruction et chercher quelque emploi. Ceux qu'entraîne une imagination plus mobile sont ressaisis du désir de reprendre la mer, et alors la moindre occasion suffit : un moment de gêne, un peu d'ennui plus profondément senti, une rencontre fortuite qui amène quelque libation avec ceux qui partent, suffiront pour rengager ces hommes naguère si enchantés de l'idée qu'ils touchaient au terme de leurs fatigues. Ils vont de nouveau pêcher la morue à Terre-Neuve ou ailleurs : pêche périlleuse, où plus d'un laisse ses os, et dont les survivans reviendront encore attristés, découragés, se fixer de nouveau à terre, se promettant de ne plus bouger, et il en est qui se tiennent parole. Mais la principale cause de cet émiettement de la propriété et de cette augmentation d'une valeur qui n'est pas toujours en rapport avec le revenu agricole, est, on doit le reconnaître, dans le partage égal entre les héritiers, dont chacun revendique sa part en nature, fait que j'aurais pu et que je pourrais encore citer dans d'autres parties de la Bretagne. Ajoutez surtout qu'une ardente et habile spéculation pousse, par toutes les excitations possibles, les populations rurales à donner à leurs économies un placement foncier et contribue au dépècement pour ainsi dire systématique du sol ; elle achète la totalité des biens mis en vente, puis taille pour chacun, dans ce domaine, le morceau qui lui convient et dont le prix correspond à l'exiguïté de ses ressources disponibles ou à celles qu'il espère se procurer par l'emprunt. La surenchère arrive à hausser extraordinairement les prix. Le bétail souffre de cette culture morcelée ; la culture potagère y

gagne, mais y gagne seule, surtout aux abords des villes. C'est ainsi que, dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, la propriété maraîchère a donné aux terres près de cette ville une valeur exceptionnelle. Les champs se louent de 150 à 240 francs l'hectare (le petit propriétaire en exploite de 3 à 5); son matériel d'exploitation se compose d'une petite voiture, d'un âne et d'une ou deux vaches. Tous les travaux se font à bras, avec la bêche, la houe et le râteau. Les plants de choux de Saint-Brieuc, renommés dans toute la Bretagne, sont à eux seuls une fortune pour le petit cultivateur, qui y joint en outre la production du lait et du beurre, qu'il vend à un prix élevé. Cette industrieuse catégorie de cultivateurs a trouvé des imitateurs dans plusieurs communes, qui y ont aussi rencontré des ressources inattendues. — Il s'en faut pourtant que l'aisance règne également dans toutes les parties du territoire. L'arrondissement de Loudéac offre une proportion de landes double de celle des autres arrondissemens. Les terres y ont une valeur moyenne moindre, et le rendement à l'hectare y faiblit d'une manière très appréciable, surtout si on le compare avec Dinan, qui, dans ce département, conserve presque toujours une supériorité que partage à certains égards l'arrondissement de Guingamp, où se font remarquer les progrès de la culture et de l'élève des bêtes à cornes et des chevaux. — Mal partagé sous ce dernier rapport, mais favorisé sous beaucoup d'autres, le territoire de Lannion trouve sa principale supériorité dans les céréales. Il n'est pas rare qu'on vende les terres 3,000 et 3,500 francs l'hectare. On y remarque que les plus grandes fermes sont généralement les mieux cultivées, ainsi que les moyennes, qu'on voit se louer de 100 à 130 francs l'hectare. Les petites fermes et les pièces isolées se louent, il est vrai, de 120 à 160 francs l'hectare, étant plus recherchées; mais, quoique convenablement cultivées, elles le sont moins bien, parce que les capitaux manquent trop souvent à ceux qui les exploitent. — Ces prix se rapportent en général au littoral ou aux parties les meilleures de l'intérieur, où ils tombent, dans les régions moins privilégiées, à 60 et 80 francs pour la location. Les bonnes terres se vendaient encore là à des prix courans de 2,000 francs l'hectare. C'est d'ailleurs d'une manière fort différente que, dans quelques-unes de ces contrées, ces termes de grande, moyenne ou petite propriété veulent être interprétés. A Lannion, par exemple, la grande propriété commence à 20 hectares et va rarement jusqu'à 50. La moyenne est de 10 à 20; la petite, partant depuis la parcelle, atteint jusqu'à 10 hectares. Nous pouvons en conclure que les éloges qu'on accorde à la grande propriété, dans cet arrondissement et dans quelques autres, s'adressent au fond à la moyenne, laquelle règne surtout dans l'intérieur,

qu'on appelle, ce nous semble, avec une singulière exagération, le *pays des grandes terres*. Que dire, en effet, de ces « grandes terres » de 30 ou 40 hectares qu'on ne peut toujours affermer faute de capital? Les petites sont, d'un autre côté, chargées d'édifices dont la réparation entraîne trop de frais. — Jusqu'à présent, le mouvement de retour qu'on peut signaler, en certains points de la Bretagne, des grands propriétaires sur leurs domaines, ne paraît guère se manifester dans les Côtes-du-Nord. Les propriétaires, même paysans, arrivés à un certain revenu, afferment volontiers, comme je le remarquais pour certaines parties du Morbihan. Il est vrai que le pays offre souvent beaucoup de charmes. Dans ce doux pays de Tréguier et dans quelques autres parties privilégiées, on rencontre souvent l'union délicieuse de la mer et d'un paysage verdoyant, les plaisirs de la chasse et de la pêche. Nous ne serions pas étonnés que ce fût là un attrait de plus pour un repos prématuré dans ce bon vieux pays, où on a toujours paru fort apprécier le loisir.

Nous arrivons aux deux départemens qui forment la Haute-Bretagne. Ils diffèrent à certains égards autant entre eux qu'ils diffèrent l'un et l'autre des départemens bas-bretons. Non pas que toute ressemblance cesse avec la Basse-Bretagne. Surtout certaines parties en rappellent soit les mœurs, soit les cultures, mais on est là beaucoup plus près du mouvement de la France. Elle a toujours plus ou moins entraîné ces contrées dans son orbite. Nantes, grande ville de commerce, Rennes, grande ville de magistrature et d'études, et autrefois centre politique par son célèbre et orageux parlement, n'ont pas d'analogues dans la Basse-Bretagne. Or la vie se communique toujours, dans une certaine mesure, des villes aux campagnes, et, si l'industrie et le commerce sont des rivaux pour l'agriculture, ils lui sont aussi des auxiliaires. C'est surtout à Nantes et à la Loire-Inférieure que s'applique cette observation. Les grands propriétaires résident en plus grand nombre que dans les départemens voisins. Aussi y ont-ils en général plus d'influence. Les petits propriétaires semblent depuis une dizaine d'années plus disposés à vendre qu'à acheter. Les diverses circonscriptions du département offrent d'ailleurs des caractères fort distincts quant à l'état de la propriété et à la condition des exploitans. L'arrondissement de Chateaubriant est le plus pauvre. On ne saurait pourtant appeler misère cette pauvreté. Un beau pays, une subsistance assurée par le partage à mi-fruit, peu de besoins, un régime suffisant et salubre, comme nourriture et logement, y rendent l'existence assez douce. Sur ce fond un peu arriéré comme agriculture ressort le canton de Nozay, plus avancé, grâce à la ferme-école de Grandjouan, qui a donné des exemples d'exploitation suivis à l'alentour. Malgré ces progrès, la valeur de l'hectare ne dépasse

guère 1,500 francs, le revenu 40 francs en corps de ferme et le rendement en blé à l'hectare 14 hectolitres. — La population agricole et la population maritime se partagent l'arrondissement de Paimbœuf, où se trouve la région fort connue sous le nom de pays de Retz, renommé par l'excellence de ses fromens, ses fourrages, ses vignes, l'élève du bœuf portée jusqu'aux soins les plus minutieux. On y retrouve dans la famille des habitudes patriarcales, dont toute trace est loin d'être effacée dans la Loire-Inférieure. — C'est surtout dans la région étendue qui forme l'arrondissement de Saint-Nazaire que se rencontrent des particularités dignes d'être remarquées; elles tiennent à la grande diversité des exploitations et des industries agricoles qui créent sur un même sol des populations profondément différentes. La presqu'île de Guérande s'est en quelque sorte transformée par le fumier, le goëmon, le noir animal, la marne des marais, un labour plus profond, et l'on peut croire que l'or apporté par les étrangers au Croisic, au Pouliguen, n'a pas été étranger à ces résultats. La petite culture jardinière a créé des valeurs, parfois entre 2,000 à 4,000 francs l'hectare, pour les terres ordinaires, qui ne valaient pas la moitié, avec des revenus au moins doublés. C'est surtout aux environs du Croisic que ces élévations se sont produites. Elles sont beaucoup moindres dans les domaines plus étendus d'Herbignac et d'Escoublac. Certaines parties offrent un morcellement extrême, mais non préjudiciable en général. A Montoir et dans quelques autres localités, la terre, divisée en petits compartimens, ressemble à un damier. On n'en doit pas tirer de conclusions trop générales pour la Loire-Inférieure. La tendance de la petite propriété à s'accroître y est moindre que dans la Basse-Bretagne et on y remarque, non-seulement plus de grands propriétaires, mais plus de domaines moyens d'une certaine étendue exploités par ceux qui les possèdent.

Le même arrondissement présente deux types de propriété et de population, des plus originaux qu'offre la Bretagne : l'un se rapporte à l'exploitation d'un sol bourbeux, l'autre aux marais salans. La Grande-Brière mottière est une immense plaine bourbeuse de 8,000 hectares qui fournissent une quantité énorme de mottes de chauffage. On y trouve un mélange assez particulier de propriété individuelle et de propriété collective. Dix-sept communes sont indivisément propriétaires de ce grand domaine. La vaste plaine renferme d'ailleurs beaucoup de petits propriétaires de maisons, de jardins, de petits champs. Propriétaires ou simples salariés, les Brierons ont une existence qu'aucune autre ne rappelle. La plaine, changée l'hiver en un grand lac, semble faire d'eux une population de marins. Ils transportent les mottes par les cours d'eau en rapport avec ce lac intérieur et pêchent le poisson, qui y arrive en assez

grande abondance. L'été, ces mêmes habitans redeviennent mineurs et cultivateurs. Ils font paître des troupeaux d'assez chétive apparence sur un sol peu riche en substance nutritive. L'aspect qu'offre le pays est singulier par la symétrie même de ses nombreux hameaux. Tous construits sur un même modèle, forment comme de petites îles séparées du dehors par un fossé plein d'eau, communiquant avec les chemins par un pont grossièrement construit, et remarquables par leurs rangées circulaires de grands ormes. Le plus considérable de ces villages est Saint-Joachim, autour duquel se groupent des milliers d'habitans. Cette population doit à ses habitudes de propreté, de famille, de travail en plein air, un caractère frappant d'honnêteté et de dignité. Elle a une tendance à s'isoler et forme une véritable tribu, comme ses villages uniformes semblent lui donner l'air d'une petite république. Elle ne contracte pas habituellement de mariages avec les populations voisines. Les nouvelles constructions, recouvertes d'ardoises et supérieures aux anciennes, très défectueuses, paraissent annoncer un progrès de l'aisance. Mais c'est un signe trompeur : outre que l'hygiène laisse à désirer et que les maladies qui affectent les voies respiratoires ne sont pas rares chez cette population pourtant vigoureuse, les conditions de l'existence sont plutôt devenues moins bonnes : le revenu de la propriété moitière a baissé, et le salaire trop souvent diminué ne trouve plus à se compléter, comme autrefois, par les travaux de construction maritime qui remplissaient les chômages.

Les paludiers, ou habitans des marais salans, nous montrent aussi le régime de la propriété et de l'exploitation sous un aspect qui mérite d'attirer l'attention. La propriété des marais salans est extrêmement divisée. On comptait naguère dans le salin de Guérande plus de 3,000 propriétaires ne possédant souvent que deux ou trois *œillets*; — on nomme ainsi ces petits carrés remplis par l'eau de la mer, où le sel se dépose. Le paludier est le plus souvent une sorte de copropriétaire, ou de métayer, partageant avec le propriétaire les fruits de l'exploitation dans des proportions qui varient suivant les lieux. Dans le salin de Guérande, le paludier reçoit communément le quart de la récolte; mais le propriétaire supporte les frais du portage des bords de l'œillet jusqu'au mulon. Les porteuses (car les femmes jouent un grand rôle dans ce genre de travail) sont payées à raison de 1 franc par jour et par œillet; elles profitent, en outre, du sel blanc formé à la surface. A Bourgneuf, l'usage attribue au paludier la moitié du produit et quelquefois plus, mais le portage s'opère à ses frais. Il y a quelques années, cette industrie salicole faisait vivre, dans la région du bas de la Loire, environ dix mille personnes. Mais elle a été fortement ébranlée par une succession impitoyable de mauvaises années et par la

concurrence. L'œillet, qui, à Guérande, se vendait, vers 1860, de 400 à 450 francs, était tombé à 100 dès 1868. La valeur totale du salin était descendue de 7 millions à 1,500,000 francs. A Bourgneuf, où l'œillet valait de 100 à 150 francs, il était arrivé au prix désastreux de 15 et de 10, tandis qu'à côté les terres doublaient ou triplaient de valeur. La situation des paludiers, naguère supérieure à celle des petits cultivateurs, tombait au-dessous. Depuis que nous avons visité ces marais, la situation s'est un peu améliorée, par suite d'une ou deux années plus favorables, qui avaient écarté le fléau de l'inondation. Mais, on doit le constater, cette exploitation salicole est en décadence. Si les moyens par lesquels on essaie ou on propose de tenter de l'arrêter ne réussissent pas, on verra se restreindre de plus en plus cette population estimable et formée d'hommes vigoureux, qui semble garder dans les habitudes et dans le costume le dépôt de l'originalité bretonne. — Le Bourg-de-Batz la conserve, quoique amoindrie. S'il étale encore aux jours de fête et de cérémonie ses riches vêtemens, qui rappellent l'Orient, ce luxe éblouissant ne réussit pas à masquer une pauvreté qui, dans les mauvais jours, est plus d'une fois de la misère. Le régime de nourriture a pour élémens presque uniques des soupes maigres, des pommes de terre mal assaisonnées, la sardine et quelques coquillages vulgaires. On peut s'étonner qu'avec de telles conditions il y ait lieu de parler de la vigueur de la race. Elle est facile néanmoins à constater, ainsi que la beauté du teint des femmes. Dans cette classe des paludiers on loue aussi l'honnêteté d'une race vaillante au travail; sobre, malgré quelques excès de boisson aux jours de fête et de marché, qui ne dégénèrent pas en ivrognerie invétérée, un peu imprévoyante, dit-on, comme il arrive dans les industries où il y a de grands écarts dans le revenu. Telle qu'elle est, elle mérite qu'on ne la quitte pas sans un adieu sympathique. La tendance à s'isoler se fait remarquer aussi chez les paludiers et les mariages se célèbrent aussi beaucoup entre les familles. On a fait observer le retour fréquent des mêmes noms. Ainsi on ne compte pas moins, au Bourg-de-Batz, de 490 Lehuédé sur 2,733 habitans. On discute beaucoup sur les alliances consanguines, elles ne paraissent pas, sur ce petit théâtre, avoir les mauvais effets qui se présentent fatalement quand il y a eu des cas fâcheux d'hérédité.

Terminons par l'Ille-et-Vilaine cette revue rapide de l'état de la propriété rurale et des populations qui y participent. L'élément purement agricole ne s'y éloigne pas extrêmement de la proportion très considérable des cinq sixièmes. Environ 100,000 propriétaires ruraux forment le quart des habitans. Boulainvilliers remarquait que les familles nobles de la Bretagne ne sortaient guère de leur domaine. Cette assertion garde une part de vérité relative dans l'Ille-

et-Vilaine, pays d'ailleurs de vastes forêts et de grande chasse, où la vie de château a conservé une partie de ses attraits. La lande couvre encore 106,000 hectares, ce qui constitue une diminution considérable depuis un demi-siècle, mais ce qui reste une proportion considérable. — Ce problème du défrichement des landes est partout à l'ordre du jour en Bretagne. L'association en grand et l'exploitation par petites parties y forment des systèmes concurrens qui pourront peut-être trouver une application simultanée. Ce qui caractérise les propriétaires et les fermiers dans l'Ille-et-Vilaine, c'est un attachement traditionnel pour la culture des céréales. Malgré la richesse du département, ce genre de culture, favorisé par les circonstances locales, n'est pas sans inconvénient en présence du prix médiocrement rémunérateur et de la concurrence américaine. Aussi a-t-on conseillé plus d'une fois au cultivateur de chercher une sorte d'assurance dans la variété des cultures et un meilleur revenu dans la transformation des terres arables en pâturages et en prairies. Le conseil mérite d'être suivi quand il est praticable. En attendant, la quantité de terres labourables, évaluée en 1869 à 396,204 hectares, a encore augmenté de quelques milliers d'hectares. La propriété rurale a pourtant aussi porté ses efforts sur la culture du chanvre et du lin, qui trouvait à placer ses produits dans une vieille industrie indigène, celle des toiles de ménage, des toiles à voile et des cordages pour la marine et aussi des fils retors, appelés fils de Bretagne. Cette culture se maintient, malheureusement elle est fort éprouvée. L'exploitation se porte, depuis quelque temps surtout, sur la culture du pommier à cidre avec un succès qui promet d'heureuses compensations. Dans un discours consacré à indiquer les moyens d'accroître la consommation du cidre, M. Hervé-Mangon constatait naguère que l'Ille-et-Vilaine l'emportait, pour l'abondance de cette production, même sur les départemens normands les plus renommés, comme la Manche et le Calvados. La branche la plus lucrative du revenu est encore ici l'élève du cheval et de la race bovine, surtout des vaches laitières, qui forment une des richesses du département.

La production de lait et de beurre enrichit notamment les propriétaires des environs de Rennes, elle a donné aux terres un prix qui a pu aller en certains cas jusqu'à 5,000 ou 6,000 francs l'hectare. Il existe, à 3 kilomètres de la ville, les restes d'un vieux château entouré d'un vaste domaine; il s'appelle La Prévalaye. Il a donné son nom au beurre fameux qui s'y fabrique, et même à celui qui ne s'y fabrique pas. Ce produit recherché n'est pas égalé par les autres beurres bretons, auxquels on reproche la présence de parties laiteuses et une épuration moins raffinée que celle du beurre normand. — Les prix de vente et de location, qui avaient tri-

plé en trente ans dans l'arrondissement de Rennes, ont baissé souvent d'un quart. Ces prix avaient été exagérés par la demande des fermages : on en convient aujourd'hui généralement. Mais on ne saurait nier que la concurrence du blé étranger n'ait eu sa part avec les mauvaises saisons consécutives dans ce résultat pour l'Ille-et-Vilaine comme pour la Bretagne tout entière. Quelques années auparavant, les traités de commerce avaient, au contraire, communiqué une impulsion plus vive encore à la culture des céréales dans ce département, qui en exporta longtemps une si grande quantité, ainsi que celui de la Loire-Inférieure.

Nul arrondissement n'a fait plus de progrès que celui de Vitré, qu'on ne peut nommer sans réveiller d'autres idées que celles qui touchent à l'agriculture. Pourtant le nom de Mme de Sévigné elle-même et le château des Rochers pourraient donner lieu à une comparaison curieuse entre ce qu'était autrefois ce pays et ce qu'il est devenu aujourd'hui. Beaucoup de choses sont restées les mêmes, et tel étang, tel moulin, immortalisés par l'illustre châtelaine, nous redonne l'illusion du passé, que les noms mêmes des localités semblent faire revivre à nos yeux. C'est le même manoir, c'est, à beaucoup d'égards, le même jardin, quoique les rochers qui avaient donné leur nom au domaine aient disparu depuis environ cinquante ans; seulement nous doutons que le propriétaire actuel se contentât de voir évaluer sa terre à 120,000 livres et son revenu à 6,000, comme l'établissaient les calculs qu'en avait faits M. de Sévigné. En revanche, la vie était à bon marché, et on venait y passer l'hiver pour faire des économies rendues nécessaires par les dettes. Le malheur était qu'on ne pouvait se faire payer ses fermages; on avait beau crier partout : « De l'argent! de l'argent! » il fallait, non pas recevoir, mais donner à ces métayers et à ces meuniers, qui « n'avaient pas un unique sou. » La châtelaine des Rochers a laissé des comptes où les bottes de paille et de foin sont consignées. Elle n'était pas indifférente aux biens de fortune. Elle aurait fort apprécié la chaux de la Mayenne, qui a pour ainsi dire sous nos yeux, au moins triplé les prix et les revenus. Elle ne se plaindrait plus du mauvais état des chemins entretenus tant bien que mal par M. de Chaulnes. La route de Vitré aux Rochers, dont elle nous montre « les bourbiers enfoncés » et où son carrosse s'était rompu, est aujourd'hui une jolie allée de parc. — Vieux domaines aux grands noms historiques et propriétés nouvelles exploitées en perfection se côtoient dans cet excellent pays. Les plantations de chênes et de châtaigniers servant de limites donnent à la plaine l'apparence d'une forêt verdoyante. — Les propriétaires ont pris l'habitude d'y mettre en prairie le tiers du domaine et quelquefois davantage. Nous y trouvons une valeur habituelle de 2,000 et 3,000 francs à l'hec-

tare, des locations entre 70 et 100 francs. Les terres de 30 hectares représentent les quatre dixièmes. Le reste est en général contenu entre 6 et 20 hectares. — On voudrait que le progrès agricole eût marché partout comme dans cette région de Vitré, une des plus misérables autrefois, une des plus prospères aujourd'hui. Les arrondissemens de Fougères, de Montfort et de Redon n'en approchent pas. Dans le premier, le sol ne se prête pas toujours à recevoir les amendemens qu'il réclamerait. C'est un grand progrès pourtant que celui qui a fait augmenter le prix des terres des quatre cinquièmes en quarante ans. La moitié seulement de celui de Montfort offre une belle fertilité; le reste est arriéré. Redon, le plus pauvre, le plus isolé naguère, a été vivifié par le chemin de fer; à côté des terres de 100 hectares, qui y sont nombreuses, la petite propriété se développe et prospère. Enfin les populations qui cultivent la région semi-agricole, semi-maritime de Saint-Malo, ont autant et plus peut-être que la plupart des autres gagné en bien-être. — « Terre de granit où les moutons paissent le caillou, » a-t-on dit à propos de cette terre bretonne. Le mot est à peine vrai pour le canton de Questembert; il est loin de l'être pour la majeure partie de cette région, où les moutons sont rares et où le granit, presque partout recouvert d'une épaisse couche d'excellente terre arable, ne se montre que sur la falaise. — Le pays de Combourg ne justifie plus ce qu'en écrivait A. Young : « L'agriculture n'y est pas beaucoup plus avancée que chez les Hurons... L'aspect du village est repoussant... Il y a cependant un château et qui est habité. Quel est donc ce M. de Chateaubriand, le propriétaire dont les nerfs s'arrangent de tant de misère et de saleté? » L'aspect s'est singulièrement amélioré et civilisé pour la campagne comme pour les villages. C'est celui d'un pays boisé, pittoresque, riche par places. La culture intensive en a métamorphosé une grande partie : sur d'autres points, les procédés restent un peu arriérés, mais partout on trouve des labours profonds et bien faits, et, outre les céréales, des plantes qui demandent du soin, comme le tabac, le colza, la betterave. — La propriété qu'on appelle grande, dans l'arrondissement de Saint-Malo, est de 35 à 50 hectares; elle occupe 5 pour 100 seulement du nombre des domaines; la moyenne est de 15 à 35, elle occupe 35 pour 100; on voit que c'est elle qui domine. La petite, de 15 à 5, est de 15 pour 100 seulement. Mais on doit y joindre une quantité de parcelles cultivées, qui le sont en général fort bien par la culture maraîchère, et qui ont été laissées en dehors de ces calculs. La pêche et l'ostréiculture jouent, dans cette région, un rôle important. Tandis que la culture enrichissait des stations de bains de mer de création nouvelle, comme Paramé, ces industries bien différentes transformaient d'autres populations, comme celles de Cancale et

des environs. Ces populations malouines, moitié bretonnes, moitié normandes, qui avaient toujours donné à la France une quantité de braves marins, n'ont cessé de produire en nombre croissant depuis un demi-siècle des cultivateurs excellens et d'habiles spéculateurs qui ont enrichi le sol, surtout dans la région des côtes.

III. — LES TRANSFORMATIONS DU FERMAGE; CE QUI RESTE DU DOMAINE CONGÉABLE EN BRETAGNE.

Le domaine congéable dominait surtout dans la Basse-Bretagne il y a cinquante ans; il garde aujourd'hui même une partie, mais de plus en plus restreinte, de la place qu'il occupait autrefois. Ce système d'amodiation est un des plus originaux qui aient existé, et rien ne le rappelle, ni dans le *droit de marché*, si célèbre en Picardie, ni dans les autres covenans usités en Angleterre, avec lesquels il n'offre que des rapports superficiels. Quelques mots d'explication sont d'autant plus nécessaires qu'il s'est répandu et qu'il règne encore, au sujet du domaine congéable, des idées inexactes. C'est ainsi que les légistes y ont vu d'une façon beaucoup trop systématique une institution féodale entachée des abus qu'on reproche en général à ces institutions. Certains tribuns, sur la foi de l'étiquette, ont aussi déclamé, au commencement de l'époque révolutionnaire, contre le domaine congéable, qu'ils croyaient favorable aux nobles propriétaires et désavantageux aux paysans tenanciers. Cette appréciation, très peu exacte même aux approches de la révolution, est absolument fausse quand on remonte aux origines de ce genre de contrats, extrêmement ancien, et qui paraît s'être établi d'une manière générale du XIe au XIIIe siècle. Si sévère qu'on se montre pour ce système d'amodiation dans l'état actuel (nous verrons que cette sévérité doit comporter des exceptions), il doit être considéré comme une des combinaisons les plus heureuses dans le passé. On imaginerait difficilement un système qui fût mieux fait pour assurer le progrès agricole et une certaine aisance dans l'état de pénurie des capitaux et quand les habitudes guerrières de la noblesse la rendaient presque étrangère à la culture. Rappelons ce qui constituait cet arrangement. Le propriétaire du sol, le *foncier*, comme on disait, laissait au tenancier l'exploitation moyennant une faible redevance, qui avait le mérite, à ses yeux, d'être fixe et assurée. Dans ces conditions, l'exploitant devenait lui-même propriétaire des bâtimens, clôtures et cultures, qu'il établissait à la surface, d'où le nom de *superficiaire*, qui lui était donné. Ce domaine était dit *congéable*, parce que les parties contractantes pouvaient, sous certaines conditions, se donner mutuellement congé.

Pendant la durée du moyen âge, ces congémens furent rares. Le tenancier avait intérêt à prolonger cette possession, qui lui per-

mettait d'en proportionner les avantages à la durée. Quant au propriétaire, les conditions d'un congément avantageux se rencontraient trop rarement pour qu'il eût envie de rompre un contrat qui lui procurait un revenu d'autant plus assuré et d'autant meilleur, à la longue, que les détenteurs rendaient le fonds plus productif. C'est ainsi que se fixèrent au sol, sur les territoires surtout qui forment la Basse-Bretagne, et plus particulièrement encore sur les terres faisant partie des évêchés de Cornouailles, de Tréguier, de Vannes et de Saint-Brieuc, des générations successives de domainiers exploitant le sol dont ils étaient les véritables possesseurs, sauf le droit de vente, tandis que le propriétaire ressemblait à un simple usufruitier, à un rentier à revenu fixe, ou variable seulement à des époques plus ou moins éloignées. Plus le propriétaire vécut éloigné de ses terres, plus il s'arrangea de cette combinaison commode, jusqu'au moment pourtant où il commença à réagir sous l'empire de besoins accrus. Cet éloignement du propriétaire noble devait être, à la longue, favorisé par l'établissement du droit d'aînesse, inconnu à la Bretagne pendant toute la première partie du moyen âge. Alors la famille avait vécu dans l'égalité relative qu'on trouve dans les anciennes lois bretonnes (1). Les cadets, plus ou moins ruinés, formèrent une petite noblesse, très nombreuse et nécessiteuse. La grande noblesse prit les habitudes de l'aristocratie du reste de la France. Elle fit pénétrer en Bretagne le droit féodal, qui influa d'une manière fâcheuse sur le domaine congéable, sans en altérer pourtant les conditions générales. D'une part, les redevances ajoutées à ce mode de tenure le rendirent un peu moins avantageux, et, de l'autre, le propriétaire, plus besogneux, devint plus exigeant. Des mesures restrictives furent prises, au XVIIe siècle, contre ces améliorations mêmes, qui attestaient ce qu'avait de fécond ce mode de tenure, mais qui rendaient très difficiles les congémens aux propriétaires. Les états où ils figuraient en grand nombre allèrent, en 1647, jusqu'à émettre le vœu que le parlement empêchât qu'à l'avenir les domainiers portassent la valeur des édifices et des droits réparatoires à plus de moitié ou des deux tiers de la valeur du fonds. Mais le parlement et les ordonnances royales finirent toujours par reconnaître les avantages de ce genre de bail. On peut affirmer qu'il entretint les habitudes laborieuses et les traditions de famille. Il ne fut pas entièrement étranger à cette procréation d'un grand nombre d'enfans, qu'on regardait moins comme des charges que comme des auxiliaires dans une vie agricole qui avait pour base le travail plus que

(1) Le code d'Hoël, analysé avec étendue par M. A. de Courson (*loc. cit.*), est à ce point de vue très intéressant à étudier.

le capital. Bien qu'au XVIIe et au XVIIIe siècles, le domaine congéable ait mis plus d'une fois un certain nombre de tenanciers aux prises avec leurs seigneurs, les témoignages ne cessent pas d'être favorables, et le prix en redouble lorsqu'on voit qu'ils procèdent d'hommes considérables attachés aux idées nouvelles. Tel est Malesherbes, qui définissait dans un mémoire écrit en 1791 le domaine congéable « un moyen sage et sûr pour défricher les terres de cette partie de la France. » C'est aussi l'avis de corporations savantes, engagées dans les voies du progrès moderne, comme la Société royale d'agriculture. Les préventions de la Constituante durent s'amender elles-mêmes à un second examen. Dégagé d'accessoires féodaux qui en masquaient le véritable caractère, le domaine congéable persista après la révolution ; seulement il s'en faut qu'il ait continué à se montrer également profitable aux intéressés et à la culture des terres. Les temps avaient changé. Les clauses qui enchaînaient l'un à l'autre des intérêts différens, auxquels il eût mieux valu faciliter leur libre essor dans les circonstances renouvelées de la société et de l'agriculture, entravèrent les progrès que la même institution avait secondés efficacement dans un milieu différent. Ce besoin de s'affranchir agissant de part et d'autre, et surtout du côté de la propriété, la décadence commença à s'accuser davantage de jour en jour. Quoi qu'il en soit, le domaine congéable prédominait encore en 1840, bien qu'on vît coexister avec lui les autres formes de tenure, à savoir le bail à ferme ou à rente, le bail à moitié et le bail à cheptel. Aujourd'hui, le domaine congéable ne se défend plus guère que dans le Finistère, où il persiste à compter plus de partisans, même parmi les propriétaires, qu'on ne le croit communément. Au fond, la nature de ce contrat, partout où il subsiste, n'a pas changé. Aujourd'hui, comme autrefois, le propriétaire se réserve le fonds et abandonne la surface au tenancier ; celui-ci, selon les clauses du bail, peut reprendre sa liberté, et le propriétaire est de son côté maître de le congédier sous certaines conditions, et moyennant indemnité. Ce qu'on voit beaucoup moins, c'est la perpétuité, en quelque sorte indéfinie, des familles de *superficiaires* établies sur ces domaines. Partout, les propriétaires profitent de la faculté de congément pour se faire indemniser chèrement, ce qui arrête tout esprit d'entreprise chez les exploitans. — Nous venons de dire que le Finistère faisait en général exception ; nous devons motiver cette affirmation d'un fait peu connu ou même méconnu souvent.

Le domaine congéable se maintient avec succès dans des parties aussi florissantes qu'étendues dans ce département. Cela est si vrai que telles de ces terres, situées sur la côte, étaient naguère vendues sur le pied de 4,000 à 8,000 francs l'hectare et donnaient un

revenu à l'hectare de 100 jusqu'à 700 ou 800 francs. Des terres sans valeur en ont reçu une assez considérable de l'application du même régime. Il permet aux propriétaires de toucher des revenus plus élevés sans avoir eu à faire de sérieuses avances sur un fonds qui en donnait de très faibles avec un autre système d'amodiation. Les tenanciers n'ont pas davantage envie de rompre un engagement qui fait vivre dix ou quinze familles sur une terre à laquelle elles ont apporté 25,000 ou 30,000 francs en vingt-cinq années et qui leur procure une véritable aisance. Ils sont assurés d'ailleurs d'être remboursés à la suite d'une évaluation à dire d'experts de leurs améliorations, tandis que, dans la constitution trop souvent défectueuse des baux, le fermier risque de n'en tirer d'autre récompense qu'une augmentation de son prix de ferme après des échéances trop courtes pour permettre toutes les améliorations nécessaires.

Nous étonnerons sans doute quelques personnes en avançant qu'on voit dans le Finistère se créer encore des domaines congéables à côté de ceux qui disparaissent. Nous avons pu recueillir aussi la preuve d'une concorde à peu près entière dans les relations entre les propriétaires et les domainiers. Le fait a été reconnu naguère par le secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de Londres, M. Jenkins, qui recevait, à propos des complications aggravées de l'Irlande, la mission d'étudier en France les divers systèmes d'amodiation. Il était frappé de la cordialité de ces rapports, comme des bons effets économiques développés par le régime congéable dans le Finistère; il allait jusqu'à manifester dans son rapport le regret que les lords n'eussent pas autrefois établi un régime analogue en Irlande. Mais tout ce qu'on peut dire en faveur du domaine congéable est rétrospectif ou tout à fait partiel. Ce qu'on en voit ailleurs n'est pas au contraire pour faire envie. Tandis que les tenanciers du Finistère ne manquent ni de lumières, ni tout à fait de capitaux et bénéficient d'un sol en général fertile, les tenanciers des autres régions, comme le Morbihan, sont ignorans, pauvres, travaillent le plus souvent sur un sol ingrat, sans être aidés par le capital. Ajoutons une autre cause funeste d'immobilité, la coutume qu'ont adoptée dans le Morbihan les experts et les tribunaux de prendre au pied de la lettre une clause qui avait été introduite anciennement dans les baillées à domaine. Cette clause, qui allait à interdire les innovations à cause des abus, aurait détruit tout bon effet du domaine congéable, si elle n'avait été interprétée d'une manière plus large dans les autres départemens, où il a toujours été de règle que les améliorations seraient estimées à leur valeur. N'oublions pas enfin que le domaine congéable est dans le Morbihan aux mains d'une population qui subit les conséquences fâcheuses d'un long usage de l'afféagement. Les seigneurs, non-seulement

dans le Morbihan, mais dans une partie de la Haute-Bretagne, avaient afféagé leurs landes aux paroisses, aux sections de paroisses et même aux couvens. Ces jouissances de terres en commun, si peu semblables à cette étroite association de deux intérêts réunis par une sorte de copropriété, ne devaient produire que des populations inférieures. Cette situation ne fut pas modifiée quand, les afféagemens si nombreux ayant été déclarés en 1793 rente féodale, les landes furent dévolues aux communes et sections de communes. L'idée de jouir de la terre en ne payant pas ou en payant peu subsista dans ces régions, où le manque de capitaux ne peut que la corroborer. La loi votée en 1850, relative au partage de communaux, est venue mettre un terme à cette espèce de communisme, sans pouvoir en détruire encore les traces que laissent des habitudes invétérées. En fait, le Morbihan reste couvert de domaines congéables, bien que le nombre en ait été sensiblement réduit. L'opinion condamne ce régime, qui expose le tenancier à se voir contraint par le propriétaire du fonds d'abandonner le domaine. Si le tenancier congédié a assez d'épargnes pour l'acheter, la supériorité du régime de la propriété individuelle ne tarde pas à se faire sentir, l'essor est donné aux perfectionnemens. Hâtons de nos vœux cette transformation. Elle sera aussi féconde qu'elle nous paraît infaillible. Elle contribuera à résoudre cette question capitale en Bretagne du défrichement des landes, que le domaine congéable achève de rendre insoluble dans le Morbihan. Une clause funeste à ce point de vue interdit de boiser au tenancier, alors que le boisement serait un des moyens les plus efficaces de fertiliser ces immenses espaces qui ne fournissent guère que des ajoncs au cultivateur (1).

Le métayage occupe peu de place en Bretagne. Il n'en a jamais occupé beaucoup dans le Finistère, et il est allé décroissant dans le Morbihan, où, au reste, le domaine congéable devait l'empêcher de se développer, car ce régime était bien une sorte de métayage sous des formes spéciales et très différentes. Nous devons relever ici une

(1) La manière d'acquitter la redevance a subi quelques modifications dans le domaine congéable. Elle ne s'acquitte plus en nature dans la plupart des régions. Dans le Morbihan, le tarif en argent est établi chaque année par le tribunal de l'arrondissement, d'après un acte authentique. C'est un vrai bail, appelé *baillée*, qui garantit au tenancier la jouissance pendant un laps de temps déterminé. Quand le propriétaire n'est pas dans l'intention de congédier, il lui renouvelle cette baillée en se faisant attribuer une somme minime, mais en échange il lui donne généralement du bois pris sur le domaine pour faire les réparations nécessaires aux bâtimens. Ailleurs la rente du domaine congéable se paie habituellement en blé; à Quimper, les domainiers déposent leur grain chez un négociant de la ville désigné par le propriétaire et en reçoivent un récépissé qui leur sert de quittance; le propriétaire règle ensuite avec le négociant au taux de la mercuriale, fixée pour l'époque du paiement.

erreur de la statistique officielle, qui, il y a une quinzaine d'années, plaçait à côté de 22,101 fermiers à prix d'argent, 14,913 colons partiaires. C'est par une confusion avec les domainiers que ce calcul a été établi, ces prétendus colons partiaires étant pour l'immense majorité des domainiers congéables, qu'une statistique qui n'y regardait pas de si près avait travestis en métayers. On cite aujourd'hui et à une date assez récente quelques cas de métayage en Ploërmel qui se sont produits à la suite des circonstances agricoles actuelles. Ces cas n'ont pu s'établir sans d'assez larges concessions de la part des propriétaires. En général, l'indépendance du caractère breton se refuse au métayage. C'est la règle; elle laisse place à des exceptions, mais elles remontent déjà à une époque ancienne et se maintiennent par la puissance des traditions. On trouve le métayage dans certaines parties du territoire de Guingamp et dans quelques régions assez rares des Côtes-du-Nord. Il occupe plus de place dans la Loire-Inférieure, particulièrement dans la région de Saint-Nazaire et notamment sur le territoire de Guérande, malgré une diminution qui s'est déjà manifestée. Le métayage est à demeure et produit de bons résultats dans l'arrondissement de Châteaubriant, qui conserve encore certaines habitudes patriarcales faites pour assurer la concorde dans les rapports et la probité dans l'exécution des contrats.

L'avènement du bail à ferme est désormais un fait consacré en Bretagne. On s'en féliciterait plus complètement encore si les baux dépassaient plus souvent les neuf années qu'ils n'atteignent pas toujours, et si des clauses d'indemnité étaient plus souvent stipulées en faveur des fermiers qui ont réalisé des améliorations. La facilité à renvoyer les fermiers pour une rente un peu plus forte, n'a pas épargné ce pays de tradition et de stabilité, sauf dans certaines régions où la propriété a tout à la fois plus de fixité et moins d'exigences. Dans toute cette période « des vaches grasses » qui pour la propriété a précédé celle « des vaches maigres, » laquelle date de quelques années, on doit avouer qu'en Bretagne non plus qu'ailleurs, la propriété n'a été sans quelque exigence abusive à l'égard des fermiers. Elle a pris, par exemple, la forme au moins étrange de droits de *commission*, de *gants*, d'*épingles*, qui ne répond à rien. Cela consiste à payer au propriétaire, en entrant, une ou deux années de plus du revenu. Aujourd'hui les rôles, en plus d'une circonscription, sont renversés. Le propriétaire est obligé d'en rabattre. Mais rien ne justifie ce tribut, augmentation peu déguisée, et qu'il vaudrait mieux déclarer loyalement par un accroissement du fermage qui pèserait moins sur l'exploitant, étant réparti sur un plus grand nombre d'années.

Malgré tout, le cas le plus habituel est la bonne entente des propriétaires et des fermiers. Même dans des régions assez nom-

breuses, ils semblent à peine former deux classes, lorsque le propriétaire, même riche, est un paysan. La vie est à peu près semblable, sinon quelquefois commune. Le paysan propriétaire qui possède une vingtaine de mille francs de rente (il n'y en a pas un grand nombre, mais il y en a) se rend au marché avec ses beaux habits brodés, comme nous avons pu le voir à Quimper et ailleurs. C'est la seule façon dont il déroge à la simplicité, et cela d'une façon d'ailleurs conforme aux antiques usages. Revenu à la ferme, il reprend son vêtement de cultivateur et se distingue d'autant moins de ses fermiers qne ceux-ci, pour peu qu'ils s'élèvent au-dessus de la classe inférieure, ont aussi une rare dignité naturelle. Ainsi se confondent presque les rangs dans ces pays, où l'on retrouve sous bien des formes un vieux fond d'égalité.

IV. — CONDITION MATÉRIELLE DES TRAVAILLEURS AGRICOLES.

La condition matérielle des ouvriers ruraux a, depuis cinquante ans, accompli des progrès qu'il est facile de constater en se reportant aux documens de cette époque; pourtant les indications qui vont suivre montreront combien elle est encore imparfaite. Nous remarquerons qu'elles ne s'appliquent pas seulement à la classe qui vit exclusivement de salaires, mais à cette catégorie nombreuse qui joint à la rétribution du travail une petite propriété. Cette dernière catégorie comprend environ le quart des individus inscrits parmi les propriétaires. On peut enfin faire rentrer dans la même description les plus petits fermiers. Leur vie est très resserrée également, et se confond avec celle de la masse des paysans ouvriers.

C'est seulement dans les fermes d'une certaine étendue où règne quelque aisance que l'ouvrier rural trouve les conditions d'une alimentation normale. Dans le Finistère, par exemple, on estime la nourriture d'un gagiste à l'année à 200 francs pour les hommes, 150 pour les femmes, 130 pour les enfans. Dans ce cas, il y a peu de différence entre le régime du travailleur et celui du propriétaire ou du fermier qui l'emploie. En dehors de ces circonstances, l'alimentation de l'ouvrier rural et du cultivateur tombe fréquemment au-dessous du nécessaire. La constitution s'en ressent dans plusieurs régions, surtout de l'intérieur des terres, où l'air est moins vivifiant. La femme bretonne en paraît particulièrement éprouvée et débilitée dans ces catégories inférieures de la population rurale. On a pu se demander si les abus alcooliques auxquels se livrent un trop grand nombre d'entre elles n'étaient pas une sorte de réaction violente contre cet état de langueur entretenu par une demi-abstinence. Ce serait une circonstance atténuante qui manque aux femmes normandes, qu'on voit livrées au même vice. Les élémens

qui entrent dans la nourriture des paysans bretons sont peu variés; au reste ils se soucient peu de la variété. Les essais faits pour diversifier leur ordinaire par les propriétaires qui les emploient réussissent peu; à des mets assez savoureux dont notre goût s'accommoderait ils préfèrent la nourriture traditionnelle à laquelle rien, en effet, ne manque pour faire des hommes sains et forts quand la quantité s'y trouve, particulièrement pour le lard. — Le régime du paysan breton, bas-breton surtout, excepté dans les contrées les plus privilégiées, peut être défini de la façon suivante : la soupe, avec ou sans accompagnement de lard, deux ou trois fois par jour, la bouillie de gruau d'avoine avec le pain de blé noir, de seigle et d'orge, et le beurre, la pomme de terre. Dans la plupart des cas, le lard n'est consommé qu'en très petite quantité. Le lait, qui, dans les fermes aisées tient une assez grande place dans l'alimentation, est remplacé dans les fermes pauvres par la bouillie détrempée d'eau. Si peu que l'aisance s'élève, il s'y joint, le dimanche, le far au four ou le far avec du riz. Tout le monde sait quel perpétuel usage on fait en Bretagne des crêpes au sarrasin; on les met jusque dans la soupe. Dans certaines régions, on use beaucoup de la bouillie de millet avec du lait caillé. Le cidre faible, le plus souvent l'eau, est la boisson de l'ouvrier rural et du petit cultivateur, sauf à se rattraper sur l'eau-de-vie le dimanche et les jours fériés. Le reproche le plus fréquent qu'on puisse adresser à une des parties les plus essentielles de cette alimentation est une préparation défectueuse qui la rend indigeste. Le pain de seigle ou d'orge est souvent mal cuit. Le sarrasin, très nutritif et qui, en somme, empêche cette race de trop s'affaiblir, se présente sous la forme d'une galette d'une assimilation difficile. On peut considérer ce défaut de cuisson, qu'il serait pourtant si facile de corriger, comme un inconvénient capital. Il empêche l'assimilation d'une quantité notable d'élémens nutritifs et devient une cause de faiblesse, même de désordres et de maladies assez fréquentes qui affectent les voies digestives. Il est presque inutile d'ajouter après cela qu'on fait peu d'usage de la viande de boucherie dans les campagnes. Nous estimons que, dans le Morbihan, celui des départemens bretons où l'alimentation laisse le plus à désirer, la moitié de la population ne consomme guère plus de 10 kilogrammes de viande par tête et par an. Le poisson figurait davantage autrefois dans la nourriture des travailleurs agricoles. Dans quelques parties de la Bretagne, l'ouvrier qui engageait ses bras stipulait même expressément qu'on ne lui donnerait pas plus de trois fois du saumon à manger par semaine. La sardine seule occupe une place considérable dans l'alimentation. Ce régime, qui nous paraît ne pas dépasser, quand il les atteint, les limites du strict nécessaire, était, il y a moins d'un

demi-siècle, le privilège d'une population beaucoup moins nombreuse. L'aisance, ou une demi-aisance, a pour un grand nombre amélioré le régime, et tels départemens tout entiers, ou au moins tels arrondissemens, ont réalisé des progrès pour la nourriture devenus sensibles dans la catégorie inférieure et tout à fait considérables dans la classe des cultivateurs qui prend place au-dessus.

Aux approches des villes surtout, par exemple aux environs de Rennes, chez un fermier moyen, la nourriture atteint à peu près au confortable; la viande de boucherie est consommée plusieurs fois par semaine. A un degré moindre, mais notable, on peut porter le même jugement des meilleures parties du Finistère et des autres départemens. Dans la presqu'île de Guérande, une métamorphose complète s'est opérée dans les conditions du régime alimentaire depuis vingt-cinq ans seulement. Le fermier mange du pain blanc; les mets sont bien cuits et bien préparés. Les ouvriers ruraux nourris à la ferme participent des mêmes avantages soit pendant toute l'année, soit durant les mois où on les y emploie. Ce n'est jamais d'ailleurs tout à fait inutilement que le niveau s'élève. On ne peut que le désirer pour ces populations laborieuses. Elles ont encore trop de chemin à faire pour arriver aux recherches des riches fermiers pour qu'il y ait lieu de s'inquiéter de les voir tomber dans le sybaritisme. Les effets d'un régime qui demeure imparfait pour la moitié de la population bretonne sont fâcheux. Il produit une mollesse et une lenteur dont le travail rural se ressent extrêmement. Tous les propriétaires s'en plaignent dans un grand nombre de régions. Ce manque de force est beaucoup plus rare sur la côte, grâce à l'influence salutaire du voisinage de la mer. Il faut au reste une alimentation réellement défectueuse pour empêcher la race de devenir vigoureuse, même à un degré remarquable. On sait qu'elle produit des marins aussi forts qu'intrépides. On sait moins peut-être qu'elle produit également des cavaliers excellens et infatigables. Le Breton, au dire d'hommes du métier, mène le cheval aussi bien que le cavalier arabe. Il en prend l'habitude dès l'enfance. Les plaines de Guingamp, de Carhaix et de plusieurs autres contrées sont sous ce rapport de véritables champs d'expérience où l'apprentissage se fait sans qu'on y songe. L'amélioration du régime alimentaire est donc ici une question vitale. Nous avons remarqué déjà que la facilité à s'enivrer avec du cidre, même pris en petite quantité, tient en grande partie à ce que le régime a de trop peu nutritif. Nous pouvons en conclure qu'une question de morale est liée ici étroitement à la question d'hygiène.

Le vêtement est meilleur qu'autrefois pour la masse rurale, sans qu'il faille pourtant s'exagérer le dénûment du paysan breton à cet

égard dans l'ancien régime. Mais le drap était moins répandu. A la toile très usitée jadis a succédé en grande partie la laine. L'usage des souliers est devenu habituel dans les campagnes. La blouse bleue de travail cache plus d'une fois la veste de drap. Le chapeau de feutre à larges bords est toujours dans le costume un des signes caractéristiques du Breton ; on le dit seulement plus élégant. Le costume du dimanche est propre et sévère, en drap noir. On remarque pourtant un certain goût de clinquant qui tend à se répandre même chez la classe inférieure dans l'un et l'autre sexe, ce qui n'est pas d'ailleurs tout à fait une nouveauté.

Il faut reconnaître ce qu'a gagné le logement, mais c'est ici surtout que bien des réserves sont nécessaires. On doit distinguer dans la ferme les bâtimens d'exploitation destinés aux grains et aux troupeaux, quand elle a assez d'importance pour en posséder, et les habitations des gens de la ferme. Or, même dans les exploitations moyennes, ce qui a le moins avancé, c'est l'état des bâtimens d'exploitation, je ne dis pas dans tous les cas, il s'en faut, mais dans un grand nombre qui forme peut-être la majorité : dans les établissemens de même étendue, les logemens habités présentent, sous le rapport de l'hygiène et du confortable, les inégalités les plus grandes. Plus d'une fois, nous avons été agréablement surpris en voyant dans des exploitations assez médiocres des chambres bien carrelées et où ne manquait aucune condition nécessaire d'air et de lumière. Trop souvent aussi nous avons éprouvé une impression toute contraire. L'humidité est le fléau d'un grand nombre de ces habitations. Elle y cause de fréquentes maladies chez les adultes et plus souvent encore chez les enfans. Rien ne se réforme plus lentement que le logement dans les populations rurales. C'est le dernier emploi qu'elles donnent à leurs économies. Mais si ces remarques s'appliquent à des fermes moyennes, que dire des habitations de la classe dont il s'agit ici spécialement ? On y est glacé ou enfumé tour à tour. L'espace restreint amène la cohabitation du cochon avec les gens, ou, du moins, il n'est séparé d'eux que par une cloison. On doit désirer que la réforme du logement, commencée dans la classe la plus aisée, se complète sur des points essentiels. Quel visiteur d'une ferme bretonne n'a remarqué ces armoires à lits étagés les uns par-dessus les autres et séparés par une sorte de plafond en planches ? C'est, par excellence, le système breton, et il frappe l'étranger comme une des originalités du pays ; mais, bien qu'il se prévale d'une longue antiquité, il n'en est pas moins fort critiquable. L'air circule mal, on étouffe dans ces armoires à lits. Les inconvéniens redoublent pour les malades, sans parler de l'ascension pénible et ridicule à laquelle ce système condamne le médecin. Le manque de portes et fenêtres se fait sentir partout. Ces

inconvéniens se trouvent trop souvent réunis dans ces petites maisons que louent les ouvriers ruraux et qu'ils paient 100 francs, 50 francs, quelquefois même 20 francs par année.

Le salaire exprime en général la quantité du bien-être de l'ouvrier. Mais il peut être nominal ou réel, c'est-à-dire n'exprimer qu'une somme d'argent dont le pouvoir d'achat varie, ou représenter la quantité de choses nécessaires à la vie. Le salaire a augmenté sous cette double forme. Est-il élevé pourtant? Cette question exige qu'on distingue non-seulement entre les régions, mais entre les différentes catégories de travailleurs. S'il s'agit des gages des domestiques, hommes et femmes, l'augmentation est très sensible. Autrefois, les salaires des domestiques nourris variaient de 90 à 105 francs dans d'assez bons pays. Ils atteignent aujourd'hui à 180 et à 200 francs. Ceux des femmes ont passé de 60 à 120 et à 150 francs. — Sans tenir scrupuleusement compte ici des diversités régionales, on peut regarder comme le fait le plus général que le salaire des travailleurs à la journée et nourris est de 1 franc pour les hommes et de 0 fr. 75 pour les femmes; de 1 fr. 50 pour les hommes et de 1 franc pour les femmes, sans la nourriture. Assurément, ces salaires sont assez faibles relativement à la plupart des autres provinces; nous devons ajouter que nous en avons rencontré d'inférieurs, par exemple de 0 fr. 50 pour les femmes nourries et 0 fr. 80 sans la nourriture. Dans une partie des Côtes-du-Nord, on nous signale des taux de salaires pour les hommes tombant à 0 fr. 60 et 0 fr. 50 pendant l'hiver. C'est misérable. Ce n'est guère qu'au temps de la récolte et dans les pays aisés que l'ouvrier rural atteint en Bretagne à des salaires de 2 francs ou 2 fr. 50 fort exceptionnellement, même dans les meilleurs pays. On peut attribuer ce peu d'élévation des salaires à différentes causes: le faible capital de la plupart des exploitans, le peu de besoins des paysans, sauf dans le voisinage des villes, et la médiocrité du travail. Nous avons recueilli de la bouche de plusieurs propriétaires qu'ils aiment mieux payer 4 francs l'ouvrier rural de certaines provinces que 2 francs le travail de l'ouvrier agricole breton, pris dans sa moyenne. Ce travail à bon marché coûte aussi cher qu'un autre, à le mesurer à son rendement.

Quoiqu'elle ait beaucoup diminué, la mendicité est restée la plaie de la Bretagne. Elle est chez les uns une nécessité, qu'une meilleure organisation des secours pourrait seule empêcher ou atténuer; chez les autres, une tradition et une carrière qui se perpétue de père en fils. On naît mendiant en Bretagne. Autrefois, le mendiant était un être sacré : il était de toutes les fêtes. Il reste encore quelque chose de cette prévention favorable, touchante peut-être, mais dangereuse. Au moins la mendicité ne forme-t-elle

pas, comme dans le département du Nord, un contraste douloureux avec la richesse exceptionnelle d'une propriété opulente. Des enfans en haillons sont dressés à exercer ce métier sur les routes. Les voyageurs se plaignent de leur importunité infatigable; une légion d'indigens est entretenue par cette aumône. La mendicité se distribue aussi à jour fixe entre les fermes. Le nombre des bureaux de bienfaisance est, ainsi que leurs ressources, trop insuffisant pour remédier à un tel mal. Il répugne d'ailleurs à nos mœurs de traiter la mendicité comme une institution, ainsi que l'a fait l'Angleterre par la taxe des pauvres. L'effort le plus sérieux de la bienfaisance officielle consiste à secourir les enfans au-dessous de douze ans; beaucoup sont à la charge et sous la surveillance des hospices. Assez fréquemment même, la tutelle dure jusqu'à la majorité. On trouve un millier d'enfans secourus ainsi dans le Finistère. Divers asiles, comme celui de Kerhars, un petit nombre d'orphelinats agricoles, comme celui de Ketbot, rendent de grands services aux jeunes garçons. L'assistance publique s'est, en somme, beaucoup améliorée en Bretagne. Nous sommes loin pourtant de croire qu'elle ne réclame pas une plus grande extension. Les hospices et hôpitaux manquent dans les campagnes et dans les villes de second ordre. Les pharmacies sont très éloignées. Il faut l'immense charité qui règne en Bretagne chez les riches et chez les pauvres pour que le mal ne soit pas poussé à des limites tout à fait exceptionnelles. La création de médecins cantonaux et de sociétés de secours mutuels plus nombreuses s'impose à l'avenir comme une nécessité d'humanité et de civilisation. — Le paupérisme et l'ivrognerie restent les véritables ennemis à combattre dans un pays où le crime et le vice tiennent moins de place que dans la plupart des autres et dont nous avons trouvé plaisir à constater les excellentes qualités morales. Les progrès de l'instruction et de l'aisance sont de puissans moyens. On ne saurait croire sans doute que tous les obstacles qui viennent de la nature du sol seront de sitôt vaincus; les efforts du capital, insuffisant jusqu'ici, ceux du travail et de la petite propriété, destinée à envahir entre les mains des paysans de plus en plus le sol cultivé, ne supprimeront pas eux-mêmes tous ces obstacles. Mais l'agronomie se rend compte des points à attaquer, des moyens à prendre, et les instrumens de réalisation se sont, en définitive, énormément accrus. Il y a donc lieu de regarder l'œuvre qui s'est accomplie depuis cinquante ans comme la garantie certaine d'un mouvement d'amélioration qui achèvera la transformation économique de la vieille province.

HENRI BAUDRILLART.

L'ANTHROPOPHAGIE

ET LES

SACRIFICES HUMAINS

En étudiant les longues annales de l'humanité, on est véritablement épouvanté de la férocité que recèle le cœur de l'homme. Cette férocité est écrite en lettres de sang à chaque page de l'histoire, et nous rencontrons les mêmes instincts brutaux dans les régions les plus éloignées où nos pionniers, missionnaires, négocians ou simples voyageurs pénètrent pour la première fois, comme dans les pays que nous habitons. Ils se montrent dès les débuts de l'homme sur la terre, et ni l'adoucissement des mœurs, ni le progrès des lumières ne parviennent à les détruire. Pour n'en citer qu'un seul exemple, quelque douloureux que le souvenir puisse en être pour nous, qui donc peut oublier le massacre de malheureux prisonniers deux fois renouvelé à moins d'un siècle de distance et qui reste la honte de notre capitale?

L'anthropophagie est le terme extrême de cette férocité; nous la voyons persister, à travers les siècles, chez les peuples civilisés comme chez les peuples barbares, dans les pays riches et fertiles, au milieu d'une nature opulente, comme dans les régions arides et les déserts glacés, où la lutte pour la vie atteint ses dernières limites. Presque toujours, les festins de cannibales étaient précédés de sacrifices non moins odieux. Ces récits sont humilians ; ils ont du moins le résultat salutaire d'abaisser l'orgueil de l'homme, en lui montrant quels progrès la civilisation, dont nous sommes si

fiers, doit encore accomplir. C'est la pensée qui a guidé nos recherches et qui nous porte à résumer ces tristes scènes pour les lecteurs de la *Revue*.

I.

Nous constatons les plus anciennes traces d'anthropophagie dès ces temps si prodigieusement éloignés, absolument inconnus hier encore et auxquels nous ne savons même pas quel nom donner. Nous les constatons chez les contemporains du mammouth et du grand ours, comme chez le chasseur de rennes ou de chevaux; chez l'homme qui accumulait les débris de sa nourriture à la porte de la caverne, triste asile qu'il lui fallait disputer aux carnassiers qui l'entouraient, comme chez l'homme des temps néolithiques, qui avait appris à donner à ses armes ou à ses outils le poli le plus merveilleux. Les hommes qui vivaient dans nos climats au milieu des rhinocéros et des éléphans, des hippopotames et des grands félins, avaient du moins une excuse : leur nourriture était précaire, et il leur fallait trop souvent se contenter des racines ou de l'écorce des arbres, des mollusques de la terre ou des plus misérables insectes. Mais l'homme néolithique connaissait la culture, il avait réduit les animaux à la domestication et il possédait des troupeaux. La dépravation des goûts, une cruauté innée, peuvent seules expliquer pour lui d'aussi odieux repas.

Ces faits d'anthropophagie se rencontrent dans toute l'Europe; partout les fouilles ont donné des ossemens humains épars et incomplets, mêlés aux débris de la vie de chaque jour. Les os longs, ceux de l'homme comme ceux des animaux, avaient été fendus pour en retirer la moelle, qui formait une nourriture recherchée. Ce sont là les preuves trop certaines du cannibalisme de nos vieux ancêtres.

L'abbé Chierici, en racontant au congrès préhistorique de Bologne les fouilles d'une caverne située auprès de Reggio, ajoutait que les ossemens humains gisaient confondus avec ceux des animaux, et qu'ils portaient les mêmes traces de carbonisation. M. Regnoli cite des découvertes analogues dans des grottes de l'Apulie, le professeur Capellini au promontoire de Leucate et à l'île de Palmaria, auprès de la Spezzia. Les historiens romains font allusion au cannibalisme des premiers habitans de l'Italie, et Pline, en disant la faible distance qui sépare le sacrifice humain du repas où l'homme servait de nourriture à l'homme, ajoute qu'on ne saurait s'étonner de trouver cette coutume chez des nations barbares, alors qu'elle existait aux temps anciens en Sicile et même en Italie.

A la même époque, des faits semblables se passaient en France.

Les diverses stations préhistoriques du Midi ont donné des ossemens humains intentionnellement brisés. Les crânes des hommes étaient fracturés comme ceux des animaux, les mâchoires inférieures portaient la trace de coups frappés avec des armes de pierre; les ossemens montraient, non-seulement l'empreinte des instrumens tranchans qui avaient servi à les dépouiller de leur chair, mais aussi celle des dents qui les avaient rongés. Ces dernières empreintes sont larges, plates, absolument différentes de celles laissées par les carnassiers; aussi les explorateurs ont-ils cru pouvoir les attribuer à l'homme. Auprès de Paris, à Villeneuve-Saint-George, à La Varenne-Saint-Maur, il n'est pas rare non plus de retrouver les vestiges de es tristes repas.

Les fouilles de la grotte de Montesquieu-Avantès, dans les environs de Saint-Girons, ont mis au jour un foyer recouvert d'une couche stalagmitique assez épaisse. Sous ce foyer et sous une couche d'argile subjacente gisaient des ossemens de ruminans e de carnassiers, du grand chat et du grand ours des cavernes, confondus avec eux, de nombreux fragmens de crânes, de fémurs, de tibias, d'humerus ou de cubitus ayant appartenu à l'homme. Tous ces os, ceux de l'homme comme ceux des animaux, étaient fracturés de la même façon; les uns portaient les traces d'un instrument contondant, les autres des stries fines produites par un outi tranchant. Il était impossible d'attribuer ces érosions, ces incisions à un rongeur, car les ossemens attaqués par ces animaux présentent invariablement des empreintes régulières se répétant par séries. Une seule conclusion est possible; tous les ossemens recueillis étaient les débris abandonnés de la nourriture de l'homme.

Les sacrifices humains, prélude du cannibalisme, ont existé en Angleterre dès la plus haute antiquité. Les inhumations sous les mégalithes ou sous les barrows étaient suivies de la mort des serviteurs ou des esclaves du chef que l'on prétendait honorer, et les cérémonies funéraires se terminaient par un repas dont la chair des victimes formait le mets le plus succulent. A Kent's-Hole, au milieu d'objets très divers qui se rencontrent dans la terre noire, on a relevé certains ossemens humains portant encore la marque des dents de l'homme. Il est impossible de fixer avec quelque certitude l'âge des différentes couches de cette caverne; nous pouvons seulement affirmer que les plus anciens dépôts sont bien antérieurs à l'invasion romaine et qu'ils datent, selon toutes les probabilités, des premiers temps où l'Angleterre était habitée.

Les troglodytes du Portugal se nourrissaient, eux aussi, de chair humaine, et les fouilles d'une seule grotte, qui paraît n'avoir jamais été une sépulture, ont donné près de 3,500 dents humaines.

On annonçait tout récemment à la Société d'anthropologie de Berlin la découverte, auprès de Holson (Brunswick) d'os humains brisés et calcinés. Dans une couche inférieure, on recueillait les débris d'animaux appartenant à l'époque préglaciaire. Les mêmes faits se passaient dans l'Europe entière. Nos vieux ancêtres ne reculaient ni devant l'immolation de victimes humaines, ni devant une odieuse nourriture, alors que la plupart des animaux éprouvent une singulière répugnance pour la chair d'un animal de leur espèce.

La mythologie grecque est pleine de semblables récits fondés sans doute sur quelques faits véritables; ils ajoutent une preuve de plus aux preuves matérielles que nous venons de donner. Qui ne se souvient de Lycaon immolant son fils Pélops en l'honneur des dieux, de Polyphème et des Lestrygons dévorant les compagnons d'Ulysse, et mieux encore de l'horrible festin où Atrée fit servir à son frère Thyeste ses deux enfans nés de l'adultère? Grâce à l'heureux privilège du génie d'immortaliser tout ce qu'il touche, ces récits sont transmis d'âge en âge; ils ne disparaîtront de la mémoire des hommes que quand les hommes eux-mêmes disparaîtront de la terre.

L'histoire apporte à son tour de longs enseignemens; elle nous condamne à une suite rarement interrompue de scènes atroces. On mettait un homme en lambeaux sur l'autel de Dionysios Omostes, raconte Plutarque; les Celtes traitaient magnifiquement les esclaves destinés à être sacrifiés; ils les immolaient ensuite en grande pompe. Tous les ans, la tribu scythe des Albanes engraissait une hétaïre pour la sacrifier sur l'autel d'Astarté, la déesse de la volupté. Aux Thargilies, les Athéniens revêtaient de riches habits un homme et une femme qui avaient été entretenus aux frais du trésor public; au jour indiqué, ils étaient conduits hors de la ville et brûlés au milieu des acclamations d'une population avide de sang. Les autodafés se célébraient en Espagne avec le même concours de peuple et les mêmes acclamations; ce n'était plus au nom de dieux cruels et voluptueux que se faisaient ces sanglantes exécutions, mais au nom du Dieu de miséricorde et de justice. Tout change : les lois, les mœurs, les coutumes se modifient; l'univers se transforme; seules les passions des hommes survivent à travers les siècles. Si elles semblent sommeiller un moment, c'est pour reparaître bientôt plus violentes et plus indomptables.

Continuons notre funèbre liste : les Perses immolaient des victimes sur l'autel de Mithra, et leurs prêtres devaient, selon une hideuse coutume que nous allons retrouver chez les Mexicains, porter la peau des malheureux qu'ils avaient égorgés jusqu'à ce

qu'elle tombât en pourriture. Les Ammonites brûlaient leurs enfans en l'honneur de Moloch, et Manéthon rapporte que l'on sacrifiait chaque jour à Héliopolis trois misérables esclaves.

Les horreurs sans nom de Carthage se retrouvent à Upsal chez les Scandinaves; à Rugen et à Romova, chez les Slaves. Les Hindous offraient chaque année à leurs dieux cent quatre-vingt-cinq victimes humaines. La coutume des ancêtres, un mythe consacré par la tradition, avaient fixé ce chiffre. Inspirés par le même sentiment, les Romains précipitaient tous les ans trente malheureux dans le Tibre; peu à peu les mœurs s'adoucirent, et les hommes furent remplacés par des mannequins d'osier. Aux temps où Pline écrivait son *Histoire naturelle*, certains peuples de l'Éthiopie croyaient honorer leurs dieux par de sanglans sacrifices. Juvénal, dans la satire où il raille si impitoyablement les superstitions des Égyptiens, raconte l'ardente lutte de deux villes, Coptos et Tentyra. « Un Coptite, s'écrie-t-il, dont la terreur précipitait les pas, glisse et tombe; on le prend, on le coupe, on le dépèce en mille morceaux afin que ces débris puissent servir à tous. La troupe triomphante le dévore et ronge jusqu'à ses os. Elle ne le fit pas bouillir dans l'airain, ni rôtir à la broche, tant d'apprêts semblaient trop longs à son impatience; elle se contenta d'un cadavre cru. »

Ces scènes d'anthropophagie ne sont point des licences poétiques; nous les trouvons partout, inspirées non-seulement par l'ardente colère de la lutte, mais encore par des sentimens plus doux, par l'amour ou le respect, par exemple. Chez les Issedones, une des tribus scythes, quand un vieillard était sur le point de mourir; « ses parens, dit Hérodote, s'empressent d'arriver, amenant leurs plus beaux bestiaux; ils les égorgent, les coupent en morceaux; ils en agissent de même pour le cadavre, et, après avoir mêlé toutes ces chairs, ils en font un festin. Ils ôtent ensuite le poil de la barbe et les cheveux, et, après avoir soigneusement nettoyé la tête, ils la dorent et s'en servent dans les sacrifices solennels qu'ils sont tenus d'offrir chaque année. » La même coutume existait chez les Massagètes. Un usage transmis par les ancêtres voulait que les vieillards fussent étranglés, et leur chair, mêlée à celle d'un mouton, était servie au repas qui terminait les funérailles. Ce festin devenait pour les enfans un devoir pieux, et nulle sépulture ne semblait plus honorable. Aristote nous dit le cannibalisme chez les hommes qui habitaient les bords du Pont-Euxin; Diodore de Sicile, chez les Galates; César et Porphyre décrivent les sacrifices en usage chez tous les peuples barbares de leur temps, et Strabon, en parlant des Irlandais, les montre plus sauvages encore que les Bretons. « Ils sont, dit-il, anthropophages et polyphages et se font un honneur de manger leurs parens lorsque ceux-ci viennent à mourir. »

Saint Jérôme, au IVe siècle de notre ère, affirme avoir rencontré dans la Gaule les Attacotes, issus d'une race qui habitait les bords de la Clyde, au-delà de la grande muraille d'Adrien. Ces hommes se repaissaient de chair humaine, bien qu'ils possédassent de grands troupeaux de bœufs, de moutons, de porcs, auxquels leurs immenses forêts fournissaient d'excellens pâturages. On ne peut guère s'étonner de trouver cette barbarie chez des peuples sauvages, quand, au temps de la splendeur de Rome, les courtisans de l'empereur Commode, au dire de Galien, mangeaient, par un raffinement de gourmandise, les morceaux les plus délicats du corps de l'homme ou de la femme.

Dans les tombeaux de la Géorgie, dont les plus anciens ont précédé l'ère chrétienne, il n'est pas rare de trouver des ossemens humains, bouillis ou carbonisés; c'étaient sans doute ceux des victimes qui avaient servi au festin des funérailles. Bien des siècles après, à l'autre extrémité de l'Europe, Adam de Brême, qui prêchait le christianisme à la cour du roi Swen Ulson, nous dit les Scandinaves vêtus de peaux de bêtes, chassant l'aurochs et l'élan, ne sachant guère qu'imiter le cri des animaux et dévorant leurs prisonniers.

Nous avons raconté les découvertes qui tendent à prouver le cannibalisme des vieux habitans de notre sol; il persistait dans des temps plus modernes, et Charlemagne édictait les peines les plus sévères contre ceux qui osaient manger de la chair humaine et contre ceux qui se livraient à la magie. Les deux crimes se confondaient sans doute et l'on prétendait par d'horribles sacrifices rendre propices les esprits infernaux.

La légende ajoutait aux faits vrais des récits fabuleux. Richard Cœur de lion avait été atteint devant Saint-Jean-d'Acre d'une fièvre ardente dont il se remettait lentement. Avec le désir d'un convalescent, — d'un convalescent royal surtout, — il réclamait de la viande de porc. Les veneurs et les pourvoyeurs du roi se mirent en campagne; mais, dans toute la Syrie et dans toute la Palestine, il fut impossible de trouver un seul de ces animaux, dont la viande était regardée comme impure. Les cuisiniers la remplacèrent par une tête de Sarrasin, qu'ils accommodèrent avec force épices et dont Richard mangea de grand appétit. Le vieux chroniqueur, auquel nous empruntons ces détails, ajoute :

King Richard shall warrant
There is no flesh so nourrissant
Unto an English man
Partridge, plover, heron ne swan,
Cow ne ox, sheep ne swine
As the head of a Sarasine.

Si des recherches persévérantes étaient poursuivies en Asie, on arriverait certainement à connaître des faits analogues. M. Morse raconte les fouilles d'un de ces amoncellemens de débris de toute sorte, lentes accumulations de l'homme, auxquels on a donné le nom de kjökkenmöddings. Ce kjökkenmödding, situé auprès de Yeddo, était formé principalement de coquilles appartenant aux mêmes espèces que celles qui vivent encore aujourd'hui dans la baie. Au milieu des coquilles gisaient de nombreux ossemens, parmi lesquels les ossemens humains et ceux du cerf dominaient; tous les os à moelle, ceux de l'homme comme ceux des animaux, étaient brisés dans leur longueur. Les prédécesseurs de la race qui habite aujourd'hui le Japon, les prédécesseurs des Aïnos, plus anciens encore, étaient donc des anthropophages, comme leurs contemporains en Europe. Des sacrifices humains précédaient ces repas; de nombreuses légendes en font foi, et ce ne fut qu'après de longs siècles que les misérables victimes furent remplacées par des images en terre cuite ou en bois. Au sud de Malabar, dans le Travancore, les fouilles mettent au jour des grands vases (*manchàrà*), recouverts de larges dalles en granit. C'était dans ces vases que l'on déposait les corps des jeunes filles immolées en l'honneur des dieux. La déesse Kali exigeait plus encore : chaque année, l'on amenait devant elle une jeune femme grosse de son premier enfant; sa tête roulait aux pieds de l'idole, et, de même qu'au Mexique ou au Yucatan, on aspergeait l'autel de ce sang fumant encore. Comme protection contre leurs ennemis, tous les rajahs enterraient des vierges sur les frontières de leurs états, et ces odieux sacrifices durèrent jusqu'à l'occupation anglaise. Le capitaine Burton me racontait récemment les traces de cannibalisme qu'il avait constatées à Beith-Sahur, auprès de Jérusalem. Ces traces doivent remonter à une haute antiquité, car, chez le peuple juif, les sacrifices humains étaient strictement prohibés, et celui de Jephté, le seul dont la Bible fasse mention, est très controversé par les commentateurs (1).

Nous avons dit à quel usage les Scythes destinaient les crânes de leurs ancêtres. Au commencement de notre siècle, la même coutume existait chez les Australiens, dont les derniers représentans, par une loi inexorable, disparaissent devant une civilisation qu'ils

(1) Les paroles du texte sacré sont : *Et il accomplit sur elle le vœu qu'il avait fait.* On s'est demandé, on se demandera toujours comment ce vœu fut accompli. Il n'est pas impossible que la fille de Jephté ait été seulement condamnée à rester vierge, ce qui était regardé comme un sacrifice chez les Juifs. Sa demande d'aller pendant deux mois sur la montagne pleurer sa virginité avec ses compagnes aide à cette interprétation.

ne peuvent ni comprendre ni supporter. Toujours et partout, nous trouvons chez les races humaines, en apparence si différentes, les mêmes goûts, les mêmes efforts, les mêmes tendances, les mêmes conceptions; l'unité se montre au sein de la diversité.

D'autres fois, les reliques humaines devenaient des trophées, objets de la légitime fierté de leurs possesseurs. Les hommes de l'âge de pierre se paraient de colliers de dents humaines, et les sépultures nous livrent des squelettes portant encore à leur cou ce dernier témoignage de leur grandeur passée. Ceux de Marvejols buvaient dans des crânes humains; une semblable coupe est déposée au musée de Grenoble; une autre a été trouvée à Billancourt; d'autres encore à Sutz, à Locras, à OEfelé en Suisse. Le docteur Prunières cite la moitié d'un radius, probablement féminin, soigneusement poli et transformé en poinçon; M. Garrigou une pointe de flèche taillée dans un os humain; M. Pellegrino un polissoir formé d'un péroné, recueilli dans les couches inférieures du célèbre terramare de Castione, auprès de Parme. M. Pereira da Costa parlait au congrès préhistorique, tenu à Paris en 1867, d'un fémur devenu un sceptre ou un bâton de commandement. Pruner-Bey, en enlevant de la gangue qui l'enveloppait un crâne provenant du mégalithe de Vauréal, recueillait un fragment d'omoplate portant une incision très nette; une petite rondelle en os était passée dans le trou et servait sans doute à suspendre ce singulier ornement sur la poitrine d'un élégant ou d'une élégante de l'époque. M. de Longpérier enfin, pour terminer ces lugubres citations, qu'il serait facile de continuer indéfiniment, parle d'un os humain, percé de trous réguliers et servant, par une étrange ironie de la mort, de flûte pour charmer les vivans.

La superstition jouait aussi un grand rôle. On a recueilli durant ces dernières années, et cela dans tous les pays, de nombreuses rondelles levées sur les crânes d'individus trépanés pendant leur vie. La trépanation, à en juger par le nombre d'individus ainsi opérés, devait être très fréquente. Sa réussite donnait-elle à l'homme un certain degré de célébrité, un renom de sainteté? C'est ce qu'il n'est guère facile de dire aujourd'hui. Nous savons seulement que, sur un grand nombre de crânes retrouvés dans les fouilles, on constate non-seulement l'opération primitive, la cicatrisation de la blessure et un travail réparateur souvent très ancien, mais aussi l'enlèvement après la mort de rondelles qui devenaient pour le vivant un ornement ou une amulette. Pour que le possesseur du crâne ne fût pas défiguré dans la vie nouvelle qui s'ouvrait pour lui, on avait soin de remplacer les rondelles enlevées par des fragmens semblables empruntés à d'autres crânes. Cette pensée de la

vie se prolongeant par-delà le tombeau, quelque obscure qu'elle se montre, est intéressante à étudier; elle console au milieu des atrocités dont il faut poursuivre le récit.

III.

Ce qui se passait en Amérique à l'arrivée des Espagnols dépasse en férocité tout ce que nous avons raconté jusqu'ici. Chez les Aztecs, les sacrifices sanglans se renouvelaient en l'honneur de chaque divinité, et les divinités étaient nombreuses. Avant de célébrer la fête du dieu Camaxtli, les prêtres étaient tenus à un jeûne rigoureux qui ne durait pas moins de cent soixante jours; pendant tout ce temps ils devaient se percer la langue avec de petits bâtons pointus. Les dévots s'infligeaient à leur tour des blessures volontaires en mémoire de Quetzacoatl arrosant l'autel avec le sang tiré de ses oreilles ou de ses lèvres. A telle autre fête, des enfans devaient être immolés en l'honneur de Tlaloc, le dieu de la pluie; si les parens n'offraient pas volontairement leurs enfans, le *Calpulli* (1) devait les acheter; tous cependant n'étaient pas jugés dignes de cet honneur. Il fallait qu'ils fussent nés sous un signe favorable et que leurs cheveux fussent bouclés. Ces malheureux étaient égorgés sur le sommet des montagnes, précipités dans le lac qui baigne la ville de Mexico, ou par un supplice plus cruel encore, enfermés vivans dans une grotte que l'on murait immédiatement. Au premier jour du mois de centeotl (2), on célébrait la fête de la déesse Toci, la mère des dieux; elle était précédée de huit jours de réjouissances, de danses, de combats simulés, où les armes étaient des fleurs. La jeune fille choisie pour victime conduisait une des troupes, celle à laquelle la victoire était réservée. Au jour de la fête, elle traversait la ville, parée des ornemens de l'idole qui figurait Toci. Des vieilles femmes l'entouraient; elles devaient la distraire, lui faire oublier la mort qui approchait, en lui racontant les plaisirs qui l'attendaient dans le lit du dieu que, cette nuit même, elle allait avoir le bonheur de partager. A minuit, elle était conduite au teocalli; un des sacrificateurs la chargeait sur ses épaules; en une seconde la tête était tranchée; et la peau des cuisses et du ventre servait de voile à un jeune prêtre, chargé de représenter Centeotl, le fils de Toci, pendant les cérémonies qui se prolongeaient durant plusieurs jours.

(1) Le Calpulli était formé par la réunion d'un certain nombre de familles toutes alliées entre elles. On ne saurait mieux le comparer qu'au clan écossais.

(2) Le 14 septembre.

Aux mois suivans, le dieu des orfèvres, celui des marchands, exigeaient des sacrifices non moins cruels; des centaines de misérables captifs étaient traînés aux pieds du grand prêtre, leur poitrine était ouverte et leur cœur, pantelant encore, offert à l'idole qu'on prétendait honorer. A d'autres fêtes, s'il est permis de les appeler ainsi, la peau du malheureux était arrachée ; des gladiateurs s'en revêtaient pour se livrer à des combats simulés (1), ou bien dans un élan de ferveur les prêtres s'empressaient de porter ces dépouilles. Ainsi vêtus, ils s'arrêtaient successivement devant chaque maison, réclamant des offrandes que nul n'osait refuser. « Ils puaient comme des chiens morts, » ajoute Sahagun, à qui nous empruntons ces détails. Quand la peau tombait en lambeaux, elle était suspendue dans un des nombreux temples du pays ; mais si elle avait appartenu à un prisonnier fait les armes à la main, elle devait être rendue au vainqueur, et le hideux trophée se transmettait aux descendans, comme un glorieux souvenir destiné à rehausser l'éclat de leur race. Les réjouissances en l'honneur de Mixcoatl, qui présidait à la fois à la chasse et au tonnerre, étaient inaugurées par des battues où les animaux, daims, coyottes, lièvres, lapins, tombaient sous les flèches des zélateurs du dieu. Puis venaient les inévitables sacrifices humains; on allumait enfin un grand feu; les hommes y jetaient des pipes ou des poteries, les femmes des fuseaux, dans l'espérance que le dieu leur rendrait ces offrandes au centuple dans la vie qui les attendait par-delà la tombe. Au jour consacré à Xuihteculli, le dieu du feu, les captifs étaient portés en triomphe sur les épaules des prêtres jusqu'à la plate-forme où s'élevait le temple de l'idole, puis précipités dans un foyer ardent. La foule se repaissait avec transport de l'agonie de ces malheureux, et des danses et des festins terminaient la journée. A Tlascala, un des mois de l'année était consacré à l'amour ; il était inauguré par le supplice de nombreuses vierges. D'autres fois, un jeune homme et une jeune fille choisis pour leur beauté étaient entretenus toute une année avec un luxe royal, puis conduits à la mort, comme les victimes les plus agréables aux dieux.

Tous ces sacrifices s'accomplissaient selon des rites strictement observés. Cinq lévites (*chachalmeca*) saisissaient la victime dès qu'elle atteignait la dernière marche du teocalli et la couchaient sur

(1) On rapporte que les Aztecs députèrent vers le roi de Colhuacan pour lui demander une de ses filles destinée à servir de mère à un de leurs dieux. Le roi exauça la demande; mais à l'arrivée de la jeune vierge, le dieu ordonna qu'elle fût écorchée vivante et qu'un guerrier se revêtit de sa dépouille sanglante. Telle serait l'origine de cette coutume, toujours religieusement observée jusqu'à la conquête espagnole.

une pierre de forme convexe (le *tehcatl*), pour que sa poitrine se présentât en saillie et facilitât ainsi la tâche du sacrificateur. Un lourd collier en pierre maintenait le cou (1); les chachalmeca serraient les bras et les jambes; le grand prêtre (*topiltzin*) laissait tomber un couteau en obsidienne, « l'homme s'ouvrait par le milieu comme une grenade, » dit le père Duran. Un prêtre aspirait le sang par un tube, puis le rejetait dans une coupe qui était portée en grande pompe devant les principales idoles comme un hommage public, puis déposée au palais du roi. Le cœur était spécialement consacré au dieu dont on célébrait la fête, et le corps était précipité au bas des mêmes marches que le vivant venait à peine de franchir.

Dans les occasions solennelles, au jour consacré à Huitzilopochtli, le dieu de la guerre (2) par exemple, le topiltzin portait une magnifique dalmatique rouge couverte de broderies vertes; une couronne de plumes vertes et jaunes ornait sa tête; à ses oreilles et à ses lèvres pendaient de larges émeraudes enchâssées dans de l'or. Les lévites et les prêtres avaient soin de peindre en blanc le tour de leurs yeux et de leur bouche. Cet aspect farouche ajoutait à la frayeur qu'inspirait leur ministère, plus craint encore que respecté.

Les Aztecs variaient leurs plaisirs par des combats de gladiateurs. Le captif était attaché à un poteau sur une large pierre ronde, assez semblable à une meule de moulin, on lui donnait des armes et un bouclier pour défendre sa vie et il était attaqué tour à tour par les fidèles qui briguaient cet honneur. Le sang ruisselait; les blessures causées par les flèches ou les lances restaient béantes; l'agonie du malheureux, dont les forces étaient doublées par la souffrance et par la rage, durait quelquefois très longtemps. Il succombait enfin et on traînait rapidement le cadavre devant l'autel; le dieu ne devait pas perdre son offrande.

Durant la dernière année du règne de Montezuma, un chef tlascaltec des plus renommés avait été fait prisonnier dans une embuscade.

(1) On peut voir, au musée du Trocadéro, ces colliers ainsi que les couteaux en obsidienne destinés aux sacrifices.

(2) La légende de Huitzilopochtli est curieuse. Une pieuse veuve vivait à Tola. Un jour qu'elle était au temple priant les dieux avec ferveur, elle vit flotter dans les airs une petite boule de plumes. Elle la ramassa et la mit dans son sein. De retour chez elle, quand elle voulut chercher la boule, elle avait disparu. Peu de temps après, elle était grosse. Ses fils, irrités du déshonneur de leur mère, voulaient la tuer; mais du fond de ses entrailles, une voix se fit entendre : « Ne crains rien, ô ma mère! s'écriait cette voix, car tout tournera à ta gloire. » Au même instant, Huitzilopochtli parut portant un bouclier, une lance étincelante de mille feux et une couronne de plumes vertes sur sa tête. Tombant sur ces fils qui avaient osé suspecter la vertu de leur mère, il les mit tous à mort. De ce jour, il fut appelé *Tehsauhteotl*, le dieu terrible.

Sa force était telle que nul ne pouvait soulever son *macuahuitl* (1) Le monarque mexicain lui offrit sa liberté; mais le Tlascaltec était trop fier pour l'accepter de ses ennemis. Il demanda à combattre sur la pierre des gladiateurs. Sa prière fut accordée; on l'attacha par le pied au poteau et on lui remit une massue. Les Mexicains les plus illustres vinrent tour à tour l'attaquer; huit furent tués, vingt autres grièvement blessés avant qu'on pût venir à bout du captif. « Jamais cœur plus vaillant, ajoute le chroniqueur, ne fut offert au soleil. » Quand le prisonnier était d'un rang élevé et que sa bravoure avait été digne de sa race, on coupait le corps en morceaux destinés à ses parens et à ses amis. C'était un présent distingué, et ceux qui le recevaient devaient le reconnaître par une généreuse offrande de pierres précieuses, d'ornemens en or ou de plumes d'oiseaux rares.

Les sacrifices étaient toujours suivis de plusieurs jours de fêtes, de danses, de festins, d'ivresse brutale (2). Durant ces fêtes, les maris devaient s'abstenir de tout commerce avec leurs femmes, les dévots se perçaient la langue, les lèvres, les oreilles et barbouillaient de leur sang la figure des idoles. D'autres fois, le sang était tiré des organes sexuels et on en arrosait des grains de maïs que les assistans se disputaient avec ardeur dans une pensée aphrodisiaque. A ces festins, la viande des victimes était le mets le plus recherché. Les morceaux les plus délicats étaient réservés aux prêtres, le haut de la cuisse au roi; une certaine partie du corps devait être remise à celui qui avait offert soit son enfant, soit un esclave ou un prisonnier fait dans les fréquens combats qui se livraient, souvent dans le seul dessein de se procurer des victimes. On distribuait le surplus au menu peuple qui se pressait au bas du teocalli pour obtenir sa part du festin. La viande humaine devait être accommodée avec du maïs et portait un nom spécial, le *tlacatlaolli*. Certaines règles étaient observées. Ni le maître de l'esclave, ni le père de l'enfant ne pouvaient manger de leur chair par respect pour la famille et ils étaient tenus d'envoyer la part qui leur revenait à leurs amis ou à leurs voisins.

Outre les victimes sacrifiées sur les autels des dieux, ces hommes avaient d'autres moyens de se procurer de la chair humaine, si nous devons en croire les chroniqueurs espagnols, un peu suspects,

(1) Le *macuahuitl* était une lame en bois assez semblable comme forme aux *espadas de dos manos* des conquistadores. On insérait sur les bords des fragmens d'obsidienne aussi tranchans que les lames de Tolède, ajoutent les Espagnols. Les coups de cette arme dont les Mexicains se servaient comme d'une massue étaient des plus redoutables; mais l'obsidienne se brisait facilement et dès lors l'arme devenait moins dangereuse.

(2) Les Mexicains connaissaient plusieurs espèces de boissons fermentées.

il est vrai. Des hommes, des femmes, des enfans étaient enfermés dans des cages en bois et engraissés comme des animaux jusqu'au jour où on les conduisait à la boucherie.

Les Mexicains, au moment de la conquête, ne possédaient ni chevaux, ni bœufs, ni moutons, ni chèvres, aucun animal domestique en un mot. Ce serait donc l'absence de toute espèce de viande qui les aurait conduits au cannibalisme. Pour beaucoup d'écrivains, pour ceux surtout issus de leur race, c'est là leur excuse; mais le fait n'est pas complètement vrai; le pays était riche et fertile, les bois renfermaient du gros gibier en abondance, et ces hommes engraissaient, comme les Chinois le font encore aujourd'hui, des chiens d'une espèce particulière (*techichi*) qui servaient à leur nourriture.

Le nombre des victimes immolées était immense et devait être une cause sérieuse de dépopulation. Le retour d'une armée victorieuse, l'avènement d'un nouveau souverain, les funérailles de son prédécesseur, la dédicace d'un temple étaient toujours accompagnés de véritables hécatombes. Si une défaite, une famine, une maladie pestilentielle venaient frapper les Aztecs, le peuple réclamait avec ardeur des sacrifices pour apaiser les dieux irrités.

En 1487, la dédicace par Ahuitzotl, le prédécesseur de Montezuma, du grand temple de Mexico consacré à Huitzilopochtli fut marquée par la mort de soixante-douze mille trois cent quarante-quatre malheureux (1). Le massacre, rapporte le père Duran, dura quatre jours; le sang des victimes coulait en telle abondance le long des terrasses du temple qu'il bondissait en cascades et formait de véritables étangs : en se coagulant, il répandait dans la ville la plus horrible puanteur. Les prêtres étaient las de frapper, ajoute un autre chroniqueur, il fallait successivement les remplacer; mais le peuple ne se lassait point de cette effroyable boucherie; il répondait par des acclamations joyeuses aux cris de désespoir de ceux qui mouraient. Sous Montezuma, douze mille captifs périrent lors de l'inauguration d'une pierre mystérieuse amenée à grands frais à Mexico et destinée à devenir l'autel des sacrifices. Ces tristes scènes touchaient à leur fin; en 1518, au moment même où Juan de Gri-

(1) D'autres chroniqueurs parlent de soixante mille victimes et portent à six millions le nombre des spectateurs accourus de tous les points du Mexique. La première pierre du temple avait été posée en 1483, suivant une inscription conservée au musée du Trocadéro et que M. Hamy est parvenu à déchiffrer. Les peintures du monument du Vatican et du manuscrit Le Tellier conservé à la Bibliothèque nationale représentent les fondations de ce teocalli bâties sur pilotis. Deux épines de maguey les surmontent, symbole des pénitences individuelles qui avaient accompagné le commencement des travaux; plus haut, on a représenté l'image des nombreux prisonniers immolés à cette occasion.

jalva débarquait sur la côte mexicaine, là où s'élève aujourd'hui la ville de Vera-Cruz, de nombreux prisonniers étaient égorgés en l'honneur d'un nouveau temple élevé à Coatlan. Ce devait être la dernière de ces tristes fêtes; les Espagnols vainqueurs s'empressèrent de les abolir.

En dehors des fêtes extraordinaires, dont nous venons de parler, le nombre des victimes qui périssaient dans les saturnales annuelles était considérable. Juan de Zumaraga, le premier évêque de Mexico, le porte à vingt mille dans une lettre adressée au chapitre général de son ordre. Gomara va plus loin encore et l'estime à cinquante mille. Ces chiffres, que contredit Las Casas dans son célèbre Mémoire, peuvent bien être exagérés, mais des monumens que l'on ne peut récuser restaient encore debout lors de la conquête et attestaient la cruauté des Mexicains. Nous citerons les *quauhxicalco*, immense ossuaire, où venaient s'accumuler les ossemens des malheureux égorgés sur l'autel des idoles, et les *tzompantli*, grands madriers avec des barres transversales, où les têtes des victimes étaient rangées avec ordre. Ici nous laissons la parole à un témoin oculaire, Andres de Tupia, et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire son naïf récit : « Il y avait, enfoncées en face de la grande tour, dit-il, soixante ou soixante-dix poutres éloignées de la tour d'une portée d'arbalète, posées sur un grand théâtre fait de chaux et de pierres et sur les gradins d'icelui beaucoup de têtes de morts fixées avec de la chaux et les dents tournées en dehors. Il y avait d'un côté et de l'autre de ces poutres, deux tours faites de chaux et de têtes de mort, sans aucune autre pierre; autant que l'on pouvait voir, les poutres étaient séparées l'une de l'autre d'un peu moins d'un vare (1) de mesure et depuis le haut de ces poutres jusqu'en bas étaient disposés des bâtons, autant qu'il en pouvait tenir et dans chaque bâton cinq têtes de mort étaient enfilées par les tempes. Celui qui écrit ceci et un certain Gonzalo de Umbria ont compté les bâtons qu'il y avait et multipliant par cinq têtes chaque bâton, de ceux qui étaient entre poutre et poutre, comme je l'ai dit, nous trouvâmes qu'il y avait cent trente-six mille têtes. » Celles des prisonniers de guerre, convient-il d'ajouter, étaient seules ainsi conservées; les misérables esclaves ne méritaient pas tant d'honneur (2).

Nous nous sommes étendu sur les sacrifices et les fêtes des Mexicains, parce que, sur aucun autre point du globe, sauf peut-être quelques parties encore peu connues de l'Afrique, ces fêtes n'ont été

(1) Le vare est de $0^{m},80$ environ.

(2) Ces détails extraits de la *Coleccion de documentos para la historia de Mexico*, ont été donnés par le docteur Hamy à la Société d'anthropologie.

aussi nombreuses, ni ces sacrifices aussi odieux. Mais il faut le dire, les mêmes coutumes se retrouvent dans tous les pays des deux Amériques et nous n'avons guère que l'embarras du choix. Les dieux des Mayas étaient, il est vrai, moins cruels que ceux des Aztecs ; les sacrifices humains étaient plus rares ; ils n'avaient lieu qu'à des époques indéterminées, quand le pontife suprême annonçait la colère des dieux et l'obligation de les apaiser. A peine les paroles solennelles s'échappaient-elles de ses lèvres, que chacun s'empressait de lui amener, comme des victimes de propitiation, les uns leurs serviteurs ou leurs esclaves, les autres leurs propres enfans. Le pontife choisissait parmi eux, puis fixait le jour après avoir consulté les augures. A partir de ce moment, les hommes, devaient se priver de bains et de tout rapport avec leurs femmes pendant soixante ou quatre-vingts jours, quelquefois même pendant un temps plus long, selon leur degré de dévotion. Ils étaient aussi tenus, à certaines heures du jour et de la nuit, d'offrir aux dieux quelques gouttes de sang tiré de leurs langues, de leurs bras, de leurs cuisses, des organes sexuels, et de brûler au même moment du copal pour que l'odeur de l'encens arrivât avec celle du sang aux pieds de la divinité. Pendant ces jours de pénitence, les esclaves destinés au sacrifice avaient le droit de parcourir le pays et d'entrer librement dans le palais du roi, comme dans la demeure du pauvre, pour y réclamer à manger ou à boire. Tout était prévu ; pour éviter que ces esclaves ne prissent la fuite, et n'échappassent ainsi au supplice, ils portaient au cou un collier en or, en argent ou en cuivre, selon la richesse de leur maître, et ils étaient toujours accompagnés de gardes chargés de veiller sur eux.

La fête arrivait enfin. Les prêtres revêtaient leurs plus magnifiques ornemens, des manteaux couverts de pierreries, des couronnes d'or et d'argent. Les idoles étaient descendues de leurs niches et placées sur des piédestaux chargés de fleurs odoriférantes ; les victimes étaient conduites au teocalli, au milieu des chants et des danses. Chaque fidèle saisissait par les cheveux le malheureux qu'il offrait et le traînait devant la pierre du sacrifice en adressant à haute voix ses supplications au dieu qu'il prétendait honorer. Comme au Mexique, le sacrificateur ouvrait la poitrine de la victime, arrachait le cœur et barbouillait avec le sang la figure de l'idole. Les têtes étaient exposées sur des poteaux destinés à cet usage ; au Michoacan, le cœur, partout ailleurs les pieds et les mains, appartenaient aux prêtres ; la chair était cuite avec du piment et d'autres assaisonnemens et distribuée aux assistans, qui la recevaient avec respect. C'est ainsi que périrent Aguilar et ses compagnons, qui avaient fait naufrage sur les côtes du Yucatan. D'autres Espagnols

subirent le même sort et Albornoz ajoute ce détail caractéristique que les Indiens ne voulaient plus manger cette chair, tant ils la trouvaient dure et coriace.

Chez les Cakchiquels, qui habitaient le Guatemala, des jeunes filles choisies parmi les plus belles et astreintes à une rigoureuse chasteté, étaient, nous apprend Cortez, désignées dès l'enfance pour être offertes à la déesse d'Acala. Ces mêmes Cakchiquels, avant d'aller au combat, sacrifiaient une femme et une chienne; une défaite inévitable aurait suivi l'omission de cette offrande. Les Otomis immolaient des jeunes vierges pour obtenir la pluie si nécessaire dans ces régions arides, et, si nous devons en croire les conquistadores, la viande humaine se vendait publiquement sur les marchés du pays. Les Zapotecs offraient des hommes aux dieux, des femmes aux déesses, des enfans aux divinités inférieures. Au jour consacré à Teotinan, une femme devait porter la victime sur son dos au moment où elle allait recevoir le coup mortel, et c'était un honneur envié que d'être couverte du sang qui coulait. Chez les Itzas, quand les prisonniers manquaient, quand la chasse à l'homme n'avait point été heureuse, on choisissait les jeunes gens les plus gras; ils étaient tantôt empalés, tantôt enfermés dans une statue en bronze placée au milieu d'un feu ardent. La chair, convenablement préparée, était offerte aux assistans. Le cannibalisme n'était pas moins en honneur chez les Caraïbes, qui habitaient les Antilles; mais, si nous devons en croire Pierre Martyr, il était interdit de manger les femmes; elles étaient réservées pour les plaisirs de leur maître.

Il nous faut répéter à satiété ces tristes détails; les mêmes cruautés se sont renouvelées dans toute l'Amérique du Nord. Castañeda de Nagera dit, en parlant des habitans du Nouveau-Mexique : « Ils mangent tous de la chair humaine et vont à la chasse de l'homme. » Les prisonniers étaient livrés aux femmes de la tribu et, avant de les mettre à mort, elles les accablaient d'injures et de mauvais traitemens. Dans l'espérance de vaincre leur stoïcisme, elles se plaisaient à leur arracher des morceaux de chair, à les brûler avec des charbons ardens, à leur infliger d'horribles tortures. Le supplice avait lieu au milieu de chants, de danses, de hurlemens et de gestes frénétiques. La plupart d'entre eux, ajoute Castañeda, mangent la chair des prisonniers et conservent leurs ossemens comme d'honorables trophées. Ces horreurs se continuèrent longtemps après l'arrivée des Européens dans les pays qui n'étaient pas encore soumis à leur domination. Les Pawnees tuaient une captive, pour asperger de son sang leurs champs et pour en accroître ainsi la fertilité; les Loups immolaient une vierge comme une offrande au génie du maïs; les Utes déterraient les cadavres, au besoin,

mangeaient leurs propres enfans, et un des premiers pionniers du Texas raconte que, parmi les provisions dont ses compagnons et lui s'emparèrent dans un campement de Comanches qu'ils venaient de surprendre, figuraient de grands morceaux de chair humaine préparée pour la cuisson. Dupratz nous apprend que les Natchez offraient des sacrifices humains, non-seulement à la mort du *Grand-Soleil,* — tel était le titre de leur chef, — mais aussi à la mort des soleils inférieurs, et deux siècles après, Cook, naviguant sur les côtes encore peu connues du Pacifique, voyait les habitans lui apporter à titre d'hommage des têtes, des pieds, des mains à peine dépouillés de leur chair, et dont plusieurs gardaient encore les traces du feu auquel ils avaient été exposés.

Dans nulle partie du globe, la nature ne s'est montrée plus prodigue pour l'homme que dans les régions immenses qui s'étendent de la Guyane à l'Uruguay, de l'Atlantique aux premiers contreforts des Andes. La fertilité du sol, sous la double influence de la chaleur et de l'humidité, est admirable. Partout croissent les essences forestières les plus estimées; partout poussent, avec une luxuriante variété, les rares plantes médicinales, les végétaux utiles à l'alimentation de l'homme, les fleurs au coloris éclatant, les fruits savoureux. Les forêts vierges, dont rien, au dire des voyageurs, n'égale la magnificence, descendent jusqu'aux rives des fleuves les plus importans du monde entier. Ces forêts sont peuplées de singes, de tapirs, de pecaris, d'oiseaux au brillant plumage; l'abondance des poissons dans les différens cours d'eau est peut-être plus remarquable encore. La tortue, le pirarucu, que les indigènes frappent avec adresse de leur lance lorsqu'il paraît à la surface de l'eau, suffiraient seuls à la nourriture d'une population nombreuse. La barbarie des hommes forme un étrange contraste avec la richesse de la nature. On rencontre à chaque pas, en remontant l'Amazone ou ses affluens, au sein de cet empire du Brésil, sous tant de rapports en si grand progrès, des peuplades barbares et cannibales (1). Il en était ainsi, à plus forte raison, au XVI[e] siècle, et les Portugais trouvèrent le cannibalisme en honneur chez les Guaranis, les Tupis, les Tupinambas, comme les Espagnols l'avaient trouvé dans les régions plus au nord. Les prêtres excitaient les guerriers à tuer leurs prisonniers. Le Grand Esprit, qui habite le *tammaraka* (2), réclamait,

(1) On compte encore aujourd'hui au Brésil dix tribus cannibales, dont la population s'élève à quatre-vingt mille âmes environ. Il en est d'autres peu connues qui vivent dans ces plaines immenses entre-coupées de forêts épaisses et marécageuses. M. Rey raconte que dernièrement une de ces tribus avait paru du côté de Linharès (province d'Espirito-Santo) et qu'après avoir attaqué et incendié une habitation, elle avait mangé les propriétaires.

(2) Le *tammaraka*, ou tambour magique, était une simple calebasse attachée au

disaient-ils, de la chair humaine. Les Tapuyas dévoraient, après leur mort, ceux des leurs qui s'étaient fait remarquer par leur vaillance. Les mères étaient tenues de manger les enfans qu'elles avaient perdus. Les os des cadavres étaient pilés avec du maïs, et le deuil devait durer jusqu'à ce que le corps entier eût été consommé. Sur le versant du Pacifique, les Chibchas, race forte et courageuse, agricole et laborieuse, présentaient un caractère particulier et une civilisation qui leur était propre, sans que nous puissions dire ni l'origine de la race, ni les débuts de cette civilisation. Isolés sur les plateaux montagneux des Andes, moins puissans que les Aztecs ou les Péruviens, ils avaient su, malgré leur infériorité, maintenir leur indépendance contre leurs dangereux voisins. La richesse de ce peuple paraît avoir été considérable, et les chroniqueurs rapportent que les conquistadores parvinrent à recueillir un butin dont la valeur dépassait le chiffre énorme pour l'époque de 30 millions de notre monnaie. Les Chibchas adoraient le soleil, la lune et les étoiles. Ils offraient au soleil, mais seulement à de rares occasions, des victimes humaines. Une de ces occasions était le renouvellement de chaque cycle de quinze ans, base de leurs calculs astronomiques. Les victimes étaient en général de jeunes prisonniers préparés par une longue initiation à la mort qui les attendait. Selon un rite consacré par un long usage, on devait asperger de leur sang les pierres sur lesquelles dardaient les premiers rayons du soleil levant.

Les Péruviens offraient à leurs dieux des fleurs et de l'encens, quelquefois des tapirs, des cobayes, des serpens. A la grande fête du Raymi, ou du feu sacré, on sacrifiait un lama; à certaines occasions plus importantes, à l'avènement d'un inca par exemple, on immolait devant l'autel du Soleil un enfant ou une vierge choisie parmi les plus belles. Mais, il faut le dire à l'honneur de ce peuple, ces sacrifices étaient rares, et ils n'étaient jamais suivis des odieux festins qui les accompagnaient chez les Mexicains.

Il est assez difficile de remonter aux débuts de l'anthropophagie en Amérique. Toutes les questions relatives aux diverses races qui ont peuplé le Nouveau-Monde sont encore bien obscures et nous ne pouvons les aborder ici. M. Jeffries Wyman, dans la fouille d'un kjökkenmödding sur les rives du lac Monroë (Floride), avait remarqué les os longs de l'homme (fémur, tibia, humérus) confondus avec des ossemens de cerf et brisés, comme eux, en fragmens; ce fait éveilla son attention; il s'en préoccupa et bientôt il eut dix cas bien caractérisés qui ne laissèrent aucun doute dans son esprit

bout d'un bâton et renfermant un grand nombre de petites pierres que l'on agitait avec force en l'honneur du Dieu.

sur l'existence du cannibalisme dans les temps où l'homme accumulait autour de sa demeure ces amas de débris, les plus anciens témoins de sa présence. Il était évident que les ossemens humains ne provenaient pas d'une sépulture; aucun squelette n'était complet; des ossemens appartenant à plusieurs individus gisaient, confondus dans le plus extrême désordre. Les os longs étaient brisés, comme ceux trouvés auprès du lac Monroë, et dans le même dessein sans doute que ceux des animaux, tels que le cerf ou l'alligator, dont ces hommes faisaient leur nourriture. Les intéressantes fouilles d'Osceola Mound vinrent confirmer ces conjectures. Les restes de l'homme et des mammifères ses contemporains étaient renfermés dans une brèche très dure, assez semblable à celle des cavernes qui ont donné dans notre pays des résultats si importans pour la science préhistorique. Wyman retira de cette brèche deux fémurs appartenant à des individus différens. Sur l'un de ces fémurs il remarqua une incision intentionnelle faite pour le briser plus facilement. Pendant que Jeffries Wyman prouvait l'existence de l'anthropophagie dans les états du Sud, Manly Hardy la montrait dans la Nouvelle-Angleterre. Sous un kjökkenmödding de la côte du Maine, il découvrait un nombre assez considérable d'ossemens humains. Les vertèbres, les côtes, tous les petits os manquaient; aucun fragment ne se rapportait aux autres. Il fut impossible de compléter, même partiellement, un seul squelette. Les fouilles donnèrent des ossemens de castor et de morse, mêlés aux ossemens humains, des os d'oiseaux, des arêtes de poisson, de nombreuses coquilles marines, des tessons de poterie, une flèche en silex et une aiguille en os. Sur divers points, des amas de cendres et de charbons attestaient le foyer du cannibale, le lieu où il préparait ses misérables repas.

Les sambaquis du Brésil sont formés, comme les kjökkenmöddings, des débris de la nourriture d'un peuple qui avait habité durant de longs siècles les côtes de l'Atlantique et qui, bien probablement, avait précédé les races que rencontrèrent les Portugais. On peut lire dans ces sambaquis, comme dans un livre, les coutumes, les usages, la vie journalière de ce peuple inconnu Chaque couche de coquilles ou de cendres est une page où les faits, écrits avec la pierre et le feu, parlent d'eux-mêmes et où les drames de la vie sont retracés par les ossemens fracturés des victimes. Ces sambaquis abondent dans les provinces de Parana et d'Espirito-Santo; il a été retiré de l'un d'eux de nombreux ossemens humains brisés par la main de l'homme.

Tels sont là les plus anciens témoignages que nous possédons de l'existence de l'anthropophagie en Amérique. Les recherches, pour-

suivies avec ardeur, parviendront sûrement à les affirmer et à les compléter.

IV.

Si les sacrifices humains et les repas de cannibales ont existé dans le passé le plus lointain, nous les voyons, hélas! se continuer dans les temps plus modernes et persister même aux jours où nous vivons, alors que l'univers entier semble s'ouvrir au génie de l'homme et à la civilisation européenne. Aujourd'hui, du moins, ces tristes scènes sont plus rares et ne se voient que chez quelques tribus barbares de l'Afrique ou de l'Australie, chez quelques descendans de ces Américains dont nous avons raconté en frémissant la férocité. Stanley, dans ses voyages au centre de l'Afrique, entrepris avec tant de dévoûment et accomplis avec tant de courage, rencontra, en remontant le fleuve Livingstone, de nombreuses tribus cannibales, et cela au milieu du pays le plus fertile, au milieu de pâturages où les bestiaux abondaient. Les huttes des noirs étaient ornées de crânes et de tibias, et, à plusieurs reprises, il fut attaqué au cri sinistre : *De la viande! de la viande!* Le colonel Mechow a pu descendre le Coango, un des affluens du Congo, jusqu'au 5e degré de latitude sud; là, ses compagnons, effrayés des menaces de peuplades anthropophages, refusèrent de l'accompagner plus loin. Écoutons M. Flouest : « Le Pahouen, dit-il en racontant son exploration de l'Ogooué, est cannibale et d'une cruauté inouïe. Malheur aux prisonniers! ils sont impitoyablement suspendus dans des filets au-dessus de grands feux et lentement enfumés. » D'autres explorateurs parlent à leur tour de membres humains proprement dépecés et exposés en vente. Savorgnan de Brazza affirme, il est vrai, l'exagération de ces faits; il prétend que les habitans de l'Ogooué et du Gabon ne mangent que la chair des ennemis tués dans le combat; chez eux, le cannibalisme offrirait donc des circonstances atténuantes.

Dans les parties de l'Afrique centrale aujourd'hui mieux connues, dans le Dahomey, ou dans le pays des Achantis, par exemple, les sacrifices humains existent depuis un temps immémorial et le sang des victimes est versé avec tous les raffinemens d'une barbarie atroce. Il semble que, chez ces hommes, toute sensibilité est émoussée, qu'ils ne connaissent point la pitié et qu'ils ne comprennent point la douleur. C'est avec du sang humain mêlé à de l'argile que doivent être construits les temples élevés en l'honneur de leur roi. Il y a quelques mois à peine, mourait Quacow-Duab, le successeur

de Coffee-Calcalli, qui gouvernait le pays lors de l'expédition anglaise. Trois cents victimes, choisies parmi ses femmes, furent immolées sur sa sépulture.

Les mêmes faits se passaient à l'extrême sud, et la conquête anglaise a seule pu y mettre un terme; les voyageurs qui ont exploré la Cafrerie parlent de cavernes remplies d'ossemens humains. La voûte d'une de ces grottes, située dans les montagnes de Theba-Bosigo, est noircie par la fumée des feux qui y ont été allumés; le sol disparaît sous les ossemens accumulés. Les crânes, les os à moelle sont brisés comme les os du renne dans les cavernes du Périgord, comme ceux de l'alligator sous les kjökkenmöddings de l'Amérique, et les vieillards racontent encore aujourd'hui avec satisfaction les excellens repas qu'ils faisaient dans le bon vieux temps. Dans ce bon vieux temps, les lions étaient dangereux; ils commettaient d'immenses dégâts; pour les détruire, on creusait de grandes fosses, et comme les félins se montraient particulièrement friands de chair humaine, on déposait au fond de ces fosses de jeunes enfans, dont les cris de désespoir devaient les attirer. Une vieille femme, en racontant ces détails, ajoutait avec calme que, dans son enfance, on avait ainsi disposé d'elle, mais qu'heureusement le lion, inquiet, après avoir erré une partie de la nuit autour de la fosse, avait disparu au soleil levant sans oser s'y aventurer. C'est ainsi qu'elle avait échappé à la mort.

La déesse Berra, la principale divinité des Kounds de l'Inde, ne recevait que des sacrifices humains. Il a fallu toute l'énergie du gouvernement anglais pour mettre un terme à ces sacrifices et aux festins qui les suivaient. Souvent la victime était désignée longtemps à l'avance, et jusqu'au moment de sa mort, elle était entourée des respects de tous. Si le *meria* (c'est le titre que portait le malheureux) était marié, ses enfans devaient l'accompagner au supplice et mourir avec lui. De semblables immolations n'étaient pas rares dans l'Hindoustan. La tradition veut qu'en élevant les murailles, on murait dans la maçonnerie une jeune fille; c'était un moyen infaillible d'assurer l'inviolabilité de la forteresse. Il y a vingt-cinq ans, quand une ville nouvelle, Mandalay, fut déclarée la capitale du Burmah, en remplacement d'Amarapoura, déshonorée par la présence des kalas (les étrangers) et par le traité désastreux qui avait enlevé au Burmah le Pegou, sa dernière province maritime, cinquante-deux personnes d'âge et de sexe différens furent enterrées vivantes aux différentes portes de la ville : on prétendait rendre ainsi les *nat-zos* ou démons favorables.

Lorsqu'un des chefs des Dayaks de Bornéo est résolu à partir pour la *chasse des têtes*, toute la tribu se réunit sur son invitation,

et les danses guerrières ouvrent la fête (1). Souvent les danseurs portent un masque en bois, imitant la tête d'un crocodile, objet à la fois de leur crainte et de leur vénération. Quand les danses sont terminées, les hommes et les femmes font une confession publique. Si l'un d'eux a transgressé la loi du mariage, et les dénonciations remplacent facilement les aveux, le coupable, quel que soit son sexe, est condamné à l'amende. Tout étant ainsi réglé, et les consciences tranquillisées, les augures sont consultés et sur leur avis favorable le jour est choisi. Les Dayaks se mettent en campagne, et attaquent à l'improviste un village voisin; les malheureux habitans surpris n'offrent le plus souvent qu'une faible résistance. Les morts sont quelquefois nombreux; les têtes sont desséchées au-dessus d'un brasier ardent et restent la propriété du chef; les guerriers dévorent les corps. Au retour, les vainqueurs célèbrent la fête de Tiwah ou de la mort. Une tête humaine est fixée sur un grand poteau enfoncé dans le sol; un des prisonniers est lié à ce poteau. Tous les hommes en costume de guerre s'avancent successivement et le frappent à coups de lance, pendant que les prêtres et les prêtresses entonnent le chant du triomphe. Si beaucoup de captifs doivent périr le même jour, leurs souffrances, bien qu'elles ne durent jamais moins d'une heure, sont relativement courtes; mais si, au contraire, les malheureux sont peu nombreux, les bourreaux ont soin de n'infliger que des blessures légères et la victime est torturée pendant de longues heures avant que la mort vienne terminer son supplice.

L'anthropophagie persiste chez les sauvages des Guyanes comme chez ceux du Brésil. Le docteur Crevaux, à la veille de l'expédition qui devait lui coûter la vie, me racontait que, débarquant le soir sur les bords de l'Iça, un des affluens de l'Amazone, il avait surpris une vieille femme préparant le repas des siens; la tête grimaçante d'un Indien bouillait dans la marmite. Une autre fois, au village de Carjonas, sur le Yapura, un homme de la tribu le rejoint, tremblant encore de peur et d'émotion. Il voyageait avec deux autres hommes sur la rivière Araro; surpris par les Ouitotos (2), tous les trois avaient été faits prisonniers. Un de ses compagnons avait été immédiatement lié à un arbre par les pieds et les mains, puis tué au moyen d'une flèche empoisonnée avec un de ces venins subtils dont les Indiens ont gardé le secret. Son corps fut dépecé, quelques morceaux prélevés comme un cadeau honorable pour les chefs voisins et le reste distribué aux assistans. Pendant les apprêts du

(1) Carl Bock, *the Head Hunters of Borneo.*

(2) Les Ouitotos, comme nos ancêtres préhistoriques, fabriquent des flûtes avec des ossemens humains.

festin, que tous les Ouitotos suivaient avec avidité, le narrateur était parvenu à échapper à leur surveillance et à éviter par une fuite rapide le sort semblable qui l'attendait.

Les Fuégiens, du moins, ont l'excuse de la faim. La Tierra del Fuego, nom assez bizarre donné à cette terre de glace et de frimas, est probablement la région la plus déshéritée du globe. Le pays présente un aspect aride et désolé qui défie toute description. Les montagnes sont d'une grande élévation; à leur pied, on voit quelques arbres vigoureux; un peu plus haut, des arbustes rabougris et desséchés; puis, toute végétation s'arrête, et l'œil, aussi loin qu'il peut porter, n'aperçoit que des neiges éternelles et des fragmens de roc brisés par la tempête. Le climat même, au cœur de l'été, est froid et nébuleux; aucune culture n'est possible; de rares animaux ont pu se reproduire, au milieu de cette nature implacable; les seuls que l'on rencontre sont les renards, les chauves-souris, quelques petits rongeurs. Les oiseaux ne sont pas moins rares, et aucun chant ne vient animer la solitude des forêts. Les habitans, décimés par la faim, sont tombés au dernier degré de la misère et de la dégradation. En hiver, les vivres manquent absolument : la chasse, la pêche n'ont rien donné ; il faut vivre. La faim est le seul sentiment qui survive dans le cœur de ces hommes; ils doivent choisir entre les vieilles femmes et les chiens ; le choix n'est pas longtemps douteux : les chiens sont utiles, ils attrapent les loutres, les vieilles femmes ne peuvent plus servir à rien. La victime désignée est suspendue par les pieds au-dessus d'un feu de bois vert ; quand elle est à moitié asphyxiée, elle est étranglée, dépecée aussitôt et mangée avec gloutonnerie. Un jeune Fuégien, racontant la mort de sa grand'mère, imitait en riant les contorsions de sa cruelle agonie. Il ne pouvait comprendre la répulsion qu'inspirait son récit. « Je dis cependant la vérité, » ajoutait-il naïvement.

Dans les îles du Pacifique ou de l'archipel Asiatique, au milieu d'une nature riche et belle, d'une végétation sans rivale, dans ces merveilleux climats où il semble que l'homme n'a qu'à se laisser vivre pour être heureux, la férocité de notre race paraît plus odieuse encore que dans les régions où la misère et les privations peuvent servir d'excuse. Les Célébiens et les Javanais, au dire de Crawford, mangent le cœur de leurs ennemis. Les noirs de la Nouvelle-Guinée sont cannibales comme les Kanaks de la Nouvelle-Calédonie; les indigènes des îles Caroline le sont comme ceux des îles Pellew, renommés pour leur douceur. Les habitans des îles Fidji possédaient des fours spécialement destinés à cuire la viande humaine. Une coutume respectée voulait que cette viande ne fût mangée qu'avec des fourchettes religieusement conservées dans les familles et qui ne servaient qu'à cet usage. Les Australiens mangent leurs

femmes quand elles commencent à vieillir. Ils donnent comme raison que ce serait dommage de perdre une si bonne nourriture. D'autres écrivains assurent, il est vrai, que ces hommes se cachent pour se livrer à ces abominables repas et qu'ils les nient avec énergie. Malgré ces dénégations intéressées, le fait de l'anthropophagie de la plupart des peuples indigènes de l'Australie paraît absolument prouvé. Sur la rivière Darling, lors de l'initiation, qui a lieu pour les jeunes gens à l'âge de seize ans, le néophyte ne doit se nourrir que de sang humain pendant les deux premiers jours des cérémonies fort longues et fort douloureuses. Les parens et les amis se présentent avec empressement pour cet étrange service. Le bras est serré par une ligature, la veine ouverte, le sang reçu dans un vase de bois. On l'offre immédiatement au jeune homme qui doit le recevoir à genoux sur un lit de branches de fuchsia et le lapper avec sa langue comme un chien.

Les insulaires des Nouvelles-Hébrides dévoraient non-seulement leurs prisonniers et les ennemis tués dans le combat, mais ils déterraient aussi les cadavres des leurs et s'empressaient de les échanger contre les morts des tribus voisines pour se repaître sans scrupule de cette chair infecte. Le cannibalisme n'est pas moins florissant aux îles Sandwich, et le révérend J. Macdonald, après une résidence de huit années comme missionnaire, dit les habitans plongés dans la plus extrême démoralisation. La monnaie courante est le cochon; les femmes se vendent de un à dix cochons ; la beauté compte pour peu, et les prix varient seulement selon l'offre et la demande. Les habitans de la Nouvelle-Zélande étaient, eux aussi, des anthropophages endurcis. L'usage de manger les prisonniers avait été transmis par les pères; le goût pour la chair humaine se continuait par atavisme, et aucun enseignement ne parvenait à les en détourner. On rapporte qu'un jeune homme doux, bien élevé, employé dans une de nos missions, reconnut un jour une jeune fille qui s'était enfuie de chez les siens; il la ramène à son village, la tue d'un coup de fusil et s'empresse d'inviter ses amis à venir la manger avec lui.

Cessons ces tristes récits; aussi bien la plume tombe des mains d'horreur et de dégoût. Il faut cependant réclamer encore l'attention du lecteur pour pénétrer les mobiles si divers qui ont conduit les hommes à cet excès de dégradation.

V.

La faim, la folie qui l'accompagne, ont sans doute été bien souvent la cause du cannibalisme. Les guerres, les famines, les naufrages, ne nous laissent que l'embarras du choix. Qui ne se souvient

du récit ému de Josèphe, racontant que pendant le siège de Jérusalem par Titus, une femme nommée Marie, fille d'Eléazar, tua et dévora son fils? L'historien arabe Abd-Allatif nous a laissé le tableau effrayant d'une famine en Égypte. Les malheureux s'arrachaient les lambeaux des cadavres, et, quand cette ressource manquait, ils égorgeaient les femmes, les enfans, les vieillards. Au XI[e] siècle, une famine non moins cruelle désola la France pendant trois années consécutives. Les hommes allaient à la chasse des hommes, rapportent les chroniqueurs. Un boucher de Tournay fut condamné à être brûlé vif pour avoir exposé sur son étal de la chair humaine, et un aubergiste de Mâcon subit la même peine; il assassinait les voyageurs qui descendaient chez lui non pour les voler, mais pour les manger. La folie de la faim est l'excuse des mères arabes, qui, il y a peu d'années, tuaient leurs enfans pour nourrir la famille (1). Elle est aussi l'excuse des compagnons du lieutenant Greely dans la dernière expédition du pôle Nord, où des matelots du yacht *Mignonnette* furent condamnés à manger les leurs pour prolonger leur existence. Mais ce sont là des causes accidentelles, passagères, qui tendent à devenir chaque jour plus rares, grâce à la rapidité des communications d'un point à l'autre. Nous voudrions pouvoir en dire autant des fureurs qui naissent à la suite des guerres civiles, des luttes de parti à parti. Un membre de la Société d'anthropologie racontait dans une séance récente qu'il avait vu deux Siciliens mordre à belles dents le cœur d'un Napolitain qui n'était pas encore complètement mort. Il est d'ailleurs inutile de sortir de France pour savoir ce que les passions surexcitées ont pu amener d'atrocités. L'anthropophagie, dans ces cas douloureux, peut être un crime, elle n'est point une institution.

La cause la plus fréquente, la plus incontestable des sacrifices humains et des festins de cannibales, leur suite inévitable a été, chacune de ces pages en offre la preuve, le sentiment religieux. Les hommes se faisaient, ils se font, hélas! chaque jour des dieux aussi féroces qu'ils le sont eux-mêmes. La terreur que ces dieux inspirent est la raison des holocaustes qu'on leur offre; il faut à tout prix détourner leur vengeance. Les sacrifices humains étaient communs sur toute la côté sud-est de Madagascar. Les Malgaches les regardaient comme seuls capables d'apaiser la colère de leurs dieux. Nous voyons à Haïti le *vaudou*, c'est le nom donné au culte secret de la couleuvre; il a été importé d'Afrique par les nègres que la traite livrait à l'esclavage et il s'est fidèlement transmis de génération en génération jusqu'à nous. Quand, au milieu d'une danse fré-

(1) *Akhbar*, Alger, 5 mai 1868.

nétique, l'exaltation et la fureur sont arrivées à leur comble, le chef, auquel nul n'oserait désobéir, désigne une victime, le plus souvent une poule ou une chèvre, quelquefois un enfant. Elle est immédiatement égorgée, et tous s'empressent de boire son sang, de manger sa chair, celle de l'enfant comme celle de l'animal (1).

C'est aussi à un sentiment religieux étrangement perverti qu'il faut attribuer la puissance des sorciers, que l'on suppose en communication avec les dieux. Chez les peuples de l'extrême Nord de l'Amérique, ces sorciers erraient pendant des semaines dans les forêts les plus sombres. Rendus furieux par la solitude et la privation de nourriture, ils se précipitaient sur ceux qu'ils rencontraient et les déchiraient avec leurs dents. De semblables blessures étaient méritoires, aussi les plus courageux ou les plus dévots n'hésitaient-ils pas à se présenter à eux et à souffrir sans se plaindre leurs morsures. Chez les Nootkas, les sorciers ne se contentaient pas des vivans, ils déterraient les morts pour les dévorer. C'est en mangeant de la chair humaine, nous dit M. Eyre, un des hommes qui ont le mieux étudié les aborigènes de l'Australie, que les devins établissent leur néfaste influence.

La pensée d'une autre vie, cette pensée si fortifiante qui élève le cœur de l'homme au-delà des horizons bornés de son existence éphémère, au-delà des besoins matériels de chaque jour, se rencontre jusque chez les races les plus inférieures. Elle conduit les hommes à déposer dans la tombe du mort les armes qu'il portait, les outils de sa profession, des vases renfermant les provisions pour le grand voyage. Chez les Scythes comme chez les Peaux-Rouges, on égorgeait le cheval du chef pour le placer à côté de lui dans la sépulture ou sur le bûcher funéraire. De là aussi des sacrifices humains; les femmes, les esclaves sont condamnés à une mort cruelle pour suivre leur chef dans le monde inconnu où il entrait; et souvent le chef avant de mourir prenait soin de désigner lui-même les serviteurs ou les concubines qui devaient l'accompagner. On cite sous les dolmens de l'Algérie des squelettes repliés sur eux-mêmes et, à côté d'eux, les crânes des malheureux immolés en leur honneur. A Kertch, en fouillant un tumulus connu sous le nom de Koulouba, la colline de cendres, on découvrit les restes mortels d'un roi entouré de ses femmes, de ses serviteurs, de son cheval. Le roi portait une couronne, un collier, des bracelets en or et en émail, indices de son rang, et à côté de lui reposait le glaive qui lui avait servi dans

(1) Ces faits ont été clairement prouvés dans un procès qui eut lieu à Port-au Prince en février 1864. Huit Vaudoux, hommes ou femmes, et parmi eux les chefs de la secte, furent condamnés à mort.

les combats. César, en racontant les funérailles des Gaulois, ajoute : « Ces funérailles, eu égard à leur civilisation, sont magnifiques et somptueuses. Tout ce que l'on croit avoir été cher au défunt pendant sa vie, on le jette dans le bûcher, même les animaux, et, il y a peu d'années encore, on brûlait avec lui les esclaves et les cliens qu'il avait aimés. » Dans le Michoacan, sept femmes de naissance noble devaient être sacrifiées à la mort du roi ; chacune avait ses fonctions spéciales, et nul ne doutait que le roi ne conservât par-delà la tombe les hommages et les respects qui lui étaient rendus pendant sa vie. Dans les premiers temps du royaume de Tezcuco, quelques victimes seulement étaient immolées aux funérailles, mais leur pompe grandissant avec le luxe et la richesse du pays, le nombre augmenta rapidement. Pour honorer le roi Nezahualpilli, on égorgea successivement deux cents hommes et cent femmes. Quand les victimes étaient rangées autour du bûcher, un des plus proches parens du roi leur adressait une longue harangue pour les remercier des services qu'ils avaient rendus au défunt et pour leur recommander la même fidélité dans les nouvelles régions qu'elles allaient habiter avec lui. Souvent ces malheureux se présentaient volontairement et réclamaient l'honneur de mourir avec leur maître. C'est sans doute ce même sentiment qui poussait la veuve hindoue à se précipiter sur le bûcher qui allait consumer son époux. L'immolation de victimes humaines n'est donc pas toujours due à la seule cruauté, à la seule superstition ; elle peut avoir pour cause des sentimens plus élevés, l'amour et le dévoûment.

C'est aussi à un sentiment élevé qu'il faut attribuer l'étrange coutume, transmise presque toujours par une longue suite d'ancêtres, de manger ses parens après leur mort. Nous avons cité des exemples qui remontent à la plus haute antiquité ; il en est bien d'autres encore, et nous n'avons que l'embarras du choix. Les Fans, les M'Bengas, voisins de nos établissemens du Gabon, mangent les corps de leurs pères. Garcilaso de la Vega raconte que les Acumas, qui vivaient sur les bords du Marañon, se réunissaient pour dévorer, rôtis ou bouillis, suivant leur goût, les parens qu'ils avaient perdus. Certaines peuplades de l'Inde croyaient se rendre agréables à la déesse Kali en mangeant ceux des leurs qui étaient atteints de maladies incurables. Les habitans des îles Sandwich rendaient le même hommage aux chefs qu'un jugement solennel prononcé après leur mort déclarait dignes de cet honneur. Ils les mangeaient par amour, disaient-ils !

Si l'on mangeait des parens ou des chefs regrettés par un sentiment de vénération, on mangeait ses ennemis, ceux surtout remarquables par leurs vertus guerrières ou leurs forces physiques, dans

l'espoir d'acquérir ainsi ces qualités. Chez tel peuple, c'était le cœur ou l'œil; chez tel autre, les organes sexuels qu'il fallait choisir. Les Thlinkeets dévorent les corps des braves tués dans un combat. « Lorsque les Californiens, raconte La Pérouse, ont vaincu et mis à mort sur le champ de bataille des chefs ou des hommes très courageux, ils en mangeaient quelques morceaux moins en signe de haine ou de vengeance que comme un hommage qu'ils rendaient au mort et dans la persuasion que cette nourriture était propre à augmenter leur courage. » Les Utes faisaient bouillir les cœurs de leurs ennemis et se vantaient d'avoir bu leur sang. Les Pavillons-Noirs, nos ennemis du Tonkin, font mourir leurs prisonniers dans de cruelles tortures; ils mangent ensuite leur cœur et leur foie; ils en usent de même pour ceux des leurs distingués par leur valeur; ils ne doutent point qu'ils ne s'inoculent ainsi cette valeur (1).

Tel devait être aussi le secret désir d'un chef sioux, Sitting Bull, qui, il y a quelques années, ayant surpris un détachement de l'armée régulière des États-Unis, se fit apporter les corps du général et du colonel qui le commandaient et qui avaient été tués dans le combat, ouvrit leur poitrine avec son couteau, en tira le cœur et le dévora devant tous ses hommes.

Chez certains peuples, — mais le fait est assez rare, — on condamnait tel criminel à être mangé. Chez les Zapotèques, la femme adultère était mise à mort, et chacun des complices de ses désordres était tenu de manger un morceau de sa chair. Les Battas de Sumatra ont un livre de lois ou de coutumes écrites sur des feuillets d'écorce. Ces lois condamnent les prisonniers de guerre, les adultères, les voleurs de nuit, ceux qui ont des rapports sexuels avec un membre de leur tribu ou qui l'ont traîtreusement attaqué, à être dévorés vivans. L'usage veut qu'on laisse passer quelque temps entre la sentence et l'exécution; au jour indiqué, le condamné est amené et lié à un poteau les bras en croix. L'offensé a le droit de choisir le morceau qu'il préfère; les assistans ont leur tour; chacun s'avance selon une hiérarchie strictement réglée; le chef vient le dernier; il doit couper la tête, qu'il garde comme un trophée; la viande est mangée sur place, et les femmes sont exclues du festin. Une jeune femme, rapporte un voyageur récent, s'était sauvée pour rejoindre son radjah qu'elle aimait; elle avait été aidée dans sa fuite par un serviteur infidèle. Le mari et ses amis poursuivent les fugitifs; l'amant est tué d'un coup de revolver. Le mari pardonne à la femme, qui était fort jolie; le serviteur en revanche est condamné

(1) *Evening Standard*, 26 octobre 1883.

à être mangé, et la sentence est exécutée séance tenante, sous les yeux des officiers hollandais, impuissans à l'empêcher.

L'anthropophagie n'implique nécessairement ni la férocité ni la dégradation extrêmes. Les Battas, dont nous venons de parler, instruits par des missionnaires protestans, savent presque tous lire et écrire. Les Mexicains étaient assurément supérieurs aux autres peuples de l'Amérique du Nord; nulle part cependant les sacrifices humains n'ont atteint un pareil degré d'atrocité, ni les festins de cannibales un aussi grand développement. Nous connaissons des sauvages qui, hier encore, étaient anthropophages et dont les mœurs sont plutôt douces, les insulaires de Taïti et de Tonga, par exemple. A Taïti, l'honneur de manger l'œil était réservé au roi et le premier nom de la reine Pomaré (*Aimata, je mange l'œil*) était un souvenir de son royal privilège. Mais ce sont là des exceptions et, en général, l'anthropophagie est alliée à la plus complète barbarie. Nous ne pouvons donc souscrire à l'opinion soutenue, il y a quelques années, au congrès préhistorique de Bologne, par M. Vogt, que les tribus adonnées à l'anthropophagie et aux sacrifices humains étaient beaucoup plus avancées dans l'agriculture, l'industrie, les arts, la législation que les peuples voisins qui repoussaient ces crimes. Nous donnons les propres paroles du savant professeur; point n'est besoin, il semble, de les réfuter. Les faits nombreux que nous avons cités sont une réponse péremptoire. La science la plus incontestable devient vaine, alors qu'on ne sait l'aborder qu'avec des idées préconçues. Il ne faut pas oublier non plus, et c'est peut-être là une des causes de l'erreur de M. Vogt, que l'accusation de cannibalisme a été souvent bien légèrement formulée. Dans les siècles passés, comme aux jours où nous vivons, les haines, les passions, les préjugés populaires, s'y sont donné pleine carrière. Aux premiers temps de notre ère, les chrétiens ne furent-ils pas accusés de célébrer leurs mystères en buvant le sang des jeunes enfans? Au moyen âge, chaque peuple prétendait imputer cette odieuse coutume à ses ennemis. Quand les Lombards envahirent l'Italie à la fin du VIe siècle, ce fut l'accusation que répétaient dans leur terreur les vaincus. Plus tard, dans d'autres régions, elle se renouvelait contre les Slaves. Les croisés et les Sarrasins, dans leurs longues et sanglantes luttes, s'accusaient réciproquement de cannibalisme, et nous-mêmes, n'avons-nous pas vu les colères insensées des peuples contre les Israélites, qui réclamaient, assurait-on, le sang des vierges chrétiennes pour pétrir leurs pains azymes?

Nous disions, en commençant ces lamentables récits, qu'on était

véritablement épouvanté de la dégradation à laquelle l'homme pouvait arriver. Nous avons vu cette dégradation dans les siècles passés; elle persiste au milieu de ce grand mouvement qui agrandit les horizons de l'humanité et nous entraîne vers des destinées inconnues. Il est profondément douloureux, il est humiliant de voir la barbarie régner encore sur des régions immenses et le progrès s'arrêter à tel degré de latitude, comme si des races entières étaient incapables d'y prendre part. Et cependant que d'efforts ont été tentés! que de mobiles puissans sur le cœur de l'homme ont agi sans relâche! L'ambition et la soif de l'or, le dévoûment et la charité ont conduit le civilisé vers le sauvage, ont amené le contact des races supérieures et des races inférieures. Ces mobiles, si différens dans leur but, si différens dans leur action, ont abouti, il faut bien le dire, à une égale impuissance. Le désir immodéré des conquêtes est aussi ardent chez les peuples modernes, qui se croient les maîtres de leurs destinées, que chez les despotes des temps passés, et les démocraties ne le cèdent en rien, sous ce rapport, aux Césars; mais les conquêtes et leurs dures conséquences ont rarement été bienfaisantes aux vaincus. Les besoins d'un commerce avide de débouchés, en face d'une concurrence effrénée, amènent sur les points les plus reculés du globe des établissemens, des comptoirs nouveaux. Quelques bouteilles d'eau-de-vie, quelques mètres d'étoffe, quelques colliers de verroterie achètent des royaumes entiers. La protection des gouvernemens suit leurs nationaux; une colonie est fondée au milieu de populations barbares; mais les vices de notre civilisation se font plus facilement accepter que ses grandeurs. Des hommes, pionniers héroïques, vont porter aux cannibales des principes plus purs, une morale plus élevée: leur œuvre reste stérile. Ils arrosent de leur sang ces terres inconnues : le bon grain qu'ils sèment ne lève point. Il y a là, pour le penseur, des mystères insondables. L'homme est-il donc condamné à d'infranchissables limites? Les races diverses ne peuvent-elles dépasser un certain ordre de conceptions? ne peuvent-elles s'assimiler un certain ordre de progrès? Les races inférieures ne peuvent-elles se développer au contact de races supérieures et sont-elles fatalement condamnées à disparaître devant elles? Ce seraient là de bien douloureuses conclusions; aujourd'hui elles paraissent fondées. Dieu veuille que l'histoire future puisse les démentir!

Mis DE NADAILLAC.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

AUX

ÉTATS-UNIS

Les opérations relatives à l'élection du vingt-deuxième président de l'Union américaine, commencées en juin dernier, viennent de franchir, le 4 novembre, une étape décisive par la désignation des électeurs présidentiels dans chacun des trente-huit états dont se compose cette grande république fédérative. Comme la mission conférée par le suffrage universel à ces électeurs du second degré est devenue, par la force des choses et par une déviation traditionnelle des intentions primitives de la constitution de 1787, un mandat rigoureusement impératif, le résultat peut être considéré dès maintenant comme définitivement acquis. Le collège électoral qui vient d'être élu aura bien encore à se réunir le premier mercredi de décembre pour nommer officiellement le président et le vice-président; mais il ne s'agit plus là que d'une simple formalité. Le vote des électeurs est connu d'avance. C'est M. Cleveland, et non M. Blaine, qui prendra, le 4 mars prochain, à la Maison-Blanche, la place du président actuel, M. Chester Arthur.

Ce résultat était prévu depuis plusieurs mois par tous les observateurs attentifs des mouvemens de l'opinion publique et de l'évolution des partis aux États-Unis. La victoire des démocrates était escomptée, et si, dans l'élection qui vient d'avoir lieu, il y a quelque matière à étonnement, c'est que cette victoire ait été aussi peu déci-

sive, et que même, dans les derniers jours de la lutte et presque dans les premières heures qui ont suivi le scrutin, elle ait pu sembler douteuse.

Aussitôt que les républicains, dans leur convention nationale tenue en juin à Chicago, eurent adopté la candidature de M. James-Gillespie Blaine, une scission violente éclata au sein du parti. Le groupe des « indépendans, » faible par le nombre, puisqu'il ne dispose peut-être pas de plus de 100,000 à 150,000 voix sur plus de 10 millions d'électeurs, mais qui compte dans ses rangs les citoyens les plus intelligens, les plus éclairés et, affirme-t-on, les plus honnêtes des états de la Nouvelle-Angleterre et de New-York, prit avec éclat position contre M. Blaine et contre M. Logan, choisis comme candidats républicains pour la présidence et la vice-présidence. Il était impossible, dirent les chefs du groupe dans d'imposans meetings tenus à Boston et à New-York, que les indépendans consentissent à sanctionner de leurs votes un choix tendant à confier les destinées du parti républicain, compromis par les agissemens des politiciens de l'école grantiste, à des hommes dont le nom ne pouvait signifier que le renouvellement et la perpétuité de ces agissemens flétris par l'opinion publique. Les indépendans ne craignirent pas de pousser l'esprit d'opposition jusqu'à déclarer qu'ils voteraient pour MM. Cleveland et Hendricks, que la convention nationale démocratique tenue en juillet venait d'adopter pour ses candidats.

C'est l'influence néfaste exercée par le général Grant sur les mœurs du parti républicain, de 1872 à 1876, qui a déterminé aux États-Unis la formation d'un tiers parti résolu à secouer le joug des grandes organisations électorales et à revendiquer la liberté du vote. Déjà, en 1872, les républicains « libéraux, » sous la direction de M. Carl Schurz, du Missouri, du poète-journaliste William Cullen Bryant, de M. George-William Curtis et d'autres citoyens éminens de New-York, avaient essayé d'empêcher la réélection du général en s'alliant avec les démocrates. Après les scandales de la seconde présidence de Grant et la formation, autour du héros de Vicksburg et de Richmond, de ce cénacle de politiciens véreux qui érigea la corruption politique et administrative en système régulier de gouvernement, après les trop fameuses affaires Belknap, Babcock, Shenck, Orville Grant, et toute cette boue que les enquêtes de la majorité démocratique du congrès en 1876 remuèrent dans l'entourage et jusque dans la famille du président, le parti républicain parut définitivement condamné par le soulèvement de l'opinion publique. L'ancien groupe des libéraux, reconstitué sous le nom de « républicains indépendans, » estimait cependant que le parti répu-

blicain pouvait encore poursuivre la haute mission que le peuple lui avait confiée en 1860, mais seulement à la condition de se réformer. L'élection de M. Hayes, il y a huit ans, et celle de M. Garfield, il y a quatre ans, ont justifié cette vue. Mais M. Blaine, auquel avait semblé revenir de droit la succession de Grant, comme inspirateur et chef suprême du parti, paraissait aux indépendans l'homme le moins propre à réaliser cette réforme nécessaire. Ils ne lui reconnaissaient aucune des qualités morales qu'exigeait l'accomplissement de cette tâche. *Ils ne le tenaient point pour un honnête homme* et déclarèrent dès cette époque qu'ils ne l'accepteraient jamais pour candidat à la présidence. Le choix de la convention nationale de Chicago, l'été dernier, leur parut un véritable défi jeté à l'opinion des honnêtes gens, et nous venons de les voir relever fièrement le défi.

Pour apprécier toute l'importance de cette défection des indépendans, il faut songer que la population électorale des États-Unis est divisée en deux fractions à peu près égales, votant constamment l'une pour les démocrates, l'autre pour les républicains; que deux fois déjà, en 1876 et en 1880, les démocrates ont été tout près de s'emparer du pouvoir exécutif; et que la révolution politique qui va s'accomplir cette fois se serait réalisée dans les deux précédentes élections si les indépendans avaient alors abandonné, comme ils l'ont fait cette année, le drapeau du parti républicain. Il est probable que le succès des démocrates aurait été beaucoup plus décisif si les indépendans avaient conservé jusqu'au bout l'attitude qu'ils avaient prise au début de la campagne présidentielle. Mais il s'est produit dans ce petit corps d'armée, toujours flottant entre les deux partis, toujours prêt à évoluer d'un camp à l'autre, des défections qui ont affaibli son action au moment suprême. Les votes des indépendans se sont divisés, et c'est à un déplacement de quelques centaines de voix à peine qu'a tenu, le 4 novembre, le sort de l'élection.

Depuis plus d'un an, les principaux journaux du parti démocratique et des républicains dissidens avaient établi, avec une précision que l'événement a justifiée, la carte géographique du champ de bataille où les partis allaient se heurter. Le collège électoral présidentiel, composé dans chaque état de délégués en nombre égal à celui des représentans et des sénateurs que cet état envoie à Washington, reproduit ainsi l'image exacte de la représentation totale de l'Union au congrès fédéral. Le nombre des sénateurs, à raison de deux par état, est de 76. La chambre des représentans, depuis le recensement de 1880, compte 325 membres. Le collège électoral est donc composé actuellement de 401 électeurs, et la majo-

rité nécessaire pour la validité de l'élection, de 201 voix. Il a été admis, dès le début, que 162 votes étaient complètement assurés à M. Cleveland, votes appartenant à dix-sept états répartis comme suit : tirez une ligne de l'est à l'ouest, entre l'embouchure du fleuve Delaware et l'Ohio, suivez le cours de cette rivière, puis le Mississipi, les côtes du golfe du Mexique et de l'Océan-Atlantique; vous aurez tracé les frontières d'un immense territoire que, dans le langage politique américain, on appelle le *solid South* (le Sud compact). Il y a là douze états, entre autres quelques-uns des plus anciens et des plus importans de l'Union, dont M. Blaine n'avait pas un vote à attendre. C'est l'ancien domaine de l'esclavage, reconquis par les démocrates, il y a une dizaine d'années, depuis que les nègres, détrompés sur les mérites de leurs initiateurs à la vie libre, les *carpet-baggers*, ont cessé de voter en masse pour les candidats que leur désignait le parti républicain. A ces douze états il convenait d'en ajouter cinq autres dont le vote ne paraissait aucunement douteux aux démocrates : le Missouri, l'Arkansas, la Louisiane, le Texas, à l'ouest du Mississipi, et le New-Jersey, sur l'Atlantique; total : 162 voix.

Il n'y a pas, pour les républicains, un *solid North* comme il y a un *solid South* pour les démocrates. A côté d'un certain nombre d'états du Nord, inféodés à la cause républicaine, il en est quelques-uns dont le verdict est peu sûr, et que les champions de l'un et de l'autre camp sont forcés de se disputer jusqu'au dernier jour de la lutte. Cependant on comptait seize états résolument républicains, disposant de 171 voix. Le Far-West, malgré ses tendances libre-échangistes, ne vote pas volontiers pour les démocrates. L'Illinois est forcément fidèle aux républicains, ne fût-ce que par respect pour la mémoire de Lincoln. La Pensylvanie, essentiellement protectionniste, ne pouvait manquer d'apporter ses trente voix à M. Blaine, apôtre du protectionnisme. Par prudence, les démocrates abandonnaient l'Ohio, au moins dans leurs calculs de prévision; quant à la plupart des états de la Nouvelle-Angleterre, tout un ensemble de traditions historiques, morales, et intellectuelles les rattachait au parti républicain.

Restaient cinq états douteux, ayant droit à un total de 68 votes: Nevada, 3; Connecticut, 6; Californie, 8; Indiana, 15; New-York, 36. Si les républicains pouvaient enlever le New-York, ils avaient cause gagnée, quand même ils perdraient le reste des états incertains, et encore un ou deux autres états, comme le Nebraska, le Colorado ou l'Orégon. Si, au contraire, les démocrates avaient les 36 voix du New-York, il ne leur fallait plus que gagner, en outre, un seul des états douteux, soit l'Indiana, que leur apporterait fort

probablement M. Hendricks, soit le Connecticut. Ainsi, avec New-York et un seul des autres états douteux, les démocrates l'emportaient. Sans New-York, il fallait aux républicains, pour vaincre, les quatre derniers états douteux. On voit que l'élection présidentielle reposait entièrement sur le vote de l'état de New-York, qui, comme une réduction de l'Union, contient à peu près autant de républicains que de démocrates, le groupe des indépendans formant presque toujours l'appoint de la majorité.

Cette situation particulière, qui donne une importance capitale au vote du New-York, *the empire state*, et lui attribue actuellement le rôle que jouait autrefois la Pensylvanie, *the keystone state*, ne date pas d'hier. Après avoir longtemps voté avec les démocrates, le New-York a porté ses voix, de 1856 à 1864, sur Frémont, puis sur Lincoln. En 1868, il revint aux démocrates, et son candidat préféré fut H. Seymour. En 1872, nouvelle évolution; on le voit contribuer à la réélection du général Grant. En 1876, il donne 20,000 voix de majorité à Tilden contre Hayes, et à peu près autant, en 1880, à Garfield contre Hancock. Le vote du New-York est, par conséquent, très versatile, et il est difficile, l'événement vient de le démontrer une fois de plus, de faire grand fond sur un élément aussi incertain. Les démocrates avaient cependant, cette année, de justes motifs de confiance, puisque leur candidat, Cleveland, était l'homme que les électeurs du New-York avaient élu, il y a deux ans, pour gouverneur, avec l'énorme majorité de 200,000 voix, et que ce gouverneur paraissait avoir grandi plutôt que baissé dans l'estime et l'affection de ses administrés.

En dépit des conditions désavantageuses dans lesquelles il engageait la lutte, une aile de son armée passant à l'ennemi à la veille même de l'ouverture des hostilités, le candidat républicain entreprit vaillamment la campagne. M. James Gillespie Blaine est un des hommes les plus considérables de son parti. Politicien consommé, possédant à fond l'art des combinaisons politiques, directeur émérite de la puissante *machine* électorale dont dispose une organisation maîtresse du pouvoir depuis vingt-cinq ans, orateur distingué, homme d'état superficiel et inconstant, mais brillant, et, comme disent les Américains, magnétique, président de la chambre des représentans de 1865 à 1875, puis sénateur, et ministre des affaires étrangères dans le cabinet de Garfield, candidat malheureux à la présidence de l'Union en 1876 et en 1880, il s'était, après l'attentat de Guiteau, retiré dans la vie privée, cherchant un repos bien gagné dans sa maison d'Augusta (état du Maine), affectant un renoncement complet aux choses de la politique et se réfugiant dans l'étude austère de l'histoire. Il a publié cette année un gros in-octavo de

sept à huit cents pages, le premier volume d'une histoire contemporaine des États-Unis sous le titre de : *Vingt Années de congrès.* Cet effacement n'était qu'apparent, ses amis le savaient bien, et ce fut sans aucune peine qu'on l'en tira pour lui faire accepter une troisième candidature et lui confier la défense du parti républicain menacé par les progrès des démocrates.

Affrontant la colère indignée des indépendans, il entreprit personnellement la conquête des états douteux et parcourut successivement le New-York, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin, sans négliger la Pensylvanie, le Connecticut et le Massachusetts. Les mœurs électorales américaines sont connues; on sait quelles fatigues elles imposent aux candidats qui s'acquittent consciencieusement de leurs devoirs. Processions immenses aux flambeaux, revues de milices, défilés de corporations, aubades, banquets, concerts, meetings monstres, et ce terrible supplice du *shake hands* qui brise les bras les plus vigoureux, aucune de ces épreuves naturellement ne fut épargnée à Blaine. On a calculé qu'il eut à franchir en six semaines de 13 à 14,000 kilomètres de chemins de fer et qu'il prononça par jour de dix à vingt-neuf allocutions. A la fin d'octobre, il rentrait à New-York pour assister à un banquet que lui offraient, chez Delmonico, deux cents millionnaires représentant un capital de 2 milliards 500 millions de francs. La fête avait été organisée par M. Cyrus Field et par le célèbre Jay Gould, roi de la haute finance de New-York et partisan chaleureux du candidat républicain. Au cours du repas, une souscription fut faite pour subvenir aux derniers frais de la campagne; elle s'éleva, dit-on, à plus de 2 millions 1/2. On ne compte pas d'ailleurs les millions prodigués depuis trois mois par le comité national républicain et personnellement par les grands financiers du parti comme M. Jay Gould. Jamais, de mémoire de politiciens, les dépenses d'une campagne présidentielle n'avaient atteint un chiffre aussi élevé. Une dernière procession de cinquante mille personnes en faveur de M. Blaine, et une autre de trente mille pour M. Cleveland terminèrent la longue série des réjouissances électorales. M. Blaine reprit le chemin du Maine, tandis que M. Cleveland se rendait à Buffalo pour voter. Ses devoirs de gouverneur l'ayant retenu pendant toute la durée de la campagne, celui-ci n'avait guère quitté Albany que pour de courtes excursions qui ne dépassèrent jamais les limites de l'état de New-York. Dans les derniers jours seulement, il fit de brèves apparitions sur le territoire du Connecticut et dans le New-Jersey. Il avait laissé porter tout le poids de la lutte à ses amis et surtout à son collègue en candidature, M. Hendricks, vétéran des batailles électorales, qui, dans l'Ouest, disputait pied à pied le terrain à son concurrent M. Logan.

Les premiers résultats connus du scrutin justifièrent entièrement les prévisions des démocrates. Le *solid South*, avec ses annexes, leur avait donné les 162 voix sur lesquelles ils comptaient en toute assurance. De même, M. Blaine enlevait au Nord et à l'Ouest 171 voix. Des cinq états incertains, deux passaient aux républicains, la Californie et le Nevada, deux aux démocrates, l'Indiana et le Connecticut. Au total, 182 voix et 18 états pour les républicains, 183 voix et 19 états pour les démocrates. Qui avait New-York et ses 36 voix? Pendant trois jours cette question resta sans réponse, ou plutôt les deux partis se déclarèrent victorieux. Les journaux des deux camps donnaient des chiffres contradictoires; de part et d'autre, on s'accusait de mauvaise foi. M. Jay Gould ayant le contrôle de toutes les lignes télégraphiques de l'état, les démocrates affirmèrent que, dans un intérêt de spéculation, et pour créer un courant d'opinion favorable à M. Blaine, il avait fait sciemment transmettre des télégrammes falsifiés. L'excitation publique atteignit une telle intensité que l'on put redouter des désordres. Les démocrates s'écriaient que leurs adversaires voulaient renouveler les procédés scandaleux de 1876 et fausser les chiffres du scrutin pour porter de force leur candidat au pouvoir. En fait, le dépouillement des votes ne pouvait s'effectuer assez vite au gré de ces impatiences surchauffées. L'état de New-York, qui a presque l'étendue de l'Angleterre, compte plus d'un million d'électeurs, et le vote pour les électeurs présidentiels a lieu au scrutin de liste. Le 8 novembre enfin, la vérité fut connue : les démocrates l'emportaient, mais de si peu que le doute avait été bien permis. Un journal républicain d'Albany annonça le fait au public en reconnaissant une majorité de 1,200 voix environ en faveur des démocrates, et toute incertitude fut dissipée lorsqu'on lut dans les journaux le texte du télégramme par lequel M. Jay Gould saluait la victoire de M. Cleveland : « Je vous félicite cordialement, monsieur, de votre élection. Tout le monde concède que votre administration comme gouverneur a été sage et conservatrice; j'ai la certitude que, sur un champ plus large, comme président, vous ferez mieux encore, et que les grands intérêts du pays seront entièrement saufs entre vos mains. — JAY GOULD. » Cette dépêche produisit un effet extraordinaire et instantané. A la voix du puissant millionnaire, le calme se rétablit dans la rue, la confiance rentra dans les esprits et les cours des valeurs se relevèrent dans Wall-Street. L'élection ne serait pas contestée; les républicains admettaient leur défaite.

Les démocrates avaient le droit de se réjouir; mais tout leur commandait de ne triompher qu'avec modestie. Ce n'était pas le moment de faire de grandes phrases sur le châtiment que le suffrage universel venait d'infliger aux adeptes dégénérés des doc-

trines républicaines. Que l'éloquence de M. Blaine, les millions des princes de la bourse et du comité national républicain, les intrigues ténébreuses du pseudo-candidat Benjamin Butler, les attaques scandaleuses contre la vie privée de M. Cleveland, peut-être une trahison de la faction démocratique de Tammany Hall eussent déplacé un millier de voix de plus dans l'état de New-York, et le châtiment providentiel tombait sur les démocrates. Quoi qu'il en fût, ce n'était pas trop que ces 1,000 voix, mais c'était assez. Grâce au mode de scrutin usité pour l'élection du collège électoral présidentiel, elles ont suffi pour jeter en bloc dans la balance, en faveur du candidat démocrate, les trente-six votes de l'état de New-York. Le 3 décembre prochain, M. Cleveland sera donc formellement élu président, avec M. Hendricks, comme vice président, par 219 voix électorales contre 182 données à MM. Blaine et Logan.

II.

M. Grover Cleveland, l'heureux candidat du 4 novembre, n'a pas des états de services aussi éclatans que son rival, qui vient de voir si mal récompensée la ténacité de ses aspirations à la présidence des États-Unis. Né d'hier en quelque sorte à la vie politique, n'ayant opéré jusqu'en 1882 que sur un théâtre extrêmement restreint, complètement inconnu alors que M. Garfield honorait M. Blaine de son amitié et l'appelait au poste de secrétaire d'état, le nouveau président entre en quelque sorte par effraction dans l'histoire. On ne saurait même rien sur ses origines, tant il a peu de notoriété nationale, si quatre biographies, publiées coup sur coup pendant la campagne électorale, n'avaient appris au peuple des États-Unis d'où venait l'homme qui allait probablement le gouverner.

M. Cleveland est né le 18 mars 1838. Il aura donc quarante-sept ans quelques jours après son installation à la Maison-Blanche. Sa forte corpulence, son visage plein et large, orné d'une simple moustache, le menton dépourvu de la barbiche légendaire, ne rappellent en rien le type yankee. M. Cleveland, qui ressemblerait plutôt à un de nos compatriotes, est cependant bien un fils de la Nouvelle-Angleterre. Il descend d'une famille britannique établie dans le Massachusetts un peu avant la fin du XVIIe siècle. Un de ses ancêtres, le docteur Aaron Cleveland, *graduate* de Harvard et ministre épiscopalien à Philadelphie, comptait au nombre des amis de Benjamin Franklin, dans la maison duquel il mourut en 1757, laissant une nombreuse famille et peu de bien. Sa veuve ouvrit un petit magasin à Salem (Massachusetts) et sut élever dignement ses enfans. L'un d'eux, Aaron, établi dans le Connecticut, fut élu à la législature et

y proposa un bill pour l'abolition de l'esclavage. Après avoir débuté commerçant, il finit ministre congrégationaliste. Le second de ses treize enfans, William, fut le grand-père de Grover Cleveland. Ce William, horloger et orfèvre, fut en son temps réputé pour un très honnête et très habile artisan. Destinant son fils, Richard Falley Cleveland, à l'état ecclésiastique, il l'envoya au collège de Yale, où il fut gradué en 1824. Richard épousa, en 1829, Anne Neale, fille d'un libraire d'origine irlandaise et d'une quakeresse allemande de Philadelphie, et, après un court séjour en Virginie, vint s'établir, en 1834, comme ministre de l'église presbytérienne dans le village de Caldwell (New-Jersey).

C'est là que naquit Stephen Grover Cleveland, le cinquième des enfans de Richard. Il avait trois ans lorsque la famille émigra à Fayetteville (New-York). Le jeune Grover fit ses premières études à l'école du district, passa une année à l'académie, puis entra comme apprenti chez un marchand. Son père ayant été appelé à Clinton (du même état) comme agent d'une mission américaine avec un traitement de 5,000 francs qui parut amener la fortune dans cette humble maison, Grover put reprendre ses études. En 1853, nouveau déplacement, le père de Grover étant envoyé à Holland Patent, près d'Utica. L'installation à peine terminée, le chef de la famille mourut subitement, ne laissant rien que de jeunes enfans à la charge des aînés. Grover avait seize ans. Par son frère William, professeur dans une institution d'aveugles à New-York, il obtint un petit emploi dans cette maison et consacra désormais ses heures de liberté à l'étude de la langue latine et de la littérature anglaise. Nous le retrouvons, un an plus tard, chez sa mère, cherchant vainement une place à Utica et à Syracuse et prenant la résolution d'émigrer à l'ouest. Il s'arrête à Buffalo, chez un oncle, éleveur de bestiaux, qui le fait travailler à la préparation du prochain volume d'un manuel d'agriculture. Ce séjour, de provisoire, devint définitif, et quelques études de droit permirent à Cleveland d'entrer à dix-huit ans comme clerc dans un cabinet d'affaires. Au bout de quelques semaines, son assiduité et le sérieux de son travail lui valent 80 francs par mois. En 1859, il est admis au barreau et ses patrons élèvent peu à peu son traitement mensuel à 250 francs. On lui offre une place d'attorney-adjoint du district dans le comté d'Érie. La position était honorable, mais peu rétribuée, et Grover avait à soutenir sa mère. Il l'accepta pourtant, et bien lui en prit. L'attorney en titre lui laissant toute la besogne, le public commença bientôt à apprécier l'ardeur laborieuse du jeune légiste et ses qualités de *debater* devant le tribunal. Ses biographes le représentent, à cette époque de sa vie, étudiant ses dossiers jusqu'à trois heures

du matin, menant de front de nombreuses affaires, supportant sans plier un travail écrasant.

Il est difficile, aux États-Unis, de se tenir hors de la politique. En entrant dans la vie active, il faut également entrer dans un parti. Les électeurs avaient déjà les yeux sur Cleveland, et c'est le parti démocratique qui réussit à l'enrôler dans ses rangs. Deux fois candidat malheureux pour des postes subalternes, il est enfin élu sheriff en 1870. Cette place lui donnait ce qui lui avait fait défaut jusqu'alors, du loisir et le moyen de réaliser quelques économies. Lorsqu'il en sortit pour reparaître au barreau de Buffalo, on vit en lui un autre homme, plus sûr de lui, jouissant d'une grande autorité dans sa profession et préparé à de plus hautes destinées. Six années de succès professionnels constans consacrèrent sa réputation solidement établie d'homme intègre, de travailleur infatigable, d'avocat érudit et éloquent. Ce n'était cependant qu'une réputation toute locale; nul ne soupçonnait dans cet excellent et obscur praticien de province l'homme devant lequel allait bientôt sombrer pour un temps la fortune du parti républicain. L'occasion de sortir de l'ombre surgit en 1881. La corruption, dans le gouvernement municipal de Buffalo, ville républicaine, avait pris de telles proportions qu'un changement de régime parut nécessaire. Un grand nombre de républicains s'engagèrent à voter pour le candidat des démocrates si ceux-ci faisaient un bon choix. Les démocrates se tournèrent d'instinct vers M. Cleveland; malgré l'opposition de quelques politiciens du parti, sa candidature fut adoptée par acclamation, et il fut élu maire avec 3,500 voix de majorité.

Investi de ses nouvelles fonctions le 1er janvier 1882, il prit vigoureusement en main la tâche de correcteur des abus que ses concitoyens venaient de lui assigner. Tous les méfaits politiques, qu'ils eussent l'étiquette républicaine ou démocratique, trouvèrent en lui un adversaire impitoyable. Il était bien le réformateur que les circonstances réclamaient; sa renommée dépassa en peu de temps l'enceinte municipale, et le nom de Cleveland devint populaire dans tout l'état de New-York. Les démocrates étaient fiers de l'honnête homme qu'ils avaient découvert. Au mois de septembre de la même année, pas une voix n'osa protester dans la convention démocratique de Syracuse lorsque sa candidature fut proposée pour le poste de gouverneur de l'état.

La fortune politique de M. Cleveland grandissait avec une singulière rapidité. Inconnu en 1881, il briguait en 1882 la plus haute fonction du plus puissant état de l'Union, et les circonstances spéciales qui entouraient cette lutte électorale allaient en outre tourner sur lui les yeux de toute la nation. C'est, en effet, des élec-

tions générales d'automne de 1882, et, notamment, du résultat de la partie engagée dans l'état de New-York que date l'évolution politique qui vient d'aboutir à la défaite nationale du parti maître du gouvernement depuis vingt-quatre ans.

Les républicains avaient pour candidat M. Folger, secrétaire du trésor, personnage hautement respectable, fonctionnaire intègre, qui aurait honoré les fonctions de gouverneur de New-York comme il avait honoré ses fonctions de juge et de ministre des finances. Lorsqu'il mourut, il y a quelques semaines, tous les Américains, sans distinction de parti, ont rendu un juste hommage aux grandes qualités et à la dignité de caractère de ce bon citoyen, de cet administrateur éclairé qui n'avait rien du politicien vulgaire et qui laissait une réputation sans tache. Malheureusement, en 1882, sa candidature était imposée au parti républicain de New-York par les amis de M. Chester Arthur, qui conservait encore, à cette époque, l'illusion d'une réélection possible et songeait à préparer le terrain en plaçant un homme sûr à la tête de l'état-empire. Cette tentative fut une des fautes les plus lourdes du gouvernement de M. Chester Arthur, à d'autres égards honnête et respectable. Elle a ruiné son crédit, tandis qu'elle élevait le piédestal sur lequel on allait hisser M. Cleveland. Les républicains du New-York étaient, en effet, profondément divisés, et les prétentions de la Maison-Blanche se heurtaient à une opposition acharnée dans la convention des délégués du parti tenue à Saratoga. Pour enlever la nomination de M. Folger, les amis de l'administration eurent recours aux procédés les moins avouables, aux pratiques les plus impudentes, même à des fraudes grossières dont la révélation immédiate souleva un *tolle* général. Le résultat fut que M. Cleveland obtint, le 7 novembre 1882, une énorme majorité contre M. Folger (550,000 voix contre 343,000). Aux démocrates complétement unis et rivalisant d'enthousiasme s'étaient joints les républicains mécontens (conduits, assure-t-on, par M. Blaine lui-même, peu satisfait de l'attitude de M. Arthur à son égard) et les indépendans. Ces deux groupes avaient voté en masse contre l'abus éhonté des influences administratives, abandonnant le secrétaire du trésor, l'ami et l'un des conseillers les plus estimés du président, pour l'humble maire de Buffalo, pour ce petit avocat dont personne, en dehors des limites du New-York, ne connaissait le nom, qui n'avait fait partie d'aucune assemblée, même à Albany, qui ne possédait aucun passé politique et ne présentait pour toute garantie de ses capacités que quelques mois d'une bonne administration municipale dans un chef-lieu de comté.

Tels sont les traits sous lesquels M. Cleveland apparaît aujour-

d'hui à l'imagination de la majorité des citoyens des États-Unis. C'est comme réformateur qu'on l'avait porté à la mairie de Buffalo, comme réformateur qu'il est devenu gouverneur de New-York, comme réformateur qu'on vient de l'élever à la présidence. C'est bien l'ennemi des abus, le travailleur longtemps obscur, toujours courageux, profondément honnête, étranger aux intrigues de parti, inaccessible aux influences corruptrices, capable de se mesurer corps à corps avec le problème redoutable de la réformation politique, que les électeurs de l'Union ont tenu à porter à la Maison-Blanche. Les Américains aiment à parer leurs favoris de toutes les vertus, et, volontiers, ils feront de Cleveland ce qu'ils ont fait de Lincoln, le type du *self-made man*, du parvenu que son énergie et son honnêteté ont poussé des rangs les plus humbles au poste le plus élevé. On nous le montre conservant dans ses fonctions de gouverneur les habitudes d'activité, d'application tenace, de probité rigide, qui ont fait le succès de sa vie, toujours simple de goûts, dédaigneux même du plus modeste confort, n'acceptant point de permis de circulation sur les chemins de fer et ne prenant jamais de voiture, se rendant chaque matin avant neuf heures à pied dans ses bureaux du Capitole à Albany, ne prenant qu'une heure au milieu de la journée pour *luncher*, donnant à cinq heures ses audiences, sans huissiers, sans secrétaires, toujours accessible, travaillant de huit à onze heures après le dîner, rentrant à pied chez lui vers minuit.

Dans le diamant de cette vie si pure, si correcte, si noble, les partisans de la candidature de M. Blaine ont réussi cependant à découvrir une paille, et cette découverte a fait un moment un énorme tapage. Il n'est que juste de dire que les démocrates avaient ouvert le feu contre M. Blaine en attaquant outrageusement sa moralité politique. Bien que ces incursions réciproques, aussi scandaleuses d'un côté que de l'autre, dans la vie privée des candidats, aient été un des plus tristes et des plus indignes épisodes de la campagne présidentielle, il faut bien en dire quelques mots. Il paraîtrait donc que M. Blaine aurait, à plusieurs reprises, tiré un parti fort lucratif de sa grande situation et de son influence considérable, à la chambre des représentans, plus tard au sénat, grâce à des relations trop intimes avec des entrepreneurs de chemins de fer en quête de concessions. Maître, en qualité de président de la chambre, de la formation des comités, il aurait rendu à plusieurs compagnies des services signalés en assurant le vote de certains bills financiers et il aurait touché soit en espèces sonnantes, soit sous forme d'options avantageuses ou de simples livraisons de titres, un prix très élevé de ses bons offices. On a publié sur ces

transactions peu édifiantes, fondement d'une très grosse fortune, de formidables dossiers, notamment les fameuses lettres Mulligan; la discussion des faits allégués contre M. Blaine a rempli pendant plusieurs semaines d'innombrables colonnes de journaux. On l'a traîné dans la boue en l'injuriant comme le plus vil des courtiers marrons, comme le dernier des escrocs. M. Blaine n'était sans doute pas à l'abri de tout reproche; en tout cas, il n'a que faiblement répondu à ces attaques; le plus souvent même, il a feint de les ignorer.

Mais le parti ne pouvait rester sous le coup d'une aussi dangereuse agression. Il fut résolu que, par une diversion habile, les républicains porteraient la guerre dans le camp ennemi. On fut tout heureux, à force de scruter le passé de M. Cleveland, d'y déterrer un péché de jeunesse. La trouvaille était belle : l'incorruptible gouverneur de New-York n'aurait pas toujours été chaste. L'affaire se ramène à ceci : M. Cleveland aurait eu jadis une liaison avec une veuve peu digne, semble-t-il, par son caractère et ses habitudes d'intempérance, de l'affection qu'elle avait inspirée. Sur ce thème ont été brodées d'infinies variations. Des scènes pénibles ont été racontées en grand détail; il a été question d'un enfant né au cours de la liaison et non reconnu par M. Cleveland pour cause de paternité douteuse. L'enfant aurait grandi dans un asile d'orphelins, la mère aurait été placée dans un établissement d'aliénées ou d'incurables. Il y avait un fond de vérité dans cette histoire; M. Cleveland n'a pas hésité à le déclarer. Mais des témoignages non suspects attestent que dans cette affaire, qui avait eu des côtés douloureux, M. Cleveland s'était conduit en galant homme et que rien, dans ce qui s'était passé, ne pouvait entacher son honneur. Restait cependant le fait de la liaison, avoué par le candidat présidentiel. Tous les puritains de la Nouvelle-Angleterre se sont voilé la face devant cet aveu cynique. Des femmes en grand nombre ont pris fait et cause contre le contempteur du respect dû à leur sexe, et, grâce aux feuilles républicaines, peu s'en est fallu que l'honnête M. Cleveland ne fût transformé en un abominable débauché dont toutes les familles devaient s'éloigner avec horreur. Était-il possible de porter à la présidence un homme qui avait blessé d'une telle atteinte la morale sociale et les lois religieuses? La question a été discutée sérieusement en ces termes pendant quelque temps, et il est certain que l'aventure dont on a cherché à faire de M. Cleveland le peu chevaleresque héros a nui sensiblement à sa candidature auprès d'un certain nombre de personnes respectables dans le parti des indépendans. Les résultats de l'élection dans plusieurs états de la Nouvelle-Angleterre paraissent indiquer qu'au moment du vote

bien des électeurs, dont la pudeur s'était trouvée offensée, n'avaient pas encore pardonné au candidat démocrate ce malencontreux manquement à la chasteté.

L'élection est close; toutes ces histoires, qui relèvent plus du commérage que de la politique, vont promptement s'oublier. M. Blaine cessera d'être un infâme trafiquant de faveurs législatives, et Cleveland le débauché est déjà redevenu l'honnête M. Cleveland. Il fallait, pour que ces racontars eussent pris tant d'importance pendant la campagne, l'absence absolue, que l'on a pu constater dans les trois mois écoulés, de toute discussion sérieuse sur les grandes questions politiques à l'ordre du jour. C'est qu'en réalité il n'y avait à l'ordre du jour aucune grande question politique. Les États-Unis ont, depuis plusieurs années, à certains égards cette bonne fortune, à d'autres cette condition fâcheuse, que les deux grands partis entre lesquels ils sont divisés en soient réduits à se faire tous les quatre ans une guerre impitoyable, sans qu'aucun intérêt national d'importance capitale soit attaché au résultat. On vient de voir que la lutte y perd singulièrement en dignité. Le pays lui-même, en revanche, y gagne en tranquillité. L'élection qui vient d'avoir lieu a laissé fort indifférente l'immense majorité des citoyens. L'agitation désordonnée qui s'est produite sur quelques points et le tapage assourdissant que font les politiciens ne doivent pas tromper l'observateur. Démocrates et républicains ont voté partout avec la discipline habituelle, se conformant aux injonctions des chefs de parti avec docilité, mais sans enthousiasme, bien convaincus que les destinées de l'Union ne dépendaient nullement du succès de l'un ou de l'autre candidat. Tous les grands problèmes légués par la guerre de sécession, émancipation civile et politique des noirs, reconstruction des états du Sud, rétablissement de l'égalité des droits et des libertés locales sur tout le territoire fédéral, sont depuis longtemps résolus. Les démocrates, même les plus exaltés, ceux que l'on appelait jadis les démocrates-Bourbons, ont cessé de rêver une résurrection du système esclavagiste. Leur ancienne doctrine des *State Rights*, de la souveraineté des états, n'a plus d'autre valeur que celle d'une réminiscence historique. Que l'on rapproche les deux programmes (*platforms*) adoptés cette année par les conventions nationales, on se convaincra qu'ils diffèrent plus par les mots que par le sens. Tous deux réclament une stricte application de la réforme administrative, promettent de protéger les Américains au dehors, de défendre le travail national contre la concurrence résultant de l'immigration excessive de travailleurs étrangers. L'un, aussi bien que l'autre, se prononce contre les monopoles, contre l'abus des concessions de terres; dans chacun d'eux, on essaie de gagner les Irlandais

par quelques virulentes objurgations contre l'Angleterre, on s'engage à améliorer le sort des classes laborieuses. Sur un seul point, celui des tarifs de douane, il y a divergence de doctrines. La *platform* républicaine était nettement protectionniste, tandis que le programme républicain, fort éloigné encore des principes libre-échangistes, accuse cependant de vagues tendances à une législation douanière plus libérale.

Cette uniformité dans les revendications des deux partis a fait justice d'un préjugé qui avait longtemps entravé les progrès du parti démocratique auprès de certaines classes d'électeurs dans les États du Nord. On a fini par comprendre que l'arrivée des démocrates au pouvoir ne pouvait plus être une menace pour la tranquillité du pays, pour le crédit public, pour la marche des affaires. Il n'y a rien de commun entre le parti démocratique actuel et celui qui s'alliait, en 1860, avec les propriétaires d'esclaves et les sécessionnistes. Ceux-ci sont des êtres d'antan. Une génération nouvelle a passé sur les grands événemens qui ont fait disparaître ces tenans d'un régime exécré, pour jamais condamné. Hommes et choses, dans l'Union, se sont, depuis, complétement transformés. Ceux qui voient encore dans le parti démocratique une organisation dangereuse pour l'ordre social, hostile aux intérêts conservateurs, ne songent pas que c'est toute une moitié de la population fédérale qu'ils déclarent impropre à l'œuvre de gouvernement. Et pourtant il y a déjà longtemps que les démocrates sont prêts à prendre le pouvoir que le verdict du suffrage universel vient de leur conférer. En 1876, M. Tilden a obtenu 184 voix du collège électoral contre 185 attribuées à M. Hayes, et après même qu'une fraude restée célèbre assurait cette unique voix de majorité à son rival, le vote populaire, qui ne compte pas pour l'élection présidentielle, mais dont les partis relèvent avec soin les utiles indications, faisait ressortir une majorité de 200,000 voix en faveur du candidat démocrate. Quatre ans plus tard, sur 9 millions de votans, la majorité populaire du républicain Garfield contre son concurrent Hancock n'a été que de 7,000 voix. Les démocrates ont eu presque constamment la majorité dans la chambre des représentans depuis 1874. Ils l'ont encore dans le congrès actuel, qui prendra fin le 4 mars prochain, en même temps que la présidence de M. Arthur. Ce n'est donc pas un coup de surprise qui enlève le pouvoir aux républicains; c'est une évolution normale, longuement préparée par les événemens. Les partis finissent par s'user et perdre toute vitalité lorsqu'ils sont confinés indéfiniment dans l'opposition; il sera salutaire que les démocrates, puisqu'ils constituent la moitié de l'Union,

soient mis enfin à leur tour en situation de faire la preuve de leurs capacités de gouvernement.

Quant aux républicains, ils ont tout à gagner à sortir pour quelque temps de la Maison-Blanche. C'est une trop longue occupation du pouvoir exécutif qui a engendré dans leurs rangs la décomposition morale et la corruption politique. Un parti qui se croit assuré contre tout danger de dépossession perd le sentiment de la responsabilité et tombe fatalement dans les fautes qui ont provoqué la violente croisade des partisans de la réforme contre le parti républicain.

Depuis plus de dix ans, les indépendans n'ont cessé de se dresser en accusateurs contre le système de dépravation et de démoralisation administratives que les politiciens de l'état-major politique de Grant ont intronisé aux États-Unis et qui comprend tout cet ensemble de pratiques malsaines et de doctrines impudentes résumées dans la maxime cynique : « Aux vainqueurs les dépouilles. » Ce régime connu sous le nom de *grantism*, et devenu de nos jours, au dire des indépendans, le *blaineism*, repose sur le mépris des préceptes de la morale en matière politique. Le gouvernement, aux mains des chefs du parti républicain, ne constituait plus qu'une sorte de syndicat organisé pour imposer à l'Amérique la domination à perpétuité d'une coterie de politiciens de profession, affiliés à une bande de tripoteurs financiers et de détenteurs de monopoles, une vaste société en commandite, régie par des *bosses*, pour l'exploitation du pouvoir, des jouissances qu'il procure, et de l'immense patronage dont il est investi sur près de cent mille postes administratifs fédéraux. Le premier remède qu'ont réclamé les indépendans contre les funestes effets de cette démoralisation, c'est que les amis du président et les chefs du parti dominant dans le sénat et dans la chambre des représentans fussent dépossédés par une mesure législative du droit de disposer en maîtres absolus de tous les emplois. Il ne peut y avoir de bonne administration lorsque les employés ne doivent leur poste qu'à la faveur, et ne peuvent espérer se maintenir en place qu'à la condition de rendre constamment de nouveaux services, même pécuniaires, au parti qui les a nommés. De là cette importance énorme qu'a prise aux États-Unis depuis la présidence de Grant la question de la réforme administrative, *civil service reform*. Pendant longtemps les indépendans ont crié dans le désert, et n'ont obtenu des républicains que des railleries et des quolibets. On les traitait de « visionnaires, d'idéalistes, d'aristocrates, de songe-creux. » Pour Garfield, ce fut plus sérieux. Il voulait réaliser la réforme ; le revolver de l'assassin Guiteau l'en punit en juillet 1881. Mais, en 1882, l'écrasante défaite

électorale infligée à la coterie des chefs républicains par une explosion d'indignation populaire, les détermina à opérer un changement de front immédiat et complet. L'éviction était proche ; il allait falloir abandonner le gouvernement. Le moment était propice pour jeter une dernière fois un peu de poudre républicaine aux yeux des électeurs et assurer du même coup l'inamovibilité à tous les fonctionnaires que le parti en se retirant allait laisser derrière lui dans les places. Ce fut une conversion des plus édifiantes. On ne voyait plus à Washington que républicains prêchant la réforme. Un bill traînait au sénat, depuis plusieurs mois, présenté par un démocrate, M. Pendleton, bill instituant un concours pour la nomination aux emplois et interdisant toute révocation pour motif politique. Les républicains s'en emparèrent, le discutèrent solennellement et, après l'avoir rajeuni et complété, le votèrent en janvier 1883 à une grande majorité, se faisant ainsi du meilleur article du programme de leurs adversaires un excellent diplôme de réformateurs.

Les démocrates furent très déconfits. La plupart d'entre eux, en acceptant le cri de guerre des indépendans, n'avaient jamais pris la réforme au sérieux, ou plutôt la réforme, pour eux, se ramenait à ces formules simples, mais significatives : « Épuration générale du personnel; nettoyer les écuries d'Augias; mettre les *rascals* (les républicains) à la porte. » C'était là, pour la masse du parti, le commencement et la fin de la sagesse réformatrice. Ils eurent très bien conscience que les républicains, sous couleur de réformer l'administration, étaient en train de leur jouer un très mauvais tour en leur fermant à l'avance toutes les places, c'est-à-dire l'accès des dépouilles, pour le jour où les clés du trésor fédéral passeraient aux mains des démocrates. Un sénateur de la Georgie, M. Brown, exprima sans aucun doute le sentiment du plus grand nombre de ses coreligionnaires politiques le jour où il s'écria naïvement, au cours du débat sur les bills de réforme : « Je me demande quel intérêt le parti peut avoir à s'embarrasser d'un bill Pendleton ou autre qui pourra devenir une gêne sérieuse quand il s'agira de mettre tous les républicains hors des places pour y faire entrer les démocrates. »

Si M. Cleveland, président de l'Union, reste fidèle aux principes qui ont dirigé jusqu'ici sa vie et ses actes publics, il appliquera avec la plus grande sévérité la loi sur la réforme du service civil, bien qu'elle ait été votée par les républicains. Il tiendra tête à l'armée des solliciteurs, qui va envahir Washington, et refusera de livrer toute l'administration, comme une proie, aux faméliques du parti démocrate. Il épargnera ainsi à son pays et au monde le spectacle de ce changement de personnel jusque dans les plus

infimes emplois, qui avait toujours paru le complément obligatoire de toute évolution mettant un nouveau parti en possession du pouvoir exécutif aux États-Unis. Là devra se borner, provisoirement au moins, l'action directe du président. Ni lui ni ses ministres ne peuvent prendre l'initiative de mesures à proposer au congrès. Il ne peut que conseiller ce qu'il croit bon et opposer son *veto* à ce qu'il trouve mauvais. Or le sénat, dans le quarante-neuvième congrès qui commencera à siéger l'année prochaine, sera encore républicain, et les élections pour la chambre des représentans, qui viennent d'avoir lieu en même temps que l'élection présidentielle, semblent avoir réduit à une trentaine de voix la majorité des démocrates dans cette assemblée. On ne peut donc s'attendre à une activité extraordinaire sur le terrain législatif, et les choses vont sans doute suivre à peu près le même cours que sous l'administration républicaine.

On pense généralement que la question douanière deviendra l'affaire principale, la préoccupation prédominante des hommes d'état américains. Mais il ne faut pas oublier que les démocrates sont très divisés en ce qui concerne le tarif. Le parti a des chefs libre-échangistes comme M. Carlisle, du Kentucky, président de la chambre, et des chefs protectionnistes, comme M. Randall, de la Pensylvanie. On tient, dans l'Ouest, pour un tarif plus libéral et, dans l'Est, pour le maintien de la protection. On peut certainement attribuer aux énergiques déclarations de M. Blaine en faveur du régime des droits protecteurs les conquêtes faites dans les derniers mois par les républicains dans tous les états de la Nouvelle-Angleterre, dans le New-York, dans l'Ohio et la Pensylvanie. Toutes les fois que les démocrates parlent du libre-échange, ils ont hâte de formuler toutes sortes de restrictions. Leur *platform* de Chicago, en juillet dernier, déclare nettement qu'il ne faut pas priver les industries de la protection dont elles ont besoin. La formule la plus généralement employée dans les déclarations du parti est celle-ci : « Nous favorisons un tarif ayant pour objet de produire *un revenu limité aux nécessités d'un gouvernement administré économiquement* et réglé dans son application de manière à éviter des charges inégales, *à encourager les industries et la production à l'intérieur*, et à *conférer au travail une rémunération légitime* sans créer ou soutenir des monopoles. » Il y en a, on le voit, pour tous les goûts, et ce serait se leurrer que d'attendre du triomphe des démocrates une brusque modification dans la politique économique traditionnelle des États-Unis.

A. MOIREAU.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Macbeth* (de Shakspeare), drame en 5 actes, en vers, par M. Jules Lacroix (reprise).

Il ne faisait pas bon, en 1822, jouer Shakspeare à Paris. Une troupe venue de Londres en fit l'expérience : il est vrai qu'elle avait cette audace, peut-être excusable, de représenter le texte anglais ; la jeunesse patriote, animée par *le Constitutionnel*, mitrailla d'œufs et de pommes les envahisseurs ; un cri domina la tempête, s'il faut en croire Stendhal : « A bas Shakspeare ! c'est un aide-de-camp de Wellington ! » En 1884, il n'est pas question de rendre le poète responsable du manège de sa nation en Égypte : *Macbeth*, lui seul, dans cette seule année, fournit deux récoltes aux directeurs de théâtres : l'une, vers la fin du printemps, à la Porte-Saint-Martin ; l'autre, vers la fin de l'automne, à l'Odéon ; après la traduction en prose, la traduction en vers. Les Parisiens, à l'envi, se réjouissent qu'on leur rende Shakspeare, comme d'un bonheur pour lequel chacun d'eux était prêt depuis longtemps et dont l'indignité de son voisin le privait seule jusqu'ici.

« Entrez, messieurs et mesdames, à la Porte-Saint-Martin ! Vous allez voir ce que vous allez voir : *Macbeth !* Non pas un *Macbeth* éreinté, un *Macbeth* énervé, à qui l'on a limé les dents et coupé les ongles ! Non, messieurs, mais le monstre lui-même, présenté par M. Richepin, le premier, le seul qui ait osé le saisir à l'état de nature et le traîner devant le public tel qu'il l'a rencontré dans les montagnes touraniennes... Allez ! *les Blasphèmes !* » Et l'on « suivit le monde » et l'on entra ; et l'on vit et l'on entendit un *Macbeth* exaspéré par le belluaire, si hérissé de poil et si formidable en gueule qu'on

ne douta pas d'abord que tous les muscles, sous cette toison, ne fussent à leur place, et que tous les crocs, vibrant de ces rugissemens, n'eussent leurs pointes. Le moyen d'imaginer qu'on n'a pas devant soi Shakspeare, tout Shakspeare et rien que Shakspeare, lorsqu'on aperçoit de ci, de là, des poignards « culottés de sang, » — un « tetin » qu'une mère arrache de la bouche de son fils, — une cervelle d'enfant qu'il s'agit de faire « gicler » sur le pavé ! Ah ! ce ne sont plus là les fadaises d'un Ducis, ni les fadeurs d'un Letourneur, d'un Guizot, d'un Montégut, encore moins d'un Léon Halévy, d'un Émile Deschamps, d'un Jules Lacroix! François-Victor Hugo lui-même est étonné.

Cependant des Aryas indiscrets ont l'idée de recourir au texte : *Unmannerly breech'd with gore...* *Breech* veut bien dire culotte, et *breech'd* culotté, mais dans le sens propre où le mot ne s'emploie guère, sinon dans la chanson : *Votre Majesté — Est mal culottée!* D'où il suit que *breech'd with gore*, pour les contemporains de Shakspeare, est à peu près l'équivalent de *vêtus de sang* pour les contemporains de Racine. D'ailleurs quelqu'un s'avise que *breech'd* ne va pas tout seul, mais qu'il est modifié par l'adverbe *unmannerly* (incivilement); porter une culotte, à l'ordinaire, est un procédé civil; une culotte de sang, pour un poignard, est une marque d'incivilité; de sorte que si Shakspeare a donné au mot *breech'd* une attention particulière, il a voulu en faire, par l'alliance de l'adverbe, un de ces traits précieux où se complaisait le goût de son époque; s'il a mis à cette place autre chose qu'une expression toute naturelle, c'est une gentillesse : M. Richepin, par affectation d'exactitude, y met une grossièreté. Le reste à l'avenant : *nipple*, à proprement parler, désigne le bout du sein : une nourrice dit-elle : « Je vais retirer le tetin à mon petit? » Elle dit « le sein, » tout bonnement, sans avoir lu Ducis. Quant au verbe *to dash out*, quel en est le sens, sinon « faire sortir en éclats? » *Gicler* n'ajoute rien, que je sache, à la force de l'idée ni de l'image; s'il y ajoute, il a tort : c'est le texte qu'il renforce. On connaît ce personnage de *Rabagas*, qui, rédigeant une affiche, appelle un cochon un cochon : « Oui, cochon! reprend-il... Et si je savais un mot plus cochon que cochon, je le mettrais ! » M. Richepin, le sait, ce mot, et il le met !

Pourquoi ce parti-pris de violence? Pour étonner Shakspeare? Ou, — parlons sérieusement, — pour le compromettre? Pour porter plus loin sous la peau du lion les représailles des artistes dans le camp des bourgeois? Ce ne serait, à ce compte, qu'un enfantillage; poussé à l'outrance sur quelques points, *Macbeth* n'en serait pas moins *Macbeth*; pour la première fois il serait donné de le voir tout entier sur la scène, traduit en français avec cette sorte de fidélité que permet la prose; on aurait le plaisir, au moins, de mesurer dans des conditions nouvelles son effet sur le public.

Hélas! M. Richepin n'a disposé de place en place ces précieuses pierres d'achoppement que pour donner le change aux naïfs : chaque fois qu'on buterait, on s'écrierait : « A la bonne heure! le chemin n'est pas nivelé! » Autant de menues ordures, autant de marques d'authenticité pour l'ouvrage : ainsi des toiles d'araignée sur les bouteilles chez les marchands de vins et des piqûres de ver sur les bahuts chez les fabricans de vieux meubles; mais ce *Macbeth* n'est qu'un abrégé à l'usage des badauds. Il y manque des morceaux, et non des moindres, et, dans l'étoffe qui reste, l'adaptateur ne s'est fait faute ni de tailler ni de recoudre. La ruse est bientôt dénoncée : on n'accourt plus, dès le second jour, que pour voir, sans y croire, les prétendus signes d'exactitude de la version nouvelle; on veut les voir pour eux-mêmes : les amusantes toiles d'araignée! les impayables piqûres! « Culottés de sang, ma chère!.. Il faut entendre cela! » On va donc à la Porte-Saint-Martin pour s'effaroucher un peu, sans être dupe. Est-ce pour faire vite que le traducteur a fait court? Les interprètes, comme lui, paraissent avoir été pressés. Mme Sarah Bernhardt n'a pas médité son rôle; elle en jette beaucoup de phrases d'un seul bloc, presque au hasard; elle a pourtant bien de la grâce et de l'énergie, tant pour séduire Macbeth que pour l'enrager. M. Marais représente le héros avec un emploi perpétuel de sa force, qui prouve peut-être plus de zèle que de subtilité; au moins cette sauvagerie frappe-t-elle, et, dans la scène du banquet, cette ardeur se fait applaudir. Ainsi les acteurs, par leurs dons naturels et par une aventureuse dépense d'eux-mêmes, soutiennent pendant quelque temps la recette : les curieux de Paris, sinon les Parisiens, vont pour s'émoustiller, sinon pour s'émouvoir, visiter Shakspeare chez Barnum.

Cependant les lettrés avertissent les gens simples, qui veulent aimer Shakspeare comme il est, et non comme un objet de scandale, de patienter une saison. L'Odéon promet le *Macbeth* de M. Jules Lacroix, remonté avec soin; ce n'est pas le monstre lui-même, car c'est *Macbeth* en vers, et notre alexandrin, si docile qu'il se fasse, exige de petites concessions, au prix desquelles il rend la poésie de l'original mieux que la prose ne saurait faire; d'ailleurs, il ne s'agit pas de la traduction intégrale publiée par M. Jules Lacroix, en 1840, mais de la traduction adaptée au théâtre et déjà représentée : aussi discrète que possible en ses infidélités, aussi pleine du suc de Shakspeare, cette forme française de *Macbeth*, telle quelle, est un chef-d'œuvre : on l'a saluée de ce titre en 1863, on va le lui confirmer. Nous y voici; ce n'est pas le monstre, inacceptable pour nous avec ses difformités, dont le sacrifice est peu regrettable, mais c'est le dieu : *deus, ecce deus!*

Il faut l'avouer, la soirée où ce dieu a paru parmi nous, contre l'attente des prophètes, a été froide. Le public, averti d'admirer, a écouté

Macbeth en conscience; ni l'attention, ni le respect, de la première scène à la dernière, n'ont fait défaut. Mais d'éprouver, par une intelligence soudaine de l'ouvrage, par cette illumination qui ne se peut espérer qu'au théâtre, et par un attachement particulier de l'intérêt, et par un frisson nouveau de terreur, une sorte de plaisir qu'on ne puisse éprouver à un autre spectacle, à *Louis XI* ou à *Fualdès*, il n'en a pas été question : encore ne jurerais-je pas qu'à *Louis XI* on n'eût pris plus d'agrément, et à *Fualdès* plus de peur.

Est-ce aux comédiens qu'il faut imputer ce médiocre effet? Ils ne sont pas sans reproche. M. Paul Mounet paraît avoir composé le personnage de Macbeth avec assez de soin et de raison; il a ressenti, autant que sa mimique et sa musique permettent d'en juger, la barbarie et la mélancolie du héros, sa férocité, sa faiblesse. Un « Hamlet dans le crime, » voilà bien le personnage qu'il nous montre. Mais quoi! un tiers des paroles à peine est parvenu jusqu'à nous. M. Paul Mounet, sans doute, n'a pas été doué par les dieux du langage articulé; au moins n'a-t-il pas fait les études nécessaires pour l'élocution tragique : il dévore son rôle. Sa camarade, Mlle Tessandier, n'a entrepris ces études que récemment; elle aussi, malgré sa bonne volonté, laisse périr le texte. Assurément nous la blâmerons de pousser avec trop de vigueur le caractère de lady Macbeth, et d'une vigueur trop monotone : si l'héroïne était à ce point et constamment forcenée, elle n'aurait pas « cette petite main » que ne purifieront pas tous les parfums de l'Arabie; elle aurait au bout de chaque bras une solide pince d'étrangleur. Cependant, cette méprise générale, on serait tenté de la pardonner à Mlle Tessandier pour son aspect, sa démarche et sa physionomie dans la scène du somnambulisme; au lieu de l'agitation qu'y mettait Mme Sarah Bernhardt et qui sentait l'actrice, Mlle Tessandier observe, selon la tradition de Mrs Siddons et de la Ristori, la simplicité d'attitude et de geste d'une véritable somnambule : ainsi, par des moyens plus conformes à la nature et plus dignes de l'art, elle émeut davantage. Mais la perte de tant de vers engloutis dans le débit des principaux interprètes, quel jeu de scène ou quel semblant de composition peut la réparer? Ainsi représenté, *Macbeth* devient une pantomime. Ce fut une surprise, le premier soir, au commencement du quatrième acte, quand Mlle Hadamard et M. Rebel, sous les noms de Malcolm et de Macduff, firent entendre des accents plus nets : il semblait qu'un génie eût délié les langues sur la scène ou débouché les oreilles dans la salle; un intermède d'opéra dans un ballet, voilà l'effet de ce passage, qui ne fut qu'un intermède. M. Lacroix pourrait donc, sans atrocité d'auteur, accuser d'une partie de son mécompte la diction des comédiens.

Aussi bien, quelque ami de M. Paul Mounet ou de Mlle Tessandier, s'il

y regardait avec rigueur, pourrait soupçonner la traduction de M. Lacroix de n'être pas un chef-d'œuvre. Un rare monument de patience, d'adresse, d'ingéniosité, oui, sans doute! En maint passage, M. Jules Lacroix, avec une souplesse imprévue, rend littéralement le texte; en beaucoup d'autres, sans s'astreindre à piétiner sur les traces de Shakspeare, il l'accompagne fidèlement; il marche à ses côtés et paraît libre; il donne, en place de la médaille originale, et sans que l'on perde au change plus qu'il n'est nécessaire, une monnaie française; même, plus d'une fois, sans oublier lui-même son auteur, il semble inventer des vers de poète. Mais ne forçons point l'éloge. La discrétion de ces remaniemens, dit-on, est admirable; acceptons que M. Lacroix ait réduit, pour la commodité du spectateur, le nombre des personnages accessoires; acceptons même qu'il ait supprimé certains dialogues de comparses, qui marquent pourtant les progrès et les repos de l'action, et qui tiennent dans le drame shakspearien la place du chœur dans le drame antique. Admettons qu'il ait supprimé la scène du portier, quoiqu'elle offre un merveilleux contraste, par son comique à la fois innocent et grossier, avec les scènes terribles qui l'encadrent; admettons qu'il se prive de lady Macduff et de son fils, quoique la préciosité de leur entretien soit une oasis sur le penchant le plus désolé du drame et que cette figure aimable de femme ne soit peut-être pas inutile auprès de lady Macbeth. Excusons tous ces retranchemens: si dur que soit le sacrifice, au moins chaque mutilation est nette et ne corrompt pas le corps de l'ouvrage. Mais le procédé de la transposition est singulièrement plus dangereux; le traducteur se l'est permis : en a-t-il fait toujours un bon emploi? Reculer jusqu'à Inverness, au moment où Macbeth reçoit Duncan pour son hôte, après que le meurtre est concerté, les protestations de dévoûment qu'il lui fait à Forres, après sa loyale victoire, n'est-ce pas prêter au personnage une bassesse d'hypocrisie et tout au moins un sang-froid que Shakspeare ne lui connaît pas? Rejeter au milieu de cette scène les poétiques paroles par lesquelles Duncan, à son arrivée dans le fatal château, paraît se souhaiter à lui-même la bienvenue : — *This castle hath a pleasant seat*, — et la réponse de Banquo : — *This guest of summer*, — *The temple haunting-martlet*, — n'est-ce pas perdre le bénéfice dramatique de ce délicieux et ironique augure?

Ce n'est pas le lieu, dans cette étude, d'examiner le détail d'une traduction, en tant que traduction. J'ignore si, tout de bon, M. Lacroix prend le cercle d'or, c'est-à-dire le diadème, dont Macbeth sera couronné, pour le cercle d'or métaphorique où le destin l'entraîne; j'ignore s'il prend tout de bon le verbe *sicken* pour un verbe actif : aussi bien, peu importe. Mais pardonnerai-je que Macbeth, aux premiers conseils

donnés par sa femme, réponde résolument : « C'est dit! » Je ne puis oublier que Shakspeare lui commande la réponse toute contraire : « *We will speak further*, » et, dans ce différend, je me sens un faible pour Shakspeare. Dois-je tolérer que cet admirable vers, où l'hallucination de la vue est définie par un poète :

Mine eyes are made the fools o' the other senses,

devienne simplement : « Je rêve... » Dois-je approuver que ces paroles toutes claires :

That my keen knife see not the wound it makes,

deviennent, par un mot impropre substitué à un autre, ce fragment d'oracle :

Cache bien la blessure au tranchant du couteau!

Pendant le meurtre, lady Macbeth s'écrie : « *He is about it!* Il est à l'œuvre! » Dois-je consentir qu'elle affaiblisse et traîne la phrase en ajoutant pour la rime : « Il y doit être. » La rime!.. A ce propos, faut-il un moment négliger Shakspeare et considérer le *Macbeth* de M. Lacroix en lui-même, comme un document de littérature française? Nous trouverons accouplés à la fin des vers *science* et *conscience*, *dure* et *endure*, *ensemble* et *rassemble*. Mais non! il serait injuste d'oublier que nous avons affaire à une traduction : la gêne spéciale à cette sorte d'ouvrages explique seule de certaines entorses :

Chers amis, vos coursiers, qu'ils soient fermes et prompts...
Macbeth, il a tué le sommeil innocent...
Sa royale nature, elle me terrifie...

D'autre part, ce n'est pas une excuse, et bien au contraire, d'appartenir à une traduction de Shakspeare, pour des vers comme ceux-ci :

Que mon fier ascendant te pousse et te retienne!
Viens donc, viens! que mon âme électrise la tienne.

Révérence parler, on ne sait ici de quoi s'étonner le plus, du galimatias ou de l'anachronisme. Après cela, qu'on rende justice au travail de M. Lacroix, nous nous garderons de protester; nous-mêmes avons commencé par en déclarer les mérites. Mais Charles Lamb s'indignait de lire sous un portrait de Garrick : « Shakspeare et Garrick,

astres jumeaux; » nous demandons seulement qu'on ne traite pas d'astres jumeaux Shakspeare et M. Lacroix.

Supposons pourtant que cette traduction, ainsi que plusieurs le prétendent, soit un chef-d'œuvre, au moins le chef-d'œuvre du genre. Supposons que M. Paul Mounet, en restant lui-même, ait la diction aussi claire que M. Coquelin; supposons que Mlle Tessandier, sans métamorphose, articule aussi purement que Mlle Reichenberg, *Macbeth* produirait-il sur nous l'extraordinaire effet que le nom de Shakspeare fait espérer? J'en doute, et je dirai pourquoi. Puissè-je décharger de quelques remords les comédiens et le traducteur, sans blasphêmer le poète ni nous calomnier nous-mêmes! Ce n'est pas son art que je veux accuser, et ce n'est pas notre public; mais le rapport de l'un à l'autre.

Le théâtre anglais, au temps de Shakspeare, était dans la première enfance, comme le nôtre, au temps de Ducis, était dans la seconde. Mettre tout en action ou tout en récits, l'un n'est guère plus raisonnable que l'autre; l'un est naïf et l'autre est sot. De ces deux procédés, on sait quel est celui de Shakspeare : tout ce qu'il imagine, ou peu s'en faut, il le jette sur les planches. Qu'on ne dise pas que c'est par système ou par impatience de génie, parce que l'auteur a choisi ce genre ou parce que ses idées, à peine conçues, ont hâte de se réaliser : à ce compte, pourquoi les victoires de Macbeth sur Macdonald et les Norvégiens ne sont-elles pas représentées, au premier acte, comme sa défaite au dernier? Pourquoi ce sergent de Marathon, qui raconte les deux batailles, et non ces batailles elles-mêmes agitées sous nos yeux? Si Shakspeare transporte sur la scène presque tous les incidens de sa fable, c'est que cette manière est la plus simple et celle qui se présente naturellement à l'esprit. Mais son public, aussi bien que son art, est tout neuf; il ne se lasse pas de voyager à la suite des héros, et, lorsqu'il s'est déplacé par la pensée, il n'examine pas si c'était pour peu de chose ou pour beaucoup; il prend un plaisir extrême à tout voir de ses yeux. Sommes-nous disposés de même sorte? Une récente expérience prouve le contraire. On nous montre à la Porte-Saint-Martin le meurtre du fils de Macduff; le spectacle de ce crime nous intéresse à peine. A l'Odéon, ce tableau est retranché : le récit du massacre fait par Lenox, entendu par Macduff, touche tous les cœurs. Ce messager, qui semble échappé de la tragédie antique, ce père qui l'écoute, ou plutôt l'émotion de l'un et de l'autre, voilà ce qui nous émeut; c'est peut-être, du drame entier, le seul trait qui porte aussi loin.

Ajoutez que, du temps de Shakspeare, ainsi que l'a fort bien dit M. Taine, « c'est l'imagination du public qui est le machiniste. » Ainsi, par une complaisance naturelle et sans fatigue, elle suit partout et rapidement les personnages; à leur suite, elle se dupe elle-même. A

beaucoup plus de frais aujourd'hui, et de la part du théâtre et de la nôtre, nous n'avons pas le même avantage. Nous payons d'un entr'acte le changement d'un décor; cependant l'intérêt se divise, l'attention languit, la sympathie se fige; et qu'arrive-t-il ensuite? Que vingt figurans chargés de feuillages en papier nous font rire. C'est l'armée de Malcolm, c'est la forêt de Birnam en marche; les contemporains de Shakspeare voyaient l'une et l'autre sans qu'il en coûtât si cher à l'impresario : quatre hommes avec des poignées de verges faisaient l'affaire. Aujourd'hui, vingt figurans pour nous ne sont que vingt figurans, et le papier découpé en feuillages n'est que du papier.

Il est vrai que *Macbeth*, parmi les ouvrages de Shakspeare, est peut-être, avec *Othello*, celui dont l'unité morale est le moins dispersée. Son unité matérielle est pourtant rompue en assez de morceaux, et plusieurs de ces morceaux ne se peuvent plus guère admettre. Il faut renoncer à choquer sur le théâtre des armées ennemies, à moins de transporter les acteurs et l'assistance à l'Hippodrome ou à l'Éden : Macbeth et Macduff combattront à froid sur la solitude des planches. Il faut que Macduff vainqueur se contente de poser le pied sur le corps du vaincu : s'il nous présentait sa tête, imitée par le cartonnier ou le cirier le plus habile, nous le renverrions avec plus d'hilarité que de dégoût au musée Grévin. Est-ce la faute du poète, est-ce notre faute si nous ne pouvons croire que cet accessoire est la tête de Macbeth? Est-ce la faute du poète, est-ce la nôtre si les sorcières, au lieu de nous effrayer comme sorcières, nous font sourire comme travestis? Elles faisaient trembler le parterre et même les spectateurs à 1 shilling, alors que le roi Jacques écrivait : « Un nommé Scot n'a pas eu honte de nier, dans un imprimé public, qu'il y eût une chose telle que la sorcellerie, soutenant ainsi la vieille erreur des Saducéens, lesquels niaient qu'il y eût des esprits. » Alors le spectre de Banquo, sans lumière électrique ni trappe, glaçait d'effroi les plus braves. Aujourd'hui, s'il nous occupe, c'est pour attirer notre critique sur l'artifice du metteur en scène et du machiniste. Prenez qu'il n'ait pas l'air, comme à la Porte-Saint-Martin, d'un homme qui s'est coupé en se rasant et qui saigne sur sa serviette; prenez qu'il ne se lève pas d'abord, comme à l'Odéon, la face tournée vers le fond de la scène, pour pirouetter ensuite et saluer le public; prenez même qu'il soit figuré, comme il l'est maintenant à Londres, par un jeu de glaces, de sorte que nous ne voyions pas et que nous n'entendions pas ce fantôme cogner du derrière au décor pour faire s'ouvrir à son recul un pilier de toile peinte. Nous ne serons pourtant pas hérissés de terreur, aujourd'hui que nous sommes retombés dans les vieilles erreurs des Saducéens et que nous ne croyons plus aux esprits. Tout le fantastique réalisé de Macbeth, en amusant nos regards, loin d'exciter notre émoi,

l'empêche. Lorsqu'Oreste, à la fin d'*Andromaque*, aperçoit les invisibles Euménides, nous les voyons dans ses yeux; nous n'avons pas la preuve sensible que l'image qui s'y réflète est vaine; nous ressentons le contre-coup du sentiment qu'elle inspire; nous ne pouvons rassurer le héros en lui faisant toucher du doigt son erreur. Ici, au contraire, nous sommes tentés de prendre Macbeth par la main et de le mener droit à l'épouvantail: la contagion de sa peur, que nous pouvons dissiper, ne nous gagne pas.

Ainsi donc, ni ce mode de composition dramatique, ni ce mode de représentation scénique, l'un et l'autre expliqués par ce qu'un art naissant a de trop matériel, par la naïveté du poète et par celle du public, ni l'un ni l'autre ne peut nous convenir. Faut-il ajouter que si, par là, le théâtre de Shakspeare est au-dessous de notre culture, par sa psychologie, hélas! il reste au-dessus ou en dehors? Que les mœurs de ses personnages soient éloignées des nôtres, ce ne serait rien encore; mais au lieu d'exposer leurs sentimens, ils les dardent; au lieu de s'éclairer d'une lumière continuelle, ils se révèlent par des fulgurations successives; en quoi, ils font le bonheur du naturaliste qui les observe, mais le désespoir du spectateur. Ils ressemblent davantage à des hommes, mais ils violent toutes les habitudes, et peut-être faut-il dire les nécessités de la scène. Point de convention, dans ce théâtre, qui s'accommode patiemment à notre intelligence. Hermione, ici, n'attendrait pas de nous avoir initiés par une série de déductions à son caractère, pour pousser le cri fameux: « Qui te l'a dit? » Avant ce cri elle en aurait jeté dix autres, et dix autres ensuite. A l'auditeur de mesurer chaque fois jusqu'où vibre l'âme de l'héroïne; à lui de remplir le silence des intervalles. Est-ce possible? Oui, sans doute, c'est possible au lecteur qui prend son temps, les pieds sur les chenets; il voit défiler devant son esprit une série de raccourcis, et, derrière chacun, il imagine tout le vivant modèle. Mais, au théâtre, des trois quarts de cette galerie presque tout le meilleur se perd: on n'aperçoit que le geste, et non les muscles ni la pensée qui les meut. Un autre geste survient, qui ravit l'attention, et puis un autre; et à la fin, on sait que Macbeth a tué Duncan, comme on saurait que la Bancal et ses acolytes ont tué Fualdès: on a vu l'acte vulgaire, qui ne fait frissonner qu'à fleur de peau; on n'a pas tressailli de l'intime joie que donne à l'âme le noble spectacle des causes.

Quelqu'un hésite-t-il à reconnaître cette disconvenance de la psychologie de Shakspeare à nos coutumes françaises ou plutôt à notre infirmité humaine? Un des passages les moins shakspeariens de *Macbeth*, et le plus étranger à la substance du drame, est assurément le dialogue de Malcolm et de Macduff, au commencement du quatrième acte. Cette fausse confidence et le revirement qui suit n'ont

rien à faire avec cette histoire d'un crime que le poète nous illustre; ce n'est qu'une amplification de rhétorique sur un sujet de morale, empruntée à la chronique d'Holinshed et versifiée. C'est pourtant une des parties de l'ouvrage qui, l'autre soir, ont fait le plus de plaisir; même, le lendemain, abusés par ce plaisir, des critiques ont rangé cette scène parmi les plus admirables. Détachez-la du *Macbeth* de M. Lacroix, jurez-moi que c'est un morceau inédit du *Louis XI* de Casimir Delavigne, un épisode tiré des *Mémoires* de Commines, où l'on voit le dauphin éprouver le dévoûment d'un de ses serviteurs : il n'est pas impossible que je vous croie. Voilà justement pourquoi le public de l'Odéon a été ravi de ce passage : secoué par tant de soubresauts pendant trois actes, il respirait un peu; il reconnaissait une ordonnance des sentimens et des idées qui lui était familière; il entendait de nouveau le discours, l'habituel discours, au lieu du cri; dépaysé par Shakspeare, il se retrouvait en lieu de connaissance, comme un Normand qui, après un voyage dans les *highlands*, se réveillerait dans un parc de l'île de Wight. Cette scène, estimée trop haut, c'est le reste méconnu : ainsi la preuve de notre thèse est faite, au sens où les mathématiciens entendent la preuve d'une opération.

Ai-je compté le dernier des obstacles qui sépare le spectateur de Shakspeare? Hélas non! Autant que dramaturge, Shakspeare est philosophe et poète; il l'est dans *Macbeth* plus que dans aucun autre de ses drames, si *Hamlet* est mis à part. Est-ce à la clarté du lustre, alors que l'héroïne expire et que l'on attend la mort du héros, est-ce en pareil endroit, à pareille heure, qu'on regarde couler avec les sentimens qu'il faut ce fleuve de pensées :

To-morrow, and to-morrow, and to-morrow
Creeps in this petty pace from day to day...

Holà! que le héros se lève et se précipite au dénoûment; nous ne sommes pas ici pour méditer en cadence. Mais que parlé-je d'un philosophe et d'un poète? Il en est dont le style, au moins, se laisserait comprendre à la course; Shakspeare invente perpétuellement son vocabulaire et sa syntaxe. « Un Saint-Simon déchaîné dans la poésie et dans le drame, » voilà comment le définit M. Darmesteter, qui le connaît chez nous mieux que personne. De vrai, Saint-Simon n'a pas cette suite dans l'audace ni cette fureur lyrique de l'imagination qui se crée continuellement une expression propre. Y a-t-il jamais eu un Anglais, même parmi les contemporains de Shakspeare, qui, sans connaître *Macbeth*, et l'entendant pour la première fois à la représentation, en ait compris tous les vers? Il est permis de poser la question. Aujourd'hui, plus d'un mot, au passage, déconcerte même l'auditeur instruit.

Je m'aperçois que les difficultés que je signale, pour la jouissance de Shakspeare au théâtre, nous sont communes presque toutes avec nos voisins d'outre-Manche. Quel paraîtra notre sort, si l'on réfléchit qu'entre ce style et nous, doit intervenir une traduction ! Laquelle ? En est-il une possible, j'entends une traduction pour la scène, vivante et non pas morte, qui ne donne pas seulement l'intelligence du texte, mais la sensation du style ? Assurément, où lady Macbeth pousse l'invocation fameuse : *Unsex me*,.. M. François-Victor Hugo peut transcrire : « Désexez-moi ; » mais qui traduira la traduction ? Un lettré, dans son cabinet l'interprétera, sans doute ; mais que ce cri retentisse au théâtre : pas un Français, à première audition, n'en devinera le sens. Il faut se contenter, comme M. Lacroix, de : « Changez mon sexe ; » et que devient alors la vertu des mots ? Macbeth, un peu plus loin, parle d'anges d'une certaine espèce : *trumpet-tongued angels*. Un émule de M. Mallarmé risquera peut-être : *langués* de trompettes ; mais qui le comprendra ? M. Lacroix, ingénieusement, trouve cet à-peu-près : « à la voix d'airain ; » mais qu'est-ce que l'à-peu-près en fait de style ? Qu'on se figure Saint-Simon réduit en plat français par un disciple de La Harpe ; au lieu de la fameuse phrase : « Il fut bombardé archevêque, » on lira : « Sa nomination à un archevêché éclata comme une bombe. » Ce nouveau Saint-Simon, à l'usage des petits grammairiens, c'est proprement Shakspeare traduit en français.

Mais encore, cette traduction que l'on cherche, sera-t-elle en prose ou en vers ? La prose est plus fidèle ; mais, chargée de métaphores et tortueuse en sa démarche, elle ne laissera jamais oublier qu'elle est une traduction. Ce ne sera pas un drame, mais un devoir d'école déclamé sur le théâtre ; à chaque instant, l'illusion, pour peu qu'elle ait commencé, sera rompue. On réclamera le vers : on l'a réclamé, le printemps dernier, après la tentative de M. Richepin. Mais le vers français, si patiemment qu'on le désarticule, ne s'adapte pas au vers anglais ; il perd son harmonie, sans acquérir celle des cinq ïambes ; il perd sa contenance sans imiter leur allure. Songez que le rythme, dans Shakspeare, est si étroitement lié à l'idée que le mouvement de l'un ne peut continuer quand le mouvement de l'autre est achevé : « Souvent, dit M. Darmesteter, soit dans le dialogue, soit dans le discours même, quand il y a arrêt de sens, le vers ne s'achève pas parce qu'il n'y a pas de matière pour le remplir. » J'entends bien que, selon le système exposé par Vigny dans sa Lettre à lord ***, on « détendra » l'alexandrin dans ces parties accessoires qui sont les « récitatifs » du drame ; on ne lui rendra sa fermeté sonore que pour répercuter « le chant. » Par malheur, un vers brisé n'est pas un vers sinueux, un vers plat n'est pas un vers simple, et les qualités familières de la prosodie anglaise ne se traduisent chez nous qu'en défauts : voilà pour les récita-

tifs. Si, d'ailleurs, l'observation de la césure et l'importance de la rime, après quelques passages en négligé, font reconnaître l'alexandrin dans sa pompe, aussitôt cette pompe, ordonnée pour la psychologie de nos tragiques, jure avec la pensée anglaise : voilà pour le chant. *Macbeth* en pantoufles modernes et *Macbeth* en perruque Louis XIV, voilà, des pieds à la tête, *Macbeth* en alexandrins.

« Ceci peut avoir l'air d'un paradoxe, écrivait Charles Lamb, mais je ne puis m'empêcher de penser que les pièces de Shakspeare sont moins faites pour être jouées sur la scène que celles de n'importe quel autre auteur dramatique,.. je dirai de presque tous. » Mais jouées sur une scène française, en français, au XIX[e] siècle, pour assurer qu'elles ne doivent pas l'être, est-on suspect de paradoxe? Eh bien ! j'en cours le risque, et telle est ma conclusion. Quelque honorable désir que nous ressentions de pratiquer, en littérature, les religions étrangères, nous ferons sagement de ne pratiquer celle-ci qu'à domicile : ainsi nous serons mieux pénétrés de la grâce, et nous offrirons au dieu un hommage plus digne de lui. *Macbeth*, à l'Odéon, en 1884, ne peut avoir que le succès d'un exercice de version orale ou d'un gros drame, d'une Conférence ou d'un *mélo* : est-ce la peine, pour si peu, de déranger Shakspeare?

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Certes, la France, comme tous les grands pays, a eu dans son histoire plus d'un cruel moment. Elle a passé, au cours de son éclatante existence, par de violentes épreuves, et la crise qu'elle traverse à l'heure qu'il est n'est pas la première qui ait été infligée à son courage et à sa fortune. Ce qu'il y a de nouveau, de poignant aujourd'hui, c'est que cette crise présente, que les hableurs de l'optimisme officiel peuvent seuls nier, semble n'être plus, comme dans d'autres temps, un simple accident, qu'elle s'aggrave en se prolongeant, qu'elle devient de jour en jour plus obscure, plus oppressive, et qu'on finit par ne plus savoir comment on en sortira.

Est-ce donc que la France, au lendemain des désastres qui l'ont accablée il y a quatorze ans, ait manqué à ceux qui ont entrepris de la diriger et de la gouverner? Elle a offert au contraire toute sa bonne volonté, son travail, son épargne, sa docilité, son abnégation; elle s'est prêtée à tout ce qui pouvait la relever, et chose extraordinaire, elle était sûrement, il y a dix ans, dans une situation meilleure qu'aujourd'hui. A peine pacifiée, elle avait retrouvé, sous une direction prévoyante, un crédit presque imprévu, des finances prospères malgré d'immenses charges, l'estime due à ses malheurs, une armée qui commençait à se reconstituer. Dix ans sont passés, ce premier mouvement de renaissance a manifestement dévié, et on est rentré par degrés dans l'ère des déficits financiers, des affaires de diplomatie mal engagées et mal conduites, des entreprises incohérentes, des confusions administratives et militaires. Par quelle étrange fatalité a-t-on reculé au lieu d'avancer depuis sept ou huit ans? Il faut bien qu'il y ait une raison, et cette raison est désormais assez évidente : c'est qu'à un certain moment, il y a eu une politique prétendue républicaine, une politique à la fois puérile et arrogante, qui a cru pouvoir traiter

les affaires de la France avec toutes les passions de faction et de secte, qui a sacrifié les idées de gouvernement aussi bien que les garanties libérales à un intérêt de domination, qui a tout violenté et tout déprimé pour régner. Cette triste politique, elle a porté ses fruits, elle a mis le gaspillage dans les finances, l'esprit d'aventure dans les affaires extérieures, la guerre dans la vie morale du pays, l'incohérence dans la justice et dans l'administration comme dans l'armée, les calculs électoraux dans toutes ses œuvres. Elle a conduit à cette situation pénible, laborieuse, que tout le monde voit, excepté peut-être ceux qui en sont les auteurs, où règne ce sentiment universel de défiance et d'inquiétude qui fait qu'on cherche de tous côtés une issue qu'on n'aperçoit pas. Tel est l'inexorable et peu rassurant résultat de ces quelques années de politique républicaine. Le dernier mot, c'est cette crise indéfinissable où s'épuisent les forces du pays, où se débattent encore aujourd'hui chambres et gouvernement, sans savoir comment ils en finiront avec cette réforme du sénat, qu'ils ont rendue nécessaire, avec ce déficit du budget qu'ils ont préparé, avec ces affaires du Tonkin où ils semblent plus que jamais se perdre à la recherche d'une solution.

On dirait que les républicains ne peuvent se défendre d'un malheureux penchant. Ils ont le goût du bruit, de l'agitation, du changement pour arriver presque toujours aux résultats les plus médiocres ou les plus inavouables. Lorsqu'il y a quelques mois, le gouvernement a engagé cette campagne si inutilement bruyante de la revision constitutionnelle, quelle était sa pensée ? Il le cachait à peine, il se proposait d'enlever aux partis une arme qu'il supposait dangereuse, il voulait supprimer d'avance un mot d'ordre d'opposition et de guerre dans les élections prochaines. C'était tout simplement un calcul de parti. La revision a été votée, non sans tumulte, et la première, ou pour mieux dire l'unique conséquence de cette grande réforme constitutionnelle, c'est la nécessité d'une nouvelle loi électorale pour le sénat. Soit, la loi a été présentée, discutée, et elle est même déjà votée au Luxembourg. A quoi a-t-on songé en la préparant ? S'est-on préoccupé de donner au sénat plus de force, plus d'autorité morale par une organisation plus rationnelle et plus large ? Pas le moins du monde. On a songé avant tout à supprimer directement ou indirectement les inamovibles et à inscrire dans la loi un système de proportionnalité augmentant le nombre des électeurs sénatoriaux des villes qu'on supposait plus favorables aux républicains. C'était encore un calcul de parti, une tactique électorale, — et voilà pourquoi on a entrepris une campagne de revision, au risque de porter un premier coup aux institutions.

Un homme de réflexion et d'étude qui présidait la commission sénatoriale et qui ne parle pas souvent, M. Scherer, a essayé de relever

la question en inaugurant le récent débat par quelques paroles aussi fortes qu'éloquentes. Il a dit sans détour que l'inamovibilité était aujourd'hui le dernier refuge de l'indépendance parlementaire et que la suppression des inamovibles était une atteinte à la dignité du sénat, que le système de proportionnalité qu'on avait imaginé n'était qu'une chimère ou une vulgaire tactique. Il s'est élevé plus haut ou il est allé plus loin : il n'a pas craint de montrer qu'on obéissait à une superstition démocratique qui tend à tout niveler, à appauvrir la politique, à chasser du parlement les illustrations du pays ; et cela lorsque de toutes parts « on se plaint que le caractère de nos assemblées tend à baisser, lorsque la politique souffre dans toutes ses parties de la pénurie des capacités. » Il a signalé enfin le danger du système régnant aujourd'hui, qui met le nombre partout, qui ne laisse pas même un dernier asile aux lumières, à l'esprit, à l'indépendance, et il a pu dire : « S'imagine-t-on que sous un pareil régime il pourrait y avoir une politique financière, une politique extérieure, une politique générale? » Rien de plus juste. M. Scherer a eu le mérite d'exprimer, dans un langage d'une gravité pénétrante, des vérités supérieures ; mais, évidemment, les républicains du sénat ne s'inquiètent ni des illustrations du pays ni de l'autorité de l'assemblée à laquelle ils appartiennent et dont ils sont tout prêts à livrer les prérogatives. Un législateur bien intentionné, ami des transactions, M. Lenoel, a fait un effort généreux, nous en convenons, pour réserver tout au moins au sénat le droit d'élire, ne fût-ce que pour neuf ans, les soixante-quinze sénateurs qui étaient jusqu'ici inamovibles et que le gouvernement proposait de faire nommer par les deux chambres réunies. L'intention est honnête, seulement cela ne répond à rien ; ces inamovibles, devenus des sénateurs à temps, tout en continuant à être nommés par le sénat, ne sont plus qu'un artifice de transaction équivoque, une invention assez arbitraire, de même que la proportionnalité imaginée pour les sénateurs élus par les départemens n'est qu'une conception de fantaisie déguisant à peine un calcul électoral. Si l'on veut, et c'était là l'idée première, que le sénat soit comme une émanation de la vie municipale, ce que M. Gambetta a appelé le grand conseil des communes, toutes les municipalités ont droit à la même représentation, et il n'y a aucune raison d'introduire l'inégalité dans les délégations des communes; si l'on veut proportionner le nombre des délégués au chiffre de la population ou à l'importance des conseils municipaux, c'est une déviation manifeste de l'idée première, et de plus ce qui a été proposé au sénat, ce qui a été voté manque aux plus simples règles de la proportionnalité. De sorte que le système adopté ne répond à rien, c'est une œuvre de hasard. En réalité, la seule intention saisissable est celle d'augmenter le nombre des délégués sénatoriaux des villes, au détriment des délégations rurales, dans l'intérêt

des candidatures républicaines, et cette campagne de revision si bruyamment inaugurée aura abouti tout simplement à une manœuvre d'élection.

Lorsque M. Scherer disait l'autre jour, qu'avec de pareils procédés on ne pouvait sans doute s'imaginer avoir une politique, cette parole trouvait son éclatante justification, non-seulement dans ce qui se passait au sénat, mais dans cette situation financière soumise en ce moment même à l'autre chambre. Où est la politique dans ce budget dont la discussion vient de commencer au Palais-Bourbon? Quelles sont les propositions de la commission ou du gouvernement qui répondent à la réalité? Il y a une chose évidente, c'est que ministres et députés reculent devant les conséquences de ce qu'ils ont fait depuis quelques années, devant les déficits qu'ils ont créés et accumulés par leurs excès de dépenses, par la plus imprévoyante administration de la fortune publique. Ils emploient toute sorte de subterfuges pour déguiser ou pallier la vérité, et ce n'est pas certainement le rapport général de la commission de la chambre sur le budget qui aidera à rétablir cette vérité. Le rapporteur général du budget pour cette année, M. Jules Roche, est un homme nouveau, un homme d'imagination et de fantaisie qui manie les finances avec dextérité, sans perdre son temps dans de trop longues études, sans se préoccuper des conditions d'une politique financière. Il a bientôt réalisé une économie ou découvert un impôt à établir, surtout lorsqu'il s'agit de faire l'économie sur la dotation des cultes ou de prélever l'impôt sur les congrégations. Du premier coup, avec l'ingénieuse fertilité de son esprit, il a trouvé le moyen, sinon d'éteindre le déficit, du moins de l'expliquer à la satisfaction du parti républicain, et l'explication est on ne peut plus facile, surtout on ne peut plus sérieuse. Oui, vraiment, s'il y a des difficultés, c'est tout simplement la faute des monarchies, des régimes qui ont précédé la république. Supposez seulement que le budget fût allégé de toutes les charges du passé, qu'il n'eût pas à payer les 548,641,520 francs, « conséquence annuelle, directe et rigoureuse de la guerre de 1870, » le déficit n'existerait pas, c'est évident. Mon Dieu! oui, la guerre a laissé des charges qu'il a fallu subir, que le budget de 1876 supportait néanmoins encore sans déficit, — et comme on a trouvé sans doute que le fardeau n'était pas assez lourd, les républicains, à leur arrivée au pouvoir, ont jugé que le moment était venu d'accroître toutes les dépenses au lieu de les restreindre. Ils ont trouvé naturel d'élever en quelques années le budget de la France de 2 milliards 1/2 à plus de 3 milliards, d'ajouter plus de 200 millions au ministère des finances pour de nouveaux emprunts, plus de 100 millions au ministère de l'instruction publique, 3 millions 1/2 au ministère des affaires étrangères, 5 millions au ministère de la justice pour la réforme judiciaire, 8 millions au ministère de l'intérieur, 100 millions au ministère de la guerre,

10 millions de pensions pour les victimes de décembre, etc., sans compter le budget extraordinaire. Bref, on a réussi à augmenter, en quelques années de paix, les dépenses publiques plus qu'on n'avait dû les augmenter pour suffire à la liquidation d'une guerre désastreuse. Et c'est ainsi que les monarchies sont visiblement la cause de tout le mal, que la politique républicaine n'est pour rien dans ces embarras d'où on ne sait plus comment se tirer, parce qu'on craint de s'avouer la vérité.

Ce que le rapporteur du budget n'a pas fait pour l'honneur de cette vérité, les conservateurs de la chambre, que l'esprit de parti n'admet même pas dans les commissions, l'ont fait avec une abondance et une netteté singulièrement instructives dans un exposé complet de la situation financière entre ces deux dates, 1876-1885. Ils ont montré par des faits, par des chiffres, la progression des dépenses, la profusion des emplois nouveaux et des dotations, les crédits engagés sans mesure, sans réflexion et sans garanties. Ce qu'ils ont montré surtout, c'est que, depuis quelques années, on se met sans façon en dehors de tous les principes financiers, de toutes les règles protectrices de comptabilité publique et de contrôle. On s'accoutume à vivre dans l'irrégularité, depuis la formation des budgets jusqu'à la liquidation, toujours tardive, que la cour des comptes ne peut plus suivre utilement. C'est tout cela qui a préparé une situation si difficile; c'est à tout cela qu'il faudrait remédier, non par des explications ridicules ou des expédiens de parti, mais par la sincérité, par la prévoyance, par le respect de la fortune publique, — et c'est parce qu'on ne croit pas les républicains du gouvernement et des chambres décidés à changer de système que l'opinion ne voit point d'issue.

Que devient cependant cette éternelle affaire du Tonkin, qui a certes aujourd'hui sa part, et sa grande part, dans cette crise dont souffre le pays, dont la principale cause est une politique de parti, ou plutôt l'absence de toute politique? Ici, en vérité, tout est énigmatique et confus. On est dans l'obscurité entre les opérations militaires, dont on ne sait plus rien, les résolutions inconnues du gouvernement, et les délibérations mystérieuses d'une commission. Lorsque le parlement s'est réuni, il y a déjà un mois, il n'y avait qu'une préoccupation une pensée qui se traduisait par un mot d'impatience : Il faut en finir! Il n'y avait plus de temps à perdre pour expédier des forces au Tonkin, à Formose, pour donner à nos chefs militaires tous les moyens d'assurer l'ascendant de la France. Une commission a été nommée et s'est réunie sous cette impression. Elle a vu M. le président du conseil, M. le ministre de la guerre, elle a entendu des témoins, elle a compulsé des documens; puis, en définitive, elle s'est enveloppée de mystère et de silence. Ce n'est pas que, dans l'intérieur de cette commission, il n'y ait eu, à ce qu'il semble, de singulières péripéties, même peut-être

d'obscurs conflits. Un premier rapporteur a été nommé, puis il a brusquement donné sa démission après une entrevue avec M. le président du conseil. Un autre rapporteur a été désigné, et celui-là paraît avoir été choisi pour attendre et se taire sans murmurer, comme dit le vaudeville. Le fait est que, depuis deux ou trois semaines, tout semble en suspens. Que signifient ces tergiversations et ces dissimulations ? Après avoir été tout à la guerre il y a quelques jours, est-on maintenant à la paix ? Y a-t-il des négociations, des tentatives de médiation qui préparent un dénoûment pacifique, un arrangement avec la Chine ?

C'est là la question, et on en serait toujours réduit à interroger les augures, si par le bienfait des circonstances il n'y avait eu ces jours derniers le banquet du lord-maire à Londres, si dans ce banquet lord Granville n'avait parlé un peu plus qu'on ne parle à Paris. Lord Granville n'a pas laissé ignorer que l'Angleterre, fort désireuse de la paix dans l'extrême Orient, avait mis sa bonne volonté de puissance médiatrice à la disposition de la France et de la Chine, que les deux états avaient bien accepté ses offres, « mais à différentes époques et non simultanément, » que néanmoins l'Angleterre restait toujours prête. En d'autres termes, c'est peut-être la paix par la médiation anglaise ou encore par une négociation directe. Seulement dans quelles conditions se ferait cette paix ? On dit maintenant que la France s'en tiendrait au traité de Tien-tsin et renoncerait à une indemnité. Fort bien, ce n'est pas l'indemnité chinoise qui comblerait le déficit du budget ; mais alors pourquoi poursuivre des hostilités depuis six mois, puisque la Chine ne s'est jamais refusée à l'exécution du traité de Tien-tsin ? Mieux encore, au lieu de s'engager dans une guerre qu'on ne sait ni conduire ni finir, pourquoi n'avoir pas commencé par s'en tenir au traité primitif de M. Bourée ? Et lorsqu'on voit tant de tergiversations, de contradictions, de fausses démarches d'un gouvernement toujours flottant entre la paix et la guerre, entre toutes les médiations, comment veut-on que la France se sente rassurée sur la marche de ses affaires dans le monde ?

L'état général de l'Europe est le résultat de circonstances si multiples, si compliquées et enchevêtrées qu'il est quelquefois assez obscur, assez difficile à déchiffrer. Les moindres incidens de diplomatie, les plus simples démarches, voyages ou visites des chefs des chancelleries et, à plus forte raison, les rencontres des souverains, deviennent l'objet de commentaires de toute sorte. Tout est scruté, interprété avec une curiosité impatiente jusqu'au jour où l'on s'aperçoit qu'on s'est mis un peu inutilement en frais d'imagination et d'émotion, que la vérité est plus simple qu'on ne le supposait, qu'il n'y a rien de changé dans les affaires du monde. C'est ce qui vient d'arriver encore une fois à propos de cette entrevue de Skierniewice, qui a occupé quelques jours de l'automne, qui a un instant attiré les regards de tous

les politiques, de tous les nouvellistes de l'Europe. Que s'était-il passé entre ces souverains réunis avec leurs chanceliers dans un château de Pologne? Y avait-il eu quelque traité mystérieusement négocié, des combinaisons nouvelles modifiant les relations générales de l'Europe? Quel était, en définitive, le secret de cette rencontre préparée avec un certain art et non sans ostentation, de cette apparence de résurrection d'une alliance des trois empereurs? Le secret vient d'être dévoilé plus ou moins, d'abord devant le parlement hongrois, qui a commencé sa session il y a quelques semaines, puis devant les délégations austro-hongroises réunies ces jours derniers; les obscurités ont été dissipées, autant qu'elles pouvaient l'être, par l'empereur François-Joseph dans les allocutions qu'il a prononcées à Buda-Pesth, par le président du conseil de Hongrie, M. Tisza, par le ministre des affaires étrangères de l'empire, le comte Kalnoky. Les Hongrois, qui avaient eu quelque inquiétude de cette entrevue des trois empereurs, qui étaient impatiens de savoir à quoi s'en tenir sur les relations de l'Autriche, sur le degré de cette intimité renaissante avec la Russie, les Hongrois ont eu les premiers les explications publiques, officielles qu'ils désiraient, et ces éclaircissemens n'ont rien qui n'eût été déjà pressenti. Il n'y a point de secret, il n'y a point de mystère; il n'y a eu à Skierniewice que ce qu'un euphémisme de diplomatie a pu appeler « un épisode pacifique qui n'est point en contradiction avec les tendances du passé. »

La vérité, telle que le comte Kalnoky l'a exposée et avouée devant la délégation hongroise, comme devant la délégation autrichienne, c'est que, depuis le traité de Berlin, les rapports de l'Autriche et de la Russie étaient restés difficiles, c'est qu'il y a eu, à un certain moment, entre les deux empires, une assez sérieuse tension aggravée par des excitations d'opinion. L'entrevue de Skierniewice, qui a réuni trois puissans empereurs, a eu précisément pour objet d'atténuer cette tension, de mettre fin à des malaises toujours périlleux. Il n'y a point eu de protocoles, de traités, de conventions nouvelles. On s'est entendu sur les principes; on est convenu de résoudre toutes les questions qui pourraient surgir dans les Balkans ou ailleurs d'un commun accord, dans un esprit pacifique, conformément aux traités qui règlent la situation européenne. Le résultat, pour l'Autriche, est de rétablir des rapports plus aisés avec un puissant voisin, de « mettre une des frontières de l'empire à l'abri de toute inquiétude, » en atténuant les antagonismes, qui peuvent être une source de difficultés en Orient. C'est là l'importance de l'entrevue de Skierniewice. Est-ce à dire qu'en se rapprochant de la Russie, l'Autriche soit moins intimement liée avec l'Allemagne? Tout cela s'est fait d'intelligence. Le cabinet de Berlin n'a point été étranger au rapprochement, et l'entente nouvelle avec la Russie n'a pu évidemment altérer ou affaiblir les rapports par-

ticuliers qui lient l'Autriche à l'Allemagne depuis 1879. Le comte Kalnoky, pressé de questions, n'a point hésité à dire : « L'alliance avec l'Allemagne, qui, depuis des années, a eu tant de résultats salutaires, est désormais incontestable; c'est la base solide et assurée de la politique pacifique, qui est le mot d'ordre de notre conduite à l'égard de toutes les puissances voisines. » En d'autres termes, pour l'Autriche, l'alliance avec l'Allemagne reste le nœud de toutes les combinaisons, le point central autour duquel rayonnent pour ainsi dire toutes les alliances. Si les Hongrois, toujours ombrageux du côté de la Russie, tenaient à avoir l'assurance que l'accord austro-allemand n'avait pas périclité à Skierniewice, ils peuvent être satisfaits.

C'est une situation qui n'est pas nouvelle, qui était indiquée par la force des choses et que M. le comte Kalnoky a attestée une fois de plus en mettant des nuances dans la manière dont il a parlé des rapports de l'empire austro-hongrois avec l'Allemagne, avec la Russie, avec l'Italie. Un seul fait a pu paraître à peu près nouveau dans ces récens débats de Buda-Pesth sur la politique autrichienne, et c'est l'ancien chancelier de l'empereur François-Joseph, le négociateur même de l'entente austro-allemande, c'est le comte Andrassy qui l'a révélé. On avait demandé au comte Kalnoky s'il était vrai, qu'au moment où l'alliance des deux empires fut signée, en 1879, M. de Bismarck avait eu l'intention de soumettre le traité aux parlemens des deux pays. Le comte Andrassy, répondant pour le comte Kalnoky, a déclaré que M. de Bismarck avait eu, en effet, un instant cette pensée, qu'il en avait parlé, et qu'après réflexion il n'avait pas insisté. Ratifiée ou non par les parlemens de Vienne et de Berlin, l'alliance n'a pas moins existé depuis cinq ans; elle existe encore dans toute sa force, avec toutes ses conséquences et ce n'est pas à Skierniewice qu'elle a péri. Quant aux autres puissances, qui n'ont qu'un rôle d'observation et d'expectative dans ces évolutions de politique, elle n'ont point évidemment à s'alarmer outre mesure d'une entente qui, de l'aveu des négociateurs, a été conçue pour la paix et qui ne peut vraisemblablement subsister que pour la paix.

Les confidences de M. de Bismarck compléteront peut-être un jour ce chapitre d'histoire diplomatique, sur lequel on revient si souvent, et révéleront les autres secrets, s'il y en a, si celui qui dispose de tous les secrets se croit intéressé à les divulguer. Pour le moment, l'Allemagne est plus occupée de ses affaires intérieures que de sa diplomatie, placée tout entière dans la main et sous la garde de son tout-puissant chancelier. Elle vient de passer quelques jours en agitations électorales pour le renouvellement du parlement de l'empire, du Reichstag, la seule assemblée allemande, on le sait, élue par le suffrage universel. Les élections sont à peu près achevées maintenant, sauf quelques scrutins de ballottage qui ne peuvent plus modi-

fier d'une manière sensible le caractère général de cette manifestation d'opinion. Or quels sont les résultats de ce scrutin allemand? Ils ne laissent pas d'offrir des particularités curieuses et ils sont dans tous les cas, assez peu décisifs. Les catholiques du centre, avec lesquels M. de Bismarck est obligé de compter, qu'il ménage ou qu'il dédaigne tour à tour, reviennent avec leur bataillon ordinaire de plus de cent membres et forment le groupe le plus compact, toujours prêts à mesurer leur opposition ou leur concours aux concessions qui leur seront faites dans les affaires religieuses. Les conservateurs de tradition, qui, le plus souvent, suivent le chancelier comme leur chef naturel et qui sont loin de se confondre avec le centre catholique, ont eu des avantages assez marqués; ils ont gagné bon nombre de sièges, sans former néanmoins une majorité suffisante pour soutenir une politique. Les nationaux-libéraux ralliés dans ces dernières années au gouvernement, et passablement désorganisés, ont eu beaucoup moins de succès; ils ont eu de la peine à garder un médiocre contingent, avec lequel ils ne peuvent jouer qu'un rôle effacé. Les plus maltraités dans la dernière lutte sont les nationaux-libéraux qui se sont séparés du chancelier et qui, en s'alliant avec les progressistes, ont formé depuis quelque temps ce qui s'est appelé le « parti libéral allemand. » Ceux-là ont éprouvé un vrai désastre; à Berlin même, ils n'ont pu garder leur ancienne position. Leurs chefs, M. Virchow, M. Richter, ont été tenus en échec par des candidats inconnus. Libéraux et progressistes ont vu marcher contre eux, dans une espèce de coalition bizarre, les socialistes, les conservateurs, les antisémites, qui commencent à avoir leur représentation. Ce qu'il y a de plus frappant peut-être dans ces dernières élections allemandes, c'est le succès des socialistes, succès relatif encore bien entendu, mais déjà assez caractéristique, surtout à Berlin même. Lorsqu'ils ont commencé à se mêler aux luttes électorales, les socialistes réunissaient à peine quelque soixante voix dans la capitale prussienne. Peu après, dans les élections pour le premier parlement de l'empire, en 1871, ils avaient 2,000 voix. En 1881, ils étaient arrivés à 30,000. Hier, ils ont rallié 68,000 voix à Berlin. Dans l'ensemble des élections allemandes, ils ont eu pour eux 700,000 suffrages. Les socialistes ne seront pas sans doute encore assez nombreux pour former un groupe redoutable dans le Reichstag; ils seront pourtant au nombre de vingt à vingt-cinq, et c'est déjà un phénomène singulier, inattendu, qui a causé une certaine émotion mêlée de quelque stupeur à Berlin.

A voir de près ce nouveau parlement de l'Allemagne dans sa composition, on peut dire que, sauf quelques nuances, sauf surtout le succès imprévu des socialistes, il ressemble à celui qui l'a précédé. Aujourd'hui pas plus qu'hier, il n'y a une majorité dont un gouvernement puisse se servir; il n'y a que des partis morcelés, impuissans, et cette

incohérence est peut-être inévitable dans un pays où il n'y a que les apparences du régime parlementaire. M. de Bismarck lui-même ne cache pas son dédain pour les formes, pour les fictions parlementaires. Le chancelier qui depuis vingt ans a manié et remanié l'Allemagne de sa main victorieuse veut bien un parlement; il ne tient pas à avoir une majorité organisée, permanente, qui déciderait les grandes questions au scrutin, qui prétendrait avoir son influence sur un ministère et pourrait au besoin lui imposer une politique. Il ne dédaigne pas d'aller à l'occasion batailler au Reichstag. Il n'entend sûrement pas laisser à la merci d'un vote la force militaire de l'empire. Il n'entend pas subordonner à un scrutin la direction de sa diplomatie, quoiqu'il ait proposé un jour, à ce qu'il paraît, au comte Andrassy de soumettre le traité avec l'Autriche aux parlemens. Il entend se servir des chambres, tantôt pour lui donner un budget militaire indéfini, tantôt pour rectifier ce qu'il a fait, tantôt enfin, comme aujourd'hui, pour faire sanctionner le socialisme d'état à l'aide duquel il espère vaincre le socialisme révolutionnaire. Qu'il y ait dans une majorité, quand il en a besoin, un peu plus ou un peu moins de conservateurs, de nationaux-libéraux, de catholiques du centre, peu lui importe : il poursuit son but. La question est de savoir ce qui reste dans un pays le jour où disparaît l'homme qui pendant vingt ans et plus a tout résumé en lui.

Ce n'est pas tout à fait ainsi, on en conviendra, que l'Angleterre entend et pratique le régime parlementaire, et, jusqu'ici, elle ne s'en est pas plus mal trouvée. L'Angleterre peut avoir sans doute ses défaillances, ses passions, ses jalousies brutales, ses âpretés d'égoïsme et d'orgueil. Elle ne reste pas moins toujours l'exemple vivant d'une nation libre, disposant de ses propres destinées, gardant son influence sur son gouvernement et trouvant dans sa liberté même les moyens de traverser les crises qu'elle se crée quelquefois par les fautes auxquelles elle est exposée comme toutes les autres nations. Depuis que le parlement est réuni, on ne peut pas dire que les deux ou trois grosses affaires dont les Anglais sont incessamment occupés depuis plusieurs mois, aient marché bien rapidement. Ce n'est que dans quelques jours que M. Gladstone doit faire, au sujet de l'Égypte, les propositions définitives auxquelles le gouvernement paraît être rallié depuis le retour de lord Northbrook. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ces propositions auraient pu venir un peu plus tôt, — par exemple, lorsque le cabinet de Londres congédiait si lestement la conférence, — et qu'elles ne seraient aujourd'hui qu'une difficulté de plus si elles n'assuraient pas de larges garanties aux intérêts européens. C'est une question réservée. En attendant cependant, cette autre grosse affaire, la réforme électorale, semble être entrée depuis quelques jours dans une phase plus favorable. On le dirait du moins à certains signes

visibles d'apaisement dans les partis. L'opposition n'a point évidemment déployé toutes ses forces dans la discussion qui s'est récemment rouverte à la chambre des communes, elle n'a pas engagé, au moins dans ce premier débat, la lutte décisive. Un ancien membre du cabinet de lord Beaconsfield, sir Richard Cross, a même laissé entendre qu'une transaction n'était pas impossible, qu'on ne demandait plus au gouvernement la présentation simultanée du bill sur l'extension du suffrage et de la loi sur les circonscriptions électorales. Et, à leur tour, les divers membres du cabinet, sir Charles Dilke, lord Hartington, M. Gladstone lui-même, ont répondu à ces avances par les paroles les plus conciliantes. Les dispositions seraient donc plus favorables. Elles l'étaient au moins il y a peu de jours encore; ne sont-elles pas déjà changées, et le conflit ne reprendra-t-il pas toute sa vivacité, toute sa gravité le jour où le débat se rouvrira dans la chambre des pairs? Il se peut sans doute que lord Salisbury veuille livrer une dernière bataille; mais, d'abord, on ne sait si lord Salisbury sera suivi jusqu'au bout, et de plus, il est bien certain que, dans tous les cas, M. Gladstone épuisera tout ce qu'il a de forces, d'ascendant et d'éloquence pour atténuer un conflit qui menace si gravement les institutions britanniques.

S'il est un pays où tout soit livré à l'élection et où les passions les plus âpres, les plus violentes se déploient dans toutes les scènes de la vie politique, c'est cette république américaine qui ne cesse de grandir en population, en industrie et en richesse. Voici encore une élection qui vient d'agiter les États-Unis, et celle-ci avait une assez sérieuse importance puisqu'il s'agissait de savoir qui remplacerait M. Arthur Chester comme président de l'Union, si les républicains garderaient le pouvoir qu'ils ont depuis vingt-cinq ans ou si les démocrates, qui sont restés jusqu'ici les grands vaincus de la guerre de la sécession, rentreraient enfin à la Maison-Blanche. Des candidats, il y en a eu de toute sorte, connus et inconnus; il y a eu même une femme qui aspirait à aller représenter l'émancipation de son sexe à la maison présidentielle de Washington; mais la vraie lutte, la lutte sérieuse est restée circonscrite entre les candidats des deux grands partis qui divisent toujours l'Amérique, les républicains et les démocrates. Depuis six mois, depuis que les deux candidats, — M. Blaine, choisi par les républicains, M. Cleveland, choisi par les démocrates, — ont été désignés et adoptés à Chicago, c'est une guerre incessante de polémiques, de discours, de démonstrations contraires, de pamphlets outrageans. Rien n'a été épargné, ni les paroles, ni surtout l'argent, et comme la spéculation se mêle à tout aux États-Unis, jusqu'au dernier moment des paris fabuleux ont été engagés. Aujourd'hui, le résultat est acquis, les délégués choisis dans les états, au nombre d'un peu plus de quatre cents, sont connus. La majorité est dès ce moment à

M. Cleveland, qui, au mois de mars, ira prendre place à la Maison-Blanche, et c'est là sans nul doute un événement des plus sérieux pour les États-Unis. Pour la première fois, depuis la guerre qui faillit un jour dissoudre la grande union américaine, un représentant du Sud redevient président; mais, depuis vingt-cinq ans, les circonstances ont singulièrement changé. La situation n'est plus la même. L'existence de l'Union n'est plus depuis longtemps en péril; la liberté des noirs n'est plus une question. De tout ce qui divisait passionnément les deux grandes fractions de la république américaine, il ne reste plus rien, et il ne s'agit nullement de faire revivre ce passé. L'élection de M. Cleveland n'est pas une réaction, un ressouvenir de guerre civile, elle serait plutôt faite pour consacrer l'oubli définitif des luttes anciennes, des divisions du passé, et elle n'en est que plus significative sous ce rapport.

Ce n'est point évidemment par sa notoriété, par l'éclat de ses services et de son talent que M. Cleveland, ancien gouverneur de New-York, a conquis les suffrages qui le portent aujourd'hui à la présidence. Son concurrent, M. Blaine, était plus connu que lui; il a été secrétaire d'état, et il a l'expérience de la politique; il n'a manqué ni d'activité, ni d'habileté, ni de faconde dans la dernière campagne électorale. En réalité, M. Blaine expie sans doute par sa défaite les fautes de son parti. Depuis plus de vingt ans, les républicains ont si audacieusement abusé du pouvoir et trafiqué de leur influence, des fonctions dont ils pouvaient disposer ou dont ils provoquaient la création; ils ont tellement prodigué la captation et la corruption sous toutes les formes, qu'ils ont fini par lasser et indigner beaucoup d'hommes indépendans qui se sont séparés du parti. De plus, M. Blaine, pour garder ses voix du Nord, est resté assez protectionniste pour s'aliéner tous ceux qui commencent à désirer le retour à une certaine liberté commerciale. Il a laissé enfin des souvenirs assez inquiétans de son passage à la secrétairerie d'état, de son intempérance diplomatique et de ses interventions turbulentes dans les affaires des autres pays. Tout cela sans doute a contribué à sa défaite. Ce qui est certain dans tous les cas, c'est qu'il n'est plus qu'un vaincu et qu'une autre politique vient de triompher. M. Cleveland n'a pas toute la notoriété de M. Blaine: mais il est moins compromis ou moins engagé. Il n'est pas nommé pour perpétuer les abus de l'administration républicaine, contre lesquels il sera nécessairement forcé de se mettre en garde. Il est vraisemblable que, dans le domaine des intérêts économiques, il sera conduit, sinon à une complète liberté commerciale, du moins à des atténuations de tarifs qui ne peuvent qu'être favorables à l'Europe. En un mot, c'est peut-être une ère nouvelle qui s'ouvre avec un nouveau président pour la république américaine.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les conditions dans lesquelles s'est effectuée la dernière liquidation ont encore une fois donné raison à la ténacité des haussiers. L'argent n'avait nullement augmenté de prix; les vendeurs se trouvaient toujours en face de la même rareté de titres; le comptant ne livrait rien; les acheteurs ont pu se faire reporter presque sans sacrifice. On a même coté du déport sur un assez grand nombre de valeurs. Si avantageuses que fussent toutes ces données pour la spéculation à la hausse, on devait se demander si la campagne pouvait encore se poursuivre ou si le mois de novembre marquerait un temps d'arrêt, sinon une réaction. En fait, les inquiétudes causées par le caractère de gravité que prenait le conflit avec la Chine avaient empêché les acheteurs, en octobre, de tirer parti de leurs avantages passés. Ils avaient maintenu leurs positions sur les rentes françaises et c'était tout. Nous ne parlons pas des valeurs, la spéculation les abandonnant à l'action confuse et souvent déréglée du comptant.

Le 4 1/2, qui avait été compensé fin septembre à 109.25, l'a été fin octobre à 108.15. Si l'on ajoute à ce prix le montant du coupon trimestriel détaché le jour même, on obtient 109.27, soit exactement le cours du mois précédent, accru du montant du report. Les deux rentes 3 pour 100, après diverses fluctuations, étaient également revenues à leur point de départ. En dépit des difficultés de l'entreprise du Tonkin, les haussiers paraissaient disposés à tenter la reprise d'une partie du coupon détaché sur le 4 1/2, lorsque l'apparition de l'épidémie cholérique est venue modifier la situation. Les baissiers, qui guettaient un prétexte, ont saisi avidement celui qui s'offrait, bien que l'expérience ait déjà prouvé à plusieurs reprises que le choléra n'est une cause ni profonde ni durable de baisse, et que les ventes qui n'ont que cette justification provoquent de prompts regrets. D'autre part, les acheteurs ont laissé le champ libre à leurs adversaires, parce qu'ils voyaient se dresser devant eux un obstacle à la hausse, plus sérieux que l'épidémie, le resserrement de l'argent à Londres.

La Banque d'Angleterre a tous les ans vers cette époque à défendre sa réserve contre les besoins des banques écossaises et contre le drainage opéré pour compte de l'Amérique. Cette année, venaient

s'ajouter les envois d'espèces en Égypte pour le paiement des frais de l'expédition du Soudan. Il a fallu porter le taux de l'escompte à 4 pour 100, puis à 5 pour 100, et l'on a craint même que ce ne fût pas assez. Jeudi dernier cependant, il ne s'est point produit une nouvelle élévation. Il faudra peut-être aller à 6 pour 100 au cours du mois de novembre; on ne croit pas, en tout cas, que cet accès de cherté d'argent se prolonge longtemps; du moins la spéculation haussière ne paraît pas le considérer comme un danger très redoutable; elle n'a vu dans la hausse momentanée du loyer de l'argent qu'un motif de prudence.

N'eût été ce resserrement sur le marché monétaire, il est probable que les informations qui ont été publiées depuis le commencement du mois sur la probabilité d'un prompt arrangement du conflit franco-chinois, auraient plus que contre-balancé l'effet de l'apparition du choléra à Paris. Pendant quelques jours, on a annoncé que la médiation de l'Angleterre allait amener à très bref délai la signature de la paix. Il a fallu reconnaître que les choses n'étaient pas aussi avancées. Il n'y avait pas de médiation anglaise; mais le gouvernement britannique, comme le déclarait lundi lord Granville au banquet du lord-maire, était tout disposé à prêter ses bons offices aux deux belligérans. En attendant que l'occasion se présente de recourir à ce mode de pacification, des négociations directes paraissent avoir été engagées entre Paris et Pékin. M. Patenôtre doit voir Li-Hung-Chang à Tientsin; on croit qu'il est autorisé à abandonner, sous une forme ou sous une autre, sinon le principe même d'une réparation, du moins nos exigences primitives touchant une indemnité pécuniaire. Ces négociations ne paraissent malheureusement pas prendre un caractère bien défini. Le parti de la guerre chinois fait déclarer par certains organes complaisans en Europe que la Chine n'est nullement disposée à consentir à une occupation, même temporaire, de Formose, et qu'elle se prépare énergiquement à la continuation de la lutte.

Ainsi les raisons ne manquent pas aux haussiers d'agir avec prudence; ils ont à lutter contre le choléra, contre la hausse du prix de l'argent et contre l'obstination des Chinois. Ils ont pour eux le caractère de grande bénignité de l'épidémie, la chance que le taux de 5 pour 100 à la Banque d'Angleterre suffise à toutes les nécessités du moment, l'intérêt incontestable de toutes les puissances commerçantes de l'Europe à voir cesser les hostilités avec la Chine.

Mercredi dernier, les baissiers avaient réussi à faire reculer le 4 1/2 à 107.40. Un retour offensif des acheteurs a ramené le cours de 107.60. Les deux 3 pour 100 ont à peine reculé sur les prix de compensation du 2 novembre. Le 4 1/2 ancien est toujours faible, entre 103 et 104. Il a été entendu entre la commission du budget et le ministre des

finances que ce fonds serait, à la première occasion favorable, l'objet d'une conversion. C'est donc un fonds condamné et le comptant l'abandonne. Il n'abandonne pas, au contraire, le 4 1/2 nouveau, garanti pendant neuf ans encore contre toute réduction d'intérêt.

L'Italien, après avoir dépassé un moment 97 francs, a reculé avec nos rentes et s'est arrêté à 96.65, en perte de 0 fr. 20 depuis le commencement du mois. Tous les fonds étrangers se sont maintenus avec fermeté à leurs cours antérieurs. Il a été détaché un coupon semestriel d'intérêt, ce mois-ci, sur la rente autrichienne 5 pour 100 papier, sur la Dette unifiée d'Égypte, sur l'emprunt 6 pour 100 hellénique, sur le Russe 5 pour 100 1862 et 5 pour 100 1884, sur le 4 pour 100 belge. L'Extérieure d'Espagne a fléchi de 59 1/4 à 58 1/4. La spéculation engagée sur ce fonds commence à se décourager d'une baisse persistante et voit de plus une cause de moins-value pour les recettes du trésor, à Madrid, dans le rétablissement des quarantaines pour toutes les provenances de France.

La dette unifiée est restée stationnaire. Les achats importans dont cette valeur a été l'objet depuis le milieu du mois dernier sont fondés sur la conviction que l'Égypte est en voie de devenir une terre anglaise et que, par conséquent, les créances sur ce pays acquièrent une sécurité nouvelle. On estime que lord Northbrook a dû rapporter des propositions dont la substance est que la loi de liquidation doit être respectée au moins en ce qui concerne le montant de l'intérêt, et que l'Angleterre doit assumer les charges, non-seulement de l'expédition du Soudan, mais encore de l'occupation permanente de la vallée du Nil. Mais ces propositions paraissent avoir rencontré dans le cabinet même une certaine opposition, et de plus les journaux ont annoncé qu'elles seraient vivement combattues dans le parlement. M. Gladstone, peut-être à cause de ces difficultés, a déclaré que des communications sur la question financière d'Égypte ne pourront être faites que la semaine prochaine à la chambre des communes. De là un temps d'arrêt dans la hausse de l'Unifiée, et même un recul assez sensible, de 332 à 323, une fois le coupon détaché.

Le Turc a perdu 0 fr. 10 c. à 8.15. Les dépêches de Constantinople ont cependant apporté des nouvelles satisfaisantes au sujet du conflit pendant entre la Porte et la Compagnie des chemins orientaux. La Porte avait menacé de mettre sous séquestre le réseau de la compagnie si celle-ci n'admettait pas les conditions proposées pour l'exécution des nouvelles lignes et le règlement des anciennes contestations. Bien que la compagnie n'ait pas cru devoir obtempérer à cet ultimatum, les menaces de la Porte n'ont pas été suivies d'effet, et de nouvelles négociations se poursuivent. L'Autriche a un grand intérêt à ce qu'elles aboutissent à un bon résultat, tout retard apporté au raccordement de

son réseau de voies ferrées et du nouveau réseau serbe avec les lignes Turques paralysant l'essor commercial des régions du Danube.

Le marché des titres des établissemens de crédit ne présente encore aucun indice d'amélioration. La Banque de France a monté sur la hausse du prix de l'argent, bien qu'il ne soit pas encore démontré qu'elle aura elle-même à élever le taux de son escompte. Le Crédit foncier est un peu plus faible à 1,286. La Banque de Paris, après s'être rapprochée de 700 francs, s'est relevée à 720. Il s'est produit de nombreux offres sur le Crédit lyonnais, qui de 525 est tombé à 505 pour se relever à 520. Cette institution subit le contre-coup de la défaveur qui frappe les actions de la Société foncière lyonnaise. Celles-ci perdent, en effet, 165 francs sur 250 francs versés.

La Société générale est depuis longtemps immobile aux environs de 450. Le tribunal de commerce vient de rendre un jugement dans l'affaire engagée entre la Générale et M. Dreyfus au sujet d'anciennes participations de guano dont le règlement était en litige entre les deux parties. La décision a été renvoyée à un arbitre. Le Crédit mobilier, toujours offert, a reculé de 255 à 245; la Banque franco-égyptienne se soutient à 40 francs environ au-dessus du pair. Les succès obtenus en Autriche dans les dernières émissions par la Banque des Pays autrichiens soutiennent cette valeur à 475. La Banque ottomane reste à 580 avec des tendances plus fermes que celles qui dominaient le mois passé.

Les actions des grandes compagnies sont toujours aussi délaissées. Le Nord, le Lyon et le Midi ont encore perdu quelques francs. L'Orléans seul a conservé son prix du commencement de novembre. Les recettes hebdomadaires sont encore en diminution. Les Chemins espagnols, Nord de l'Espagne et Saragosse, ont baissé de 10 francs. Les Lombards et les Autrichiens se sont bien maintenus.

Les valeurs industrielles ont été particulièrement faibles. Le Suez et le Gaz ont reculé de 17 francs, les Omnibus de 20 francs, les Voitures de 25 francs.

Les obligations des chemins de fer restent le placement favori de l'épargne. On peut y joindre les titres récemment émis par le Crédit foncier et aussi les obligations tunisiennes, qui se tiennent à 483 fr. et devraient être au pair.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

;nes

core
ır la
ontré
rédit
près
it de
ı 505
léfa-
les-ci

ıs de
l'af-
nnes
deux
pilier,
ne se
us en
utri-
este à
mois

ssées.
L'Or-
e. Les
emins
rancs.

e Suez
s Voi-

vori de
Crédit
483 fr.

oz.